RECUEIL

DE DOCUMENTS

SUR

L'HISTOIRE DE LORRAINE.



NANCY,

CHEZ LUCIEN WIENER, LIBRAIRE, RUE DES DOMINICAINS, 53.

—

1865.

DOCUMENTS

SUR

L'HISTOIRE DE LORRAINE.

PUBLICATION DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE.

125 Exemplaires.

N° 11.

RECUEIL

DE DOCUMENTS

SUR

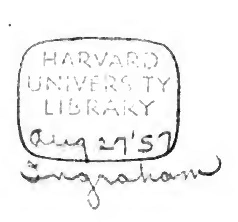
L'HISTOIRE DE LORRAINE.



NANCY,
CHEZ LUCIEN WIENER, LIBRAIRE, RUE DES DOMINICAINS, 53.

—

1865.



NANCY, IMPRIMERIE DE A. LEPAGE, GRANDE-RUE, 14.

LETTRES
D'ÉLISABETH-CHARLOTTE
D'ORLÉANS
DUCHESSE DE LORRAINE
A LA MARQUISE D'AULÈDE
1715–1738.

En juin 1858, M. le baron Charles Saladin enrichit la bibliothèque de la Société d'Archéologie lorraine de trois énormes caisses de manuscrits qui formaient autrefois les archives de la maison de Lenoncourt. C'était une mine riche à exploiter pour l'histoire de notre pays, car, aux titres et cartulaires nombreux qui composent ces archives, était jointe une correspondance très-volumineuse, dans laquelle se trouvaient les lettres que nous publions. Elles sont écrites entièrement de la main d'Elisabeth-Charlotte, femme de Léopold, duc de Lorraine, fille de Philippe de France, duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV, et d'Elisabeth-Charlotte de Bavière, princesse palatine du Rhin, sa seconde femme. Toutes ces lettres sont adressées à Antoinette-Charlotte de Lenoncourt, d'abord dame de Remiremont, qui épousa ensuite, le 11 décembre 1715, François-Delphin marquis d'Aulède, seigneur de Margaux en Médoc. La marquise, habitant Paris, était à même de donner à la duchesse toutes les nouvelles de la cour et de la ville, et celle-ci, par contre, rendait compte à sa correspondante de ce qui se passait à la cour de Lorraine. C'est ce qui rend

ces lettres fort intéressantes, non-seulement pour l'histoire de notre province, mais encore pour l'histoire de France, car les appréciations de la duchesse, sur les événements qui s'y passaient et sur les personnages qui jouaient un rôle à cette époque, sont des plus curieuses.

La correspondance commence au 15 décembre 1715 et finit au 2 janvier 1738, six ans avant la mort d'Elisabeth-Charlotte, arrivée à Commercy, le 23 décembre 1744. Elle se compose de quatre cent quarante et une lettres, dont nous ne publions que trois cent quatre-vingt-quatorze, les quarante-sept supprimées ne valant pas la peine d'être lues, comme étant sans aucun intérêt ou la répétition, mot pour mot, de celles qui les précèdent. L'écriture de la duchesse est des plus difficiles à lire ; elle est formée d'une suite de longs bâtons se ressemblant presque tous, et il faut une grande habitude pour pouvoir la déchiffrer ; d'ailleurs, il n'y a ni ponctuation, ni accents, ce qui augmente la difficulté. Nous avons cru devoir ajouter l'un et l'autre, pour la facilité de la lecture ; quant à l'orthographe, qui est des plus bizarres, on en jugera, puisque nous publions les lettres textuellement. Elisabeth-Charlotte écrivait comme elle prononçait ; ainsi, pour bien comprendre certains mots, il faut faire abstraction de l'orthographe et ne faire attention qu'au son des mots estropiés par elle. Mais, si elle orthographie plus mal qu'une cuisinière, elle écrit dans le français le plus pur. Telle était l'opinion de notre très-regrettable confrère et ami M. Aug. Digot.

Les formules finales de ces lettres étant presque toutes les mêmes, nous avons jugé à propos de les supprimer, après en avoir donné des spécimens ; quand elles changent, nous les avons conservées scrupuleusement.

La correspondance d'Elisabeth-Charlotte nous prouve le grand attachement qu'elle avait pour sa famille, sa tendresse pour ses enfants et la vive affection qu'elle portait à son époux, quoiqu'il dût cependant lui donner quelques sujets de chagrin à cause de sa liaison avec la princesse de Craon. Madame, dans sa correspondance[1], s'en étonne : « Je ne puis comprendre, dit-elle, que ma fille puisse aimer » son mari comme elle fait, et qu'elle ne soit pas jalouse. On ne peut » pas être plus épris d'une femme qu'il ne l'est de la Craon ». Madame va trop loin dans son appréciation, et on verra, par les lettres que nous publions, que, tout en aimant beaucoup son mari, Elisabeth-Charlotte éprouvait un fort sentiment de jalousie contre sa rivale ; et ses réticences, quand elle en parle, ne font que mieux juger de ce

1. T. I, p. 395.

qu'elle ressentait. Mais c'était plutôt en vue du tort que les libéralités de Léopold envers sa favorite faisaient à ses enfants que pour elle-même, que la duchesse se plaignait de lui ; l'affection qu'elle lui portait n'avait pas l'air d'en souffrir. Sa sollicitude constante était l'établissement de ses filles ; elle avait espéré même en faire épouser une à Louis XV, et son extrême mécontentement, en apprenant le mariage de ce monarque avec la fille du roi Stanislas, et la vivacité qu'elle met à répéter les bruits désavantageux qui couraient sur la santé de la future reine de France, prouvent assez sa déconvenue.

Elisabeth-Charlotte avait vingt ans lorsqu'elle épousa Léopold. Sa mère disait d'elle dans sa correspondance[1] : « Ma fille est assez » grande, car elle a la moitié de la tête de plus que moi ; elle est bien » faite ; elle a vraiment bonne mine ». Et, dans une autre lettre[2] : « Je puis dire avec vérité de ma fille qu'elle n'a aucune pensée de » coquetterie, ni de galanterie ; à cet égard, elle ne me donne aucun » souci, et je pense n'avoir rien à craindre ; elle n'est pas belle, mais » elle a une jolie taille et bonne mine, et de bons sentiments ».

Ce jugement s'est parfaitement confirmé, car la conduite de la duchesse de Lorraine, dans un siècle où la licence était portée au plus haut point dans les cours, a toujours été irréprochable. Elle rendit son mari père de quatorze enfants ; cinq moururent en naissant ou à peu près ; elle perdit, en 1709, une fille âgée de quatre ans. En 1711, du 4 au 11 mai, elle eut le malheur de voir mourir trois autres enfants de la petite vérole. Enfin, le 4 juin 1723, le prince royal, âgé de seize ans et quelques mois, fut emporté en peu de jours, de sorte qu'il ne lui resta que deux fils et deux filles de sa nombreuse famille.

A la mort prématurée de son mari, son fils aîné étant à la cour de Vienne, elle fut déclarée seule et unique régente de ses Etats. Comme elle était animée des meilleures intentions, simple et amie de l'économie, elle avait blâmé les prodigalités de Léopold. Elle s'empressa d'opérer à la cour les réformes les plus nécessaires, supprima quantité d'emplois inutiles, et résolut de rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses[3]. Son fils revint en Lorraine et n'y fit qu'un court séjour ; il brûlait de retourner en Autriche pour y conclure son mariage avec l'archiduchesse Marie-Thérèse. Il lui remit de nouveau, le 22 avril 1731, la régence, qu'elle conserva jusqu'à la cession de

1. T. I, p. 23.
2. T., p. 25.
3. Voy. Digot, *Histoire de Lorraine*, t. VI, p. 154.

notre province à la France ; ce qui lui causa un chagrin qu'elle ne cherche nullement à dissimuler dans sa correspondance. Elle fit tous ses efforts pour empêcher ce qu'elle appelait, à juste titre, la ruine de ses enfants ; mais ce fut en vain. Elle se retira alors à Commercy, qui lui fut cédé, avec ses dépendances, pour en jouir en toute souveraineté, mais seulement en usufruit, comme l'avait possédé le prince de Vaudémont. C'est dans cette ville qu'elle termina son existence, le 23 décembre 1744, âgée de 66 ans, entourée des anciens serviteurs de son mari et emportant les regrets des Lorrains, qui voyaient en elle la veuve d'un prince qu'ils avaient chéri, et, à bien dire, leur dernière souveraine, reste vivant de leur nationalité perdue.

E. ALEXANDRE DE BONNEVAL.

LETTRES

D'ÉLISABETH-CHARLOTTE

D'ORLÉANS

DUCHESSE DE LORRAINE

A LA MARQUISE D'AULÈDE

1715-1738.

A Nancy, ce 21 dessembre (1715).

M[elle] de Vilume me rendit hier, Madame, vostre lettre. Je suis ravie de voir que vostre mariage soit faiste et que vous soié heureuse[1]. Voilà les 2 lettre pour M[me] [2] et mon frère[3] ; je suis sy acablé de ma douleurs[4] que je ne puis

1. Antoinette-Charlotte de Lenoncourt avait épousé, le 11 décembre 1715, François-Delplin marquis d'Aulède, seigneur de Margaux en Médoc.

2. Elisabeth-Charlotte de Bavière, princesse palatine du Rhin, seconde femme de Philippe de France, duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV, mère d'Elisabeth-Charlotte et du Régent.

3. Philippe, duc d'Orléans, régent de France pendant la minorité de Louis XV.

4. La famille ducale venait de faire plusieurs pertes sensibles : le prince François de Lorraine, abbé de Stavelo, était mort le 27 juillet

vous en dire davantage, sy ce n'est pour vous assuray que personne ne vous estime et considère plus véritablement que moy. Elisabeth Charlotte.

—

A Nancy, ce 27 février 1716.

Melle Vilume m'a rendu votre lettre, Madame, et voilà les 2 que vous souhaité que je vous renvois ; elle m'a dit en mesme temps que vous voulier bien me mender de tant entant des nouvelle, cela me fera, je vous assure, un vret plaisir, car Mme ne m'en mende casy jamais. Je vous seray trés obligé sy vous voulet bien m'en mender, et aussy sy vous este bien persuadée de la considérations que j'ay pour vous. Elisabeth Charlotte.

—

A Nancy, ce 31 mars 1716.

Vos lettre me font toujours, Madame, un vret plaisir et je vous prie de vouloir bien continuer à me mender toutes les nouvelle. Je suis fâché de ne pouvoir vous rendre la pareille en vous en mendent d'isy, mes je n'en sçay auqune, sy ce n'est que le feu a brullé à Comercy tout le pavilon du cabinet des vent, au bou de la gallery, et que c'est un miracle que tout le châto n'est pas été brullé. Du reste je ne scay rien de nouvo. M. et Mme Taston viene d'arivé, ce qui rapelle toujours de bien triste idée, comme vous pouvet bien croyre. L'on atant à tout moment la nouvelle de l'acouchement de l'impératrice[1], c'est tout ce que je puis vous dire, vous priant, etc.

1715 ; la duchesse était accouchée, le 28 novembre, d'une fille qui mourut le même jour; enfin, le prince Charles, électeur de Trèves, était mort le 4 décembre suivant, en sorte que, de tous les enfants du duc Charles V, il ne restait plus que Léopold.

1. Elisabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbuttel, femme de Charles VI, empereur d'Allemagne.

A Nancy, ce 25 avril 1716.

Vos lettre me font toujours, Madame, bien du plaisir et aussy les nouvelle que vous me mendé. Sy Mme de Meuse[1] est dames d'honneur de la princesse de Conty[2], l'on peu dire que ce sont 2 jeune personne ensemble. Il y a lontemps déjà que j'ay ouy dire qu'elle estoit fort de ces amie, un peu par raport à son frère, mes ce ne sont pas là mé affaire. Nous sommes aujourd'huy en gala pour la naissance de mon fils[3], et demain nous le ceront pour la naissance de l'archiduc[4], l'empereur nous aiant envoié nous en donner part. Nous avons isy aussy une troupe de danceur de corde et de comédiens italiens, qui jouront ces 2 jours isy. Je croy vous avoir mendé, Madame, le mariage de Mme de Jauny avec d'Englure[5], il ce marie aujourd'huy à Jauny, et nous en avons la livré ; c'est la petite Fontenoy[6] que je prand à sa place. Voilà toute les

1. Honorée-Julie-Françoise, comtesse de Zurlauben, fille de Béat-Jacques de Zurlauben, comte du Val-de-Villé, baron de Gestellenbourg, colonel d'un régiment allemand, et de Julie de Sainte-Maure, qui épousa, en 1712, Henri-Louis de Choiseul, marquis de Meuse, comte de Sorcy, etc.

2. Louise-Elisabeth de Bourbon, mariée, le 9 juillet 1713, à Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti.

3. Léopold-Clément, prince royal.

4. Léopold, né le 13 avril 1716, fils de Charles VI, empereur d'Autriche, et d'Elisabeth-Christine de Brunswick-Wolffenbuttel.

5. Marie des Armoises de Jaulny, demoiselle d'honneur de la duchesse de Lorraine, fille de Jean-Albert des Armoises, seigneur de Jaulny et de Sandaucourt, etc., et de Bernarde Cléron de Safre, née comtesse d'Haussonville ; elle épousa Nicolas de Franc, seigneur d'Anglure, page du duc Léopold, et depuis son chambellan.

6. Elisabeth le Prudhomme, chanoinesse de Poulangy, fille de Christophe-François le Prudhomme, comte de Fontenoy, chambellan de S. A. R., lieutenant d'une compagnie de ses gardes-du-corps, conseiller d'Etat et premier maître d'hôtel, et de Louise de Villelune,

nouvelle d'isy, où nous somme assé dans la solitude, car or Mmes et mes fille, il n'y en a pas d'autre que Mmes de Lemberty[1] et Spada[2] et Goursy[3] ; pour des homme, l'académy en a améné bon nombre qui est arrivé hier. Adieu, Madame, soié, je vous prie, toujours bien persuadée de mon amitié. Elisabeth Charlotte.

A Nancy, ce 18 avril 1716.

Vos lettre me font toujours un vret plaisir, Madame, et toutes les nouvelle que vous voulet bien m'y mender. Je ne savois point l'histoire du mariage rompu de Melle de Rohan[4], mes je croy qu'elle n'a pas perdu au change en éppoussant M. de la Mailleray[5] ; les aliance ceront en vérité meilieur qu'avec M. de Villeroy[6]. Je trouve les vers

chanoinesse de Remiremont, fille de Jacques de Bâtiment de Villelune, lieutenant de la première compagnie des gardes-du-corps du roi, et de Charlotte de Lenoncourt-Blainville.

1. Elisabeth de Ligniville, femme de Nicolas-François, marquis de Lembertye, premier gentilhomme de la chambre du duc Léopold, son envoyé en Angleterre et près d'autres cours.

2. Gabrielle-Claudine-Marguerite de Saint-Martin d'Agencourt, issue d'une famille considérable de Bourgogne, dame d'honneur de la duchesse de Lorraine, épouse de Silvestre marquis de Spada, son chevalier d'honneur.

3. Henriette du Hautoy, fille de Charles-François-Philippe du Hautoy, seigneur de Clémery, grand-maitre de l'artillerie de Lorraine, et de Marguerite-Isabelle de Savigny, femme de Paul de Gourcy, seigneur de Pagny, chambellan de S. A. R., créé comte par lettres-patentes de Léopold, le 22 décembre 1713.

4. Louise-Françoise de Rohan, fille d'Hercule-Mériadec duc de Rohan-Rohan, pair de France, prince de Soubise, et d'Anne-Geneviève de Lévis-Ventadour.

5. Gui-Paul-Jules de Mazarin, duc de la Meilleraye.

6. Nicolas de Neuville, VIe du nom, marquis d'Alincourt, puis duc de Villeroi, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Lyonnais, Forez et Beaujolais, etc., lieutenant-général des mêmes provinces.

fort baux que vous m'avet envoié sur le feu roy[1], et les dernié sur mon frère bien véritable, car je ne doute pas qu'il n'est des favoris bien indigne et bien ingrat, témoins le petit duc de S[t] Simon[2], qui, à mon gré, est un indigne petit M[r]. Il se rang pourtant justice de ne pas vouloir estre mellé avec la noblesse de France, c'est qu'il n'en est pas digne, et qu'il connois la bassese de son origine[3]. Je suis sûr que tout ce qui c'est passé sur cela entre les Duc et la noblesse ne vient que de ce vilain mastain là. J'avous que je vouderois de tout mon cœur que mon frère ce détacha de l'amitié qu'il a pour luy. Je ne vous en diray pas davantage pour aujourd'huy, n'aiant auqune nouvelle isy, sy non qu'il y a à l'académy un petit prince palatin de Soulsebac[4], qui est fort jolly. Il avoit couru aujourd'huy isy un bruit que M. de Lemberty[5] estoit mort à Lunéville; mes il n'est pas vret, et il est mesme guéry de

1. Louis XIV.

2. Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, né le 16 juin 1675. Son père étant mort en 1693, il hérita de ses titres de duc et pair et de son gouvernement de Blaye. Le régent faisait beaucoup de cas de lui, et le nomma ambassadeur près de la cour d'Espagne. Il mourut vers 1755, laissant des mémoires fort appréciés, que nous citons souvent.

3. Voy. *Mémoire pour le parlement contre les ducs et pairs*, présenté à M[gr] le duc d'Orléans, régent. A la fin de ce mémoire est une note nobiliaire sur un certain nombre de ducs, qui est fort curieuse. Cette pièce se trouve dans l'ouvrage intitulé : *Vie privée de Louis XV*. Londres, John Peter Lyton, 1783, 4 vol. in-8°, t. I, p. 258.

4. Jean-Christian, duc de Bavière, comte palatin du Rhin, à Sultzbach, second fils de Théodore, duc de Bavière, comte palatin du Rhin, à Sultzbach, né le 23 janvier 1700, succéda à son père en 1732 et mourut à Sultzbach, le 20 juillet 1733.

5. Nicolas-François, marquis de Lambertye, premier gentilhomme de la chambre de Léopold.

la fièvre qu'il a eu, car son A. R. vient d'en avoir des nouvelle. Je vous mende ce sy, Madame, parce que je sçay que vous y prené intérèt, et que je craint que l'on ne vous est mendé cette fausse nouvelle. Mme de Jony ce mary avec d'Englure, et je vous quite pour aller à ces fiensaille. Adieu, soié bien persuadée, je vous prie, de mon amitié. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 7 may 1616.

Vous m'avet fait bien du plaisir, Madame, de m'envoier ceste écrit et ceste arêt touchant la constitutions[1], mes j'avous que j'orois bien de la curiosité de voir ce placet du parlement contre les ducs[2]. Je vous suplie de tâcher de l'avoir pour me l'envoié, car j'ay déjà celuy des ducs à mon frère et de ce qu'il est défandu me donne encore plus de curiosité de le voir. J'ay cru vous avoir mendé la naissance de l'archiduc ; nous avons été pour cela isy un jour en gala. Je vous suis très obligé, Madame, du bon souhait que vous faiste à mes deux filles[3] et je comte assé sur vostre amitié pour croyre que vous ne ceriez pas faché de les voir tenir les deux premié poste du monde. Je vous diray pour nouvelle que Mme de Furtemberg[4],

1. La constitution *Unigenitus*, rendue par Clément XI, et qui condamne cent une propositions extraites des *Réflexions morales* du père Quesnel ; l'acceptation de cette bulle donna lieu, en France, à de longs débats ; en Lorraine, elle fut reçue sans difficulté.

2. C'est le *Mémoire pour le parlement,* cité dans une note précédente.

3. On verra, par la suite des lettres de la duchesse, qu'elle nourrissait l'espoir de faire épouser une de ses filles à Louis XV.

4. Marie de Ligni, petite-nièce du chancelier Séguier, qui épousa, le 23 janvier 1677, Antoine Egon, prince de Furstemberg, gouverneur général de l'électorat de Saxe, mort le 10 octobre 1716.

qui est à Rachetat, va en Boime avec la princesse de Baden[1] et n'en doit revenir que l'hivert. Je trouve l'histoire du prince de Conty cruelle pour sa fames et pour sa sœur[2]; en vérité aussy, à d'aussy jeune personne Mme de Meuse ne convient guerre pour dames d'honneur, et il leurs faudrait de vielle personne qui prene un peu de soint de leurs conduite. Je ne vous en diray pas davantage, et je vous prie, etc.

—

A Lunéville, ce 2 juin 1716.

Melle de Vilume ne m'a pas parlé un mot, Madame, de l'avanture qui vous est arrivé, où je prand, je vous assure, tout la part possible, et je comprand aissément la peur que vous avet eu, avec grande raison, car rien n'est plus à craindre qu'en peuple animé. J'avois déjà ouys dire que Paparelle[3] estoit condané à avoir la teste tranché, mes je trouve que l'on luy a fait bien de l'honneur, car il n'est pas gentil homme et je croyois que ce ceroit la

1. Françoise-Sibylle-Auguste, fille de Jules-François, duc de Saxe-Lawenbourg, qui épousa, le 27 mars 1690, Louis Guillaume, prince de Bade.

2. Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, né le 10 novembre 1695, avait épousé, le 9 juillet 1713, Louise-Elisabeth de Bourbon, fille de Louis de Bourbon, pair et grand-maître de France, et de Louise-Françoise de Bourbon, légitimée de France. Il mourut à Paris le 4 mai 1727. Sa sœur était Louise-Adélaïde de Bourbon, demoiselle de Roche-sur-Yon.

3. N. Paparel, trésorier de la gendarmerie, condamné à mort par la chambre de justice établie pour la recherche et la punition de ceux qui avaient commis des abus dans les finances. Ses biens furent confisqués au profit du roi, et certains mémoires du temps rapportent qu'on fut indigné de voir le marquis de la Fare, gendre de Paparel, se réjouir de la catastrophe de son beau-père, et s'en faire adjuger les biens, qu'il dissipa en prodigalités et en débauches, sans même chercher à adoucir le sort de Paparel, dont la peine avait été commuée, et qui fut réduit à la mendicité, ainsi que son fils.

potance à quoy il ceroit condanné, aussy bien que Bourvalais[1], car ces jans là ont cruellement vollé le roy et le peuple ; mes l'on dit que c'est en faveur de son gendre Lafare[2] qu'il a eu un banissement, et qu'il ne sera pas excéquté. Nous allons avoir isy grande compagny. M. le prince de Vodémon[3] est retourné hier à Comercy pour y recevoir le cardinal de Rohan[4] et Mmes de Soubise[5] et de Lamaileray et Melle de Melun[6], et il doive revenir isy tout ensemble et Mme de Remiremont[7] aussy, qui est resté à

1. Paul Poisson de Bourvalais, fils d'un paysan des environs de Rennes, qui commença par être laquais, facteur, huissier, puis intendant des finances, financier, et enfin contrôleur général des finances dans le duché de Bourgogne. Il fit une fortune immense, et mourut en 1719, sans laisser d'enfants.

2. Philippe-Charles de la Fare, marquis de la Fare, comte de Laugère, chevalier des ordres du roi et de la Toison d'or, chevalier d'honneur de la dauphine Marie-Thérèse, infante d'Espagne, et enfin maréchal de France, mort le 4 septembre 1752, veuf de Françoise Paparel, fille du fameux traitant.

3. Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudémont, souverain de Commercy (par la donation que lui en fit Léopold, le 31 décembre 1707, pour en jouir pendant sa vie), comte de Falkenstein et Valhain, baron de Fénétrange, etc., chevalier de la Toison d'or, conseiller d'Etat de S. M. catholique. Il était fils naturel de Charles IV et de Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix, qui lui donna le jour le 17 avril 1649.

4. Armand-Gaston de Rohan, né en 1674 ; cardinal du titre de la Trinité-du-Mont en 1712 ; évêque-prince de Strasbourg et grand-aumônier de France en 1713 ; mort en juillet 1749, âgé de 75 ans.

5. Anne-Geneviève de Lévis-Ventadour, femme d'Hercule-Mériadec, duc de Rohan-Rohan, pair de France, prince de Soubise, etc.

6. Louise-Jeanne-Armande de Melun.

7. Béatrix-Hiéronime de Lorraine-Lillebonne, abbesse de Remiremont, morte à Paris, le 9 février 1738, âgée d'environ 76 ans. Anne-Charlotte, dernière fille de Léopold, lui succéda le 10 mai 1738. Elle était fille de François-Marie de Lorraine, comte de Lillebonne, lieutenant-général des armées du roi, et d'Anne, légitimée de Lorraine, fille de Charles IV et de Béatrix de Cusance, par conséquent nièce du prince de Vaudémont.

Comercy, viendra avec eux nous voire, que ce cera bien des étranger à la fois. Adieu, Madame, je vous prie de continuer toujours à m'écrire, et de croyre que vos lettre me font un vret plaisir. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 9 juin 1716.

Je vous suis très obligé, Madame, des nouvelle que vous voulet bien me mender, elle me font toujours un vret plaisir, mes celle qui m'en feroit un senssible, c'est sy il estoit vret que ma niepce épousa le frère du roy de Portugalle[1], car je souhaite fort de les voir bien marié et je trouverois ce mariage très sortable, et vouderoit de tout mon cœur qu'il ce fasse. C'est mourir bien jeune qu'à 17 ans comme la marquise d'Arcours[2], je crois son mary bien affligé avec raison, car l'on la disoit fort jolly. Voilà donc le chevalié d'Orléans[3] dans le monde, puisque mon frère luy a acheté la charge de général des galler. Pour Mrs les maltotié et trésorié, l'on fera fort bien de leurs faire rendre gorge et ce qu'ils ont vollé, et je ne

1. Le prince Emmanuel, qui n'avait pas encore 19 ans, dernier frère de Pierre II du nom, roi de Portugal, arriva à Paris, en 1716, chez l'ambassadeur de sa nation, où il logea; c'est bien sûrement ce qui fit courir le bruit du mariage de ce prince avec une fille du régent.

2. Marguerite-Louise-Sophie de Neufville, fille de François de Neufville, duc de Villeroi, pair et maréchal de France, épousa, le 14 janvier 1716, François duc d'Harcourt, pair de France, capitaine des gardes-du-corps, gouverneur de Sedan, etc. Elle mourut le 4 juin de la même année.

3. Jean-Philippe d'Orléans, né en 1702, fils naturel du régent et de Marie-Louise-Madelaine-Victoire le Bel de la Boissière de Sery, comtesse d'Argenton, légitimé par lettres du mois de juillet 1706, grand prieur de France de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, abbé commendataire de l'abbaye de Hautvilliers, grand d'Espagne et général des galères de France.

croy pas que l'on est plus de considérations pour le baux père de M. d'Arpajon[1], que pour celuy de Lafare. Pour dé nouvelle d'isy, je vous diray, Madame, que Mr le cardinal de Rohan est venu hier isy, et y a couché et diné encore aujourd'huy et n'en fait que de repartir à ce moment ; il avoit avec luy Mme de Soubise et Melle de Melun, car pour Mr de Masarin et son fils et sa belle fille[2], sont passé tout droit sant nous voir. Je n'en puis comprandre la raison, car sy c'est à cause de Son A. R. il n'avoit qu'à faire comme le cardinal, et ne le voir que ché moy ; car, pour avec moy, je ne les croy pas encore assé fol pour ne pas savoir que nos rang ensemble sont bien règlé, et Mme de Soubise, qui les vos bien, est venu ausy isy avec son oncle, par concéquand Mme Lamailleray pouvoit bien y venir; mes c'est que la vérité est qu'il ne save pas vivre, car il est ridiculle de passé isy sou nos fenestre sant nous voir ; il devoit du moins prandre un autre chemain. Pour Melle de Melun, je l'ay trouvé sy changé et vielly que je ne l'orois pas reconu. Pour Mme de Soubise, je l'ay trouvé fort embelly. Voilà tout ce que je sçay, nous aurons encore isy les prince d'Arcourt[3], de Vodémon, de Lembes-

1. Claude le Bas de Montargis, qui fut taxé à 700,000 livres par la chambre de justice établie pour la recherche et la punition de ceux qui avaient commis des abus dans les finances. Saint-Simon dit de son gendre, M. d'Harpajon (t. XX, p. 267) : « Il était un des plus sots hommes de France sans contredit et des plus avares. Mme d'Harpajon était fille de le Bas de Montargis, un des trésoriers de l'extraordinaire, et d'une fille de Mansart, qui avait les bâtiments. »

2. Paul-Jules duc de Mazarin et de la Meilleraye, pair de France, gouverneur de Port-Louis ; il avait épousé Félice-Charlotte-Armande de Durfort. Leur fils était Gui-Paul-Jules de Mazarin, duc de la Meilleraye, qui avait épousé Louise-Françoise de Rohan, fille d'Hercule-Mériadec duc de Rohan-Rohan, pair de France, prince de Soubise, et d'Anne-Geneviève de Lévis-Ventadour.

3. Alfonce-Henri-Charles de Lorraine, prince d'Harcourt.

que[1] et Mme de Remiremont et Mme Vilers[2], qui est avec elle ; elle conte d'aller inssesament à Remiremon, c'est à dire après la faiste de Dieu. Je croy que voilà une assé grande lettre, ce qui me fait finir, vous priant d'estre bien persuadée, Madame, de mon estime et de mon amitié. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 14 juillet 1716.

Quoy que Son A. R. est pris médecine, Madame, et que je n'ay qu'en moment pour écrire, luy tenant compagny, je n'ay pas voulu menquer de vous répondre sur le bruit que vous me mendé qui cours que nous alons à Paris, qu'il n'y a pas un mot de vret, et que comme Son A. R. n'est plus obligé de rendre ces foy et homage pour le Barois, les ayant déjà rendu au feu roy, et que cela sufit, nous n'irons point à Paris, comme je m'en estoit flaté. Je vous suis très obligé de la joye que vous me marqué que vous oriet eu de m'y voir, et je suis, je vous assure, très fachée que ce voiage soit entièrement rompu. Je ne puis vous en dire davantage... Je vous prie de continuer à me mender les nouvelle que vous soray, car elle me font un vret plaisir.

—

A Lunéville, ce 25 juillet.

.... Je suis bien fâchée de n'avoir nulle nouvelle à vous mender de ce paiis isy, mes je n'en seay auqune. Le prince de Vodémon y est depuis avant hier, et y a amené

1. Louis de Lorraine, II du nom, prince de Lambesc, comte de Braine et de Brione, etc., grand sénéchal héréditaire de Bourgogne, brigadier des armées du roi, etc.

2. Anne-Françoise de Villers, dame de Remiremont, fille de Martin de Villers et de Marguerite de Faulquier.

son équipage de chasse, avec le quelle nous contont de chasser mercredy, aiant lundy et mardy les servise du pauvre prince François[1], ce qui est bien triste, surtout pour moy, qui l'emois comme mon enfans. Adieu, Madame, aimé moy, je vous conjure, et soié persuadée que je vous rang bien la pareille. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 4 aoùt 1716.

Vous me ferez un semsible plaisir, Madame, sy vous pouvet m'envoié tout les écrit qui ce sont fait et qui se feront sur l'affaire des prince légitime du sang avec les bàtar[2]. L'on m'a déjà prêté à lire le mémoire de Mr du Maine[3], mes comme l'on me l'a repris, vous me feray un grand plaisir de me l'envoier sy vous pouvet. J'ay grand

1. François-Antoine-Joseph-Ambroise de Lorraine, abbé de Stavelo, frère de Léopold, né à Insprück, le 8 décembre 1689, mort le 27 juillet 1715.

« Ma fille est dans une grande affliction, car son beau-frère, le prince François, est mort de la petite vérole ; il n'avait que huit ans, lorsqu'elle alla en Lorraine ; il était élevé près d'elle et elle le regardait comme son enfant. » (Correspondance de Madame. Paris, Charpentier, 1859, t. I, p. 178.)

2. « Enfin la querelle des princes du sang et des bâtards éclata après avoir été longtemps couvée, aigrie, suspendue, par une requête signée de M. le Duc, M. le comte de Charolais et M. le prince de Conti contre M. du Maine et M. le comte de Toulouse, que M. le Duc présenta à M. le duc d'Orléans, adressée au roi le 22 août, et que, le 29 du même mois, M. le duc d'Orléans donna en communication au duc du Maine, au sortir du conseil de régence de l'après-dîner, pour y répondre. Davisard, fort attaché à luy, avocat au parlement de Toulouse, fut celui qui y répondit, et qui fit toutes les autres pièces que les deux frères produisirent ou publièrent dans le cours de ce fameux procès. » (Saint-Simon, t. XIV, p. 182.)

3. Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, colonel-général des Suisses et Grisons, et grand maître de l'artillerie, fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan, né en 1670.

curiosité de savoir tout ce qui ce passera à ceste égar, et comme vous pouvet bien croyre, je suis pour les légitime, car les loix et la raison est pour eux, car c'est entièrement contre toutes les loix du royaume que les bâtar érite ; sy cela est, les fille peuve revenir aussy de celle qui les en exceclu, car celle des bâtar est encore plus forte que la leurs, et sy le parlement a passé ceste acte, c'estoit pour ne pas chagriner le roy sur la fain de ces jours, en répondant (?) à ce qui voulait sy fortement, mes quand on a fait une faute contre les loix, on en peu revenir, et c'est, à ce que je croy, ce que Mr le Duc[1] demende. Vous me faiste, je vous assure, Madame, un vret plaisir de me mender toutes les nouvelle que vous savet, car Mme, qui est à St Clou, ne m'en mende jamais. Adieu, comme nous n'en avons isy auqune, je ne vous en diray pas davantage, et vous prie, Madame, d'estre bien persuadée que je seray ravie si je pouvoit trouver quelque ocasions de vous donner des preuve de mon estime et de mon amitié. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 15 août 1716.

Je vous suis très obligé, Madame, de la lettre de l'Espagnoille que vous m'avet bien voulu envoié, elle nous fait bien de l'honneur à tout, car elle tire notre origine de la maison de France et de celle de Lorraine de bâtar ; vous croyet bien comme je suis ravie de venir d'une telle race, c'est ce que je ne savois pas encore. Pour aujourd'huy je ne vous diray pas qu'il n'y a point de nouvelle,

1. Louis-Henri prince de Condé, duc de Bourbon, pair et grand maître de France, gouverneur de Bourgogne, petit-fils du grand Condé, qui devint premier ministre à la mort du régent ; né en 1692, mort à Chantilly, le 27 janvier 1740.

car il y en a mesme une toutes des plus grande : il arivant avant hier isy à 8 heures du soir un courié de Viene, avec la nouvelle de l'entière défaiste de arnée Turc. Il ont perdu dans cest bataille 100 mille homme, tant tué, que noié, l'on leurs a pris 160 pièce de canon et générallement toutes leurs bagage et provisions pour toutes la campagne. Mersy[1] a écrit a Son A. R. sa lettre est daté de la tante du grand visir, où il a écrit en mesme temps que le prince Eugène[2] écrivoit à l'empereur. L'on ne nome personne de tué que le général Brener[3], le frère de Mr Passy, qui sont isy à l'académy, et Mr de Bonneval[4], que l'on dit bessé à mort. L'on n'a pas encore le détaille de toutes ceste affaire, mes l'on prétant que les impériot n'ont pas perdu dans ceste affaire plus de 4 mille homme. Quand nous en oront le détaille je vous l'envéray. C'est le petit Keveniler (?), que vous avet veû il y a 13 ans à Nancy, qui en a aportté la nouvelle, et à l'empereur le baux frère de Melle Lobetiene. Voilà tout ce que je puis dire, Madame, pour aujourd'huy, et vous prie d'estre

1. Florimond-Claude comte de Mercy, né en Lorraine en 1666, feld-maréchal des armées impériales, où il se distingua ; il fut tué à la bataille de Parme, le 29 juin 1734.

2. François-Eugène de Savoie, plus connu sous le nom de Prince Eugène, généralissime des armées de l'empereur, fils d'Eugène-Maurice comte de Soissons et d'Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin, né à Paris en 1663, mort à Vienne en 1736.

3. Le comte Brenner, général de l'empereur, sous les ordres du prince Eugène, fut pris par les Turcs le 4 août 1716, veille de la bataille de Salankéman, en faisant une reconnaissance. Le grand visir lui fit couper la tête devant sa tente.

4. Claude-Alexandre comte de Bonneval, d'une ancienne famille du Limousin, né en 1675. Il servit successivement et avec distinction la France, l'Autriche et la Turquie, où il se fit musulman. Il mourut en 1747.

toujours bien persuadée de ma sincère amitié. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 20 août 1716.

J'ay resu ce matin, Madame, la lettre que vous m'avet écrit avec le mémoire de Mr du Maine et les réflections que les jans du bon party et des légitime y font ; je les trouve mesme bien dous et bien modéray dans leurs reponce et plus que ne l'est le mémoire ; mes je trouve la lettre espagnoille encore bien plus insolante que ce mémoire. J'avous pour moy que sy j'avois quelque voie en chapitre, que les prince du sang oroit contantement, et que Mrs les bâtar ne ceroit que ce qui mérite d'estre, car ceste affaire regarde autant les enfans de mon frère que Mr le Duc, et en vérité il est bien déplaisant qu'il aille de paire avec des bâtar, car quoyque leurs mère le soit, le sang dont mon frère sort deveroit effasser cette vilaine tachee qu'il ont de ce cauté là, bien loins de la soutenir. Je vous et mendé la bataille des Turc, nous n'en avons pas encore le détaille, l'on l'atant pour dimenche, qui et le jours de la poste de Viene. Sy tost que je l'oray, je ne menqueray pas de vous l'envoier ; c'est bien du moins que je vous mende les nouvelle que je sçay, pour vous récompancer de toutes celle que vous voulet bien me mender et qui me font un vret plaisir. Nos comissère pour nos échange[1] parte insessament ; c'est le président

1. A la paix de Riswick, Louis XIV, qui voulait conserver des lambeaux de la Lorraine, s'était engagé à donner un équivalent ; c'est de cet échange dont il s'agit. (Voy. Digot, Hist. de Lorr., t. VI, p. 81.)

Maüet[1] et Protin[2]. Sy je puis avoir la relations des Turc avant leurs départ, je vous l'envoiray par eux ; mes non, car il n'iront pas sy vuite que la poste, alant avec leurs propre chevos ; ce cera plus tost par la poste. Adieu, Madame, soié, je vous prie, bien persuadée de la reconnoissance que j'ay de tout les plaisir que vous me faiste, et que je souhaiterois fort de pouvoir trouver quelque ocasions de vous faire plaisir, et vous marquer par là combien je vous estime et aime. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 29 août 1716.

Mme m'a envoié, Madame, la requeste imprimé des princes du sang, que je trouve écrite par merveille, et je me flate que ce qu'il demende cera exéquté, estant pour rétablir les loix du royaume, qui défande que jamais les bâtar puisse hériter de la couronne. J'atant donc avec grande impatience la désision de cette affaire, et j'avous que je souhaite fort que l'arêt qui rang les bâtar abille à sucéder soit cassé, car je le trouve honteux pour toutes la maison royalle, et je ceray ravie qu'il soit abolly. Voilà la relations de la bataille de Hongris que j'ai fait traduire de l'alement en françois pour vous l'envoier ; mes il ne méte que les généros tué et blessé, et ne parle pas du reste. Il est sûre que la perte des impériot a été trés

1. Jean-Baptiste baron de Mahuet et de Drouville, conseiller d'Etat et premier président de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, quatre fois envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du duc Léopold, près des rois Louis XIV et Louis XV ; mort à Paris, sans alliance, en 1721, dans le cours de ses négociations.

2. Paul Protin, seigneur de Vulmont, etc., conseiller d'Etat, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel, commissaire ordonnateur en Lorraine et Barrois.

Recueil de Documents sur l'histoire de Lorraine.

J'ai reçu de Madame Digot

la somme de Cinq francs pour sa souscription au tome

du Recueil des documents sur l'histoire de Lorraine.

Nancy, le 28 Avril 1865

L'Editeur,

Lucien Wiener

considérable. S[t] Ignon[1], que vous avet veu nostre page, et qui est capitaine dans le régiment de Mersy, mende que leurs ceulle régiment a perdu 20 cavalié par compagni, et tout les autre à proportions, mes qu'il y a eu auqun offisié de tué dans leurs régiment, or le petit Canon[2], qui y estoit volontaire, qui est perdu, et que l'on croy mort, donc sa mère, comme vous pouvet bien croyre, est inconsolable. C'est celuy que M[me] de Lunaty[3] avoit donné pour page au feu ellecteur[4]. Nous avons isy depuis avant hier M[me] de Remiremon et M[me] de Vilets, qui est avec elle. La nouvelle que l'on vous avoit dit que j'estoit grosse est, Dieu mersy, bien fausse. M[me] de Craon[5] est acouché hier d'une fille et M[me] de Lemberty est dans les maux pour acoucher. Voila, Madame, tout ce que nous avons isy de nouvo.

—

1. Charles-Pierre de Saintignon, qui devint lieutenant-colonel du régiment de Mercy, au service de S. M. I.

2. Fils de Charles Canon, baron du Saint-Empire, marquis de Ville, conseiller d'Etat de S. A. R., et de Jeanne-Henriette de Ficquelmont.

3. Jeanne-Thérèse de Roquefeuille, fille de Jean de Roquefeuille, capitaine des gardes du maréchal de Créquy, et d'Antoinette-Thérèse Bannerot, fille de Didier Bannerot, seigneur d'Herbéviller, et d'Henriette de Chauviray, qui épousa Ferdinand de Lunati-Visconti, marquis de Frouard, colonel des gardes suisses du duc Léopold.

4. Jean-Guillaume-Joseph duc de Bavière, électeur palatin, chevalier de la Toison d'or, mort le 8 juin 1716.

5. Anne-Marguerite de Ligniville, dame d'honneur de la duchesse de Lorraine, fille de Melchior comte de Ligniville, maréchal de Lorraine, et d'Antoinette de Bouzey, femme de Marc de Beauvau-Craon, prince de Craon et du Saint-Empire, etc. Elle eut vingt enfants de son mariage. La princesse de Craon passait pour être la maîtresse de Léopold. Voici le portrait qu'en fait Madame la duchesse d'Orléans dans sa correspondance (t. I, p. 376) : « On ne peut nier que sa

A Lunéville, ce 3 septembre 1716.

.... Pour nouvelle d'isy je vous diray que le cardinal de Rohan a passé avant hier isy et y a couché, et il est reparty hier matin pour Paris ; mes il est party avec le prince de Vodémon, Mme de Remiremon et Mmes de Furstemberg et Mornain[1], qui sont allé le conduire jusqu'à Comercy, dont il doive revenir après demain. Je croy vous avoir mendé les couche de Mes de Craon et Lemberty, ceste dernier est fort mal et mesme en danger. Voilà tout ce que je puis vous dire de nouvo d'isy....

—

A Lunéville, ce 8 septembre 1716.

....Son A. R. va, la cemaine qui vient, voir Mme la princesse de Bade et son fils[2] à St Diez, où elle vient exprès pour parler à Son A. R. pour ce qui regarde son fils, Son A. R. en estant le tuteur. Je ne ceray pas de ce voyage, ne connoissant point cette princesse, mes de là nous iront à Comersy, je veux dire quand Son A. R. cera de retour ; et, pour là, j'espere de m'y bien divertir. Mme de Remiremon est allé à Saverne voyr Mme de Soubise, mais elle

maîtresse, la Craon, ne soit une personne fort agréable ; quoiqu'elle ne soit pas une beauté accomplie, elle a une belle taille, une belle peau, de belles couleurs, elle est fort blanche ; mais ce qu'elle a de mieux, c'est la bouche et les dents. Ses yeux ne sont pas des plus beaux ; elle a fort bonne mine et un air modeste qui plaît. Elle traite le duc de haut en bas comme si c'était elle qui fut la duchesse de Lorraine et lui M. de Lunéville ; elle rit d'une façon charmante et elle se conduit vis-à-vis de ma fille avec beaucoup de politesse et d'égards ; si sa conduite était sous les autres rapports aussi exempte de blâme que sous celui-là, il n'y aurait rien à dire contre elle. »

1. Marguerite de Mornay, fille de François de Mornay, seigneur de Lu, et de Renée d'Amerval, dame de Remiremont.

2. Guillaume-Georges-Bernard-Sibert-Philippe de Néri, prince, margrave de Bade-Baden, qui succéda à son père.

en doit revenir. Voilà tout ce que nous avons isy de nouvo. Mr de Meuse[1] est isy qui ne me parois pas fort touché de la maladie de son mestre, le prince de Conty[2]. Adieu, Madame, aimé moy toujours, je vous prie...

—

A Lunéville, ce 25 septembre 1716.

J'ay à répondre, Madame, à 2 de vos lettre, l'une du dernière ordinère et l'autre de celuy isy. Je n'ay peu vous écrire, aiant été à la chasse du cerf et estant revenu trop tart, et pour aujourd'huy Son A. R. a pris médecine par précaution, car il se porte, Dieu mersy, à merveille, mes il faut que je lui tiene compagny. Je n'ay que le temps de vous dire qu'il n'est pas vret que le prince Eugène soit tué, qu'il ce porte bien et fait le siège de Temislvar[3]. Je vous remersy, Madame, de me mender de bonne nouvelle de mon neveu[4]; sa petite vérolle m'a donné une mortelle inquiétude. Je souhaiterois bien que ma belle sœur[5] fût grosse comme vous me le mendé, mes j'ay de

1. Henri-Louis de Choiseul, marquis de Meuse, comte de Sorcy, fils de Maximilien de Choiseul, marquis de Meuse, pour lequel le duc Léopold érigea la terre de Sorcy en comté, le 18 janvier 1701.

2. M. le Duc et M. le prince de Conti eurent la petite vérole à peu de distance l'un de l'autre. (Saint-Simon.)

3. Témeswar.

4. Louis d'Orléans, premier prince du sang et premier pair de France, duc d'Orléans, de Chartres, de Valois, de Nemours, de Montpensier, etc., prince de Joinville, marquis de Coucy et de Follembray, comte de Soissons, etc., chevalier des ordres du roi et de l'ordre insigne de la Toison d'or, grand maitre des ordres militaires et hospitaliers du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, gouverneur du Dauphiné, colonel-général de l'infanterie française et étrangère, etc., fils du régent, né le 4 août 1703, mort le 4 février 1752.

5. Marie-Françoise de Bourbon, dame de Blois, fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan, mariée à Philippe, duc d'Orléans, régent de France pendant la minorité de Louis XV. Elle mourut en 1749.

la paine à le croyre, aiant sy peu qu'elle est acouchée. Vos nouvelle que vous voulet bien me mender me font toujours un semsible plaisir, et je vous prie de vouloir bien continuer à me mender ce que vous soray, car Mme ne m'en mende jamais auqune. Je ne sorois ceulement pas le départ de ma niepce[1] pour Chelle, sy Mme de Marè[2] ne me l'avoit mendé, car Mme ne m'en avoit pas dit un ceulle mot.....

—

A Lunéville, ce 6 octobre 1716.

.... Nous avons isy Mr de Celly et sa fames, qui est très polly et cest très bien vivre ; il ont avec eux Mme du Trevous[3], niepce du confesseur de mon frère et fille d'une Mme Marno, que vous avet déjà veu isy les autrefois.

—

1. Louise-Adélaïde d'Orléans, née le 13 août 1698; bénite abbesse de Chelles, sous le nom de Sainte-Batilde, en septembre 1719, morte à Paris, le 20 février 1743. C'était la seconde fille du régent. « Cette princesse, avec de la beauté et beaucoup d'esprit, avait la tête très-vive. Sa mère en craignit les suites, et ne contribua pas peu à la vocation de sa fille. Sa clôture la détermina à se livrer à la chimie, à l'anatomie, à l'étude de l'histoire naturelle. Elle avait la plus grande facilité pour tout ce qu'elle voulait apprendre, et trouva beaucoup de moyens de ne pas s'ennuyer. » (Duclos, *Mém. secrets*.)

2. Marie-Louise Rouxel de Grancei, fille de Jacques Rouxel, IIIe du nom, comte de Grancei et de Medavi, et de Charlotte de Mornai, sa seconde femme, mariée, le 11 novembre 1665, à Joseph Rouxel comte de Marei, son cousin, tué à Candie en 1668 ; gouvernante, après la mort de sa mère, d'Elisabeth-Charlotte, puis des filles du régent.

3. Nous trouvons dans la Correspondance de Madame (t. I, p. 429), une lettre du 16 juillet 1718, où elle dit : « Mon fils est éloquent, et » quand il veut, il parle avec noblesse. Il a pour confesseur un Jésuite, » mais il ne se laisse pas gouverner par lui. » Et en note : « Nous n'a- » vons pu découvrir le nom de ce confesseur du Régent; ses fonctions

A Lunéville, ce 27 octobre 1716.

Depuis que je ne vous et écrit, Madame, nous avons eu la nouvelle de la prise de Témiwar[1], qui c'est rendu le 12 de ce mois par capitulations ; ce qui a été un grand bonheur, car il y oroit encore eu bien du monde tué sy on l'avoit pris d'asaut. Ce que vous me mendé de ce petit vilain Mr de St Simon me feroit bien du plaisir sy il était vret que mon frère luy eut défandu de sortir de sa maison ; il l'oroit bien mérité après ce qu'il a eu l'insolance de dire à Mr le duc ; mes je crains que mon frère n'est encore trop de foiblesse pour ce petit mâtin là, qui, en vérité, ne le mérite pas. J'atant, je vous l'avous, Madame, le retour du parlement avec grande impatience, dans l'espérance que j'ay que l'arêt en questions cera cassé, tant pour la gloire de ma maison que pour celle du feu roy, qui est bien terny par la foiblesse qu'il a mar-

» se réduisaient à la plus insignifiante des sinécures, et il n'a laissé » nulle trace dans les écrits du temps. Un autre personnage, placé » dans une situation à peu près semblable, nous est au moins connu » de nom; le père Parotet, jésuite, était chargé de la conscience de » Louis XV. Duclos (*Mémoires*, t. I, p. 252) parle d'un certain » père Reiglet, complaisant commensal des sociétés de la duchesse de » Berri, et soi-disant confesseur. »

Il est étonnant que M. G. Brunet, en lisant les Mémoires de Duclos, qu'il cite, ait échappé ce que dit cet auteur à l'année 1716, p. 234 : « Le cardinal de Noailles, en interdisant les jésuites, avait » conservé les pouvoirs aux pères Gaillard, de la Rue, Lignières et *du* » *Trévoux : ce dernier avait le titre du confesseur du régent.* » Crétineau-Joly (*Hist. de la comp. de Jésus*, t. IV, p. 481) donne pour confesseurs au régent les pères de la Bourdonnaye et du Trévoux; quoique jésuites, dit-il, ils étaient au Palais royal pour la forme. Une fois le nom du confesseur du régent connu, nous le trouverons dans presque toutes les histoires et mémoires qui parlent de l'interdiction des jésuites par le cardinal de Noailles, car il est au nombre des douze auxquels ce prélat conserva des pouvoirs.

1. Témeswar.

qué dans ceste ocasions ; et sy l'arêt est cassé, cela effassera sa foiblesse de la postérité. Nous avons eu isy quelque jours Mme de Remiremon ; elle est party ce matin pour Comercy, où elle conte de rester quelque jours, et s'ant retourne de là à Paris et mène avec elle Mme de Vilers. Nous alons à Nancy le 9 du mois prochain ; voilà, Madame, tout ce que je vous puis mender d'isy et finis...

—

A Lunéville, ce 6 novembre 1716.

La poste ariva sy tar hier, Madame, qu'il me fut imposible de vous écrire, et comme nous parton demain pour Nancy, j'oray encore bien de la paine à le faire ; ce qui me fait écrire aujourd'huy.... Je vous diray pour nouvelle d'icy que nous avons faisté avant hier la St Charle dans notre apartement nouvo, qui est, je vous assure, des plus baux ; il y estoit venu cantité de dames de Nancy, et je vous assure que l'apartement, quoyque très-grand, estoit bien remply. Le soir nous eûme une comédie mêllé de dance, joué par mes filles et nos page, qui fire, je vous assure, à merveille. Le prince de Soulsebac était de la dance ; aprés le soupé on eut bal, qui fut baux, dans la grande salle. Vous voié que ceste faiste c'est bien passé. Voilà tout ce que je sçay à vous mender, Madame, etc.

—

A Nancy, le 17 novembre 1716.

Jay resu à ce matin votre lettre, Madame, et j'y répond en grande hâte, aiant isy grande compagny : le cardinal de Rohan, Mr de Massarin, Mr de Soubise et de la Mailleray et Melle de Melun ; tout ce que je vous puis dire, c'est que vous me feray un grand plaisir de m'envoier la requeste des bâtar.... Je n'ai point encore resu vos trufle, mes je vous en remersy d'avance.

—

A Lunéville[1], ce 21 novembre 1716.

J'ai resu hier par un courié, Madame, les trufle que vous m'avet envoié, que j'ay trouvé très bonne et d'une odeur merveilleuse. Je suis ravie que la petite vérolle diminu ; il faut espéray que le froit la fera finir tout à fait. Quoyque nous aiont passé isy la St Léopold, elle a, je vous assure, très bien réusy, car nous avons eu une jolly comédie, aussy bien qu'avant hier, qui estoit St Elisabeth, que nous en avons encore eu une autre, toujours joué par les filles et les pages, qui sont, je vous assure, melieurs que notre troupe de comédiens. Nous avons aussi eu les soir grand bal, où il y avoit cantité de monde, car notre cours est bien plus grosse isy qu'à Lunéville. Il y ora mardy 15 jours que nous avons apris isy la mort de l'archiduc[2] ; mes comme Son A. R. ne vouloit que l'on le dise, c'est ce qui m'a empêché de vous le mender. C'est une grande perte pour l'empereur, car, quoyque l'impératrice soit grosse, l'on n'est pas sûre qu'elle est un prince ; voilà la ceulle nouvelle que nous avons isy. Vous oret veu, par ma dernière lettre, comme il a bien passé isy des dames et Mrs de France ; je ne puis vous en dire davantage....

—

A Nancy, ce 3 dessembre 1716.

Je vous suis très obligé, Madame, du mémoire que vous m'avet envoié ; je l'avois déjà eu de Mme, mes non pas l'enregistrement de l'arêt en questions, qui m'a fait

1. On voit, par le contenu de cette lettre, que c'est par erreur qu'elle est datée de Lunéville ; c'est de Nancy que la duchesse écrivait.

2. Il mourut le 4 novembre.

bien du plaisir; mes il m'en feroit encore davantage, sy il pouvoit estre cassé et que l'on effassa ceste marque de foiblesse à la mémoire du feu roy. Je craint bien que ce que l'on nous a dit de mon frère ne soit pas vret, et que, sur cette affaire, il n'écoute un peu trop Mme sa fames, à qui, je vous l'avous, je sçay bien movais gré de sy peu resantir l'honneur qu'il lui a fait en l'époussant, que de pouvoir souhaiter que les bâtar, ces frère, deviene égaux de ces enfans. Pour moy, j'avous que je souhaite fort le contraire, pour l'honneur de toutes ma maison; car, pour moy, en mon particulié, je n'y et nulle intérêt, que celui que je prand à mon non, et que je ne puis soufrir de le voir confondu avec celuy des bâtar. Nous alons à ce moment au vigille de feu l'électeur[1], ce qui m'oblige de finir, Madame, en vous embrassant de tout mon cœur. Elisabeth Charlotte.

—

Nanci, ce 8 décembre 1716.

Le courié de Son A. R. n'est pas encore venu, Madame, mes je vous remersy toujours d'avance des trufle que vous m'envoié par lui; elle sont admirables sy c'est des pareille au premières, et je vous en suis très obligé. Nous sommes isy en gala aujourd'hui pour la naissance

1. L'électeur palatin Guillaume-Joseph mourut à Dusseldorf sans enfants; il était frère de l'impératrice épouse de l'empereur Léopold, de la reine de Portugal, mère du roi Jean d'aujourd'hui, de la reine d'Espagne, seconde femme de Charles II, qui a été si longtemps à Bayonne, de la duchesse de Parme, mère de la reine d'Espagne, seconde femme de Philippe V, et de l'épouse de Jacques Sobieski, fils aîné du célèbre roi de Pologne. Cet électeur ne laissa point d'enfants de ses deux femmes, l'une fille de l'empereur Ferdinand III, l'autre de la grande duchesse, morte en France, fille de Gaston, frère de Louis XIII. Charles-Philippe, son frère, gouverneur du Tyrol lui succéda. (Saint-Simon, t. XIV, p. 113.)

de François[1], qui a aujourdhui 8 ans, et avec cela nous avons la faiste[2] que vous connaissé au Cordelié, ce qui fait que je n'ay que le temps de vous renouveller ma sincère amitié. Elisabeth Charlotte.

—

A Nancy, ce 12 dessembre 1716.

Je comenceray, Madame, par vous remercier des trufle que le courié m'a aporté ; j'en vient à pressant à vostre lettre du 9 de ce mois, que je vient de recevoir. Je vous diray franchement que je ne suis pas fâchée que Mr de St Contet[3] soit hors des conseille, car cette, entre nous, un homme bien faut ; je le sçay mieux que perssonne, parce qu'il tripotte contre nous dans nos affaire, et sy elle ne sont pas terminé, c'est bien sa faute. J'ayme mieux qu'il soit conseillé d'Etat, à qui nous n'avons rien affaire, que sy il estoit toujours dans le conseille de guerre, ou celuy de régence. Pour Son A. R., croy qu'il le cert à merveille ; mes il en est la dupe et ne me veut pas croyre ; mes je sçay bien que cest homme gâte le plus qu'il peu nos affaire, sous prétexte d'estre atachée au roy, et sou ce prétexte là, on fait bien des injustice criante. Nous nous en

1. François-Etienne, né à Lunéville, le 8 décembre 1708, qui régna en Lorraine sous le nom de François III, et devint empereur d'Autriche. Il mourut à Inspruck, le 18 août 1765.

2. La fête de la Conception de Notre-Dame.

3. Dominique-Claude de Barberie de Saint-Contest, successivement maitre des requêtes, ministre plénipotentiaire de France au traité de Bade en 1714, et au congrès de Cambrai, conseiller d'Etat ordinaire ; mort le 22 juin 1730, à 62 ans.

Si l'on s'en rapporte à Saint-Simon (t. XV, p. 400 et suiv.), Saint-Contest était, au contraire, dans les intérêts du duc de Lorraine ; il conduisit cette affaire, dit-il, de façon à ne laisser rien à souhaiter au régent ni à Léopold.

resanton plus que personne ; mes j'ai toutes espérance en la justice de mon frère ; il ceroit cruelle qu'il n'y eut qu'à nous qui ne la rendit pas, dans le temps qu'il parois qu'il la rang assé à tout le monde ; j'espère aussi qu'il nous la rendera. J'avous, Madame, que je suis fâchée de voir qu'il conserve toujours son amitié à ce petit vilains St Simon, qui, en vérité, ne la mérite pas, car je ne luy connois ny noblesse, ny bon sentiment. C'est une chause terible qu'il y est tant de voleurs à Paris, mes cela n'est pas surprenant ; je croy que c'est la décadence des jans d'affaire qui les produit, tant de leurs domestiques qui retranche, que de leurs comis, qui, pour l'ordinère, ne ce méte ché ces jans là qu'à l'intansions de voler le roy et les peuple ; et ne le pouvant plus d'une manière, il volle de l'autre....

—

A Nancy, ce 24 dessembre.

Il est sûre, Madame, que rien ne me fait plus de plaisir que de savoir Mme en parfaiste santé ; c'est aparament au Petite Carmélite où vous l'orey veu, car elle m'a mendé qu'elle il avoit été dimenche. Elle m'a envoié le segon mémoire de Mr du Maine, que je trouve plus ardit que le premié[1] ; j'ay une grande impatience de voir ce que les princes légitime réponderont à ces mémoire, et j'avous que je vouderoit bien qu'il euse de bon écrivins pour y

1. « L'année finit dans une grande aigreur et fort marquée entre les princes du sang et légitimés. Les deux mémoires que Davisard, avocat général du parlement de Toulouse, avait faits pour les derniers, étaient peu mesurés. Il se crut au temps du feu roi. Il travailla à la manière dont le père Daniel avait fabriqué son Histoire de France, dont on a parlé en son lieu. Il en parut deux mémoires coup sur coup. » (Saint-Simon, t. XIV, p. 268.)

bien répondre, car je souhaite bien pour eux, et que cette édit, qui fait tant de tort à la mémoire du feu roy, en montran sa foiblesse pour ces bâtar et aussy à la nations, en luy autant en quelque maniére le pouvoir de ce choisir un mestre, sy la maison royalle venoit à menquer, fût cassé. Sy mon frère pouvoit estre comme ma sœur[1], et moy là desus, cela ceroit bientost, mes le malheur est la maudit aliance qu'il a avec eux, et qui est bien le déshonneur de nostre famille, et qui sûrement n'a pas été du consantement ny de père, ny de mère ; mes en voilà assé parler. Il me parois que, pour les affaire de l'Eglise, il ceroit bien à souhaiter qu'elle s'acomoda, car cela ceroit effroiable sy la France, qui a toujours été sy bonne catolique, aloit changer dans cette ocasions isy ; mes j'espère que cela n'arivera pas. Je suis bien aise, Madame, que la petite vérolle ne soit plus sy dangereuse ; pour dans ce paiis isy nous n'en avons point. C'est aujourd'huy un jours de dévotions, il faut aller à l'église, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 4 jenvier 1717.

C'est une chause orible, Madame, que tout les assasinat donc l'on entant parler. Je m'estoit flaté que nos affaire ce racomoderoit, malgré la mauvaisse volonté de S[t] Contay ; mes M[me] me mende qu'elle croy qu'il nous a encore joué quelque tour pour qu'elle ne finisse point, ce qui rompera notre voiage de Paris, donc je suis au dessepoire, comme vous pouvet bien croyre ; cela me

1. Anne-Marie d'Orléans, fille du premier mariage de Monsieur, frère de Louis XIV, sœur consanguine de la duchesse de Lorraine, née en 1669, mariée, en 1684, à Victor-Amédée prince de Piémont, depuis roi de Sardaigne et de Sicile.

met de sy méchant heumeur, que je ne puis vous en dire davantage, vous priant....

—

A Nancy, ce 7 jenvier 1717.

Je suis, je vous assure, Madame, très semsible au bon souhait que vous me faiste pour moy et toutes ma famille dans cette nouvelle anée, et je vous puis assuray que celle-sy comme toutes les autre, personne ne vous y souhaite plus de bonheur et de contantement que moy. J'espère que vous m'envoiray la réponce des prince du sang au mémoire de Mr du Maine; je l'atant avec bien de l'impatience et souhaite fort qu'elle soit bien écrite; pour la religions, il ceroit bien à souhaiter que toutes ces affaire de la constitutions finisse; mes cela m'en parois, à mon grand regret, bien éloigné. Pour ici, nous n'avons pas la moindre nouvelle, du moins que je sache; car je me flate, Madame, que ce ne vous en doit pas être une que les assurance, dans ceste nouvelle anée, de la continuation de mon estime et de ma sinsère amitié. Elisabeth Charlotte.

Son A. R. me laisse espéray que nous pourions bien faire un petit voiage à Paris; mes je le désire trop pour osser m'en flater, et à moins que je n'y soit, je ne le croyray pas.

—

A Nanci, ce 19 jenvier 1717.

Je vous suis très obligé, Madame, de l'envis que vous me témoigné avoir de me revoir à Paris. Vous pouvet bien croy[re] que ce seroit pour moi le comble de la joye sy je pouvois faire ce mariage; mes c'est une chause donc je n'ose me flater, je le désire trop pour qu'elle arive; je ne suis pas assé heureuse pour cela. Je vous ceray très obligé si vous voulé bien m'envoiet le mémoire

de Mr le Duc ; j'avous que je l'atant avec impatience. Pour sa crelle avec le prince de Conty, il me semble que ce n'est pas la premier, et ce dernier passe pour estre bien extrordinère. Je trouve la réponce de Mr le Duc, sur sa sœur, très bien dite, Madame ; mes sy tout ce que l'on dit de cette histoire, et que vous ne me mendez pas, est vret, elle mériteroit bien d'estre enfermé dans un couvant pour le reste de ces jours, plus tôt que de consantir à son mariage avec un si chétif gentilhomme qu'est le Duc de Richelieux[1]. J'ay ouy dire aussy isy que le czar de Moscovi[2] devait aller à Paris. Sy il y va, j'espère que vous m'en menderay bien des nouvelles. Mon piet me fait s'y mal, que je n'ai que le temps de vous embrasser de tout mon cœur. Elisabeth Charlotte.

—

A Nancy, ce 26 jenvier 1717.

Je vous suis très obligé, Madame, du factome que vous m'avet envoié, soit que ce soit le véritable, ou un faut. Tout ce qui est pour les prince légitime me fait toujours plaisir à voir, et tout les écrit aussy des bâtar : je garde le tout, et cela m'amuse infiniment de voir tout ce qui se fait pour et contre ceste affaire. Mme me mende que Mr le Duc a donné un mémoire à mon frère, et qu'elle me l'envoiera aussy tost qu'il cera imprimé ; je veroy sy c'est le mesme que vous m'avet envoié, mé je souhaite fort qu'il soit assez bien écrit pour persuadée, et que l'arêt des bâtar puisse être casé. J'avous que cela me ferait un grand

1. Louis-François-Armand de Vignerod du Plessis-Richelieu, maréchal de France, né le 13 mars 1696, mort à Paris, le 7 août 1788.

2. Pierre Ier, empereur de Russie, arriva à Paris le vendredi 7 mai 1717, descendit à l'hôtel de Lesdiguières, et le quitta le dimanche 20 juin suivant.

plaisir, tant pour la gloire du feu roy, à qui cela effasseroit de la postérité une velaine tache, montrant trop sa faiblesse pour ces bâtar, que cela empêcheroit aussy notre maison légitime d'estre confondu avec les bâtar, ce qui cera, sant doute, s'y cest arêt subsiste. Nous sommes à pressant dans les ocupations du carnaval ; mes jugé de mon état, je suis obligé d'aller au bal en soulete avec le prince de Vodémont et quelque dames, qui veuille bien avoir la complaisance d'y venir avec nous, car le mal que j'ai eu au piet, quoyque il soit presque guéry, ne me permet pas encore de marcher ; ce qui me coûte plus qu'à une autre, comme vous savez, Madame. Nos filles et dames joye pour le carnaval le Bourgeois Gentilhomme. Melle de Vilume y joue Mme Jourdin dans la dernière perfection. Nous le joüons avec tout les agrément, et je vous avoue qu'il cera très jolly. Voilà tout ce que je vous puis dire d'isy.....

—

A Nancy, ce 30 jenvier 1717.

Il est vret, Madame, que mon piet me fait baucoup soufrir et il est même à pressant plus mal qu'il n'estoit il y a 8 jours ; Lenoir m'assure pourtant que ce ne cera rien, mes j'y souffre baucoup, surtout par ces temps de brouliars, comme il fait aujourd'huy. Vous me feray bien du plaisir, Madame, de m'envoier le mémoire de Mr le Duc ; celui que vous m'avet déja envoié est bien écrit et donne un furieux démenty à celuy de Mr du Maine. Il ceroit bien à souhaiter que l'affaire de la constitusions s'acomoda, mes je n'y voye pas grande aparance. Je trouve, Madame, que mon frère a très bien fait, dans la conjecture pressante, de donner comisions au duc de Richelieux

d'aller porter l'ordre du S[t] Esprit au prince des Asturie[1], et aparament on le laissera un peu de temps en Espagne, pour tâcher de le faire oublié, et ce sera très bien fait[2]. Je tiens que sy l'on fait parler M[r] dé Maret[3] sur la célete, qu'il découvrira bien des chause du désordre qu'il y a eu dans les finance du temps du feu roy. Son A. R. ne m'avoit rien dit du mal de l'empereur, et sant votre lettre, je ne le sorois pas encore ; mes je luy et dit ce que vous m'en mendé, et il m'a répondu qu'il est vret que l'empereur a été fort mal. On luy a donné l'émétique et saigné le tout en 24 heure, mes il est à pressant bien guéry. L'on soupesonne que c'est quelque chause de movais que l'on luy a donné à manger ; cela est effroiable, mes Dieu mersy, il est sauvé pour ceste fois isy, et cela le fera estre plus sur ces garde pour son mangé et même pour les personne qui l'aproche ; car cela lui prouve qu'il a des enemis qui en veulle à sa vie. Pour le duel entre Bassompière[4] et

1. Louis, prince des Asturies, fils de Philippe V. Il épousa, le 20 janvier 1722, Louise-Elisabeth d'Orléans, demoiselle de Montpensier; il monta sur le trône d'Espagne, par suite de l'abdication de son père, le 15 janvier 1724, et mourut le 31 août de la même année.

2. Le duc de Richelieu avait une intrigue avec M[lle] de Valois, fille du régent, qui épousa le prince héréditaire de Modène. (Voy. Mémoires de Richelieu et Correspondance de Madame, t. II, p. 109.)

3. Nicolas Desmarets, neveu de Colbert, ministre secrétaire d'Etat et contrôleur général des finances sous Louis XIV. Au commencement de la régence, on lui fit rendre compte de son administration. Desmarets composa un mémoire détaillé, qui fut regardé comme un chef-d'œuvre. Cet écrit lui fit beaucoup d'honneur auprès du conseil des finances, mais ne lui fit pas rendre sa place. Il mourut en 1721.

4. Jean-Claude de Bassompierre, seigneur de Baudricourt, Removille, etc., chambellan et capitaine commandant des chevaux-légers de Léopold et François III.

Craon[1], il n'y a pas un mot de vret, et vous ne l'avet, je croy, pas cru ; vous connoissé trop bien ces personne là, pour l'avoir pu croyre. Je ne vous en diray pas davantage...

—

A Nancy, ce 2 févriet 1717.

J'atant, je vous assure, Madame, avec grande impatience le mémoire de Mr le Duc, et je souhaite de tout mon cœur qu'il puisse obtenir ce qui souhaite pour l'honneur et la gloire de toutes nostre maison, qui est déshonoray, s'y elle reste confondu avec les bâtar et encore née en double adutère. J'avous que cela fait horeur à pancer. Pour les affaire de la constitutions me paroisse pis que jamais ; donc je suis bien fâchée par raport à mon frère, qui en souhaite fort voir la fain. Pour dans ce paiis isy, elle a été accepeté aussy bien qu'and Allemagne. Je ne suis pas surprise, Madame, que tout nos bon badau de Paris est esté voir le petit vaisaux haulandois ; c'est quelque chause de baux pour eux. Je ne sçay rien du czar de Moscouvy, et sy il va à Paris, ou non. J'ay sy mal aujourd'huy à mon malheureux piet, que je n'ay que la force de vous renouveller les assurance de mon amitié. Elisabeth Charlotte.

—

A Nancy, ce 9 février 1717.

Je vous suis très obligé, Madame, de la part que vous

1. Marc de Beauvau-Craon, prince de Craon et du Saint-Empire, grand d'Espagne de première classe, chevalier de la Toison d'or, petit-fils de l'auteur des Mémoires sur le règne de Charles IV. Léopold le prit en affection, lui accorda la charge de grand écuyer et lui fit don de terres considérables. C'est en sa faveur que ce prince érigea en marquisat, le 21 août 1712, sous le nom de Craon, le village et la seigneurie de Hadonviller (Croismare).

voulet bien prandre au mal que j'ay au piet ; il estoit hier ogmenté, mes il va un peu mieux aujourd'huy ; ce pandant je ne puis encore marcher qu'avec baucoup de paine, ce qui n'en est pas une petite pour moy, qui aime baucoup l'exersise. Vous m'avet fait bien du plaisir de m'envoier tout les imprimé qui onte été fait sur les affaire des princes, tant ceux des légitime que ceux des bâtar ; mes j'avous que je souhaite bien que le mémoire de Mr le Duc produisse un bon éffait. Je ne puis comprandre que la petite princesse de Conty[1], qui n'a rien de la bâtardise, puisse estre pour eux contre ces enfans, et, de mon tems, elle n'estoit pas sy bien avec sa sœur la duchesse du Maine[2], car il ne ce pouvoit soufrir : il faut que la cervelle luy est tourné. Pour moy, j'avous que je me sant bien dans cette ocasion de la maison légitime, et que je ne puis voir sant horeur que les race des bâtar soit égaux et confondu avec les légitime. Je vouderois bien que mon frère fut de mesme que moy là desus, cela ceroit bien tost décidé. Il n'y a donc pas eu baucoup de monde au bals en masque cette année, Madame ; pour isy, ce n'est pas de mesme, car toutes les chambres tout les soirs sont sy plaine de masque, que l'on ne ce soroit tourner ; mais voisy le dernié jours, donc mes enfans sont bien affligé. Il vont aussy rejouer leurs comédie, où Melle de Vilume joüe à la perfections ; c'est elle qui fait Mme Jourdin ; on ne peu pas mieux joüé qu'elle fait. Nous avons eu dimenche au bal une Holandois, nomé Mr Dostudie, qui fit une ga-

1. Voy. la note de la p. 3.

2. Anne-Louise-Bénédictine de Bourbon, fille de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, et d'Anne de Bavière, née en 1676, mariée, en 1692, à Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan. Elle mourut en 1753.

lanterie à toutes les dames et à moy aussy ; il aportat une boutique de rubans, bijoüe à mestre dans la poche, bouquet, tabatière, palatine, évantaille, manchon, jusqu'à des mulle brodé, et c'estoit une loterie, où il y avoit à tout ces bijoue étasselé[1] des numéros, et il y avoit un gibesière où estoit les bilet qu'il fessoit tiray au dames, et, pour les homme, il avoit de l'autre cauté de la gibesière, tout bilet blan. Pour moy, il me fit tiray une cane qui est très jolly, cela me convenoit à cause de mon mal au piet, et, outre cela, c'est que ceste cane est une ligne pour péchet, mes très jolly, qu'il a fait faire en Holande ; cela estoit très galant. Il s'ans retourna toutes sa boutique vide, car les dames eure tout. Je suis sûre qu'il avoit pour plus de 100 louis de marchandise, qu'il donna insy galament au dames. Voilà, Madame, tout ce que je puis vous dire d'isy et vous assuray...

—

A Nancy, ce 13 février 1717.

Je vous suis très obligé, Madame, de toutes les inquiétude que vous avet pour mon piet ; il est, Dieu mercy, guéry, et le mal m'est venu d'une écorchure que m'avoit fait mon soulié dans une grosseur que les sirurgiens apelle des varise, qui m'estoit venu de ma dernière grossese. Mme d'Epinois[2] m'a mendé ce que mon frère a fait pour le prince de Soubise[3] et la princesse de Rohan[4]

1. Etalés.

2. Elisabeth de Lorraine, fille de François-Marie de Lorraine, comte de Lillebonne, lieutenant général des armées du roy, et d'Anne, légitimée de Lorraine, fille de Charles IV et de Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix, qui épousa, le 8 octobre 1691, Louis de Melun, prince d'Epinoi.

3. Louis-François-Jules de Rohan, prince de Soubise, etc.

4. Anne-Geneviève de Lévis, fille unique de Louis de Lévis, duc

aussy ; donc je suis bien aise par raport à ces 2 dames. Je vous rang grâces des remarque sur le mémoire de Mr du Maine ; elle sont très bien écrite et bien juste. Mme m'a envoié le mémoire de Mr le Duc, mes il est sy long que je ne l'ay pas encore lu, insy je n'en puis rien dire ; mes je souhaite fort qu'il produisse un bon effait. Je ne vous en diray pas davantage pour aujourd'huy....

—

A Nancy, ce 19 février 1717.

Je vous suis très obligé, Madame, de tout les mémoire que vous m'envoié au suget de l'affaire des prince du sang contre les bâtar. J'avous que je souhaite bien que les prince du sang obetiene ce qu'il demende par raport à l'honneur de notre maison. Pour mon piet est tout affait guéry, et je vous suis bien obligé, Madame, de l'inquiétude que vous en avet ; mes j'espère qu'il ne m'y viendera plus de mal, les varise estant entièrement disipé. Ce serait une chause bien effroiable si la constitutions excitoit quelque soulèvement ; il est bien heureux que ceux de Doué et de Bretagne il est été bientost apaisé, et bien à souhaiter que ceste affaire s'acomode et finise bientost. Je le souhaite de tout mon cœur, pour l'amours de mon frère, qui le souhaite aussy extrêment. Nous venons de diner ché le prince de Vodémon, qui nous a fait la plus grande et la plus délicate chère du monde. Nous n'avons isy auqune nouvelle, ce qui me fait finir...

—

de Ventadour, pair de France, et de Charlotte-Eléonore-Madelaine de la Mothe-Houdancourt, qui épousa : 1° Louis de la Tour, prince de Turenne, et 2° Hercule-Mériadec de Rohan, duc de Rohan-Rohan, pair de France, prince de Soubise, etc. Elle mourut le 21 mars 1727.

A Nancy, ce 20 février 1717.

Je vous suis très obligé, Madame, de toutes les inquiétudes que vous avet de mon piet ; il est, Dieu mercy, guéry, et je n'ay plus besoint de remède. J'y et mis longtemps de l'aux de la boulle, mes elle m'y a fait plus de mal que de bien, mes cela est guéry. Je n'ai pas encore lu les mémoires que vous m'avet envoié du président ; j'avous que, m'intersant plus au légitime qu'o bâtar, je lit plus volontier ce qui est en leurs faveur, et j'ay trouvé le factome de Mr le Duc, sy bien écrit et sy fort, que je ne puis comprandre quelle raison l'on poura donner pour ne point juger ceste affaire. J'ai grande et bonne opinions de l'esprit de mon frère, mes je craint un peu qu'and ceste ocasions, il ne ce laisse un peu gagner contre son propre intérêt et celuy de ces enfant par Mme sa fames, donc je suis, je vous assure, bien fâchée, car les princes du sang ont donné d'assé bonne raison pour que l'on juge ceste affaire ; pour moy, je le souhaiterois fort et que Mrs les bâtar renterace dans le rang qui leurs est dû par les loix du royaume et qui les distingue des légitime, car ceste confusions me parois odieuse, pour la gloire de notre maison. Je vouderoit de tout mon cœur que mon frère, panssan comme ma sœur et moy sur cela, l'affaire ceroit bien tost désidé. Pour celle de la constitutions, il seroit bien à souhaiter qu'elle finisse, car elle peut causser bien des trouble dans le royaume. Adieu, Madame...

—

A Nancy, ce 27 février 1717.

Je vous suis très obligé, Madame, de la part que vous voulet bien prandre à la guérison de mon piet ; il est vret que je suis ravie de pouvoir marcher à mon ordinere. Je vous remersy du mémoire que vous m'avet en-

voié de Mr le Duc, il me font un vret plaisir à lire et il prouve bien leurs bonne raison pour faire casser l'édit des bâtar. Ce qui me surprand, c'est comme mon frère ne leurs a pas donné encore contantement sur cela; mes je croy que c'est que la grande cantité d'affaire qu'il a ne luy a pas donné le temps de lire leurs mémoire et leurs bonne raison, car je ne doute pas que, s'y il l'avoit lu, qu'il pu s'empêcher de leurs accorder la justice qu'il demende, d'autant plus que ceste affaire regarde aussy bien mon neveu et mes niepce que Mr le Duc et Mr le prince de Conty, n'aiant plus que le mesme rang. J'avous que c'est ce qui me fait prandre pour moy ceste affaire avec tant de vivasité, estant de l'honneur de ma maison qu'elle ne soit point confondu avec des bâtar née en double adultère; car, quoyque les bâtar érite en Espagne, ceux née d'une fames marié n'érite jamais, et ce sont ceux là que l'on veux qui érite en France; ce qui est contre toutes les loix. Je vous prie, Madame, de continuer à m'envoié tout ce qui ce fera d'écrit sur ceste affaire pour ou contre, je vous en seray bien obligé...

—

A Nancy, ce 9 mars 1717.

J'ai resu, Madame, 2 de vos lettre par cette ordinère, l'une du 3 et l'autre du 6 de ce mois, avec le mémoire de Mr le Prince de Conty, ou du moin à son non, que je trouve très fort, mes très bien écrit. J'avous que j'atant avec grande impatience la désitions de cette affaire des prince, car je me flatte qu'elle cera dans peu et que mon frère ne ce laissera pas gagner à cette excès par sa fames, que de ne pas rendre justice à ces propre enfans, pour qu'il ne soit plus égaux au bâtar, et à toutes la France, qui a grande raison de ne pas vouloir perdre le droit qu'il

ont de ce choisir un mestre, sy la maison royalle venoit à manquer ; et sy l'arêt que le feu roy a donné en faveur des bàtar subesitoit, cela priveroit la nations pour toujours d'élir ; car chaque roy, dès qu'il leurs seroit permis, en feroit autant, non ceulement pour leurs bâtar, mes pour leurs favorie, car les un n'y ont pas plus de droit que les autres. J'atant donc, avec grande impatience, la fain de cette affaire, d'autant plus que, sy elle estoit finis et que mon frère fût un peu plus en repos qu'il ne l'est à pressant, j'espérois que nous irions le voir à Paris, ce qui ceroit pour moy, Madame, le plus grand plaisir que je pusse jamais avoir, comme vous pouvez bien croyre. Pour l'affaire de la constitusion, il n'y a pas d'aparance, à ce que je voye, qu'elle finisse si tost, et mesme le cardinal du Rohan mende au prince de Vodémon qu'il cera pour Pasque à Strasbourg ; ce qui prouve que les conférance pour ceste affaire sont finis. J'ai veu la requeste des ducs, et je la trouve très forte[1]. Je me flatte que vous m'envoiray et menderay encore tout ce qui ce fera de nouvo à ceste égar. Le mémoire du prince de Conty et très bon et ne cache rien de la vérité. Je suis bien fâchée,

1. Voici les conclusions de cette requête : « A ces causes, sire, plaise Votre Majesté, en révoquant et annulant l'édit du mois de juillet 1714 et la déclaration du 5 mai 1694 en tout son contenu, ensemble l'édit du mois de mai 1711, en ce qui attribue à MM. le duc du Maine et comte de Toulouse, et à leurs descendants mâles, le droit de représenter les anciens pairs au sacre des rois, à l'exclusion des autres pairs de France, et qu'il leur permet de prêter serment au parlement à l'âge de 20 ans », c'est-à-dire demander précisément qu'ils fussent réduits en tout et partout au rang des autres pairs de France, et parmi eux à celui de leur ancienneté d'élection et de leur première réception au parlement. (Saint-Simon, t. XIV, p. 358.)

Madame, de la mort de la pauvre Mme Dabret[1], cela est terrible de mourir insy sans y estre préparé....

—

A Nancy, ce 20 mars 1717.

J'ai resu, Madame, le mémoire du grand prieur[2] avec vostre letre du 15 de ce mois, et trouve, comme vous, qu'il ce seroit bien passer de faire un pareil mémoir et ce confondre avec la race de Mr du Maine, puisque la sienne doit estre diférante, étant venu d'une filles et non d'une fame marié et en puissance de mary, et il ce fait du tort à lui-mesme en ce confondent avec les autres bâtar; mes c'est sûrement Mr du Maine qui a fait faire ce mémoire en son non, et il faut qu'il est été hivre quand on luy a fait avouer, car je le trouve plus contre luy que pour luy. Vous me feray bien du plaisir de m'envoier encore le mémoire de la noblesse, mais l'on prétant encore que c'est une adresse de Mr du Maine, que ce mémoire, pour que cela ajoute des difiquté au jugement de son affaire, et que, pour cela, il a fait sou main demender à la noblesse de remetre les duché et périe ceulement à 12, comme il estoit autrefois, parce que y aiant baucoup de difiquté à cela, cela fera que l'on remetra à une autre temps à juger cette affaire, et c'est tout ce qu'il souhaite que de trainer leurs affaire en longueur. L'on

1. Marie-Victoire-Armande de la Trémoille, qui avait épousé, le 1er février 1693, Emmanuel-Théodore de la Tour, duc de Bouillon, duc d'Albret, pair et grand chambellan de France, gouverneur et lieutenant-général pour le roi de la province d'Auvergne. Elle mourut le 5 mars 1717.

2. Philippe de Vendôme, grand prieur de France, frère de Louis-Joseph duc de Vendôme, fils de Louis duc de Vendôme et de Laure Mancini, et arrière petit-fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. Il était né en 1655 et mourut, le 24 janvier 1727, âgé de 72 ans.

dit aussy que mon frère a défandu à toutes la jeunesse d'aler en Hongris ; je vous prie de me mender sy cela est vret. Je vous diray, pour nouvelle d'isy, que Mr de Rachecourt, le colonelle, épouse la fille de Mr de Gournay de Friauville[1] ; nous en avons siné le contra il y a 2 jours. Le prince de Soulsebac, frère énée de celuy qui est isy, épouse la fille de l'électeur palatin, et ce prince le déclare en mesme tems pour luy sucéder à l'électorat. Voilà, Madame, tout ce que je sçay de nouvo...

—

A Nancy, ce 27 mars 1717.

Je suis sy acablé, Madame, de cette cemaine isy, que je ne puis que vous dire que j'ay resu votre lettre du 24 de ce mois, que vous me faiste toujours un grand plaisir de me mender les nouvelle que vous savet, que pour isy nous n'en avons auqune. Je ne suis pas surprise de l'avancement de l'abé du Bois[2], connoissant, il y a lontemps, l'amitié de mon frère pour luy, qu'il n'a pourtant jamais guère mérité, en aiant toujours abussé et luy aiant fait faire des chause dont il n'est, je croy, pas à ce

1. Louis-Antoine de Raigecourt, colonel d'un régiment de cavalerie pour le service de France, épousa Marie-Elisabeth de Gournay, fille de Renaut de Gournay, seigneur de Friauville, dit le comte de Gournay, capitaine de cavalerie pour le service de France, puis conseiller d'Etat de Léopold, gouverneur de la personne de François de Lorraine, abbé de Stavelo, et de Marie-Elisabeth de Berghes, chanoinesse de Maubeuge.

2. Guillaume Dubois, fils d'un apothicaire, né à Brives, fut de l'Académie française, de celle des Sciences et Belles-Lettres, précepteur du duc d'Orléans, régent, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près du roi d'Angleterre en 1717 ; archevêque de Cambrai, cardinal en 1721, et premier ministre en 1722. Il mourut, le 10 août 1723, âgé de 67 ans, avec la réputation d'avoir été l'homme le plus corrompu de l'Europe, qu'il scandalisa par le déréglement de ses mœurs.

repanty, témoins son sot mariage. Mes laisson cela, il vos mieux finir que de vous en dire davantage, en vous embrassant de tout mon cœur. Elisabeth Charlotte.

Pour notre voiage est encore très insertin, sur tout pour le temps qu'il ce fera, car Son A. R., avec raison, n'y veut pas aller que l'affaire dé prince ne soit finy.

A Nancy, ce 7 avril 1716.

Je vous suis très obligé, Madame, de l'intérêt que vous prené à la santé de mes enfant et à ce que vous m'en demendé des nouvelles, il ce porte, Dieu merci, tout bien. Mon troisième fils[1] a été fort mal du rume, mes il en est guéry. Mr Tastonquen (?) n'est pas mort et est isy avec sa fames, en bonne santé. Mr de Lemesen et Ferary sont aussi isy, mais je ne scay sy ce premié y restera ou non, pour Ferary[2] y reste. Je vous diray que nous avons eu ce carême les plus baux et les plus touchant cermon du monde, c'est le Père de la Ferté[3] qui nous les a fait.

1. Charles-Alexandre de Lorraine, né à Lunéville, le 12 décembre 1712, gouverneur des Pays-Bas, grand maitre de l'ordre Teutonique. Il épousa, le 7 janvier 1744, Marie-Anne d'Autriche, seconde fille de Charles VI, qu'il perdit la même année, et mourut le 4 juillet 1780.

2. Louis, dit le comte de Ferari, originaire d'Italie, fut conseiller d'Etat et grand chambellan de Charles de Lorraine, archevêque de Trèves. Il épousa, en février 1715, Jeanne-Thérèse de Fontette, demoiselle d'honneur d'Elisabeth-Charlotte, fille de Louis-René de Fontette et d'Agnès de Bannerot d'Herbéviller, dont il eut un fils.

3. Ce père de la Ferté avait été séduit au collége, et s'était fait jésuite malgré le maréchal, son père, qui fit tout ce qu'il put pour l'en empêcher, et qui n'en parlait qu'avec emportement. Il était grand, très-bien fait, très-bel homme, ressemblait fort au duc de la Ferté, son frère, dont il avait toutes les manières, et n'était point du tout fait pour être jésuite. Il était éloquent et savait assez, beaucoup d'esprit et d'agrément; le jugement n'y répondait pas. Il prêchait bien, sans être des premiers prédicateurs. (Saint-Simon, t. XIV, p. 254.)

Je croy que M[lle] de Vilume vous en ora écrit, car elle m'en paroit véritablement touché. Je vous prie, quand vous veray Marton, de luy faire bien des amitié de ma part, et de croire, Madame...

—

A Lunéville, ce 8 avril 1717.

J'ai resu, Madame, vostre lettre et les mémoire que vous m'avet envoié des bâtars ; donc je vous remersy, comme aussi des nouvelle que vous me mendé, qui me font bien du plaisir, car M[me] ne m'en mende jamais auqune. Pour d'isy, je ne puis vous en mender que de très triste, car ma fille énée[1] a la petite vérolle bien violament et a été à la dernière extrémité, c'est ce qui nous a fait venir isy si promptement avec nos autres enfans, Son A. R. n'aiant jamais eu ce vilain mal là. Pour ma fille, est depuis hier au soir un peu mieux, n'aiant plus de convultions, ni le trensport au servo, et la petite vérolle sortant en grande cantité ; il faut pourtant encore bien du temps devant que l'on la puisse dire or de danger. C'est Louviot[2] qui la conduit, et Bagar[3] est le conseillé ; mes il ne la voit pas. Vous pouvet juger, Madame, dans quelle in-

1. Elisabeth-Thérèse de Lorraine, née à Lunéville, le 15 octobre 1711, agréée pour coadjutrice de l'abbesse de Remiremont, le 19 octobre 1734, puis reine de Sardaigne par son mariage avec Charles-Emmanuel III. Elle mourut à Turin, le 3 juillet 1741.

2. Charles Louviot, reçu médecin ordinaire de Léopold, le 20 janvier 1709. Il était sans doute fils de Joseph-Elisée Louviot, docteur-médecin de l'université de Montpellier, qui obtint la permission de s'établir à Nancy, le 5 janvier 1700.

3. Antoine Bagard, conseiller d'Etat et premier médecin de Léopold. Son fils, Charles Bagard, né à Nancy en 1696, fut aussi conseiller et médecin ordinaire du duc, puis médecin consultant de la duchesse de Lorraine et du roi Stanislas, médecin ordinaire et pensionnaire de la ville de Nancy.

quiétude je suis, et encore plus par raport à Son A. R., pour qui je la crains infiniment; car il est frapé, que sy il l'avoit jamais, qu'il n'en reviendcroit pas, surtout depuis que ces 2 frère en sont mort; il est aussy très en paine de sa fille et toujours frapé de cette orible maladie, sy bien que je craint fort pour luy; cela me fait ceullement trembler à pancer. Je ne vous en diray pas davantage....

—

A Lunéville, ce 15 avril 1717.

Je suis très semsible, Madame, à la part que vous voulet bien prandre à la maladie de ma fille; elle a été à la dernière extrémité, et ce n'est que depuis ce matin que l'on comence à espéray qu'elle en poura revenir, quoyque elle ne soit pas encore or de danger; mes elle comence à ne plus rèver et à connoitre les personne qui sont auprès d'elle. Elle est dans le 11me jours de sa petite vérolle et le 12me de sa maladie; l'on me fait espéray à pressant qu'elle en poura revenir, et, comme je vous l'ay déjà dit, ce n'est que de ce matin que l'on comence à en espéray. Je ne vous en diray pas davantage et vous demande toujours la continuation de vostre amitié, vous priant d'estre bien persuadée de la mienne. Elisabeth Charlotte.

Il passe tout les jours par isy des équipage pour le prince de Dombe[1]. Cela est prodigieux tout ce qu'il maine en Hongris et la dépance qu'il y conte faire; pour sa personne passera à Metz, quoyque il passe incognito,

1. Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, fils de Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, et de Anne-Louise-Bénédictine de Bourbon-Condé. Il mourut sans alliance, en 1775, âgé de 55 ans.

ce qui lèveroit pour isy tout cérémonial, sy il y passoit, car il ce nome, à ce que l'on m'a dit, le marquis de Chalamon. Je croy que l'on attend son départ pour juger l'affaire des princes, car je n'en entand plus parler.

—

A Lunéville, ce 22 avril 1717.

Ma fille est, grâces à Dieu, Madame, entièrement or de danger ; mes elle avoit été à la dernière extrémité, et je regarde sa guérison comme un vret miracle de tout les prières que l'on a fait pour elle, et cela a fait un très bon effait pour Son A. R., car cela le rasure un peu pour cette maudit maladie, donc il estoit persuadée que personne ne pouvoit revenir, surtout dans sa famille. Je vous suis très obligé, Madame, du sidre que vous m'envoié ; je vous menderay aussy tost que je l'oray resu comme je l'oray trouvé. C'est une chause effroiable, Madame, que la cantité de personne de connoissance qui meure à pressant, et qui sont mesme encore assé jeune. J'ay ouy dire bien du bien de Mme de Melun[1], ce qui me la fait regreté sant la connoistre. Je ne suis pas surprise des impertinances de M^r^ de St Simon ; pour la dernière qu'il a eu avec le prince de Lembesque, à l'entérement de la duchesse de Duras[2], il n'y a qu'à en rire, car, quand même il oroit été prince du sang, il n'orois pas dû passer dans ceste ocasions devant le prince de Lembesque, qui estoit

1 Fille du duc d'Albret, qui mourut dans la première jeunesse, étouffée dans son sang, en couches, pour n'avoir point voulu être saignée dans sa grossesse, qui était la première. La fille dont elle accoucha ne vécut pas. (Saint-Simon, t. XIV, p. 439.)

2. Morte en 1717, âgée de 58 ans, d'une longue maladie ; elle était veuve, dès 1697, du duc de Duras, fils et frère des deux maréchaux de Duras,

le plus proche parang : quand ce prince n'oroit été mesme simple homme, il devoit paser celon sa paranté, comme cela ce fait ordinèrement ; mes cela prouve bien la folly de Mr de St Simon, de vouloir passer devant un prince de maison souveraine. Je suis sûr que les ducs qui sont de naissance ne feroit pas une chause comme cela, et il n'y a que ceux qui ne sont pas, à le bien prandre, gentilhomme, qui puisse estre aussy impertinant. Je savois déjà comme il y avoit eu 17 chevos de celle brullé au prince de Dombe en passant à Châlon ; l'on peu dire que cela est d'eun méchant présage pour le commencement de sa campagne. Je ceray ravie, Madame, que ce soit le parlement qui juge l'affaire des prince, et que mon frère ce puisse tyray de ceste painible affaire sant sant mêler. Nous avons isy le prince de Pont[1] et le chevalier de Lorraine[2], qui sont deux très jolly prince, pour estre bien ellever. Je croy qu'il réusiront mieux en Hongris que le prince de Dombe, car l'on ne fait pas grand cas des bâtar dans ce païs là, ni de leurs race. Je vous prie, Madame, de m'envoier, aussy tost que leurs affaire ora été jugé, ce que l'on ora désidé, et de me mender aussy un peu des nouvelle du tzar, donc je suis très curieuse....

—

A Lunéville, le 27 avril 1717.

Je vous suis très obligé, Madame, de toutes les inquiétudes que vous avet de ma fille : elle va, Dieu mersy, de

1. Charles-Louis de Lorraine, prince de Pons, comte de Marsan, chevalier des ordres du roi.

2. Jacques-Henri de Lorraine, frère du précédent, qui épousa, le 10 octobre 1721, Anne-Marguerite de Beauvau, fille de Marc de Beauvau-Craon, grand écuyer de Lorraine. Léopold donna au jeune époux la principauté de Lixheim et le fit grand maître de sa maison.

mieux en mieux et ne cera point estropié du doit, comme on l'avoit craint. J'ai votre sidre, donc je vous remersy; je n'en et jamais bu de melieurs et je l'ayme bien mieux que celui d'Angleterre. J'ai grande impatience, Madame, de savoir l'arivé du czar et ce qu'il fera à Paris; l'on dit qu'il a sa fames avec luy. J'espère que vous m'en menderay un peu des nouvelles. Je vous avous, Madame, que je ne cerois pas fàché du mariage de Melle de Conty[1] avec le prince de Dombe, car j'aime mieux que ce soit elle qui l'épouse que d'autre, qui me touche de plus pret, et que je craint baucoup pour eux ce mariage; pour de celui de Melle du Maine[2] avec le duc d'Albret[3], je le trouverois fort convenable sy elle estoit plus àgée. Nous n'avons isy auqune nouvelle. Les 2 fils de Mr de Marsan[4] sont partis ce matin pour la Hongris; ils ont encore été à la chasse avec Son A. R. et déjeunet avec luy à Craon. Ils sont très polly et fort jolly garson, bien ellevet. Le prince de Vodémont est revenu isy de hier au soir. Voilà tout ce que je vous puis dire....

—

A Lunéville, ce 1 may 1717.

Je vous suis très obligé, Madame, de la requeste[5] de la

1. Louise-Adélaïde de Bourbon, damoiselle de la Roche-sur-Yon, née le 2 novembre 1696.

2. Louise-Françoise de Bourbon, damoiselle du Maine, née le 4 décembre 1707; morte à Anet le 19 août 1743.

3. Emmanuel-Théodore de la Tour, duc de Bouillon, duc d'Albret, pair et grand chambellan de France, gouverneur et lieutenant général pour le roi de la province d'Auvergne, mort à Paris en mai 1730.

4. Voy. les notes 3 et 4 de la lettre précédente.

5. C'est le 18 avril 1717 que cette requête fut présentée au Régent, qui ne voulut pas la recevoir, dit à ceux qui la lui présentaient deux mots de mécontentement fort sec, leur tourna le dos, et entra dans une pièce de derrière. (Saint-Simon, t. XIV, p. 452.)

noblesse, que vous m'avet envoié ; je la trouve très bien écrite, aussy bien que l'imprimé qui est avec. Vous me feray un semsible plaisir de continuer à m'envoier tout ce qui ce fera touchant ceste affaire et celle des prince. Mr de Dombe est passé hier par Vic et Marsalle. Son A. R., qui, comme vous savet, est toujours le premier affaire des honesté, luy a envoié le comte d'Onestain de Châtovoille[1], luy faire compliment, quoyque il ne nous est envoié personne ; il me semble pourtant que c'estoit à luy à comencer. On l'a resu à Metz comme prince du sang. Je vouderois bien que l'affaire fut désidé comme vous me la mendé, je trouverois tout cela fort bien comme cela. Nous n'avons isy auqune nouvelle, du moins que je sache, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 6 may 1717.

Je voye par vostre lettre, Madame, du premié de ce mois, que je vient de recevoir, que le czar arivoit enfains le lendemain à Paris. J'espère que vous m'en menderay un peu des nouvelle, car estant dans vostre voisinage, à l'hautelle de Lédiguère, vous le pouray voir tout à votre aise, et que vous me menderay aussy sy on luy fera quelque honneur. Pour Mr le comte de Charolois[2], j'aprouve extrêmement ce qui vient de faire de s'ant aller insy en Hongris sant congé et sant équipage[3]. Je vous assure

1. Antoine-François comte d'Hunolstein, maréchal de Lorraine, seigneur de Château-Voué, etc.

2. Charles de Bourbon-Condé, comte de Charolois, pair de France, chevalier des ordres du roi, frère de M. le Duc, né le 19 juin 1700.

3. M. le comte de Charolois, étant à Chantilly, fit semblant, le 30 avril, d'aller courre le sanglier dans la forêt d'Halatre, suivi de Billy tout seul, qui était un gentilhomme de M. le Duc, qui avait beaucoup

qu'il cera, dans ce païs là, bien plus honnoray et respectée que Mr de Dombe, avec toutes ces magnifice, car l'on aime fort en Allemagne les prince légitime de maison royalle, et l'on ny fait nulle cas des bâtar. Voilà bien des mariages messemble, Madame ; celuy du prince Charle[1] avec Melle de Nouaille est aparament pour le bien, car elle doit être bien riche, estant éritière légitiment de Mme Mentenon[2]. Votre sidre, Madame, me fait un grand bien, j'en boit toutes les après diné, et le trouve bien melieurs que celuy d'Engletterre. Nous n'avons isy nulle nouvelle, ce qui me fait finir....

Je vous prie de continuer à me mender des nouvelle,

de sens et de mérite, et il ne revint plus. M. le Duc, qui était à Chantilly, revint à Paris le lendemain essayer de persuader à M. le duc d'Orléans et le monde qu'il n'avait aucune part à cette équipée dont il n'avait pas su un mot; Mme la Duchesse tint le même langage. Personne ne fut un moment la dupe de cette partie de main, dont la maison de Condé ne tira pas le fruit qu'elle s'en était promis. (Saint-Simon, t. XIX, p. 444.)

La cause du parti que prit le comte de Charolois de s'enfuir, c'est que le duc d'Orléans refusait l'autorisation d'aller servir en Hongrie.

1. Charles de Lorraine, comte d'Armagnac, dit le prince Charles, né le 23 février 1684, grand écuyer de France, chevalier des ordres du roi et gouverneur de Picardie et d'Artois; fils de Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, de Charni, de Brionne, vicomte de Marsau, grand écuyer de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Anjou et de Catherine de Neufville-Villeroi, dame du palais de la reine Marie-Thérèse d'Autriche; épousa, le 12 mai 1717, Françoise-Adélaïde de Noailles, fille d'Adrien-Maurice duc de Noailles et de Françoise d'Aubigné, fille unique du comte d'Aubigné, frère de Mme de Maintenon.

2. Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, née le 27 novembre 1635. Après avoir épousé Scarron, elle devint la femme de Lous XIV par un mariage secret, mais revêtu de toutes les formalités. Elle mourut le 15 avril 1719, âgée de 84 ans.

car Mme ne m'en mende auqune. Je croy que vous avet asseteur vos 2 sœur à Paris.

—

A Lunéville, ce 8 may 1717.

J'ai oublié l'autre ordinère de vous envoier la reste[1] pour faire le brochet à la mercheben (?) ; la voilà que je vous renvoie aujourd'huy. L'on dit que Mr de Charolois est passé isy, jeudi, à 5 heur du matin ; mes il c'est dit colonelle françois, et je ne l'ay point veu. Nous n'avons d'autre nouvelle isy, Madame, que la mort de Mr de Ligneville[2], père de Mme Fussey. Je ne vous en dit pas davantage....

—

A Lunéville, le 13 may 1717.

Voilà donc, Madame, le ctar arivé ; mon frère l'a veu, est en parois assé contant. Je ne suis pas surprise que l'on est caché son arivé dans Paris, car, sans cela, il oroit été acablé de monde ; mes je croy pourtant qu'il ce montrera quelquefois au publique, et que Mme de Reims[3] poura

1. Lisez la recette.

2. Elisabeth-Charlotte a dû nécessairement se tromper de nom : les de Fussey n'ont eu qu'une seule alliance avec les Ligniville, par le mariage de Vivant de Fussey, qui épousa, le 28 novembre 1625, Catherine-Thècle de Ligniville, fille de Gaspard de Ligniville et de Renée d'Anglure, par conséquent près d'un siècle avant l'époque où la duchesse de Lorraine écrivait. Je crois qu'elle a écrit Ligniville pour Ficquelmont, et qu'elle voulait parler de Jean-François de Ficquelmont, seigneur de Parroy, capitaine commandant une compagnie de chevau-légers de la garde du duc Léopold, père de Charlotte-Thérèse de Ficquelmont, femme de Charles comte de Fussey.

3. Elisabeth-Marthe-Christine de Lenoncourt, dame de Remiremont, la plus jeune des sœurs de Mme d'Aulède, qui épousa, le 23 avril 1714, Bernard de Rheims, baron de Vannes, seigneur de Barisey, dans le pays messin.

contanter sa curiosité. J'envie bien le bonheur quelle a d'estre à Paris ; je vous prie de lui dire, en lui faisant bien des amitié, et je comence à désespéray que jamais ce bonheur là m'arive. Je vous prie de me mender tout ce que vous apranderay du etar et aussy de tout ces autre rois, que l'on dit qui viene à Paris. L'on dit isy que ce pauvre roy Jasque[1] a passé à Bals en Suisse et qu'il va joindre le roy Stanislas[2] au 2 Pont, pour aller de là auprès du roy de Suède[3], qui est entré en Pologne avec 30 mille homme, dans l'intantion de rétablir le roy Stanislas et de là de passer en Engletterre pour rétablir le roy Jasque. Cela seroit bien heureux sy il pouvoit rétablir ce dernier, à qui je m'intéresse le plus, ne connoissant pas l'autre, et, outre cela, il me parois que ce qui regarde le roy Jasque est bien plus juste que l'autre, car c'est le bien de ces père et son bien légitime que les royaume d'Engletterre, Ecause et Irlande, et, pour l'autre, n'a été ellu que par le roy de Suède. Je ne vous donne pas ces nouvelle fort sûre, c'est des marchant de Nancy à qui on la mendé. La Fustemberg est revenu d'Allemagne ; voilà tout ce que je sçay....

—

1. Jacques III, roi d'Angleterre, qui était venu, sous le nom de chevalier de Saint-Georges, à Bar-le-Duc, le 21 février 1712 ; Léopold alla l'y voir le 9 mars suivant. Il vint à Lunéville le 2 mai ; le 7 juin il était à Commercy et resta en Lorraine jusqu'à la mort de la reine Anne. Il mourut à Rome, le 2 janvier 1766.

2. Stanislas Leckzinski, roi de Pologne, grand duc de Lithuanie, duc de Lorraine et de Bar, né à Lemberg le 20 octobre 1682, mort à Lunéville le 23 février 1766.

3. Charles XII, roi de Suède, tué deux ans plus tard, dans la nuit du 11 au 12 décembre 1719, devant Frédéricshald en Norvége, dont il faisait le siége.

A Lunéville, ce 18 may 1717.

Je vous suis très obligé, Madame, des nouvelle que vous me mendé de ctaar; mes je vous diray que vostre lettre du 12, que je devoit avoir le 15, ne m'est venu qu'ojourd'huy; aparament que l'on les retient à la poste à Paris et que l'on les lit; mes c'est de quoy je ne me sousy guerre. Mme m'a mendé comme le ctaar l'a été voir et qu'elle l'a trouvé fort jolly. Les jans du comte de Charolois ont passé aujourd'huy isy; il sont bien en aussy grand nombre que ceux de Mr de Dombe, au chevos près, mes il conte de les acheter à Viéne. Je croy qu'il fera pour le moins une aussy belle figure que l'autre en Allemagne, et sûrement que l'on y métera une grande diférance dans ce paiis là, car l'on n'y fait guerre de cas des bâtar, ny de leurs race. Plût à Dieu que ce fût partout de même! Ce que vous me mendez de l'affaire des prince me fait bien du plaisir, car j'espère qu'elle sera bientost désidé; sy cela est, les bâtar n'oront pas baux jeu, car il est sûr qu'elle ne peut être désidé en leur faveur. Il est sûre que je me sant bien légitime, car je souhaite bien pour eux. Je vais après demain à Nancy voir ma fille, Madame, ce qui me fera un grand plaisir; Son A. R. va ce mesme jour à Acrin[1] ché le comte d'Harcourt. Je vous

1. Acraigne, aujourd'hui Frolois. Le 19 juin 1718, Léopold érigea cette terre en comté en faveur d'Anne-Marie-Joseph de Lorraine, comte d'Harcourt, prince de Guise, qui lui donna son nom. *Guise* ayant été acquis par la maison de Ludres, Stanislas, par lettres patentes du 20 mars 1757, éteignit le nom de Guise, et érigea cette seigneurie en marquisat, sous le nom de *Frolois*, en faveur de Charles-Louis comte de Ludre et d'Affrique, marquis de Bayon, seigneur de Richardménil, Guise et autres lieux, l'un de ses chambellans.

prie, Madame, de remercier vos sœur de leurs compliment, et de leurs en faire bien de ma part....

—

A Nancy, ce 1 juin 1717.

Je suis venu voir ma fille pandant que Son A. R. est allé à Gondreville ché le prince d'Elbeuf[1], Madame, et j'ai resu votre lettre du 26, par laquelle je voye que l'on vous a dit que plusieur personne avois mis au cours des trouse sur leurs carosse. J'avous que je ne le puis croyre, mes sy cela est, je vous prie de me mender qui sont celle qui l'ont fait, car j'en suis bien curieuse. La nouvelle que je vous avois mendé du roy Jasque ne c'est pas confirmé, et je ne la croy pas vret. Je vous prie, Madame, de me mender quand l'affaire des prince cera finis, car j'avous que j'ay grande impatience de l'aprandre comme cette affaire cera désidé. Je n'ay que le temps, repartant dans le moment, que de vous renouveller mon amitié. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 5 juin 1717.

Je vous suis bien obligé, Madame, du soins que vous voulet bien prandre de m'envoier tout les écrit sur l'affaire des prince ; mes quoyque celuy de Mrs les bâtar soit tout plaint de mansonge, je vous prie de me les envoier aussy. Il est sûre que leurs affaire c'est sy movaisse et sy fort contre toutes loix et divine et heumaine, qu'il faut bien qu'il mente en la voulant soutenir. Quant à la nou-

1. Emmanuel-Maurice prince d'Elbeuf, qui avait épousé, en 1713, Marie-Thérèse Stramboni, fille unique de Jean-Vincent Stramboni, duc de Salza. Le 3 avril 1716, le duc Léopold lui avait abandonné le château de Gondreville, avec différents droits, à charge de réversion. Le prince d'Elbeuf y fonda un hôpital et fit réparer le château.

velle qui a couru que Mercy estoit batu, cela n'est sûrement pas vret, car Son A. R. a reçu des nouvelle de l'armée de Hongris, et mesme je croy que c'est de Mercy, qui sont du 15 de l'autre mois, et l'on dit que c'est le 12 qu'il a perdu la bataille. Insy, Madame, cela est bien faut. Mes il cours isy un bruit que le marquis d'Alincours[1] est mort devant que d'ariver à Viéne; ce ceroit grand domage, car il m'a paru un jolly garson quand il a passé isy. De cela nous n'en avons auqune nouvelle, mes on la mende de Metz. Pour le roy Jasque, je ne sçay plus ce qui en est, car je n'en et pas ouy parler depuis ce que je vous en et mendé que l'on disoit. Ne sachant rien de plus, je finis, Madame, est vous demende de m'aimer toujours....

—

A Lunéville, ce 15 jnin 1717.

C'est donc de tout de bon, Madame, que l'on va juger l'affaire des princes du sang et des bâtar; j'avous que je ceray bien aisse quand cette arêt, qui est sy fort contre les loix du royaume et contre la propre gloire du feu roy, en montrant son foible pour ces bâtar, cera cassé; car il n'y a pas à douter qu'il ne le soit, et que, par conséquand, mon neveu ne ce trouvera plus confondu avec la branche des bâtar et toutes nostre maison. Je vous prie de me mender tout ce que vous en apranderay. Mr d'Alincours n'est point mort, comme on l'avoit dit, et il est allé en Hongris en fort bonne santé. La bataille de Mr de Mersy est aussy bien fause, et il n'y en a pas un mot de vret; mes donc je suis bien fâchée, c'est que Mr le comte de Charolois n'a pas eu l'honneur de voir l'empereur en

1. François-Camille de Neufville-Villeroy, marquis, puis duc d'Alincourt, fils de Nicolas duc de Villeroi, pair de France, et de Marguerite le Tellier-de-Louvois.

passant, comme ont fait les princes de Bavvière et tous les autre prince qui sont allé volontaire. Cela a fait un fort méchant effait pour luy à la cours de Viéne ; donc je suis bien fâchée, car je me cerois flaté que l'on luy oroit donné dans ce paiis là quelque distinctions plus qu'à Mr de Dombe, car cela deveroit bien estre partout ; mes de n'avoir pas veu l'empereur ne fera pas un bon effait pour luy à l'armée, à ce que je crains. Je ne sçay nulle nouvelle, ce qui me fait finir en vous assurang bien de mon amitié. Elisabeth Charlotte.

J'oubliois de vous dire que je trouve que Mme de Chatillon[1] et Mme de Listenay[2] orois grand tort de s'égaliser au duchesse pereté[3], car elle valle bien mieux qu'oquen[4] duc qu'il y est, et sy j'estoit à leurs place, je ne vouderoit nullement faire de comparaison avec eux, et la noblesse de France est sans contredit bien melieurs que la pluspart de Mrs les ducs et paire, et surtout ceux qui sont les plus arogant, sont les plus movais.

—

A Lunéville, ce 24 juin 1717.

J'ai resu, Madame, 3 de vos paquet à la fois, qui m'ont fait un vret plaisir, car je n'avois point veu cette reqeste

1. Marie-Rosalie de Brouilli, dame d'atours de la duchesse d'Orléans, seconde fille d'Antoine de Brouilly, marquis de Piennes, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, qui épousa, en 1685, Alexis-Henri, marquis de Chatillon.

2. Françoise-Louise de Mailly, femme de Jacques-Antoine de Beaufremont, marquis de Listenois, grand bailli d'Aval en Franche-Comté, chevalier de la Toison d'or, maréchal de camp, tué dans une sortie de la ville d'Aire, le 24 septembre 1710.

3. Possédant un *duché-pairie*.

4. Qu'aucun duc qu'il y ait.

de la noblesse[1], que je trouve bien ridiculle, car le roy n'aiant pas assemblé la noblesse pour faire l'arêt qui apelle ces bâtar à la couronne, je ne trouve pas de raison qui oblige, pour le casser, de faire cette assemblé, et de tout ceux qui ont siné cete belle requeste, il y en a que cela ne regarde pas. Quand même l'on assembleroit la noblesse, déjà les chevalié de Malte n'y doive avoir auqune voie; Mrs de Baufremont[2] et Conflan, estant de Franche-Comté, n'y ont pas de droit non plus. Pour les autre, or ceux que l'on a mis en prison, sont de si bas étage, qu'il ne pouvoit estre que dans le tiere état, surtout ces Mrs de Francière; pour Mr de Fiquière, veut ménager le grand amiral, estant de la marine; pour le marquis de la Rochefoucaut, à Dieu ne plaisce que je disse ce que j'en pance, à moins que ce ne soit son frère Laferté, qui est aussy dans la marine; pour Mailly[3], tout ce que veut la Mentenon, qui est pour les bâtar, et il n'est

1. Nous avons dit plus haut la manière dont le duc d'Orléans avait reçu la députation qui lui avait présenté la requête des nobles. Malgré cet échec et sans s'inquiéter de la défense formelle du régent, ils s'assemblèrent au nombre de trente-neuf, firent, signèrent et présentèrent une requête au parlement, pour demander que l'affaire d'entre les princes et les bâtards fût renvoyée aux Etats généraux du royaume. MM. de Chatillon, de Rieux, de Clermont, de Beaufremont, de Polignac et de Vieuxpont furent chargés de la présenter. Le samedi 19 juin, ils furent arrêtés tous les six par des exempts des gardes du corps, qui les conduisirent à la Bastille et à Vincennes, où ils restèrent jusqu'au 17 juillet.

2. Louis-Bénigne de Beaufremont, marquis et comte de Listenois, chevalier de la Toison d'or, brigadier des armées du roi, etc. Il avait épousé, en 1712, Hélène de Courtenai, des empereurs d'Orient.

3. Louis comte de Mailly, IIIe du nom, marquis de Nesle, épousa une nièce à la mode de Bretagne de Mme de Maintenon, qu'elle fit dame d'atours de la duchesse d'Orléans, puis de la duchesse de Bourgogne.

pas étonnant qu'il y est siné. Mes ce que la noblesse fait là est entièrement contre son propre intérêt, car, en ogmentant le rang des prince du sang, il s'ôte le droit, ou, pour mieux dire, s'éloigne du droit d'élire un roy, qui est leurs plus grand avantage ; et, en soutenant les bâtar et leurs race et ceux du nouvo roy qui peuve venir, cela va à l'infiny, au lieux que, sy l'arêt estoit cassé, et que la maison royalle légitime vint à manquer par les mâlle, c'est à eux à élire, et personne ne le conteste ; au contraire, les prince légitime les soutiene dans leurs droit, et il les ataque, en empêchant le jugement de cette affaire, qui ne peut être qu'à leurs avantage. Mes sy la véritable noblesse avoit quelque chause à demander, ce ceroit de ne pas soufrir que les chétif duc, qui assurément ne les valle pas, n'est pas à la cours toutes les prérogatives au dessus d'eux, et ceulement au parlement ; et, du reste, il deveroit souhaiter que l'arêt du feu roy soit cassé qui apelle les bâtar à la susetions de la couronne, et par là il rentre dans leurs légitime droit d'élire, en cas que la maison régnante vint à menquer. Voilà à quoi ils deveroit songer et non pas affaire assembler les étas généros, alors qu'ils n'en est pas de bessoint ; car, ne les aiant pas assemblé pour faire l'arêt, on ne les doit pas assembler non plus pour le casser. J'avous, Madame, que j'atant avec grande impatience qu'il le soit, et que j'oroit bien souhaité qu'il l'ut été en mesme temps que le testament du feu roy, cela oroit empêché tout les trouble que l'on voit asseteur, et oroit été bien juste, comme à la vérité il l'est encore. Je vous demende en grâces de me mender la suite de toutes cette affaire isy, et vous obligeré la personne du monde qui vous estime et aime le plus. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 26 juin 1717.

Vous me faiste, je vous assure, Madame, un très sansible plaisir de me mender tout ce qui se passe touchant l'affaire des prince. J'avous que j'atant avec une grande impatience d'en voir la fain. Pour Mr de Chatilon[1], est un indigne homme d'avoir fait ce qu'il a fait, c'est tout ce que je vous en puis dire, et je le verois mourir en prison sant en avoir auqune pitié ; car il n'y a rien de sy infâmes que l'ingratitude, et il a bien manqué à mon frère dans cette ocasions. Je suis, je vous assure, bien impatiente d'aprandre le jugement de l'affaire des prince, car sy on ne le fait pas devant que l'on resoive leurs protestations au parlement, cela atirera encore bien des trouble. Sy j'avois eu quelque voie en chapitre, il y a lontemps que cette affaire oroit été jugé. Voilà des nouvelle très freiche d'Hongris, que Son A. R. a resu hier par une estaffaite, que je vous envoie. Vous veray comme l'on va faire le siége de Belgrande[2], et que les Turc ne se sont pas opossé au passage du Danuble des troupes de l'empereur. Adieu, Madame, conté, je vous prie, que je suis très reconnaissante du soint que vous voulet bien prandre à me mender les nouvelle.....

—

1. Alexis-Henri, marquis de Chatillon, capitaine des gardes-du-corps du duc d'Orléans, puis premier gentilhomme de sa chambre, s'étant compromis dans l'affaire de la requête de la noblesse au parlement et ayant été mis à la Bastille, à sa sortie le régent lui ôta sa pension de 12,000 livres qu'il lui donnait et son logement au Palais royal. Comme il était pauvre, il se retira dans une petite terre qu'il avait près de Thouars, où il demeura jusqu'à sa mort. (Voy. Saint-Simon et la Correspondance de Mme, p. 245.)

2. Belgrade.

Lunéville, ce 5 juillet 1717.

Comme Mme de Rims m'a dit que vous aimiet les toille des Inde, et qu'il estoit permis d'en porter en robe calante[1] dans sa chambre, en voilà une pièce que je vous envoie, Madame. Nous n'avons encore auqune nouvelle du jugement de l'affaire des prince et des bâtar, ce qui me donne bien de l'inquiétude, car plus cette affaire tardera à estre jugé, plus cela atirera de trouble dans le royaume, car les bâtar, et la Mentenon mesme, ne manqueront pas de bien répandre de l'argent pour ce faire des créature et un party ; cela me fait, Madame, doublement désiray la fain de cette affaire. Quand mon cauché reviendra, car c'est luy qui va à Paris, j'espère que vous me menderay tout ce qui ce dira et fera touchant cette affaire, cette voye estant plus sùre que la poste. Je ne vous en diray pas davantage, ne sachant rien de nouvo, sy non que le pauvre prince de Marcillac[2] est mort de la petite vérolle à Bude, après l'avoir évité, et c'est sauvé de Paris pour cela, il est allé bien loins la prandre pour en mourir. Telle est-il vret que l'on ne peut éviter sa destinée. Je le regrète fort, car c'ettoit un bon garson. Estant abé de la Rochefoucaut, il a passé tout l'hivert à Nancy, et avoit gagné l'amitié de tout le monde par sa politesse. Adieu, Madame....

—

A Lunéville, ce 6 juillet 1717.

J'ay resu hier, Madame, votre lettre du 2 de ce mois, après vous avoir écrit par nostre courié, par laquelle je

1. Galante.

2. Roger de la Rochefoucault, prince de Marsillac, abbé du Bec et de Fontfroide, né le 27 juillet 1687, mort à Bude, le 18 juin 1717.

voye avec bien du plaisir que l'affaire des prince et des bâtar est jugé[1] ; car, quoyque le jugement n'en soit pas publique, je me doute bien que les deux arêt que le roy auroit donné en faveur de ces dernié contre toutes les loix de l'Etat, ont été cassé ; donc j'ay, je vous assure, bien de la joye. J'ay resu aussy le mémoire imprimé des legitimées, que vous m'avet envoié ; mes il n'est plus questions de tout cela, puisque l'affaire est, Dieu mercy, jugé. J'espère que vous me menderay tout le détaille quand vous le soray. Pour le comte de Toulouse[2], me fait pitié, car il n'avoit jamais souhaité ce ridiculle rang que l'on leurs avoit donné, et cela luy a atiray bien des désagrément. Sy il se retire, son frère en devroit bien faire autant ; je croy que personne ne l'en empêchera sy il le veut, pas mesme le petit roy, que l'on dit qu'il ne l'aime

1. L'après-midi du même jour (mercredi 30 juin 1717) se tint le conseil de régence extraordinaire pour le jugement, qui fut continué le lendemain matin jeudi 1er juillet. L'arrêt ne fut pas tout d'une voix. Saint-Contest, fit un très-beau rapport et fut en entier pour les princes du sang, ainsi que la plupart des juges. La rare bénignité de M. le duc d'Orléans, que tant de criminels et d'audacieux manéges n'avaient pu émousser, sa facilité, sa faiblesse pour ceux qui l'obsédaient, et qui étaient aux bâtards, quelque vapeur de crainte, et cette politique favorite, *divide et impera*, le mit en mouvement pour faire revenir les juges à quelque chose de plus doux. La succession à la couronne fut totalement condamnée, le rang des enfants supprimé, celui des deux bâtards modéré. L'arrêt tourné en forme d'édit, fut trouvé trop doux au parlement, et, pour cette raison, enregistré avec difficulté, le mardi 6 juillet. Et malgré la teneur de l'édit, M. le duc d'Orléans, de pleine autorité, le modéra de fait encore, en sorte que les bâtards n'y perdirent que l'habilité de succéder à la couronne et le traversement du parquet au parlement. (Saint-Simon, t. XIV, p. 497.)

2. Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, duc de Damville et de Penthièvre, pair et amiral de France, gouverneur de Bretagne, né le 6 juin 1678, fils naturel de Louis XIV et de Mme de Montespan, frère du duc du Maine.

pas baucoup. Je ne doute pas que M[me] du Maine ne soit comme un diable ; pour M[me] la duchesse[1] et M[r] le duc, je les croy contant avec grande raison, et je vous assure que je prand une vret part à leurs joye. J'atant que l'arêt soit rendu publique pour en marquer ma joye à M[me] la Duchesse, la mère[2]. Pour M[r] le comte de Charolois, poura réparer, au retour de la campagne, la faute qu'il a faite de ne pas voir l'empereur. J'ay un rume térible dans la teste et un grand mal de dant, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 13 juillet 1717.

Je vous suis bien obligé de toutes les nouvelle que vous me mendé, Madame, et je ne puis y mieux répondre qu'and vous envoiant ceux que Son A. R. a resu de Hongris. Je suis acablé d'un violant mal de dant, et par desus cela je croy estre grosse, ce qui m'afflige fort, comme vous pouvet bien croyre. Ce mal de dant, joint à un violant rume, me cause des maux de teste très violant, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 10 juillet 1717.

Je vous suis bien obligé, Madame, de la bonne nouvelle que vous me mendé, que l'édit qui anulle ceux du feu roy pour ces bâtar est enregistré au parlement ; car, grâces à Dieu, voilà cette affaire finis, et j'ay une grande consolations de voir que mes neveu et niepce ne ceront plus confondu, et aussy toute ma maison, avec la race

1. Marie-Anne de Bourbon, fille de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, mariée à Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé.

2. Louise-Françoise de Bourbon, légitimée de France, mariée à Louis duc de Bourbon, prince de Condé, pair et grand maître de France.

des bâtar. Vous me feray un grand plaisir de m'envoier cette édit quand vous l'oray. Il y a 8 jours que nous savons isy la mort du pauvre abé de la Rochefoucaut, et je le regrète fort, car c'estoit un bon garson. Mme de la Trimouille[1] est donc morte ; il y a longtemps que j'entant dire qu'elle est bien mal. Je suis très fâchée, Madame, que les fièvre maline et la petite vérolle recomence dans Paris, car je crains fort ces maux là pour mon frère, qui doit avoir le sang bien échaufé à travailler comme il fait ; sy il avoit jamais de ces maladie là, elle luy ceroit encore plus dangereuse qu'à d'autre, et cela me fait trembler à pancer. Je ne puis comprandre comment le duc d'Albret[2] veut faire une messalience, malgré toutes les difiqulté que l'on luy fait, pour épouser Melle de Barbesieux, qui ceroit bien sa petite fille et la naissance aussy diférante de la sienne. Ce que l'on dit de Hongris, Madame, n'est pas vret, il ne s'y est rien passé entre les impériot et les Turc, que quelque excarmouche ceulement de houssar contre les Turc, où Mr le comte de Charolois vouloit allet, marque de son courage ; mes les généros l'en ont empêchée. Du reste, je crois à pressant la tranché ouverte devant Belgrade, car, par les dernière nouvelle, les impériot en estoit tout prèt et devoit l'ouvrir inssesament. L'épouvante est à un telle excès parmis[3] qu'il n'osse ataquer les

1. La duchesse de la Trémoille mourut aussi fort jeune et fort jolie, mais peu heureuse, ne laissant qu'un fils unique. Elle était fort riche et de grande naissance, Mottier de La Fayette, héritière de son père, mort lieutenant général, et de sa mère, fille de Marillac, doyen du conseil, qui avait perdu ses deux fils sans enfants, en sorte que Mme de La Fayette était demeurée seule héritière. (Saint-Simon, t. XV, p. 141.)

2. Il épousa en secondes noces, le 4 juillet 1718, Louise-Françoise-Angélique le Tellier de Barbesieux.

3. *Les Turcs*, sans doute.

impériot, témoin de les avoir laissé passer le Danuble comme il ont fait devant eux et aiant 40 mille homme ; cela prouve bien leur épouvante. Quand je soray quelque nouvelle de ce paiis là, je ne menqueray pas de vous les mender ; en atandent, je vous prie, Madame....

—

A Lunéville, ce 17 juillet 1717.

Quoyque bien incomodé, Madame, de ma grossese, je ne veut pas menquer à vous dire que j'ay resu vostre lettre par nostre courié, qui me fait toujours bien du plaisir. J'espère que vous vouderay bien continuer à me mender ce que vous soray de nouvo et que vous êtes bien persuadée de ma sincère amitié. Elisabeth Charlotte.

Je n'ay nulle nouvelle [de la] Hongris cette ordinère.

—

A Lunéville, ce 20 juillet 1717.

Je ne comprand plus rien, Madame, au jugement des princes, puisque l'on traite toujours les enfans de Mr Dumaine en prince du sang, quoyque il soit déclaray par l'arêt qu'il ne le ceront plus ; j'avous que je ne comprand rien à tout cela ; mes ce qui me fait encore le plus de paine, c'est que l'on laisse toujours à Mr le duc du Maine la surintandence de l'éduccations du roy, car il n'y a pas à douter qu'il ne fasse tout ce qui poura pour inspiray à ce jeune prince une haine mortelle pour mon frère et pour toutes la maison royalle ; et cela est de sy grande conséquance, que je ne comprand pas comment on ne luy aute pas cette emploit, et je trouve que Mr le Duc a grande raison de demander que l'on luy aute, et il deveroit n'avoir sur cela ni repos, ni patience, que cela ne soit, non ceulement pour la maison royalle, mes pour toutes la France ; Mr du Maine est à craindre, car l'on

sçay assay que, du temps du feu roy, il n'a jamais rendu que de méchant offise à tout le monde, et il en eussera[1] sûrement de même avec celuy isy, et son caraqueter d'esprit ceroit terrible pour un roy, et il est fort à craindre qu'il ne luy donne, car les enfans ce règle d'ordinère sur les jans qu'il ont auprès d'eux; et, pour toutes la France comme pour la maison royalle, je trouve qu'il ceroit fort à souhaiter qu'il n'est plus cette charge, et que tout le monde deveroit ce joindre à Mr le Duc pour le demender. Mais je ne vous en diray pas davantage, Madame, et vous prie d'estre bien persuadée de mon amitié. Elisabeth Charlotte.

L'on atant des nouvelles de Hongris, car, par les dernier, l'on disait que le Sultan[2] marchoit à la suite de son armée, et venoit pour ataquer le prince Eugène; quand j'en soray davantage, je vous le menderay.

—

A Lunéville, ce 24 juillet 1717.

Quoyque j'arive de la chasse du cerf, je n'ay pas voulu menquer, Madame, à vous donner de mes nouvelle pour vous dire que, grâces à Dieu, je ne suis pas grosse; je comte assé sur votre amitié pour me flater que vous n'en ceray pas fâchée. Nous avons isy grande compagny, le cardinal de Rohan, ces 2 niepce, Mr de Massarin, Melle de Melun, Mr de Vodémon, Mme de Remiremon et Mme Vilers et Mr de Jonsac; vous voié que voilà bien des étranger, ce qui m'oblige de finir....

Il n'y a point de nouvelle.

—

1. Usera.

2. Achmet III, qui régna de 1703 à 1730.

A Lunéville, ce 29 juillet 1717.

Tout mes maux sont, Dieu mercy, finis, Madame, n'estant plus grosse et ma flutions estant guéry ; mes je vous suis très obligé de l'inquiétude que vous me marqué en avoir. Nous n'avons nulle nouvelle de Hongris, ce qui me fait croyre qu'il ne c'est encore rien passé, car sy il y avoit eu une bataille, nous la sorions par un estafaite, à moins que les Turcs n'eusse eu l'avantage et que l'on eût défandu les courié ; mes j'espère que cela n'est pas. Toutes nos compagny sont reparty, et nous somme resté dans la solitude ; Mr de Vodémont et Mme de Remiremont sont party ce matin pour Remiremon ; il n'oront pas froit en chemain, car l'on étouffe, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 5 août 1717.

J'ai resu, Madame, vostre lettre du 2 de ce mois, et voye comme Mme la princesse de Conty[1] a perdu son fils unique ; donc je suis, je vous assure, bien fâchée. Sy elle en peut avoir un cette fois isy, cela la consolera un peu ; mes je croy qu'elle cera dans une orible afflision avec bien de la raison. Voilà donc le maréchalle de Talar[2] dans le conseille de régence ; je croy que cela luy ora fait bien du plaisir. Voilà, Madame, les dernier nouvelle que Son A. R. a resu de Hongris, par lesquelle vous verez que tout ce que l'on dit à Paris n'est pas vret ; sy il nous en vien quelque autre, je vous les enverray aussy....

—

1. M. le prince de Conti perdit un fils enfant, qui était appelé comte de la Marche, dont le roi prit le deuil pour huit jours. (Saint-Simon, t. XV, p. 144.)

2. Camille d'Hostun, comte de Tallard, nommé maréchal de France en 1703, créé duc et pair en 1712, et mis dans le conseil de régence par le testament de Louis XIV. Il mourut en 1728, âgé de 76 ans.

A Lunéville, ce 12 août 1717.

Je fais compière[1], Madame, le plan que l'on a envoié à Son A. R. de Bellegrande[2], pour vous l'envoié. Vous l'oray si il peut estre fait aujourd'huy, avec l'ordre de la bataille, sy non ce cera pour le premier ordinère. Pour dé nouvelles, il n'y en a point depuis les dernier que je vous et envoié ; l'on en atant à tout moment, et sy tost que j'en soray, je ne menqueray pas de vous les mender. Cela que vous me dites du mariage de ma niepce avec M. de Charolois me feroit bien du plaisir, mes on ne m'en a encore rien mendé. J'ai tant écrit aujourd'huy, Madame, qu'il m'est impossible de vous en dire davantage, adieu.....

—

A Lunéville, ce 24 août 1717.

Je suis ravie, Madame, que le plan que je vous et envoié de Belgrade vous est fait plaisir ; voilà les nouvelle que l'on en a eu par le dernié ordinère, par les quelle vous veray que M[r] le prince Eugène est dans une assé triste situations. Bien des jans croy qu'il oroit mieux fait d'aller au devant des Turc que de ce laisser enfermer dans ces retranchement, comme il l'est à pressant. Pour les tracaserie entre les dames de Paris, ne me surprene pas. M[r] de Jonsac est isy, qui ne songe guère, à ce que je croy, à M[me] sa fames. Il est fort amoureux de M[me] Taston, qui l'écoute, à ce qui me parois, assé volontié ; il est aussy souvant ché M[me] Spada. Voilà tout ce que je vous puis dire d'isy et vous assure.....

—

1. Copier.

2. Belgrade.

A Lunéville, ce 26 aout 1717.

Il arriva hier isy, Madame, une estaffaite de Viéne avec l'agréable nouvelle que le prince Eugène estoit sorty de ces retranchement la nuit du 14 au 15 de ce mois, et que il avoit rengé son armée en bataille le 15, sans que les Turc eusse fait le moindre mouvement, ny sorty de leur retranchement, et que, le 16 au matin, il a ataqué le retranchement des turc et gagnée une victoire complète, aiant taillé en pièce les janissaire qui défandoit les retranchement, qui ont été forcé, et il n'on plus trouvé personne dans le camps Turc ; il avoit tout pris la fuite. Il ce sont rendu mestre du camps, où il ont trouvé quantité de bagage, et de canon et autre munitions de guerre. Je ne doute pas que vous ne sahiet cette nouvelle déjà à Paris, car il a passé hier, à 6 heur du matin, un courié de l'électeur de Bawier, qui n'a rien voulu dire, mes qui aparament portoit cette mesme nouvelle. Ce matin, à honse heur, il a passé un page du prince de Dombe, qui porte le détaille de toute cette bataille. Le pauvre comte d'Estrade[1], 10 jours devant la bataille, a eu la jambe cassé d'un coup de canon, donc on le croy mort à pressant. Je me suis informé au page sy il y avoit quelq'un de nos volontaire françois de tué ou blessé, mes il m'a dit qu'il n'estoit pas blessé auquen, or M[r] de Vilete, qui a une blessure que l'on ne croit pas dangereuse. L'on peut dire que le prince Eugène est bien heureux, car il a fait sortir son armée de ces retranchement 4 à 4, et une

1. Louis-Geoffroy comte d'Estrades, lieutenant général des armées du roi, après s'être signalé en diverses occasions, eut la jambe emportée d'un coup de canon devant Belgrade, le 4 août 1717, dont il mourut. Il avait épousé, en 1691, Charlotte le Normand, dont il eut : Louis-Godeffroi marquis d'Estrades, son fils aîné, et d'autres enfants.

centaine d'hommes oroit bien pu les embarasser sy il y avoit fait opositions ; mes son bonheur est des plus grand, et les Turc sont d'infâme poltron de s'ant fuir insy. Ils estoit 2 cent 50 mille homme et le prince Eugène n'en avoit que 40 m, car il avoit encore laissé des troupe pour le siége. Celon les apparance, Belgrade ne tardera pas lontemps, et voilà pour luy une belle et glorieuse campagne, et bien agréable pour ces jeune prince, qui l'ont fait, car il oront veu une bataille et un siége, et son bien heureux de n'avoir pas été blessé. L'on dit que Mr de Charolois et Mr de Dombe n'on pas quité d'un moment le prince Eugène pandent tout le combat. Quand nous oront le détaille de toutes cette affaire, je vous en envoiray une copie, estant ravie de trouvé cette petite ocasions de vous faire plaisir....

—

A Lunéville, ce 31 août 1717.

Nous avons resu, Madame, samedy matin, la nouvelle de la prisse de Belgrade par capitulations, mais je ne pu vous la mender, parce que j'alay ce même jours là diné à Nancy, don je ne revient que le soir très tart. Le fils de ce pauvre comte d'Estrade, qui est mort de sa blessure, est passé ce matin isy, retournant à Paris ; il me parois bien pénétré de la mort de son père. Il nous a dit que 2 autre place s'étoit encore rendu au prince Eugène ; l'une s'apelle Salmandria et l'autre Orsova. L'on peu dire que voilà une belle campagne qu'il a fait. Le pauvre petit Vilete est aussy mort de ces blessure. Son A. R. n'a encore auquen détaille de la bataille, ce qui fait, Madame, que je ne vous l'envoie pas ; mes sy il luy en vient, je le feray copier pour vous l'envoié....

—

A Lunéville, ce 5 septembre 1717.

Je commenceray, Madame, par vous dire que nous n'avons point eu auquen détaille de la bataille de Hongris, ny nulle nouvelle de ce paiis depuis la prise de Belgrade. Je vous assure que je plaint bien toutes la famille du comte d'Estrade. Son fils a passé isy bien pénétré de douleurs, et il a grande raison, car il est bien triste à une homme comme luy d'estre tué pour estre à la suite de Mr de Dombe. Voilà donc Mme de Meuse or de ché la princesse de Conty; son mary est bien à plaindre d'avoir fait un aussy sot mariage que cette folle là, et l'on peut dire qu'elle l'est à l'excès, si tout ce que l'on conte d'elle est vret ; c'est donc Mme de Figuière Mignar[1] qui la remplace; j'avous que je suis surprise que l'on donne à une jeune personne comme la princesse de Conty une telle dames d'honneur. Je ne vous en diray pas davantage pour aujourd'huy....

—

A Lunéville, ce 9 septembre 1717.

Vous ne m'aviet pas mendé, Madame, les changement de la maison de Mme la duchesse de Berry[2], mes Mme me les avoit mendé. Je trouve que ces dames qui l'on quité ont très mal fait, car les dames du palais n'on rien à démellé avec les dames d'atour, et mesme la feu raine avoit des dames du palais qui n'oroit pas voulu estre dames

1. Catherine Mignard, fille de Pierre Mignard, peintre célèbre, qui épousa, en 1696, Jules de Pas, comte de Feuquières, colonel du régiment d'infanterie de son nom, lieutenant général au gouvernement, province et duché de Toul.

2. Marie-Louis-Elisabeth d'Orléans, née le 20 août 1695, fille du régent, qui épousa, le 6 juillet 1710, Charles de France, duc de Berry, fils de Louis dauphin et de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, mort le 3 mai 1714.

d'honneur, ni d'atour, qui estoit Melle d'Elbeuf[1], la princesse d'Harcour[2] et Mme d'Armagnac[3] ; insy elle ont eu tort, à mon gré, de quiter, parce que Mme de Mouchy[4] a été dame d'atour. C'estoit à Mme de Pont[5] à estre fâchée de l'avoir pour compagne, mes non pas au autre ; après cela d'abord qu'elle a épousé un homme de calité, il ne la faut plus regarder par elle. Sy l'on vouloit dégrader en France toutes les fames qui ne sont pas par elle de calité, il en resteroit bien peu digne d'avoir des honneur, car il y a bien des mésalience parmy la noblesse. Insy je trouve que ces deux dames on mal fait. Pour celle que vous me

1. Marie-Marguerite-Ignace de Lorraine, dite mademoiselle d'Elbeuf, dame du palais de la reine, morte sans alliance, le 7 août 1679.

2. Françoise de Brancas, dame du palais de la reine, qui épousa, le 2 février 1667, Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, prince d'Harcourt.

3. Catherine de Neufville-Villeroi, dame du palais de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, de Charni, de Brionne, vicomte de Marsan, grand écuyer de France.

4. Fille de Forcade, commis des parties casuelles, et d'une femme de chambre de la duchesse de Berry, qui la maria à M. de Mouchy, gentilhomme de Picardie, qui n'avait d'autre bien que son nom. Elle était favorite et confidente de la duchesse de Berry. Lorsqu'elle fut nommée dame d'atours, Mmes de Beauvau et de Clermont donnèrent leur démission de dames du palais, indignées de pouvoir se trouver, par leur service, en contact avec cette créature. Elles furent remplacées par Mmes de Laval et de Brassac. La première était sœur du chevalier d'Hautefort, l'autre, fille du maréchal de Trouville. On peut voir ce qu'en dit Madame dans sa Correspondance, t. II, p. 139, 144, 153 et 159.

5. Elisabeth de Roquelaure, fille de Gaston-Jean-Baptiste-Antonie duc de Roquelaure, secrétaire général des armées du roi, etc., et de Marie-Louise de Laval, qui épousa, le 1er mars 1714, Charles-Louis de Lorraine, prince de Pons, comte de Marsan, chevalier des ordres du roi.

mendé qui les remplace, j'ay ouy dire que Mme de Meuse l'avoit demendé et avoit été refusé. Pour de l'autre, je n'en et pas ouy parler. L'on n'a isy nulle nouvelle de Hongris, et mesme l'on mende de Viéne que les ordinère de ce paiis là ont menqué ; donc on ne comprand pas la raison ; l'on n'en a eu auqune nouvelle depuis la prise de Belgrade. Pour celle des Vénitiens, est terible, sy elle est vret. L'on m'avoit dit que c'ettoit Mr de Clermon d'Emboise[1] qui estoit au prince de Conty, le mary de celle qui a quité Mme de Berry, et pour Mme de Fequière, c'est la marquise et non la comtesse, donc la naissance est bien diférante, car elle est Hoquincour[2]. Je savois la mort subite de l'homme que le prince de Conty avoit envoié savoir des nouvelle du roy, qui, grâces à Dieu, à ce que me mende Mme, est en parfaite santé. Je suis surprise, Madame, que l'on ne m'est pas mendé que mes niepce repasse à pressant devant les princesse du sang, quoyque cela deveroit estre dans la justice, estant de la branche raignante et les autre n'en estant pas et n'aiant point eu de roys dans la leurs depuis St Louis. Je crois encore, malgré toutes ces bonne raison, que sy ma niepce a siné après sa mère, que c'est que les princesse du sang marié n'y on pas siné. Sy c'est[3] que l'on est refait passer mes niepce devant eux, j'avous, Madame, que cela me feroit un sensible plaisir, mes j'atant avant que de le croyre, de le savoir de Mme ; mes je ne vous en suis pas moins

1. Jean-Baptiste-Louis de Clermont d'Amboise, marquis de Revel et de Montglas, etc.

2. Marie-Madelaine-Thérèse de Mouchi, dame d'Hocquincourt, mariée, en janvier 1695, à Antoine de Pas, marquis de Feuquières, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Verdun.

3. Le mot *vret* doit être oublié.

obligé de vostre compliment, et je vous la ceray encore plus sy vous este bien persuadée....

—

A Lunéville, ce 11 septembre 1717.

Voilà enfain, Madame, la relations de la bataille de Hongris, qui arrive hier à Son A. R., et que j'ay fait traduire pour vous envoiet, car elle estoit imprimé en allement. Comme c'est aujourd'huy la naissance de Son A. R., je n'ay qu'en moment à écrire, ce qui me fait finir en vous embrassant de tout mon cœur. Elisabeth Charlotte.

Je joint encore la capitulation de Belgrade et 2 lettres particulière, qui est tout ce que nous avons. J'ay ouy dire que l'affaire de mes niepce fait grand bruit avec les prince du sang[1] ; mes vous croyet bien que je souhaite fort pour mes niepce et avec autant de vivasité que je souhaitoit pour les prince du sang contre les bâtar ; mes je ne puis comprandre que les prince du sang s'oposse que leurs énée passe devant heux, car plus ils ellèvet leurs énée, plus il s'élève eux-même ; et sy il venoit jamais faute du petit roy, donc Dieu persserve, mes niepce oroit bien une autre rang, car alors elle ceroit, à ce que j'espère, fille de France, car je croy que les François soutienderois bien

1. En signant le contrat de mariage de M. de Chalmazel, qui fut premier maître d'hôtel de la reine, avec une sœur de M. d'Harcourt, Mme la duchesse d'Orléans fit signer mesdemoiselles ses filles avec elle et immédiatement après elle : en sorte que les femmes des princes du sang ne trouvèrent plus d'espace quand on leur présenta ce contrat où elles pussent signer au-dessus de ces princesses filles. Les princes du sang et les princesses leurs femmes firent grand bruit. Elles portèrent leurs plaintes au régent, qui leur fit des excuses et leur promit que ce dont elles se plaignaient n'arriverait plus. (Saint Simon, t. XV, p. 174.)

la renonsiations du roy d'Espagne[1] et ne vouderoit point avoir, pour les couverner, ny l'abé Abérony[2], ny une raine italine ; et sy le roy Philipe revenoit jamais en France, il est sûre que sa fames[3] y ceroit mètresse absolu, et que, par concéquant, ce ceroit elle et les Italiens qu'elle a déjà introduit dans le conseille d'Espagne, en autant tous les espagnoille, qui gouverneroit, et ce ceroit sans doute le plus grand malheur qui pu jamais arrivé à la France. Je fais, je vous assure, bien des veux pour que cela n'arrive jamais ; cela n'est pas étonnant, mes quand ce ne ceroit pas pour l'amour de mon frère, ce ceroit pour celle de la patrie.

—

A Lunéville, ce 16 septembre 1717.

Le prince de Pont et le chevalié de Lorraine arrivèr hier isy, Madame, et il non pas raporté d'autre nouvelle que celle qui estoit dans le détaille que je vous et envoié. Pour les 32 dames qui demandoit la place de dames du palais de Mme la duchesse de Berry, il n'y a eu avec

1. Philippe V, duc d'Anjou, second fils de Louis dauphin de France et de Marie-Anne, princesse de Bavière, né le 19 novembre 1683. Il fut appelé à la couronne d'Espagne le 16 novembre 1700, et, en montant sur le trône il fit une renonciation à toutes prétentions à la couronne de France.

2. Jules Albéroni, né à Firuenzoula, dans le Parmesan, le 30 mai 1664, d'un père jardinier ; il devint agent du duc de Parme à Madrid, puis, par ses intrigues dans cette cour, cardinal, grand d'Espagne et premier ministre. Son ambition manqua de mettre l'Europe en feu ; enfin il fut obligé d'abandonner l'Espagne et mourut en 1752, âgé de 87 ans.

3. Elisabeth Farnèse, héritière de Parme, de Plaisance et de Toscane, née en 1692, et qui épousa Philippe V, roi d'Espagne, en 1714, après la mort de Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, sa première femme.

Mme de Laval[1] que Mme de Brasac[2]. Voilà Mme de Meuse assé mal, à ce qui me parois ; elle oroit aussy bien fait de modéray sa collère avec le prince de Conty, et de rester à sa fames. Je suis aujourd'huy un peu incomodé, ce qui fait, Madame, que je ne vous en diray pas davantage....

—

A Lunéville, ce 25 septembre 1717.

Quoyque j'ay la teste enbéguiné, Madame, aiant une violant flutions sur les dant, qui m'a cruellement enflé la joue, je n'ay pas voulu manquer de vous remersier de vos trufle ; mais je vous diray que, à pressant, j'ay un chasseur que ma sœur m'a envoié de Piémon avec des chiens qui en trouve tout les jours dans ce paiis isy les plus belle du monde, et aussy bonne que celle de Provance, et mesme bien plus grosses : j'avais mesme envie d'en envoiet à mon frère, tant je les trouve bonne. Mme me mende que nous orons isy Mr de Charolois, donc je suis très aisse, comme vous pouvet bien croyre ; il ne va pas voiagé, comme on nous la dit. Je ne sçay nulle nouvelle, Madame, ce qui me fait finir....

—

1. Marie-Thérèse d'Hautefort, qui épousa, le 29 juin 1699, Claude-Charles de Laval, exempt des gardes du corps de la duchesse de Berry. Elle était fille de Gilles, marquis d'Hautefort et de Surville, comte de Montignac, lieutenant général des armées du roi, premier écuyer de la reine, ancien capitaine-lieutenant des gendarmes d'Orléans, et de Marthe d'Estourmel de Surville. Elle fut nommée dame du palais de la duchesse de Berry au mois de septembre 1717.

2. Luce-Françoise de Côtentin de Tourville, fille d'Anne-Hilarion de Côtentin de Tourville, maréchal et vice-amiral de France, qui avait épousé, le 25 janvier 1714, Guillaume-Alexandre de Galard de Bearn, comte de Brassac, d'abord mestre-de-camp du régiment de Bretagne cavalerie, et premier gentilhomme de la chambre de Stanislas, roi de Pologne, écuyer de Mme Victoire.

A Lunéville, ce 7 octobre 1717.

Nous n'avons pas isy, Madame, plus de nouvelles que vous à Paris. Mme de la Meilleray vient d'arriver; elle veut retourné à Paris faire ces couche. Mr de Charolois est encore, à ce que l'on dit, en Hongris, à Peste, où il atant que le prince Eugène s'ant retourne à Viéne pour aller avec luy et qu'il le pressante à l'empereur. Il a fait si baux que je me suis promené tout le jour....

—

A Lunéville, ce 21 octobre 1717.

Je n'é pu répondre à vostre lettre le dernié ordinère, Madame, aiant été court le cerf et en aiant pris 2 l'un après l'autre, ce qui me fit revenir sy tard, que je n'eu que le temps d'écrire à Mme. Pour vous contanter sur ce que vous souhaité savoir de nostre voiage de Paris, je vous diray, que Son A. R. me fait espéray que ce cera pour le mois de février; voilà tout ce que je vous en puis dire. Sy il c'exéqute, vous pouvet bien croyre que je ceray au comble de la plus grande joye de me retrouver dans ma chère patrie, avec ma famille et mes amie, donc je vous conte bien du nombre.....

—

A Lunéville, ce 30 octobre 1717.

Je n'é pu vous écrire, Madame, il y a 8 jours, aiant été très tar à la chasse du cerf, où nous en prime 2, l'un après l'autre, ce qui fit que je revint fort tart. J'é prié Mlle de Vilume de vous en faire mes excequse. Il est vret que l'on me fait espéray que nous irons ce mois de février à Paris, et Son A. R. est bien dans ceste intentions là; mes je souhaite ce voïage sy pationément, que je craint toujours qu'il n'y survienne quelque obstacle, ce que je

ne puis prévoir jusqu'à pressant. Sy il c'excéqute, je me feray un grand plaisir, Madame, de vous revoir.....

—

A Lunéville, ce 4 novembre 1717.

J'ay resu ce matin vostre lettre, Madame, du premié de ce mois, par laquelle je voye que l'on débite bien des nouvelle à Paris, que je souhaiteroit de tout mon cœur qui fusse vret, touchant le mariage de mon neveu avec l'infante de Portugalle[1], et celuy du prince de Piémon[2] avec ma niepce de Valois[3]; mes je vous assure que je n'en et auqune nouvelle, ce qui me fait douter de cette nouvelle, car mon frère doit estre assé persuadée de ma tendresse pour luy, et par concéquand à ce qui regarde l'établissement de ces enfans, pour m'en faire part, sy cela estoit, et j'ay resu de ces lettre et de celle de Mme et de ma belle sœur, qui ne men mende pas un ceulle mot. Insy je croy cette nouvelle bien fausse. Pour d'isy, je ne vous en menderay pas de grande, n'en sachant point. Nous fime hier la St Eubert; il n'y eu de tout les équipage qui coururc et qui estoit en grand nombre, que le nostre d'heureux, car nous prime notre cerf, et nous fime la plus belle chasse du monde, dans le bois de Vitrimon. Le prince de Vodémon couru avec ces chiens, mes il

1. Marie-Madeleine-Josèphe-Thérèse-Barbe, infante de Portugal, fille de Jean-François-Antoine-Joseph-Bernard Benoit Ve du nom, roi de Portugal, et de Marie-Anne-Josèphe-Antoinette-Reine, archiduchesse d'Autriche.

2. Charles-Emmanuel, né en 1701, fils de Victor-Amédée II, duc de Savoie, et d'Anne-Marie, damoiselle de Valois, fille de Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, et de Henriette-Anne d'Angleterre, sa première femme.

3. Charlotte-Aglaé d'Orléans, fille du régent, née le 22 octobre 1700.

menquit le cerf après avoir couru 5 heure. Mes enfans courure le chevreuil, avec aussy les chiens du prince de Vodémon, et menquer aussy. Le prince de Soulsebac et celuy de Zollerne[1] couru le lièvre avec les petit chiens de Son A. R. et ne prire pas. Votre frère[2] couru le loups avec les levrié de Son A. R. et ne prit qu'un renar. Spada et Lemberty couru le sanglié et, n'en trouvant pas, il prire un chevreuil; il courait avec leurs chiens qu'il avait joint ensemble. Voilà comme s'est passé la S[t] Heubert; pour aujourd'huy, nous oront musique, comédie, joué par les dames et cavalié, et le soir bal. Voilà, Madame, tout ce que je vous puis dire d'isy et je finis en vous assurant....

—

A Lunéville, ce 18 novembre 1717.

Je suis très fâchée, Madame, de vous savoir incomodé, et que ce soit cette raison qui m'est privé du plaisir de recevoir de vos nouvelle. Il me parois qu'il n'y en a pas baucoup à Paris, or la mort de la comtesse de Soisson[3],

1. Frédéric-Louis, prince héréditaire de Hohenzollern.

2. Charles-Louis de Lenoncourt, marquis de Blainville, comte de l'Empire, premier gentilhomme de la chambre des ducs de Lorraine Léopold I[er] et François III, mort en son château de Blainville, le 15 juin 1735, âgé de 55 ans. Il avait épousé, le 14 octobre 1710, Thérèse-Angélique de Ligniville, dame d'honneur de la duchesse de Lorraine. Elle mourut le 16 juillet 1770.

3. La comtesse de Soissons mourut en même temps à Paris, point vieille, et belle comme le jour. On n'a rien à en dire de plus que ce qui s'en trouve dans ces mémoires. Elle fut depuis pauvre, malheureuse, errante. De fois à autre M. le duc d'Orléans lui faisait donner quelques gratifications. Elle laissa deux fils qui moururent jeunes, sans alliances, dont le prince Eugène, leur oncle, prenait soin. La comtesse de Soissons laissa aussi une fille, dont le roi de Sicile prenait soin, dans un couvent de Turin, que le prince Eugène, qui a survécu

qui ne cera, à ce que je croy, pas fort regreté dans sa maison; pour la duchesse de Lude[1], j'en cerois très fâchée, car elle est fort de mes amie, et je me fais un plaisir de la revoir cette hivert, car il me parois que nostre voiage est sûre à pressant pour le mois de février, ce qui me donne une extrême joye, comme vous pouvet bien croy. Je me flate que vous ne ceray pas fâchée non plus de me revoir. Je trouve le comte du page du comte de Toulouse avec la marechalle de Vilars[2] excélant, et, en vérité, il ne méritoit pas d'estre grondé. Mme d'Opede la mère n'a pas grand tort, à ce que je trouve, de ne pas vouloir que Mme d'Argenton[3] passe pour la fames de son fils, puisque il ne l'a

à ses deux neveux, a faite son héritière, et qui a épousé à Vienne le prince de Saxe-Heilbourghausen. Ainsi finit la branche de Soissons de la maison de Savoie. (Saint-Simon, t. XX, p. 255.)

1. Marguerite-Louise de Béthune, veuve du comte de Guiche, seconde femme de Henri Daillon, duc de Lude, etc., chevalier des ordres du roi, grand maître de l'artillerie de France, capitaine des châteaux de Saint-Germain et de Versailles, premier gentilhomme de la chambre de Louis XIV.

2. Louis-Hector, marquis, puis duc de Villars, pair et maréchal de France, grand d'Espagne, chevalier des ordres du roi et de la Toison d'or, gouverneur de la Provence, etc., né en 1653 d'une famille illustre, se distingua comme vaillant général dans toutes les guerres du règne de Louis XIV et du commencement de celui de Louis XV, et mourut à Turin, le 17 juin 1734. Il avait épousé Jeanne-Angélique Roger de Varengenville, le 1er février 1702.

3. Marie-Louise-Madeleine-Victoire le Bel de la Boissière de Sery, comtesse d'Argenton. Mme d'Argenton, longtemps depuis que M. le duc d'Orléans l'eut quittée, avait vécu avec le chevalier d'Oppède, jeune et bien fait, qui était dans les gardes du corps, et dont le nom était Janson. Ensuite elle pensa à accommoder ses plaisirs à sa conscience, lui fit des avantages pour un cadet qui n'avait rien, l'obligea à quitter le service et l'épousa. Mais tous deux, par honneur, voulurent que ce fût secrètement. Elle n'eut point d'enfant et le perdit en ce temps-ci. Il la traitait avec grande rudesse et lui donna tout lieu de se consoler. (Saint-Simon, t. XV, p. 255.)

pas déclaré telle à la mort. Il y a grande aparance que auqun prestre ne les a marié et par concéquand qu'ils ne l'estoit pas. Je suis ravie que le père Masilon[1] soit évesque ; je vous prie, sy vous le voié, de luy dire de ma part, et aussy de vouloir bien me mender des nouvelle du roy d'Espagne, car l'on m'a déjà dit qu'il étoit fort mal, et sy il venoit à mourir, il nous faudroit estre en deuil à nostre voiage de Paris ; mes j'espère que cela n'empêcherois pas les plaisir. Adieu, Madame ; je croy que Mlle Vilume vous ora rendu comte de la grande et bonne compagny que nous avons eu isy depuis dimanche, et qui est party ce matin pour Comercy et diner en passant à Gondreville, ché le prince d'Elbeuf. Il y avoit le cardinal de Rohan, Mme la duchesse Talar[2], Mlle de Melun, l'abbé d'Auvergne[3], l'abbé de Rohan[4], Mr de la Mailleray, une Mme Basille, qui est allemande, et Mr du Fay[5], le

1. Jean-Baptiste Massillon, célèbre prédicateur, né le 24 juin 1663. Le régent le nomma, en 1717, à l'évêché de Clermont ; il fut sacré dans la chapelle et en présence du roi, le 21 décembre de l'année suivante. Il mourut en 1742.

2. Marie-Isabelle-Gabrielle de Rohan, 3e fille d'Hercule-Mériadec duc de Rohan-Rohan, qui épousa, le 15 mars 1703, Marie-Joseph d'Hostein, duc d'Hostein, pair de France, comte de Tallard, etc.

3. Henri-Oswald de la Tour, comte d'Auvergne, abbé et général de Cluni, grand prévôt de l'église de Strasbourg ; sacré archevêque de Vienne en Dauphiné le 10 mai 1722 ; prêtre-cardinal en 1737 ; mort le 23 avril 1747.

4. Armand-Jules de Rohan, abbé du Gard et de Gorze, chanoine de Strasbourg, nommé archevêque et duc de Reims, premier pair de France, le 28 mai 1722.

5. Serait-ce Charles-François de Cisternay du Fay, savant distingué et membre de l'Académie des sciences, qui eut la direction du jardin du roi ; ou son père, Charles-Jérôme de Cisternay du Fay, capitaine aux gardes, aimant les lettres et possesseur d'une magnifique bibliothèque, mort en 1728 ?

prince de Vodémon, Mr Forchener et milor Busy, et le comte d'Harcour, qui est allé seulement jusqu'o diné. Vous voié que voilà bien du monde ; tout cela repacera isy mardy pour s'ant retourner à Saverne. Voilà tout ce que je vous puis dire et finis.....

—

A Lunéville, ce 2 dessembre 1717.

Je n'ay resu qui hier, Madame, vostre lettre du 24 de l'autre mois, qui est venu par la poste de Metz ; cela prouve bien comme l'on lit les lettre, et que l'on ne doit mender que ce que l'on est bien aisse que tout le monde sçache, et je trouve que Melle Vilume fait fort sagement de ne jamais rien mender. Elle a joué isy deux comédie qui ont réusy à merveille, l'une à la St Charle, et l'autre à la St Léopold. Voilà le nonce qui arive ; c'est celuy que le pape a envoié à St Diet pour y faire une évêché ; il faut aller le recevoir, ce qui me fait finir....

Nous avons encore isy une envoié du tzar pour la France, qui c'est trouvé très mal en passant isy, ce qui fait qu'il y est resté ; il a sa fames, son fils, sa fille et le fils du grand chancelié du tzar avec luy. Ce sont des jans très polly ; il ce nome le comte de Schleiniz, il est saxeson et sa fames aussy. Voilà tout ce qu'il y a isy de nouvo.

—

A Lunéville, ce 4 dessembre 1717.

J'ay resu ce matin, Madame, vostre lettre du premié de ce mois. Je trouve Melle de Charolois[1] bien heureuse

1. Louise-Anne, damoiselle de Charolois, fille de Louis duc de Bourbon, prince du sang, et de Louise-Françoise, légitimée de France, née le 23 juin 1795. Elle était une des maitresses du duc de Richelieu, si l'on en croit la correspondance de Madame. (V. t. II, p. 162.)

de c'estre sy bien tiray de sa petite vérolle. Vous me feray bien du plaisir de m'envoier la requeste des premié gentilhomme de la chambre contre les offre des garde du corps. Nous avons isy vostre amie M[elle] de Vilume dans l'afflictions ; elle a apris hier la mort de sa mère, et, qui plus est, qu'il y a plus de 6 mois qu'elle est morte et que l'on ne luy en a rien mendé ; cela est bien vilain à sa sœur, qui, celon toutes les aparance, luy a caché cette mort pour s'emparer du bien ; cela est effroiable. Son A. R. a pris aujourd'huy médecine par précautions ; mes comme il faut que je luy tiene compagny, je n'ay que le temps de vous assuray....

—

A Lunéville, ce 18 dessembre 1717.

Les lettres arive à pressant si tart, Madame, qu'il est impossible d'y répondre le mesme jours. J'ay resu la vostre, du 14 de ce mois, avant hier, comme j'alois soupé. Je suis ravie que vous aiet été voir M[me] au Carmélite et que vous l'aiet trouvé en bonne santé. M[elle] de Vilume est fort affligé, avec grande raison ; elle conte de partir dans peu pour son paiis, don, en vérité, elle a été bien maltraité, personne ne lui aiant mendé la mort de sa mère ; je ceroit fort aisse de pouvoir luy faire quelque plaisir, mes je ne conois personne de ce paiis là, insy je ne puis luy estre bonne à rien. L'espérance où j'estoit d'aller ceste hivert à Paris est bien évanouit par les difigulté movaisse de le sieur de S[t] Contay a aporté à la fain de nos affaire. Il nous a bien récompancé des trop grandes bontet que nous avons eu pour luy et sa fames, en nous fessant tout du pis qu'il peut ; mes l'on ne doit pas estre surpris de cela, estant un norment de basse naissance ; il ne vos pas grande chause. J'avous que je ne l'aime guerre, mes je

n'en veut pas dire davantage ; mes j'espère que toutes ces faussetés ce découvriront à la fain, et que l'on nous rendera justice en dépit qu'il en est. Nous avons isy un prince Luborvirky[1], qui est polonois, et très riche ; il va à Paris, est il conte de faire une grosse dépance. Il marche toujours bauté en grosse baute forte, ce qui est assé extrordinère ; il dit que c'est qu'il a été blessé, mes d'autre prétande que c'est qu'il a les piet et les jambe comme une chèvre. Ce qu'il y a de vret, c'est que ces jans mesme ne l'on jamais veu chausé ny déchausé ; il met ces baute luy tout ceulle et les aute de mesme. Il part d'isy lundy pour Paris, et le prince de Soulsebac va à Paris aussy le mesme jours. Voilà, Madame, tout ce que je vous puis dire de nouvo d'isy....

—

A Lunéville, ce 31 dessembre 1717.

Je vous diray, Madame, avec une extrême joye, que j'espère que nous irons à Paris, mon frère m'aiant fait espéray qu'il nous rendra justice, et qu'il fera finir nos affaire, où ce vilain M^r de St Contay a aporté mille obcetacle pour nous récompancey des honesté qu'il a resu à nostre cour. Il n'a cherché qu'à nous nuire en toutes chause et à empêcher la fain de nos affaire, aiant mesme voulu que l'on mêla les affaire que nous avons avec les évesque[2] parmis celle que nous avions avec le roy, quoyque elle n'est auquen raport ensemble. Mes j'espère que mon frère nous fera, malgré toutes sa méchante volonté,

1. Lubomirsky.

2. L'affaire des évêques était d'obtenir l'érection d'un évêché à Nancy pour se tirer du spirituel de l'évêché de Toul, à quoi, par la raison contraire, la France s'était toujours opposée.

rendre une justice que nous atandon depuis 20[1], sant qu'il soit question de l'affaire des évesque qui est une chause à part et donc l'on poura parler dans la suite, et cela estant, sy nos affaire finisse, comme j'ay lieux de l'espéray, nous irons sûrement à Paris, qui cera pour moy la plus grande joye que je puisse jamais avoir en ma vie. Le prince Luborvirky est cousin germain de ceux que vous avet veu isy; mes je croy qu'il cera obligé à Paris de quiter ces grosse baute et de chercher quelque autre invations[2] qui ne paroisse pas sy extrordinaire. Du reste, il a baucoup d'esprit et de politesse, et comte de faire une grande dépance à Paris. Il a 12 cent mille écus de rente et est magnifique avec cela et très gros joueur ; je crois que ces calité là feront que l'on luy passera ces baute. Vous me feray un vret plaisir, Madame, de m'envoier du sidre, je n'en et jamais bu du melieurs que le vostre, je l'aime encore mieux que celuy d'Engleterre. Comme cette lettre arrivera au commencement de l'anée, vous voulet bien que je vous la souhaite heureuse et que je vous prie, cela[3] comme les autre, d'estre bien persuadée de mon estime et de mon amitié. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 19 jenvier 1718.

Pour cette fois isy, je croy pouvoir vous assuray, Madame, que nous iront sûrement le mois qui vient à Paris, car le courié est arrivé cette nuit qui nous a apporté l'agréable nouvelle que, grâces à Dieu et à mon frère,

1. Ans (mot oublié).
2. Invention.
3. Celle-là.

nos affaire, qui dure depuis 20 ans, sont enfains achevet[1]. Je vous laisse à juger de ma joye, qui est des plus parfaiste, et j'ay encore celle de voir que tout le monde isy y prand part, et m'a témoigné sur cela tout l'atachement possible. Je conte donc pour sûre pouvoir vous assuray moy même, dans un mois au plus tart, de mon estime et de mon amitié. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 25 janvier 1718.

Pour ceste fois isy, Madame, nostre voiage est bien sûre, car le courié ariva hier avec nostre traité siné, et Mme vostre belle sœur et M^{r} vostre frère[2] sont déjà party pour Paris, où elle conte d'ariver à petite journée à cause de son incomodité quil luy continüe toujours, quoyque avec cela elle ce croy grosse; elle conte, à ce qu'elle m'a dit, de ce reposcer à Paris jusqu'à nostre arrivé, qui cera, à ce que j'espère, au plus tar pour le 20 de l'autre mois; donc je suis dans une parfaiste joye, comme vous pouvet bien croyre. Nous sommes dans l'ocupation de tout ordonner pour nostre départ, ce qui m'est bien agréable, mes cela m'empêchera, joint au peu de nouvelle que je sçay, de vous en dire davantage.....

—

1. Le traité qui terminait toutes les difficultés, fut passé à Paris le 21 janvier 1718; il fut ratifié le 29 janvier par Léopold et le 31 par le roi. (Voy. Durival, t. I, p. 113.)

2. Thérèse-Angélique de Ligniville, dame d'honneur de la duchesse de Lorraine, qui épousa, le 14 octobre 1710, Charles-Louis de Lenoncourt, marquis de Blainville, premier gentilhomme de la chambre des ducs de Lorraine Léopold et François, mort le 13 juin 1733, âgé de 55 ans, et sa femme le 16 juillet 1770.

A Lunéville, ce 1er février 1718.

Je ne puis, grâces à Dieu, plus douter, Madame, de nostre voiage, car mes fames et mes ardes parte après demain, ce qui me met or de moy de joye. Les nouvelle que vous me mendé de Mr le chancelié[1], à qui l'on a auté les saux, m'a bien surprise, car je le croyois fort amie de mon frère; il faut qu'il y est quelque chause là desous que je ne puis comprandre. Pour M. de Noaille[2], il me semble qu'il y a longtemps que l'on parle de changer le conseil des finance, insy je n'en et pas été surprise, mes baucoup de l'autre. Nous somme dans les paquet, ce qui m'enpêchera de vous en dire davantage.....

Je croy Mme vostre belle sœur à pressant arrivé à Paris, avec Mr votre frère.

—

A Lunéville, ce 10 février 1718.

Je croy, Madame, que vous oret après demain Mr et Mme de Lenoncour ché vous, car il conte d'y arriver, et voilà une lettre que Mme de Craon m'a donné pour sa sœur[3]. Tous nos jans sont party d'avant hier, et nous,

1. Henri-François d'Aguesseau, né le 7 novembre 1668, avocat général au parlement de Paris à l'âge de 22 ans; six ans après procureur général; succéda au chancelier Voysin, en 1717, comme garde des sceaux, qu'on lui retira en 1718, et qu'on lui rendit en 1720. Il mourut en 1751.

2. Adrien-Maurice duc de Noailles, né en 1678; grand d'Espagne de première classe en 1711; lieutenant général en 1706; duc et pair en 1708; président du conseil des finances en 1715; conseiller au conseil de régence en 1718; chevalier des ordres du roi en 1724; enfin maréchal de France en 1733. Il mourut à Paris le 24 juin 1766, âgé de 88 ans. Il avait épousé, en 1698, Françoise d'Aubigné, fille unique du comte d'Aubigné, frère de Mme de Maintenon. Il laissa des mémoires qui ont été publiés par l'abbé Millot.

3. Mme de Lenoncourt.

nous partons lundy pour Nancy, et nous contons d'ariver à Paris samedy en 8 jours[1]. Je me fais un vret plaisir de vous y renouveller.....

—

A Lunéville, ce 14 avril 1718.

Je suis charmée, Madame, de vostre atantions à m'écrire sy tost après mon départ[2], et les nouvelle que vous me mendé que Mme de Berry estoit en retraite au Carmélite[3], me fait un vret plaisir, car j'espère qu'elle deviendera un peu dévote, et il ne luy manque, je vous assure, que cela pour estre parfaiste, ce que je souhaite fort qui arrive. Mes je suis surprise que l'on ne vous y et pas

1. Cette petite cour arriva de très-grande heure, le vendredi 18 février, rencontrée au deçà de Bondy par Madame, qui avait dans son carrosse M. le duc et Madame la duchesse d'Orléans, M. le duc de Chartres et Mademoiselle de Valois, depuis duchesse de Modène. Elle y fit monter M. et Madame de Lorraine, qui, n'étant point incognito par son rang décidé de petite-fille de France, et de rang égal à Madame la duchesse d'Orléans, qui lui fit les honneurs du carrosse de Madame, se mit au fond avec elle. Madame la duchesse d'Orléans sur le devant avec M. de Chartres et Mlle de Vallois, où M. le duc d'Orléans n'eût pu tenir en troisième avec elle, qui se mit à une portière et le duc de Lorraine à l'autre.

Ils arrivèrent et logèrent au Palais-Royal dans l'appartement de la reine mère, que M. le duc de Chartres leur céda. (Saint-Simon, t. XV, p. 389 et 390.)

Le voyage que le duc de Lorraine a fait à Paris lui coûte cent mille écus... (Corresp. de Madame, p. 376.)

2. Le duc et la duchesse de Lorraine quittèrent Paris le 8 avril.

3. Ce qu'il y avait de singulier, c'est que la duchesse de Berry croyait réparer ou voiler le scandale de sa vie par une chose qui l'aggravait encore. Elle avait pris un appartement aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, où elle allait de temps en temps passer une journée. La veille des grandes fêtes, elle y couchait, mangeait comme les religieuses, assistait aux offices du jour et de la nuit, et revenait de là aux orgies du Luxembourg. (Duclos, Mémoires secrets.)

laissé entré dimenche. Nostre voiage s'est assé bien passé, à la réserve que nous avons rudement versé auprès de l'abéis de Moutié[1], qui est entre Somevelle et la maison du Val ; mes, Dieu mersy, personne n'a été blessé. Nous alons à ce moment à ténèbre, ce qui m'enpêche de vous en dire davantage....

Je vous prie de dire à Melle de Vilume que je souhaite fort que la lettre de mon frère à l'intandent d'Auvergne produise un bon effait pour elle. J'ay laissé à Bar Mme de Mognéville[2] en fort bonne santé.

A Lunéville, ce 23 avril 1718.

Je vous assure, Madame, que, quoyque nous aions versé assé rudement, que je n'en et pas pour cela plus peur. Pour Mme de Furstemberg, a été obligé de ce faire saigner, tant sa peur avoit été grande ; mes, Dieu mersy, nous nous en portons tous fort bien. Mme m'a mendé sur le chant la mort de Mme de Vandôme[3] ; mes comme Mme la princesse[4] ne m'en a pas fait part, je n'en et point pris le deuil. J'avois déjà ouy conté ceste histoire de la Huy, qui a fait une jeune, qui estoit comme un éléphan, avant mon départ de Paris. Pour la nouvelle du roy Jasque, je n'en sçay pas un mot. A l'égar de la lettre de mon frère

1. Montiers-sur-Saux, entre Sommeille et la maison du Val, département de la Meuse, arrondissement de Bar.

2. Charlotte-Thérèse de Lenoncourt, chanoinesse de Remiremont, qui épousa Alexandre-Louis-Thomas de Choisy, marquis de Mognéville. C'était une des sœurs de Mme d'Aulède.

3. Marie-Anne de Bourbon, fille de Henri-Jules prince de Condé, et de Anne de Bavière, princesse palatine du Rhin, qui avait épousé Louis-Joseph duc de Vendôme, arrière-petit-fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, morte le 11 avril 1718.

4. Marie-Thérèse de Bourbon, femme du prince de Conti, sœur de la défunte.

pour Mᵉˡˡᵉ de Vilume, comme il a ordonné à Doublet, son segrétaire, de l'écrire, je croy, Madame, qu'elle n'a qu'à l'aler trouver au Palais royalle, où il loge, pour luy demander et l'en faire souvenir ; car lé cegrétaire de mon frère ont tant d'affaire, qu'à moins que l'on ne les fasse resouvenir, il oublie quelquefois, et elle n'a qu'à luy allet demendé, car il en a l'ordre, et mon frère luy a donné devant moy le matin que je suis party. Je vous remersy d'avance, Madame, du sidre, il me fera bien du plaisir ; mendé moy le jours qu'il partira ; nous n'avons isy nulle nouvelle....

—

A Lunéville, ce 10 may 1718.

Je ne suis pas surprise, Madame, de la peur que vous avet eu du feu du Petit Pont[1] ; j'ay été bien fâchée de tout ces pauvre marchant qui sont ruiné. L'on vous a mal instruit sur celle que Mᵐᵉ d'Orléans a pris à la place de la pauvre Mᵐᵉ de Castre[2], que je regrete extrêmement, car elle estoit fort de mes amie ; c'est Mᵐᵉ d'Epinoye[3]. J'orois baucoup mieux aimé Mᵐᵉ de Simiane[4], car la naissance,

1. Le feu prit, le 27 avril, au Petit-Pont par un bateau chargé de foin qu'un imprudent embrasa avec une chandelle. Une trentaine de maisons furent brûlées ou abattues, et l'Hôtel-Dieu fut même endommagé. (Saint-Simon, t. XV, p. 451.)

2. Dame d'atour de la duchesse d'Orléans, fut trouvée, le matin dans son lit, sans connaissance, qui, malgré tous les remèdes, ne revint point jusqu'à huit heures du soir, qu'elle mourut sans laisser d'enfants. Deux jours après, Mᵐᵉ d'Espinoy fut choisie pour lui succéder. Mᵐᵉ la duchesse d'Orléans la voulut absolument, parce qu'elle était fille de M. d'O. (Saint-Simon, t. XV, p. 451.)

3. Marianne d'O, marquise d'Epinoy.

4. Fille du comte de Grignan, chevalier de l'ordre, lieutenant général de Provence, et de la fille de Mᵐᵉ de Sévigné. Son gendre, M. de Simiane, premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, fut nommé à sa place par le régent.

outre le mérite, est bien diférant de ceste autre fames; mes, comme dit le proverbe : qui choisit prand le pire. Cela est arivé isy au choix de Mme d'Orléans; mes il sufit que son père, M^r D'O[1], soit au comte Toulouse, pour qu'elle l'est préféray à tout autre, car son amours pour ces frère et pour la bâtardise passe tout imaginations. Pour moy, j'avous que je les hait autant qu'elle les aime, non pas le comte [de] Toulouse, car c'est un honeste homme personnellement; mes, en vérité, pour Mr du Maine et sa chère moitié, sont d'abominable jans. Je n'en puis dire davantage. Je suis encore grosse, donc je suis bien afligé; cela me rang fort mal, ce qui m'empêche de vous en dire davantage. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 14 may 1718.

J'ay été très touchée de la mort de cette pauvre raine d'Engleterre[2], Madame, surtout par raport au roy son fils, que je croy très mal dans ces affaire. Je ceroit très aisse que la nouvelle que l'on nous a dit que mon frère continuoit les pansions à tous ces pauvre Englois à qui elle en donnoit, soit vret; mes j'en doute un peu, et sy cela n'est pas, il mouront tout de fain, ce qui me fait grande pitié. Nous n'avons isy rien du tout de nouvo; je vous prie de remersier Melle Vilume de ces compliment et d'estre....

—

1. Gabriel-Claude d'O, marquis de Franconville, etc., lieutenant général des armées navales du roi et commandeur de l'ordre militaire de Saint-Louis.

2. Marie d'Est, fille d'Alphonse IV, duc de Modène, seconde femme de Jacques II, roi d'Angleterre, morte à Saint-Germain, après dix à douze jours de maladie, le 7 mai 1718.

A Lunéville, ce 24 may 1718.

Il est vret, Madame, que je suis bien à plaindre d'estre encore grosse, et je n'en puis plus douter, car je recomence à vomir à mon ordinère ; mes cela est trop triste pour en parler davantage. Je vous prie de bien remersier ces 5 carmélite qui ce sont resouvenu de moy, et de leurs bien faire mes compliment, et aussy à Melle de Vilume. Nous atandons ce soir Mmes de Remiremon, d'Epinois et de Soubise, qui vient avec le prince de Vodémon et le duc de Melun[1]. Nous avons isy le comte d'Harcour[2]; aussy demain nous oront une grande audiance du général des Prémontré. Voilà, Madame, tout ce que nous avons isy de nouvo....

—

A Lunéville, ce 9 juin 1718.

Quoyque, Dieu mersy, Madame, je ne sois plus grosse, ma santé n'en est pas melieurs pour cela, et j'ay, depuis hier, un sy violant mal de teste, que je n'en puis plus. Je croy que les violantes challeurs que nous avons y contribu, car l'on étouffe ; cela n'a pas empèché Son A. R. d'aller aujourd'huy diner à Acrain ché le comte d'Harcourt ; je n'ay, je vous assure, pas envié ce voïage, par la violante chaleurs qu'il fait ; nous n'avons isy nulle nouvelle de ce pauvre roy Jasque, mais je vouderois bien, Madame, que la prophétie de Nostradamuse fût véritable, au moins celle que l'on dit pour luy. Mmes de Remiremon

1. Louis de Melun, duc de Joyeuse, pair de France, prince d'Epinoy, vicomte de Gand, mort le 31 juillet 1724, sans laisser d'enfants d'Armande de la Tour-Bouillon. Il était fils de Louis de Melun, prince d'Epinoy, marquis de Roubais, connétable et sénéchal héréditaire de Flandre, et d'Elisabeth-Thérèse de Lorraine-Lillebonne.

2. Anne-Marie-Joseph de Lorraine, comte d'Harcourt, prince de Guise.

et d'Espinois et Soubise, avec le duc de Melun et Mr de Vodémon revienne après demain isy de Plombières ; aparament, sy ce mariage que vous me mendé est vret, il s'ant retourneront dans peu à Paris. Le cardinal de Rohan s'y en retourne aussy dans 8 jours. Voilà, Madame, tout ce que je sçay....

—

A Lunéville, ce 18 juin 1718.

Je suis, Dieu mersy, Madame, en parfaiste santé, et je vous suis bien obligé de l'inquiétude que vous avet eu de mon incomodité, qui n'a pas eu de suite, comme vous voié. Nous avons isy grande compagny, qui repart demain matin, qui est : Mr de Vodémon et Mmes ces niepce, et le cardinal de Rohan ; cela, joint au peu d'autre nouvelle que je sçay, m'empêchera de vous en dire davantage....

Je vous prie de remersié Melle de Vilume de ces compliment et d'en faire de ma part au petite carmélite, c'est à dire à Marton, Mmes Pulquéry et Mélany, qui font des merveille auprès de la duchesse de Berry, et j'espère qu'il ceront cause qu'elle cera une sainte, ce que je désire fort, car les bien de ce monde ne dure guère.

—

A Lunéville, ce 30 juin 1718.

Il est vret, Madame, que, depuis que je ne vous et écrit, j'ay eu un furieux mal de gorge avec mesme de la fièvre, mes j'en suis, Dieu mersy, guerry, et ma santé est très bonne à pressant. Je vous ceray très obligé du sidre, mes je craint bien que les grande challeurs qu'il a fait ne l'est gâté ; elle sont bien diminiié, car il fait aujourd'huy un vent froit à se chauffer. Il y a eu isy des orages tèrible de grelle, et même plusieurs village sont entièrement

perdu de la grelle, surtout dans le Barois. Je croy que c'est cela qui a rafraichy le temps à l'excès où il l'est. Je ne suis pas surprise que le prince de Conty est trouvé movais que le maréchalle de Vilars est écrit à Mr de Clermon comme il l'a fait[1]; il me semble que ce qui c'est passé et tout ce que l'on a dit de luy touchant Mr de Baufremon, aurait dù le coriger de ceste fasson d'écrire à la noblesse, donc, sy l'on osse le dire, il n'est pas sùrement du nombre, car je ne croy pas qu'il est 4 générations de noble dans sa famille avant luy. Cela est, en vérité, bien diférang des Mrs à qui il a écrit sy cavalièrement. Je vous prie, Madame, de me mender ce qui ora été désidé par mon frère sur ceste affaire, comme aussy comme ora finis toutes ces grande affaire du Parlement; je vous en ceray très obligé....

—

A Lunéville, ce 7 juillet 1718.

Je savois déjà, Madame, que la Lunaty et la Martigny[2] estoit à Paris; elle avoit dit à leurs mary qu'elle n'y feroit que passer pour aller à Charanton voir leurs tante, mes je me suis bien douté qu'elle y demeureroit quelque temps; mes ce que je trouve de baux, c'est qu'il y est pris une incognito, car, sant cela, elle oroit dérogé à leurs grande calité. Je sçay plus, car je sçay encore que l'abé

1. Il s'agit de lettres touchant le service militaire que le maréchal de Villars, comme chef du conseil de guerre, écrivait aux colonels; la noblesse se mit tout à coup à s'en offenser, et M. de Beauffremont, qui en avait reçu une, lui fit une réponse si étrange, qu'il fut mis à la Bastille, où il resta deux ou trois jours. (Voy. Saint-Simon, t. XV, p. 434.)

2. Catherine-Françoise de Roquefeuille, sœur de Mme de Lunati (dont nous avons déjà parlé), avait épousé Philippe-Louis du Hau, comte de Martigny, grand veneur de Lorraine.

de Lechéren est allé au devant d'elle, et je crois même qui loge ensemble. Les voilà bien assosié ; la Martigny aime cette abé comme une folle, et ora été bien aisse de le revoir ; pour la Lunaty, sy l'on en croy ce que l'on en dit, elle a les veu plus relevet, car l'on prétant qu'elle a intantions de donner dans la veu de mon frère, et que c'est le suget de son voiage ; mes j'espère qu'elle n'y réusira pas ; il n'est pas sy innossant que de ce lesser insy prandre en volant. Je croy qu'elle ce cache insy pour donner plus de curiosité de les voir. J'avous que je ne ceroit pas fâchée que personne n'est cette curiosité, et qu'elle en revienne sant avoir pu réusir dans leurs entreprise, car ce pas là qu'elle ont fait d'aller toutes 2 toutes ceulle à Paris, sant l'agrément de leurs mary, est par trop éfronté, et vous savez, Madame, que je n'aime point les éfronté. Sy vous en aprené quelque nouvelle, je vous prie de me les mender. Pour de celle du Parlement, je me flate qu'elle ceroit bien tost finis. Nous n'en avons isy auqune ; l'on en atant avec grande impatience de ce que fera cette armée navalle d'Espagne et où elle débarquera. Sy vous en savet quelque chause, Madame, je vous prie aussy de me le mender....

A Lunéville, ce 16 juillet 1718.

Je ne suis pas surprise, Madame, que Mmes de Lunaty et Martigny vous est refusé le soupé que vous leurs avez offert ; il sufit qu'elle sache que vous este de mes amie pour n'avoir point voulu avoir de comerce avec vous, car elle n'on veu que toutes les personnes de qui nous avons suget de nous plaindre, or le duc de Melun ; mes, pour les autres, s'a été ce vilain cardinal de Bisy[1], M^r de S^t

1. Henri de Thiard, cardinal de Bissy, né en 1657, nommé évêque

Contay et sa fames, et l'abé de Lechérene ; mais je ne suis pas surprise de ce dernié, car c'est pour luy, sans doute, que la Martigny a fait ce voiage, grosse comme elle l'est, parce qu'elle l'aime à la folly, et la Lunaty n'aime pas moins le duc de Melun ; ainsy je croy qu'elle ce ceroit très bien diverty en party carée, et la Rosière ora été la comode ; mes c'est de quoy je ne me sousy guère. J'aprouve fort la réponce que mon frère a fait faire au Parlement, que le roy estoit fatigué de leurs remontrance et ne les vouloit plus entendre, car, sant cela, il en oroit fait continuellement, et il est bon, à mon gré, Madame, de rabatre le caquet à tout ces vilains robié. Vous me faite un vret plaisir de me mender toutes les nouvelle que vous savet, et je vous prie, Madame, à vouloir bien continuer à m'en mender. La pauvre Melle de Vilume me fait grand pitié d'avoir été insy désérité sans avoir rien fait qui le mérite ; en vérité, cela me donne son baux frère en horeur, car sûrement il ora surpris le père et la mère pour ce faire donner le bien de cette pauvre fille. Quand à Mr d'Albret, c'est bien emploié sy il trouve tant d'opositions au mariage qu'il vient de faire, car ce n'est sûrement que l'avarise qui luy a fait faire ce mariage, et sy il n'atrape rien de la demoiselle qu'il a épousé, il n'ora que l'honneur de la mésailance par devers luy. Nous n'avons isy rien au monde de nouvo, ce qui me fait finir....

J'oubliois de vous dire que l'on mende de Viéne que la paix est faiste avec le Turc.

—

de Toul en 1687 ; en 1704, il succéda à Bossuet sur le siége de Meaux ; en 1715, il fut nommé cardinal, et mourut le 27 juillet 1737. Ce fut un adversaire déclaré du jansénisme.

A Lunéville, ce 26 juillet 1718.

Je ne suis pas étonné, Madame, que vous soié surprise de ce que je vous et mendé de la Lunaty ; mes c'est pourtant la vérité ; mes je la méprise sy fort, que je ne daigne pas en parler davantage. Je croy que Mr de Savoye[1] est assé connu de mon frère pour qu'il ne donne pas dans le paquet qui luy tant, en voulant faire croyre que la flote espagnoille[2] est dessandu dans le royaume de Sisile, dans le temps qu'elle est débarqué dans le royaume de Naple, du cauté de la Calabre. Son A. R. en a eu des nouvelle ce matin par Viéne, auquelle j'ajoute plus de foy qu'à celle de Mr de Savoye, qui ne fait cela, que dans l'espérence de voir quelle party mon frère prandera dans cette affaire, cela est plus claire que le jours ; mes mon frère ne donnera pas, je vous assure, dans son paquet. Il fait une challeurs affreuse, ce qui m'oblige de finir....

—

A Lunéville, ce 16 août 1718.

Je commence à croyre, Madame, que le cardinal Albérony a trompé Mr de Savois, mes il a tant trompé les autre, que l'on ne le soroit plaindre de l'estre à son tour. Je sçay, Madame, d'où vient le faut bruit qui a couru de ceste nouvelle de Mr de Charolois[3] ; elle estoit sy fort contre le bon cent, que je n'y et pas ajouté foy, ny mon

1. Victor-Amédée II, duc de Savoie, roi de Sicile.

2. La destination de cette flotte, équipée par Philippe V et Albéroni, causa une agitation et des inquiétudes bien vives dans les cours de l'Europe. Elle quitta Barcelone le 27 juin, arriva en vue de Cagliari le 10 juillet, et le débarquement eut lieu à Palerme quelques jours après.

3. Le bruit courait, et non sans fondement, paraît-il, que le comte de Charolois, qui était resté en pays étranger depuis qu'il avait fait la campagne de Hongrie, avait l'intention de se rendre en Espagne, où on lui offrait un établissement avantageux et la vice-royauté de Cata-

frère non plus, qui connois trop la méchante volonté de ceux qui l'ont invanté pour que cela est pu produire l'effait qu'il voulois, qui estoit de le brouiller avec Mr le Duc. Ce sont les mesmes jans qui susite le Parlement, et qui vouderoit renverser tout la monarchy de France ; mes j'espère qu'il n'en viendront pas à bou, et sy mon frère n'estoit pas aussy bon qui l'est, il oroit déjà mis ces jans là en lieux de sûreté et or d'état d'exciter des trouble dans le royaume, qui est tout ce qu'il cherche. Mes, à la fain, il en feront tant que la patience, déjà trop grande, que mon frère a pour eux, viendera à bou ; pour moy, je vous avous que la miene y ceroit déjà. Je suis ravie que la pauvre Vilume ora quelque chause de son bien et que son indigne baux frère, qui l'a trompé sy vilainement, n'est pas son bien, qui luy est sy justement dû. Mme m'a mendé qu'elle avoit siné le contra de mariage de Mr Dagenois[1] avec Melle de Floransac. Je vous prie, Madame, quand vous retourneray au Carmélite, de bien faire mes compliment à Marton et Mmes Pulchéry et Mélany. Mme la duchesse de Bery me comble d'amitié ; mes, en vérité, je le mérite aussy par l'extrême tendresse que j'ay pour elle. Mme Stainville[2] sçay mieux vivre que Mme Lunaty, car elle

logne. Comme le roi d'Espagne et le régent étaient fort mal ensemble, cette démarche d'un prince du sang ne pouvait être regardée que comme un acte d'hostilité envers le duc d'Orléans et un tour que voulait lui jouer Albéroni, irrité au dernier point du traité fait depuis peu avec l'empereur et les puissances maritimes.

1. Armand-Louis Duplessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, pair de France, comte d'Agenois, marquis de Moncornet, etc., mestre-de-camp-lieutenant du régiment de Toulouse cavalerie. Il avait épousé, le 12 août 1718, Anne-Charlotte de Crussol, fille de Louis marquis de Florensac, etc., maréchal des camps et armées du roi, et de Marie-Thérèse de Saint-Notaire-Châteauneuf.

2. Françoise-Louise de Bassompierre, femme de François-Joseph de Choiseul, marquis de Stainville.

m'a demendé des lettre que je luy et envoié volontié pour tout ma famille, et elle me fera un grand plaisir de m'en raporter des nouvelle quand elle reviendra. Il fait isy une challeurs excessive....

—

A Lunéville, ce 30 août 1718.

Je vous suis très obligé, Madame, des nouvelle que vous m'avet mendé[1]; je les savois déjà dès hier par un de nos courié qui est revenu de Paris; mes vous pouvet bien croyre quelle plaisir elle mon fait, car vous savet qu'il y a longtemps que je souhaite que le roy soit or des pate de Mr du Maine; Dieu soit loué que tout ce soit bien passé, et cela me redouble encore l'amitié que j'avois déjà pour nos bons Parisiens, de voir comme il ont bien fait dans cette aucasions, et que le mouvement du Parlement n'a produit, grâces à Dieu, nulle émeute à leurs égard. Il est sûre que je croy que le Parlement cera rebuté de suivre dorénavant les conseils de Mr et Mme du Maine, que je croy bien enragé. Je croy qu'elle c'est retiray à l'Arsenat dans l'espérance d'en faire tiray tout les canons pour mestre la ville de Paris à feu et sang; mes je doute qu'elle en soit la mètresse. Je vous prie, Madame, de me mender la suite de toutes ceste affaire, car je doute fort qu'elle en reste là; vous me feray grand plaisir....

—

1. Les nouvelles mandées par Mme d'Aulède étaient : le lit de justice tenu le 26 août, dans lequel on cassa divers arrêts du Parlement; on y décida en outre que les princes légitimés ne siégeraient plus dans les conseils comme princes du sang, mais à leur rang d'ancienneté de nomination; enfin, que le duc du Maine ne serait plus chargé de l'éducation du roi et serait remplacé par le duc de Bourbon.

A Lunéville, ce 8 octobre 1718.

Quoyque je soit lasse à moury d'avoir courre le cerf pendant 10 heur, sans l'avoir pris, Madame, je ne veut pas manquer à répondre à vostre lettre du 3, que j'ai resu ce matin. Je savois les changement dans le minister ; mais je vous prie, Madame, de ne vous pas fier à Mme pour me mender les nouvelle, car elle ne m'en mende jamais, et vous me feray un grand plaisir de me les envoier toutes ; mes, pour que cela ne vous fasse pas tant de paine, vous n'avez qu'à me les faire écrire par les mains d'une autre et me les envoié, je vous en ceray très obligé ; car Mme me mende, par exemple, qu'elle m'envoie la dernière liste des offisié généros, et je ne l'ay pas resu, non plus que l'édit du Parlement contre la constitusions ; toutes ces chause là me feroit un vret plaisir, si vous vouliet bien me les envoié, et vous pouvet, ce qui ne cera pas imprimé, me le faire écrire par quelqu'un de vos jans, et je vous en ceray, Madame, très obligé, comme aussy toutes les petite nouvelle de Paris. Je ne vous en diray pas davantage....

—

A Lunéville, ce 18 octobre 1718.

Je vous suis très obligé, Madame, de tout ce que vous m'avet envoié touchant la constitutions, c'est-à-dire les mendement de M^r le cardinal de Nouaille[1] et l'arêt du Parlement. Je savoit déjà que Mr de Mesme[2] estoit tombé

1. Louis-Antoine de Noailles, cardinal-archevêque de Paris, frère d'Adrien-Maurice de Noailles, maréchal de France, mort à Paris en 1729, âgé de 78 ans. L'appel qu'il fit de la constitution *Unigenitus*, fut rendu public le 23 septembre. Il fut aussitôt suivi de celui du chapitre de Notre-Dame et de presque tous les curés de Paris.

2. Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux et marquis de Givry, premier président du parlement, mourut subitement le 23 août 1723.

en apoplexsy, mes je l'en croyois guéry. Pour de cette abé, donc vous me me parlé, qui a donné à Mr le Duc un libelle contre mon frère, je trouve que Mr le Duc a très bien fait de le porter sur le chant à mon frère, et cest homme mérite bien punisions. Pour moy, j'espère que Mr le Duc et mon frère ceront toujours bien ensemble, et je le désire fort, je vous assure. Pour Mlle de Vilume, je suis ravie qu'elle est espérance de rentré dans son bien que son vilain baux frère luy a voulu vollé injustement, et quand il cera quelque temps en prison, il l'a bien mérité et ne me fait point de pitié. Nous n'avons isy auqune nouvelle ; Mme de Craon nous donna a soupé hier, au retour de la chasse, dans sa nouvelle maison isy, où elle est à pressant étaby. Lunaty[1] est toujours assé mal, la fièvre ne le quittant pas. Mme votre belle sœur est toujours au lit à l'ordinère. Mme de Vidempierre[2] a pancé moury avant hier d'une fausse couche, mes elle est mieux. Voilà, Madame, tout ce que je vous puis dire d'isy....

—

A Lunéville, ce 3 novembre 1718.

J'arrive de la chasse du cert, qui a été très belle, Madame, aiant fait le plus baux temps du monde, et le cert n'aiant duray que 2 heur. Je vous suis bien obligé de tout les imprimé que vous m'avet envoié ; mes ce qui

1. Ferdinand marquis de Lunati-Visconti, d'une ancienne maison du Milanais, avait suivi Léopold dans ses campagnes de Hongrie ; ce prince érigea en sa faveur la terre de Frouard en marquisat, par lettres patentes du 18 janvier 1713.

2. Françoise-Gabrielle-Charlotte-Eugénie-Capitzuchi de Bologne, femme de Jean Philippe conte de Cardon-Vidampierre, sous-gouverneur des princes fils de Léopold, qui érigea en sa faveur la terre de Vandeléville en comté, le 15 décembre 1723.

me fera le plus de plaisir, ce cera la liste des brigadié, maréchaux de camps et des maréchaux de France. J'espère que Mr de Medavy[1] n'y cera pas oublié, estant un des plus ensiens lieutenant généros et l'aiant bien mérité par ces services. Je ceray ravie, Madame, que la pauvre Vilume aiet son bien et que son baux frère ce mette à la raison ; mes, après toutes les faussetés qu'il luy a faiste, elle ne doit pas ce fiere en rien à luy : vous deveriet luy donner cette avis. Je ne sçay nulle nouvelle....

—

A Lunéville, ce 1 dessembre 1718.

J'ai resu ce matin, à la chasse, vostre lettre du 28 de l'autre mois, Madame, et vous m'avet fait un vret plaisir de me mender les nouvelle d'Engleterre, car l'on n'en savoit pas un mot isy. Depuis que Mme de Maré n'est plus à Paris, ny un homme que mon frère avoit chargé de me mender des nouvelle, je n'en sçay pas la moindre, à moins que vous ne me fasié le plaisir de m'en mender. Cepandent j'avous que je suis charmée quand je puis savoir quelque nouvelle de ce qui ce passe dans la bonne ville de Paris ; c'est pourquoy, Madame, je vous prie de vouloir bien continuer à m'en mender quelque chause. Il y a si lontemps que je n'avois resu de vos lettres, que je craignois que vous ne m'usié tout-à-fait oublié ; ce que je ne mérite pas, par le santiment d'estime et d'amitié que j'ay pour vous....

Nous devons avoir actuellement un courié à Paris, mes le pasté vienderoit mieux par le cauche que en poste par un courié, qui le cassera en chemain, et j'y orois grand

1. Jacques-Léonore de Rouxel de Médavy, comte de Grancey. Il ne fut maréchal de France qu'en 1724, et mourut en 1725, ne laissant qu'une fille.

regret, Madame, car j'ayme fort les pasté de Périgueu, et je vous en remersy d'avance.

—

A Lunéville, ce 15 dessembre 1718.

Je vous suis très obligé, Madame, du soin que vous voulet bien prandre à me mender les nou.elle. Celle de l'embassadeur d'Espagne me paroit une des plus grande, et j'espère que vous vouderay bien me mender tout ce que vous soray de la suite de cette affaire, qui cera, à ce que je croy, bien des plus grande et qui ne regardera pas ceulle Mr de Celamar[1], mes bien d'autre. Je ne doute nullement que Mr du Maine ne soit mellé dans cette affaire ; enfains je vous prie de me mender tout ce que vous en soray. Je croy que M^r le Duc ce consolera aisément sy Mme sa fames[2] vient à moury, car, entre nous, ce ne cera pas une grande perte, tant par sa figure que par sa bonne conduite, et, outre cela, je doute fort qu'il eût pu jamais avoir des enfans avec elle, ce qui luy est pourtant de la dernière conséquance ; sy bien qu'après toutes réflections faiste, je doute qu'il soit fâchée sy elle meure, ny personne de sa famille, ny mesme de la maison royalle ne la regrétera, or la contesse d'Harcour[3], qui est plus que son amie. Je n'en diray pas davantage....

Au non de Dieu, mendé moy ce que vous soray de l'affaire du prince de Celamar ; comme cette lettre vous cera

1. Antonio de Giudice, prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris. Il fut arrêté, malgré son caractère d'ambassadeur, comme un des chefs d'une conspiration contre le duc d'Orléans.

2. Marie-Anne de Bourbon, fille de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, première femme du prince de Condé.

3. Marie-Louise-Catherine de Nesmond, femme de Louis-François d'Harcourt, comte de Sézanne, lieutenant général des armées du roi.

rendu par un courié en main propre, mes qui doit revenir sur le chant qu'il ora les réponce de Mme et de Mme de Berry, je vous prie de m'écrire par luy, cela est bien plus sûre que la poste, et vous pouvet conter que je brûleray vostre lettre et qu'elle ne cera veu de personne. Au non de Dieu, mendé moy tout ce que vous soret.

—

A Lunéville, ce 15 dessembre 1718.

Je vous suis bien obligé, Madame, du soint que vous me prené à me mender la suite de ce qui ce passe à l'égar de cette conspirations[1], que je loüe Dieu qui soit découverste; mes j'avous que je ne suis pas comme mon frère, et que je vouderois que les chefs en fusse puny, d'autant plus que la tolérance qu'il a eu jusqu'à ce jour de cacher les crimes de certaine jans, ne les ont pas plus atiray de son cauté, bien au contraire, il trouve bien des ingrat. J'avous que je ne puis revenir que Mr de Pompadour[2] est

1. Le projet n'était pas moins que de révolter tout le royaume contre le gouvernement de M. le duc d'Orléans, et, sans avoir vu clair à ce qu'ils comptaient faire de sa personne, ils voulaient mettre le roi d'Espagne à la tête des affaires de France, avec un conseil et des ministres nommés par lui et un lieutenant, sous lui, de la régence, qui aurait été le véritable régent, et qui n'était autre que le duc du Maine. Ils comptaient sur les parlements, à l'exemple de celui de Paris; sur les chefs et les principaux moteurs de la constitution, sur la Bretagne entière, sur toute l'ancienne cour accoutumée au joug des bâtards et de Madame de Maintenon, et depuis longtemps ils ne cessaient d'attacher tous ceux qu'ils pouvaient à l'Espagne par toutes sortes de prestiges, de promesses et d'espérances. (Saint Simon, t. XVII, pp. 217-218.)

2. Léonard-Hélie de Pompadour, marquis de Laurière, qui avait épousé Gabrielle de Montault, fille de Philippe, duc de Navailles, maréchal de France, et de Susanne de Beaudeau, dont il eut une fille unique, Françoise de Pompadour, mariée, le 16 juin 1708, à Philippe-Egon marquis de Courcillon de Dangeau. Il fut arrêté le 10 décembre.

esté dans cette conspirations, et je ne le puis encore croyre, et je suis persuadée que c'est parce que St Genié[1], qui en estoit, logoit ché luy, qui a été confondu là dedans sant y avoir auqune part. Vous me feray un grand plaisir de continuer à me mender tout ce que vous apranderay de nouvo de cette affaire, mes j'avous que je vouderois que les chefs en fusse puny. Je ne vous en diray pas davantage....

—

A Lunéville, ce 20 dessembre 1718.

J'ay resu par la poste ce matin, Madame, vostre lettre du 17 de ce mois ; je vous avous que je suis plus inquiète que jamais pour la vie de mon frère, et que je ne me tranquiliseray pas que les chefs de cette abominable conspirations ne soit mis en lieux de sùreté, car ce sont des jans capable de tout ce qu'il y a de plus abominable, surtout tant qu'il oront leurs liberté. Ce ne sont point d'aussy méchant jans que l'on ramène par la douceur, et je tremble, je vous l'avous, pour mon frère. Je vous suplie, Madame, de continuer à me mender tout ce que vous en soray, et de ne vous pas fiere sur ce que Mme m'en mende, car, le plus souvant, elle est sy interompu en écrivant, qu'elle ne me dit pas un mot de toutes cette affreuse affaire, qui me tient, je vous l'avous, bien fort au cœur. J'ay un cruelle rume, ce qui m'empêchera, Madame, de vous en dire davantage, sy ce n'est pour vous remercier du basté[2] de Périgüeu que vous avez mis au cauche pour moy et que j'espère de recevoir samedy prochain....

—

1. Saint-Geniès, arrêté le 10 décembre, était une espèce d'aventurier, bâtard de Saint-Geniès, mort, en 1685, lieutenant général, gouverneur de Saint-Omer, et frère du maréchal de Navailles, mort en 1684. (Saint-Simon, t. XVII, p. 231.)

2. Lisez pasté.

A Lunéville, ce 27 dessembre 1718.

Je vient de recevoir, Madame, vostre lettre du 24 de ce mois, qui est plus fraiche d'un jours que les autre que j'ay resu. J'avous que je suis dans une grande impatience de savoir ceux pour qui l'on a comendé les mousquetaire, car sûrement ce cera des chef de cette abominable conspirations ; cela me fait atandre avec la dernière impatience le premier ordinère, que j'ay envoié cherchere à Bar, pour l'avoir plus tost, car il y a grande aparance que c'est pour arrêter quelqu'un de considérable, puisque l'on a fait meubler tant de chambre dans le donjon de Vinssene. J'espère, Madame, que vous continuray à me mender les nouvelle que vous soray, car elle sont toujours plus fraiche que celle de Madame, et vous obligeray par là, je vous assure, la personne qui vous estime et qui vous aime le plus véritablement, qui est : Elisabeth Charlotte.

J'ai resu le pâté de Périguex, qui est excelant et donc je vous remersy bien.

A Lunéville, ce 31 dessembre 1718.

Je commenceray, Madame, par vous souhaiter pour demain une bonne et heureuse anée ; après cela, je vous diray que j'ay été bien fâchée que les chef de la conspirations n'est pas été arêté, comme je l'avois espéray par vostre dernière lettre avant celle sy, et que je ne puis me tranquiliser qu'il ne soit mis en lieux de sûreté. L'on m'a mendé, comme vous, que Mr de Châtillon, le cordon bleu, estoit arrêté. J'avous que celui là mérite d'estre plus puny qu'en autre par son ingratitude, car il devoit tout au monde à feu Monsieur ; pour l'avocat de Mr du

Maine[1], je ne suis pas surprise qu'il soit mellé dans tout cela et qu'il ait fait des manifeste, car je ne puis m'auter de la teste que ce diable boisteux ne soit le chef de toutes cette conspirations, et que c'est ce qui fait que l'on est sy lontemps à se résoudre de le faire arêter. Je vous prie, Madame, de continuer à me mender tout ce que vous soray de toute cette affaire....

—

A Lunéville, ce 6 jenvier 1719.

Je ne doute pas, Madame, que l'on ne vous et mendé l'affreux malheur qui nous est arivé le 3 de ce mois[2] en nostre maison a été entièrement brullé, avec nostre garde meuble et tout ce que nous avions au monde ; c'est ce qui m'a empèché de vous remercier plustost de la bonne nouvelle que vous m'avet donné que Mme et Mr du Maine estoit arêtée[3]. Vous voié bien que je ne me suis jamais trompé sur leurs chapitre. Je vous prie de vouloir bien continuer à me mender tout ce qui arivera encore de nouvo sur cette affaire....

—

A Lunéville, ce 12 jenvier 1719.

Je suis sy acablé de rume, Madame, depuis nostre insandy, aiant été dans la nège pour me sauver presque

1. Davisard, avocat au parlement de Toulouse.

2. Le 3 janvier, vers cinq heures du matin, le feu se déclara au château de Lunéville, dans la partie qui regarde la ville, et ses progrès furent si rapides, que l'on eut à peine le temps de réveiller et d'emporter dans les jardins les enfants du prince, qui manquèrent d'être asphyxiés. Le dégât fut estimé à cinq millions. (V. Digot, hist. de Lorr., t. VI, p. 83 et suiv., et Durival, t. I, p. 114.)

3. Le duc du Maine fut arrêté à Sceaux, le 29 décembre, et conduit à Dourlens. La duchesse du Maine fut arrêtée en même temps à Paris et conduite au château de Dijon, capitale du gouvernement du duc de Bourbon, son neveu.

nûe, qu'il m'a été impossible de vous écrire le dernié ordinère. J'ay bien cru que vous ceriet touché de nostre malheur, connoissent vostre bon cœur et vostre amitié pour nous, donc je vous demende la continuations....

Il m'est impossible de vous en dire davantage, car la teste me fant.

—

A Lunéville, le 21 jenvier 1719.

Je vous suis bien obligé, Madame, de l'inquiétude que vous avet de mon rume ; il va assé bien, mes ce qui m'en donne une grande à moy, c'est celucy de Son A. R., qui est des plus violant, avec de la fièvre, et il crache mesme du sang, et fait à son ordinère, sant ce ménagé ; on l'a saigné 2 fois cette cemaine. Il m'apelle pour aller voir des plan que Mr de Boifranc[1] nous a fait pour rebâtir une autre maison ; ce qui m'oblige de finir....

—

A Lunéville, ce 31 jenvier 1719.

Je comence, Madame, pour vous dire que, grâces à Dieu, la santé de Son A. R. est baucoup mieux ; il ne luy reste plus qu'en peu de rume. Pour Mme la Duchesse, je croy que c'est sa jeunesse qui la fait disputer sy lontemps avec la mort. Je croy que vous savet celle du prince d'Harcour[2], donc nous somme actuellement en deuille. La pauvre Mlle de Vilume me fait grand pitié de ne pouvoir finir ces affaire, aiant le bon droit de son cauté. Voilà la

1. Germain Boffrand, né à Nantes en 1667, élève de Mansard, nommé premier architecte de Léopold, par brevet du 19 novembre 1711, mort à Paris, en 1755.

2. Alfonce-Henri-Charles de Lorraine, prince d'Harcourt. Il mourut à Monjeu, en 1719, chez sa belle-fille, après avoir mené une longue vie de bandit, et presque toujours loin de la cour et de Paris. (Saint-Simon, t. XVII, p. 279.)

8

réponce à sa lettre, Madame, que je vous envoie pour elle. Nous n'avons pas isy la moindre nouvelle. Je vous remersy d'avance, Madame, du bâté de Périgueux. Vous me feray un grand plaisir, Madame, sy vous voulet bien me mender ce que vous apranderay de ce que l'on ora trouvé dans les papié de Malesieux[1] et de tout ces abominable jans de la conspirations....

—

A Lunéville, ce 7 février 1719.

Son A. R. est, grâces à Dieu, Madame, en bonne santé, et il est allé à la chasse ; il vous remersy de vostre bon bâté de Périgueux ; nous en avons mangé hier, et il est excélant. Je ne doute pas, Madame, que Mme la Duchesse ne ce tire d'affaire ; les personne qui ne sont pas aimé reviene plus fort que les autre, je l'ay toujours remarqué. Pour Malesieux, mérite bien d'estre pandu, et il ne me fera auqune pitié ; mes je crains fort que le Parlement le soutiens dans tout ce qu'il a fait, car il ont entré dans tout avec Mr du Maine ; mes sy il veulle montré le contraire, il n'on qu'à traiter Malesieux comme il le mérite, et alors cela m'autera la méchant opinions que j'ay d'eux. Au reste, Madame, je ceroit bien aisse sy je puis estre la première qui vous aprene que votre frère l'abé[2] a gagné son procès contre les moine de St Mielle, et que il va estre en positions paisible de cette abéis, donc je suis, en

1. Nicolas de Malezieu, né à Paris en 1650, précepteur du duc du Maine, qui nomma plus tard son maître chef de ses conseils et chancelier de Dombes. Il mourut le 4 mars 1727.

2. Louis-Antoine de Lenoncourt, abbé de Saint-Mihiel.

Toutes les pièces de ce procès existent à la bibliothèque de la Société d'Archéologie lorraine, dans les titres et papiers de la famille de Lenoncourt.

vérité, bien aisse, aiant pour toute votre famille et pour vous en nostre particulier, tout l'estime et l'amitié possible. Ce pauvre abé est bien haise. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 16 février 1719.

Je commenceray, Madame, par vous dire que personne ne prand plus d'intérêt que moy à tout ce qui regarde vostre famille ; mes je ne puis m'empêcher de vous parler franchement sur ce que je pance du non de Lenoncour que le fils de Mr Dudicours[1] porte. Je croy que l'on ne l'en peut empêcher sant injustice, en aiant la terre et sa propre mère en estant fille de l'énée de cette maison, come bien vous savet, d'autant plus que non ceulement il s'et aliet au maison donc il porte le nom, comme l'est sant contredit Mr Dudicours à celle de Lenoncour, puisque sa propre mère estoit fille de l'énée et qu'il a la terre de ce non par elle. Mr de Baufremon[2], qui est bien diférang à Mr Dudicours, qui est bon gentillehomme, et donc la mère est Lenoncour, n'aiant que la ceulle terre de Baufremon, en porte bien le non, n'estant qu'en bour-

1. Denys Sublet, comte d'Heudicourt, lieutenant-colonel du régiment de Kerkado, épousa, en 1667, Anne-Marie-Françoise de Lenoncourt, gouvernante des princes et princesses de Lorraine, fille d'Antoine de Lenoncourt de Serre, grand écuyer de Lorraine, le dernier de la branche de Serre. Par ce mariage, la terre et seigneurie de Lenoncourt et de Serre entra dans la famille Sublet d'Heudicourt. De ce mariage sont sortis deux fils : Joseph, colonel d'un régiment de cavalerie pour le service de France, et Gœury, pour lequel la terre de Trognon fut érigée en marquisat le 5 février 1737.

2. Claude-Antoine Labbé, baron de Beaufremont, capitaine de cavalerie pour le service du roi au régiment de Noailles, en faveur duquel la baronie de Vrécourt fut érigée en comté, par lettres patentes du 12 avril 1725, et, le 21 septembre suivant, la terre de Morvillers, ci-devant Liffol-le-Grand.

gois, et bien d'autre qui porte les non des terre qu'il possède. Les maison donc elle sont n'on jamais empêché qu'il ne les porte, ce qui prouve qu'il y ont droit, à plus forte raison Mr Dudicours, qui a la terre et qui est fils d'une Lenoncour. Je suis fâché que Mr vostre frère est entrepris cette affaire ; mes, quelque envie que j'ay de vous faire plaisir, je ne le puis en cela, aiant trop d'exemple que ce qu'il demende ne ce peut celon la justice, témoins tout ce que je vous vient de siter; car l'on ne peut empêcher une personne de porter le non de sa taire. Sy Mr vostre frère pouvoit estre en état d'acheter cette taire, or, pour alors, il empêcheroit bien Mr Dudicours de porter le non ; mes, aiant la terre, il est en droit comme le sont ceux qui porte les non des taire de maison et d'arme, comme Baufremon et bien d'autre, et, celon la justice, encore plus, sa mère estant la dernière de la branche énée de vostre maison. Vous voié que je vous parle franchement comme je le pance, Madame; après cela, Mr vostre frère a de bon protecteur pour cela estant; Mme sa fames, qui luy a mis cette affaire en teste, quoyque elle en est une pareille exemple dans sa famille, car c'est le fils de Mr de Caraille[1], un étrangé aussy de ce paiis isy, qui a la terre de Lignéville et qui en porte le non, sant que Mrs de Lignéville s'y opose ; à la vérité, il espère que Son A. R. leurs achetera cette taire, que Mr de Caraille, sachant leurs favveur, veut vendre le caderuble[2] de ce qu'elle vos ; mes, malgré cela, je ne doute pas que l'on

1. Jean-Baptiste Bernardi de Castello, marquis de Senatis, fils mineur d'Ange-Charles-Maurice Bernardi de Castello, marquis de Caraille, comte de Sauffrey, général d'artillerie pour le service du duc de Savoie, gouverneur des ville et citadelle de Turin.

2. Quadruple.

ne passe par desus tout cela ; mes tout ces exemple me prouve le droit de Mr Dudicours, et, pour moy, il n'y a point d'amitié qui tiene contre la justice. Plût à Dieu que tout le monde fût de mesme ! Je vous croy trop équitable pour me condaner sur cela et me flate que vous ne m'en croyray pas moins porté à vous rendre servise et à toute vostre famille, quand ce ne cera point contre la justice, que j'espère que cela ne vous empêchera pas d'estre bien persuadée de mon estime et mon amitié. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 25 février 1719.

Je comenceray, Madame, par vous faire mon compliment sur la mort de Mr de Moignéville[1], donc je croy que vous vous consoleray aissément. Sy Mme de Choisy[2] pouvait encore moury, Mme votre sœur[3] en ceroit bien plus heureuse, et en vérité elle le mérite, car c'est une aimable fames et qui a bien à soufrir de cette vilaine Mme de Choisy. Quand à l'afaire du non de Lenoncour, je ne m'en melle en rien, et Mr vostre frère a auprès de Son A. R. de melieurs protecteur que moy. Je croy que vous entandé assé de qui je veut parler ; et sy il croyois que je parlasse pour luy, cela luy feroit auprès d'eux plus de tort que de bien. Insy, pour son intérêt propre, le melieur

1. Thomas de Choisy, marquis de Mognéville, lieutenant général des armées du roi, gouverneur des citadelles de Cambray et Thionville, puis de Sarrelouis, commandant l'armée du roi au siége de Rhinfeltz.

2. Jeanne Brethe, fille de Charles Brethe, seigneur de Clermont, maître des comptes à Paris, et de Jeanne Garga.

3. Charlotte-Thérèse de Lenoncourt, dame de Remiremont, puis mariée, le 17 septembre 1704, à Louis-Alexandre de Choisy, marquis de Mognéville.

est que je ne m'en melle en rien. Mme sa fames est la sœur bien aimée de Mme de Craon, et il ne peuve jamais avoir de melieurs protections que cela[1]. Nous n'avons pas isy la moindre nouvelle, ce qui me fait finir.....

—

A Lunéville, ce 4 mars 1719.

Puisque la promotions de brigadié n'est pas faiste, Madame, il y a grande aparance qu'elle ne se fera que pour les colonelle qui feront la campagne, car, pour dé lieutenant généros et dé maréchaux de camps, il me semble que l'on en a assé fait l'anée passé, pour que l'on n'en fasse pas davantage. Je trouve que le prince de Conty a très bien fait de ne point voir Milors Staire, sy il ne vouloit pas luy rendre ce qui luy est dû[2]. Je trouve l'histoire fort bonne de celuy qui veut en Normendie faire arraché les pomié pour y planter des orangé ; je croy que cette dernière gellé qu'il a fait luy ora fait changer d'avis. J'ay un grand mal de dant, que je croy que le dé-

1. On aura plusieurs fois à remarquer, dans la suite de cette correspondance, le sentiment de jalousie qu'éprouvait Elisabeth-Charlotte envers Mme de Craon, et nous croyons que ce n'était pas sans raison. Madame, mère de la duchesse de Lorraine, affirme positivement, dans ses lettres des 7 septembre 1717, 1er mars et 19 avril 1718 et 25 février 1719, auxquelles nous renvoyons, que Léopold était des plus épris de cette dame. Nous en avons encore une autre preuve dans les sommes énormes, relativement à l'état des finances, les terres et les places données par le duc à la maison de Craon, qu'il combla de ses bienfaits, souvent au détriment de sa famille.

2. Les jours suivants il (John Dalrymple, comte Stairs, gentilhomme écossais, ambassadeur du roi Georges près de la cour de France) alla voir les princes du sang suivant l'usage. M. le prince de Conti lui rendit sa visite ; mais ne voyant pas Stairs au bas de l'escalier pour le recevoir, comme c'est la règle, il attendit un peu dans son carrosse, puis fit tourner, et alla au Palais Royal se plaindre de cette inovation. (Saint-Simon, t. XVII, p. 289.)

gelle me cause, car il pleu à versse ; c'est ce qui m'oblige à finir, Madame....

—

A Lunéville, ce 9 mars 1719.

Je n'ay pu répondre avant hier à vostre lettre, Madame, du 4 de ce mois, parce que j'estoit revenu fort tart de la chasse du cerf. Elas! ce que l'on nous a dit du pauvre roy Jasque est bien diférang de la vérité, car, bien loins d'estre en Espagne[1], il est dans la sitadelle de Milan, où l'empereur le fait arêter et où il n'y a pas d'aparance qu'il sorte de sy tost, donc je suis bien fachée. En vérité, ce pauvre prince est bien malheureux, sant l'avoir jamais mérité, car son ceulle malheurs en cette vie, est ce qui fera son bonheur éternelle, car c'est d'estre bon catolique, et il me cemble que ce ne deveroit pas estre au prince catolique à le tourmenter, et je ne puis m'empêcher de dire que cela est ben vilain à l'empereur, car il n'y a sorte de tourment qu'il ne luy est fait. Il luy a arêté sa fames, et puis luy ensuite. En vérité, cela n'est pas d'un bon catolique. Je ne sçay nulle autre nouvelle, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 11 mars 1719.

J'ai resu de Mme et de Mme de Maré la promotions des offisié généros, Madame, et je vous remersy des paine que vous avet prise pour tâcher de me l'envoié. La pauvre Mlle de Vilume me fait grande pitié de voir toutes les injustices que l'on luy fait; je ne suis pas surprise que la lettre de recomendations que j'avois obtenu pour elle

1. Le roi Jacques partit assez publiquement de Rome, s'embarqua à Nettuno le 8 février, et aborda en Espagne, d'où il se rendit à Madrid. (Saint-Simon, t. XXII, p. 295.)

n'est pas fait un grand effait auprès de l'intandent, car je croy que c'est ce vilain Mr Turgo[1], qui nous a tant fait enragé quand il estoit à Mestz, qui est asseteur[2] en Auvergne, et il luy sufira de savoir que je l'ai recomendé à mon frère, pour qu'il luy fasse du pis qu'il ora pu ; mes, sy elle veut que je la recommende encore à mon frère, je lui enveray une lettre qu'elle lui présentera, pour qu'il lui fasse rendre justice, car, franchement, tout ces gens de robe ne valle pas grande chause. Je vouderois bien, Madame, que ce que vous me mendé du roy Jasques fût vret, mes je craint bien le contraire et qu'il ne soit dans la sitadelle de Milan, bien resseray. J'arive de la chasse, ce qui m'oblige de finir.

—

A Lunéville, ce 18 mars 1719.

.... Pour Mlle de Vilume, je lui et envoié par le dernié ordinère une lettre pour mon frère, où je la recomende le mieux qu'il m'a été posible, et je vous et adressé, Madame, ma lettre pour elle, où celle de mon frère estoit dedans, pour qu'elle luy pressante elle même. En vérité, je vouderois de tout mon cœur pouvoir punir les injustice aussi criante que celle que son baux frère luy fait. J'ay encore baucoup à écrire, ce qui m'empêchera de vous en dire davantage....

—

A Lunéville, ce 4 avril 1719.

Je n'ay point été surprise du tout, Madame, que Mr de

1. Michel-Etienne Turgot, qui fut successivement intendant des généralités de Metz et de Tours, et dont le fils, qui portait les mêmes prénoms, occupa très-longtemps les fonctions de prevôt des marchands.

2. A cette heure.

Richelieux ce soit fouré dans la conspirations[1], car c'est un fol capable de tout ce qu'il y a de pis au monde ; mes ce qui me surprand est que l'Albérony est pu croyre à ces belle promesse, car, quand même il oroit voulu passer au servise d'Espagne et leurs livré Baione, comme il l'a promis, je doute fort que l'on luy eût obéy dans son régiment, et j'ay trop bonne opinions des offisié françois, pour croyre, qu'and une ocasions pareille, il obéisse à leurs colonnelle cand ce qu'il commendera cera contre les intérêt du roy; mes c'est un vret fol que Mr de Richelieux, et il est bon de le tenir bien enfermé. Pour Mr de Saillant[2], a tenu des discours, qui nous sont revenu, bien impertinant contre mon frère, ce qui me fait assé croyre qu'il a entré avec l'autre dans ce qu'il luy a proposée ; mes les voilà tout deux en lieux de sûreté. Quand vous soray, Madame, des nouvelle sûre d'Engletterre, je vous prie de m'en mender; mes sy il est vret qu'il en soit arivé un courié et que l'on ne disse rien des nouvelle qu'il a aporté, je trouve cela de bonne augure pour le roy

1. On sut néanmoins en ce même temps par M. le duc d'Orléans, qui le rendit public, qu'il avait quatre lettres au cardinal Albéroni du duc de Richelieu, dont trois étaient signées de lui, qu'il s'engageait à livrer Bayonne, où son régiment et celui de Saillant étaient en garnison, pourquoi Saillant, qui était du complot, avait été mis à la Bastille, et que le marché du duc de Richelieu était d'avoir le régiment des gardes..... On se moqua dans le monde avec raison de la belle idée de deux jeunes colonels qui se crurent assez maîtres de leurs régiments et leurs régiments assez maîtres de Bayonne, pour se figurer de pouvoir livrer cette place. (Saint-Simon, t. XVII, p. 320.)

C'est à cette occasion que le régent disait que si M. de Richelieu avait quatre têtes, il avait dans la poche de quoi les faire couper toutes quatre.

2. Charles-François d'Estaing, marquis de Saillans, vicomte de Ravel, mestre de camp du régiment d'infanterie de Saillans.

Jasque, çar sy elle estoit bonne pour ce roy George[1], Milor Staire n'oroit pas menqué de les publié, et cela me fait assé croyre que la nouvelle du débarquement du duc Dormont[2] en Engletterre est véritable. Nous avons veu isy aussy le phénomène que l'on a veu à Paris : il a paru isy, en 8 et 9 heur du soir, de mesme qu'à Paris....

—

A Lunéville, ce 13 avril 1719.

Il est vret, Madame, que j'ay eu une cruelle inquiétude de la maladie de Mme de Berry[3] ; mes, grâces à Dieu, j'aprand avec une grande joye qu'elle est or de danger. Les nouvelle d'Engleterre me paroisse assé insertaine, au moins à voir ce que l'on en mende de tout cauté ; elle ne se raporte point les une aux autre. Je vous prie, Madame, de continuer à me mender les nouvelle que vous soray. Je ne croy pas que Mr le duc de Richelieux gagne baucoup à estre jugé par le Parlement, car sy on luy fait justice, il ora la teste tranché, son crime estant de lesse majesté. Il faut avouer que c'ette un grand fol, et bien ingrat des bonté que mon frère a eu jadit pour luy. Je ne vous en diray pas davantage....

—

1. Georges Ier (Louis de Brunswick), duc et électeur de Hanovre, était fils d'Ernest-Auguste de Brunswick, et naquit le 8 mai 1660. La reine Anne étant morte, le 11 août 1714, Georges fut proclamé roi d'Angleterre le même jour, en vertu d'un acte du Parlement, du 14 mars 1701, confirmé le 25 octobre 1705, qui excluait les Stuarts du trône.

2. Jacques de Butler, Xe du nom, né à Dublin, le 29 avril 1665, duc-comte et marquis d'Ormond, lieutenant général et capitaine de la première compagnie des gardes du corps et colonel des gardes irlandaises ; mort à Avignon, le 16 novembre 1745.

3. La cause et les détails de cette maladie de la duchesse de Berry et les circonstances qui l'ont accompagnée sont rapportés en détail dans les Mémoires de Saint-Simon, t. XVII, pp. 321 et suiv.

A Lunéville, ce 29 avril 1719.

Je voie, Madame, par vostre lettre du 26 de ce mois, que je vient de recevoir, avec bien de la paine, que vous avet eu avec un rume, une flutions sur les yeux. Je ne connois point ce M[r] de Bagguir que vous me mendé; pour la Jonchère[1], sy c'est le gendre de la Raisin, je le connois; c'est celuy donc S[t] Contay a été amoureux de sa fames, et qui a fait par cette raison la fortune au mary. Mes l'on dit isy que s'ant est une autre; je vous prie de me mender lequel c'est, sy c'est celluy de M[r] de St Contay. Le bonhomme pourois aussy bien entré dans quelque trahison contre mon frère, car, après tout ce qu'il nous a fait, l'aiant comblé d'honneur isy et mesme plus qu'il ne luy convenoit, je le croy capable de toutes sorte de trahison. Je vous prie, Madame, de me mender sy il est vret que l'on est découvert encore cantité de conspirateur; mes je n'en doute pas, car tant que l'on n'en fera pas une exemple, le nombre en ogmentera toujours, et mon frère est trop bon, voilà tout ce que l'on n'en peu dire. Je vous prie de me mender le nom de tout ces abominables jans qui son nouvellement découvert. Pour d'isy, je ne vous menderay pas la moindre nouvelle, n'en sachant auqune. M[me] de Gerbévillé[2] a perdu son baux

1. Gérard-Michel de la Jonchère, trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui fit faillite. On accusa M. le Blanc, ministre de la guerre, d'être son complice, et il fut arrêté. M. de Séchelles, maître des requêtes, fut impliqué dans la même affaire, mais le Parlement les déchargea de l'accusation.

2. Antoinette-Louise de Lambertye, fille de Georges marquis de Lambertye, maréchal de Lorraine, et de Christine de Lenoncourt, qui épousa, en 1700, Anne-Joseph de Tornielle, marquis de Gerbéviller, comte de Brionne, conseiller d'Etat du duc de Lorraine, son grand chambellan, bailli du duché de Bar.

Sa sœur, Françoise-Christophorine, avait épousé Georges de Mozey, baron de Grune, chambellan de S. A. R.

frère, Mr de Grune, dont nous avons un fils page. Voilà tout ce que je sçay....

—

A Lunéville, ce 16 may 1719.

Je vous suis très obligé d'avance, Madame, du sidre que vous voulet bien m'envoié, cela me fera grand plaisir, car je l'aime fort, et jamais le temps n'a été plus propre à en boire, car il fait une challeurs excesive, et nous la resantont bien dans ces petite chambre isy; c'est ce qui fera que ma lettre sera fort courte, joint au peu de nouvelle que je sçay, et ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 8 juin 1719.

Je vous assure, Madame, que nous somme isy, aussy bien que vous, très stérille en nouvelle. Il fait une challeurs affreuse, et, depuis plus d'un mois, il n'a pas tombé une ceulle goute de pluie, et tout brûlle ; avec cela il fait un vent très violant, qui désèche encore plus la taire. Je croy vous avoir déjà mendé que nous avons isy Mr le duc d'Elbeuf depuis 8 jours. Nous avons eu ce matin la prossétions à l'ordinère, où Son A. R. a mené mes enfans, bien contre mon gré, car il sorte d'un violant rume, et je craint bien que le soleille sur la teste, qu'il ont toujours eu, ne leurs renouvelle. Je vous prie, Madame, de bien remersier Mme vostre sœur et Mlle de Vilume de leurs compliment. Je n'ay pas encore goûté de vostre sidre, n'estant pas encore éclairsy, mes je croy qu'il sera bon et je vous en menderay des nouvelle quand l'on en poura boire. Adieu, Madame, la violante challeurs m'empêche de vous en dire davantage....

—

A Lunéville, ce 24 juin 1719.

J'ai resu, Madame, ce matin vostre lettre du 21 de ce

mois. Je vous assure que Mr et Mme d'Estin[1] me font grand pitié, et je vous prie de vouloir bien leurs dire la part que je prand à la perte qu'il ont faite de leurs fils. Nous avons isy Mme de Netancour de Neuville[2] depuis aujourd'huy. J'allé hier à Nancy voir nostre bâtiment, et pandent que j'y estoit, le feu prit ché une marchande de porcelaine et de toutes sorte de vins, de liquer, sucre et autre épisery. Tout a été réduit en sendre, et sy ce feu avoit pris la nuit comme le jours, toute la ville neuve estoit brullé. C'est ché la Vermaisse, qui demeur derier la Oubrit et St Lay. Je vous mende cela, Madame, car je sçay que vous connoissé Nancy. Tout ces gros marchant ont couru grand risque d'estre brûlé ; aussy, sant l'ordre que Son A. R. y aporta luy mesme, y aiant couru, la ville oroit coury grand risque. L'on peu dire que cette anée est térible pour le feu. Le pauvre Mr du Châtellet de Siré, le mary de Mlle Flemin[3], a pour 60,000 livres de bois

1. François III du nom, comte d'Estaing, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de la ville de Châlons en Champagne et lieutenant général du pays messin et du Verdunois, en remplacement du comte de Vaubecourt, son beau-frère. Il avait épousé Marie de Nettancourt, fille de Nicolas de Nettancourt-Haussonville, comte de Vaubecourt, lieutenant général des armées du roi, et de Claire Guillaume, sa seconde femme, dont il eut plusieurs enfants. Son second fils, Louis-Claude d'Estaing, marquis de Mural, servant d'aide-de-camp au marquis de Guerchi, lieutenant général, fut blessé au siége de Fontarabie, dans la nuit du 11 au 12 juin 1719, et mourut peu de jours après.

2. Charlotte-Françoise de Nettancourt, qui épousa son cousin-germain, Nicolas-François de Nettancourt, seigneur de Neuville et de Courcelles, colonel d'un régiment d'infanterie, oncle de Mme d'Aulède.

3. René-François marquis du Chastelet et de Grandseille, baron de Cirey en Vosges, général major, colonel des gardes de S. A. R. de Lorraine, grand-duc de Toscane, époux de Marie-Catherine de Fleming. La terre de Granseille fut érigée en marquisat en leur faveur par Léopold, le 12 mars 1723.

brûllé, ce qui est une cruelle perte pour eux, et les abime absolument. Son A. R. en a eu baucoup aussy, et Mr le cardinal de Rohan, et les abéis de Senonne et de Domèvre on baucoup perdu ; ausy l'on dit qu'il y a 30 mille arpand de bois brûllé. Vous voié que le feu nous poursuit de tout les cauté. Son A. R. envoiant un courié à Paris, Madame, j'ay autant aimé luy donner ma lettre qu'à la poste, d'autant qu'il ira aussy viste ; sy vous savet quelque nouvelle, je vous prie de me les mender à son retour ; c'est Lefort que vous connoissé. Je vous prie ausy de remersier Mme votre sœur et Mme de Villume de leurs compliments....

—

A Lunéville, ce 25 juillet 1719.

Je suis très reconnoissante, Madame, de la part que vous prené à ma vive douleurs de la mort de Mme la duchesse de Bery[1] ; je l'aimois comme mes propre enfans, et ce coup là m'acable. Trouvé bon que je vous prie de remersier Mlle de Vilume aussy de la part qu'elle y a pris ; je suis sy acablé de douleurs qu'il m'est imposible de vous rien dire de plus....

—

A Lunéville, ce 29 août 1719.

Vous me faite, je vous assure, Madame, un grand plaisir en me mendent comme l'on est contant de la manière donc mon frère gouverne l'Estat ; il est sûre qu'il n'y épargne pas ces paine, et que quand on luy a mis en mains cette importante conduite, qu'il a trouvé les finance dans une étrange dérangement. Quand il remétera l'hau-

1. La duchesse de Berry mourut le 21 juillet, à minuit. Son cœur fut porté au Val-de-Grâce et son corps à Saint-Denis. Le roi prit le deuil pour six semaines et la cour pour trois mois, comme le Palais-Royal.

torité entre les mains du roy, il trouvera que sa régence, grâces à Dieu, n'a pas mal réusy pour le bien de l'Etat. Pour ce qui arive en Espagne, je vous avous que je vouderoit bien que cela pû amener la paix avec cette couronne et que je le désire extrêment....

—

A Lunéville, le 16 septembre 1719.

Je suis fâchée, Madame, que vous aiet été incomodé de la foire; je suis de mesme à pressant, et par desus cela il me revient une grosseur sou le bras, où j'ay eu un clou, qui me fait assé de mal, ce qui m'empêchera de vous dire grande chauce, estant sou le bras droit....

—

A Lunéville, ce 28 septembre 1719.

Je n'ay pu répondre à vostre lettre, Madame, le dernier ordinère, estant assé mal du dévoiment, qui me dure depuis 3 cemaines, sant conter un abcès térible que j'ay eu sur le bras droit. Je suis, Dieu mersy, un peu mieux, mes encore sy abatu que je n'ay pas la force de vous en dire davantage....

—

A Lunéville, ce 5 octobre 1719.

J'ay été bien malade, Madame, depuis que je ne vous et écrit, du dévoiment et du abcès qui m'a fait cruellement soufrir, c'est ce qui m'a empêché de faire réponce à Mlle de Vilume. Je vous prie de luy en faire mes excequse, mes je l'ay recomendé à mon frère; je croy que cela vos mieux que ma lettre. Je plaint bien Mme d'Helmechetat[1], car je la croy bien en paine de la petite vérolle de

1. Eléonore-Henriette de Pothiers, fille de Jean-Ferdinand comte de Pothiers et de Voigney, et d'Eléonore de Mérigny, qui épousa son cousin Maximilien Bleickart comte d'Helmstat, colonel d'un régiment au service de France.

son fils ; pour isy, grâces à Dieu, il n'y en a casy point eu cette anée, mes, en récompance, bien des dévoiment ; mes l'on n'en meure pas. Mme de Craon est assé mal, quoyque elle n'est plus de fièvre ; mes elle a des vomisement térible. Voilà, Madame, tout ce que je vous puis dire d'isy....

—

A Lunéville, ce 7 octobre 1719.

Je vous suis très obligé, Madame, de l'inquiétude que vous me marqué avoir de ma santé ; elle n'est pas des melieurs, mon dévoiment continuant toujours ; mes, grâces à Dieu, je n'ay point de fièvre, quoyque il y en est isy une grande cantité. Mme de Craon l'a depuis 15 jours, Mme de Bauvo[1] l'a d'hier, Mme de Gerbevillé l'a aussy et la marquise de Lemberty[2] l'a encore, outre la pauvre Mme d'Anglure, qui l'a aussy, mes encore bien d'autre maux, qui font mesme desséperay pour sa vie. L'on n'entant parlé que de malade, ce qui est fort triste et ce qui m'empêchera de vous rien dire davantage...

—

A Lunéville, ce 17 octobre 1719.

Je n'ay pu répondre à vostre lettre, Madame, le dernière ordinère, Son A. R. aiant été saigné, je ne le pu quiter ; outre cela, il estoit dans une état pitoiable, Mme de Craon aiant été ce jours là à la dernière extrémitée ; l'on n'atandoit plus que le moment qu'elle expirâ. Bacar,

1. Jeanne-Marie-Madelaine de Ludre, femme de Louis marquis de Beauvau, maréchal de Lorraine, gouvernante des princes enfants de S. A. R.

2. Elisabeth de Ligniville, femme de Nicolas-François marquis de Lambertye, sœur de Anne-Marguerite de Ligniville, qui épousa Marc de Beauvau-Craon.

nostre médecin, en une heur de temps la fit saigner du piet, pour un violant transport au servo qu'elle avoit ; il luy donna de l'ompiom pour la calmer, après il luy fit prandre des goute d'Engletterre, 3 prise de besouar[1] et après une médesine mellé de céné, de rubarbe, de mane et d'émestique, avec un lavement d'émestique, et voiant que tout cela ne fesoit pas assé défait, il luy donna l'émestique pur, ce qui l'a sauvé, car depuis elle va baucoup mieux. On l'a encore purgé aujourd'huy, mes elle a toujours un peu de fièvre, et de temps à autre elle rève encore. Mr vostre frère ne l'a pas quité dans son extrémité, mes il y a à pressant tout lieux d'espéray qu'elle ce tira d'affaire. C'est une chose effroiable de voir combien il meure de jeune jans cette anée. Le jeune Helmestat a été bien heureux d'estre entre les mains du frère du Soleille[2], car tout les autre qui ont eu la petite vérolle et que les médecin ont traité, il n'en revient pas un ceulle. Je ne sçay, Madame, nulle nouvelle, ce qui me fait finir...

A Lunéville, ce 7 novembre 1719.

Mme de Craon n'est pas encore or d'affaire, Madame, comme on l'avoit cru ; elle a tout les jours la fièvre, et les maladie de cette anée son bien difisille à guéry. Je vous diray pour nouvelle qu'il ariva avant hier un courié à Son A. R. qu'il avoit envoié à Mr de Mercy, qui luy

1. Bézoard, concrétion stomacale, intestinale ou urinaire des quadrupèdes, à laquelle on attribuait de grandes vertus sudorifiques, de chasser les venins hors du corps, etc., etc.

2. Ce frère du Soleil était excellent par science, par expérience et par une attention infinie à ses malades, et habile pour toutes les maladies, avec une simplicité et une douceur qui le faisait aimer de ceux qu'il soignait ; c'était aussi un humble et fort bon religieux. (Saint-Simon, t. XIV, p. 200.)

raporta la nouvelle de la prise de la sitadelle de Messine; c'est Mr de Lignéville[1], frère de Mme de Craon, qui en aporte la nouvelle à l'empereur. Pour celle que vous me mendé, Madame, du mariage de ma niepce avec le duc de Modène[2], je ceray très aisse sy elle est vret; mes, comme ny mon frère, ny Mme ne m'en mende rien, cela fait que j'en doute encore. Je prand part, je vous assure, à vostre afflictions de la mort de Mme de la Porte[3], car il est bien triste de perdre ces amie, d'autans plus qu'il sont assé rare dans le temps pressant. Je ne vous en diray pas davantage....

—

A Nancy, ce 7 dessembre 1719.

Pour cette fois isy, Madame, je resoit avec grand plaisir les compliment que vous me voulet faire sur le mariage de ma niepce, Madame m'aiant mendé qu'il estoit fait; ce qui me donne, je vous l'avous, bien de la joye, car je craignois toujours quelque messalience qui ne m'oroit point plu du tout. Pour la pauvre Mlle de Vilume, je vous prie de luy dire que je suis bien fâchée de l'extrémitté où vous me mendé qu'est son oncle, Mr de Chasseron, puisque cela peu nuire à ces affaire, car je ceray ravie qu'elle pû avoir bonne justice. Je ne doute pas que

1. Henri-Gaspard de Ligniville, chambellan du duc de Lorraine, enseigne de ses gardes, capitaine de cuirassiers au service de l'empereur.

2. Le mariage de Charlotte-Aglaé d'Orléans, damoiselle de Valois, avec François-Marie d'Est, fils de Renaud d'Est et prince héréditaire du duché de Modène et de Reggio, se conclut effectivement le 22 février 1720.

3. Charlotte-Félice-Armande de Durfort-Duras, femme de Paul-Jules de la Porte-Mazarin, duc de Rethel-Mazarin, Mayenne et de la Meilleraye, pair de France.

vous n'aiet déjà ouy parler des faux monoieur que l'on na découvert isy, et que c'est un nomé Lagarde, qui estoit fermié général, qui en fessoit faire ; cela est effroiable, et il y en a bien d'autre associé avec luy que l'on ne sçay pas encore. Les poste son sy dérangé que elle n'arive plus que d'un ordinère à l'autre ; mes cela vient de la faute des mestre de poste au chevos, qui atande, pour envoié la mal, qu'il passe quelque courié, pour épargner leurs chevos, et la garde jusqu'à ce temps là. Cela la retardé de 48 heur le dernié ordinère. La Marcille[1] est allé à Paris et en fera ces plainte à Mr de Sorcy ; Dieu veille qu'il y met ordre, car cela est bien dessagréable. Je ne vous en diray pas davantage, Madame....

—

A Nancy, ce 7 jenvier 1720.

Il est vret, Madame, que j'ay été bien incomodé d'abcès sou les 2 bras, c'est ce qui m'a mesme empêché de répondre à vostre dernière lettre, car l'on m'avoit donné ce jours là des coup de lancette et je soufrois cruellement. Pour à pressant, j'en suis, grâces à Dieu, guéry, et suis très sensible au bon souhait que vous me faiste pour cette nouvelle anée. La poste va sy mal que l'on ne resoit plus les lettre que d'eun ordinère à l'autre. Je vous prie de remersié Mlle Vilume de ces compliment et pour vous, Madame....

—

A Nancy, ce 23 jenvier 1720.

Je viens de recevoir, Madame, vostre lettre et la boiste pour Mme de Gerbévillé, que je luy et envoié sur le chant ;

1. Jeanne-Marie Sandra, veuve de François Marcille, directeur des postes de Lorraine.

mes je craint qu'il n'y est quelque chause de casé dedans, car elle couloit et santoit bien fort. La pauvre fames soufre baucoup de son estomac ; cepandent elle est un peu mieux à pressant. Vous soray déjà que la pauvre petite de Ludre[1], qui estoit à moy, est morte de la petite vérolle en 3 jours ; c'est bien domage, car c'ettoit une jolly fille et bien aimable ; je la regrete infiniment. Je ne vous en diray pas davantage, Madame, estant fort tart, ce qui m'oblige à finir....

—

A Nancy, ce 31 jenvier 1720.

J'ay resu, Madame, vostre lettre du 29 ce matin. Je vous assure que nostre voiage de Paris, à mon grand regret, n'est nullement sûre, et sy nous le fesson mesme, donc je doute assé, ce ne poura estre qu'après Pasque. Je vous suis cepandent très obligé de l'envie que vous me témoigné de me revoir. Je suis acablé du plus furieux rume du monde du servo, et qui commence à me tomber sur la poitrine ; je ne fais que toucer, moucher et cracher, ce qui m'empêche, Madame, de vous dire rien de plus....

—

A Nancy, ce 7 mars 1720.

Il est vret, Madame, que l'on me fait espéray que nous irons à Paris après Pasque ; mes, comme ce voiage ne ce doit faire qu'and cas que l'on nous rende justice pour l'affaire de Ligny, je le trouve encore assé insertain. En

1. Marie-Léopoldine de Ludre, dame d'honneur de S. A. R., fille de Louis Ier de Frolois, comte de Ludre et d'Afrique, marquis de Bayon, premier gentilhomme de la chambre du duc Léopold, et de Françoise-Christine de Choiseul.

vérité, le duc de Chatilon[1] est un vilain homme de nous causer tant d'affaire avec son maudit retrait. Je vous avous que je ne l'aime guerre. L'on est isy dans l'ocupations de faire au Cordelié un catafale magnifique pour le cervise de l'impératrice mère[2], et nous oront ce cervise affaire d'aujourd'huy en 8 jours, donc je paty déjà d'avance, car cela est bien ennuiant ; du reste, je ne sçay rien de nouvo. La pauvre Mme d'Englure, qui a été vostre ensiéne compagne à Remiremon, est morte étique ; elle estoit grosse, et son enfans a eu batême. Voilà, Madame, tout ce qu'il y a isy de nouvo....

—

A Nancy, ce 26 mars 1720.

Je vous suis très obligé, Madame, de la joye que vous me marqué avoir de mon voiage de Paris, mes je craint bien qu'il ne soit pas encore sûre : premièrement, je craint fort d'estre encore grosse, ce qui y aporteroit un grand obstacle ; Dieu veille me faire la grâces de ne l'estre pas ! Je vous prie, Madame, de bien remercier les Carmélite de ce que vous me mendé de leurs part ; je vous assure que je désire plus que personne au monde d'estre à porté de les aller voir ; je croy que vous n'en douté pas. Je croy que M^r^ le Duc, ny sa famille, n'ora pas de paine

1. Paul-Sigismond de Montmorency, duc de Châtillon, frère de Charles-François-Frédéric de Montmorency, qui avait vendu, le 6 novembre 1719, au duc Léopold, pour la somme de 2,600,000 livres tournois, les ville, château, châtellenie, comté et prévôté de Ligny et de Saulx, soutint qu'il avait le droit d'exercer le retrait lignager, forma opposition devant le parlement de Paris, et fit assigner Léopold, qui finit par s'arranger avec le duc de Châtillon en lui versant une somme de cent mille écus. (Digot, hist. de Lorr., t. VI, p. 90.)

2. Eléonore-Madeleine-Thérèse, princesse palatine de la branche de Neubourg, épouse de l'empereur Léopold I.

de ce consoller de la mort de Mme sa fames[1]. L'histoire du comte de Horne[2] est abominable pour une homme de sa calité ; cela fait horeur à pancer de ce trouver insy dans un assasinat pour voller. Je ne croyois pas que Mme de Duras eût une fille en âge d'estre déjà marié, car elle est elle mesme bien jeune[3]. Pour isy, Madame, nous n'avons pas la moindre nouvelle ; Mme votre belle sœur est grosse, au grand contantement de Mr votre frère ; c'est tout ce que je vous puis dire....

—

A Nancy, ce 9 avril 1720.

J'ay resu votre lettre, Madame, dès l'autre ordinaire ; mes je n'ay pu y répondre, la poste estant arivé trop tart. Quand au mariage de la maréchalle de Lemberty[4] avec Mr de Bauvo, il est vret que l'on en parle fort, mes il n'est pas encore fait ; tout la maison de Bauvo le souhaite fort, mes Mme la maréchalle a paine, avec raison, d'abandonner sa liberté, qui, à mon gré, est le plus grand

1. Madame la duchesse, sœur de M. le prince de Conti et de Mlle de la Roche-sur-Yon, mourut le 21 mars dans l'hôtel de Condé, après une fort longue maladie, à 31 ans, au bout de sept ans de mariage, pendant lequel elle ne s'est pas contrainte. (Saint-Simon, t. XVIII, p. 156.)

2. Le comte Antoine-Joseph de Horn, âgé de 22 ans, fut condamné à être roué et fut exécuté le 26 mars 1720.

3. La même duchesse de Duras et son mari marièrent leur fille aînée, qui avait 14 ans, au fils aîné du duc et de la duchesse de Berwick, qu'on appelle le duc de Fitz-James, qui était aussi fort jeune, qui ont eu en se mariant 10,000 livres de pension. Il mourut peu d'années après sans enfants ; sa veuve s'est depuis remariée au duc d'Aumont, dont elle a des enfants. (Saint-Simon, t. XVIII, p. 165.)

4. Charlotte d'Anglure, seconde femme de Georges marquis de Lambertye, baron de Cones, maréchal de Lorraine, épousa en secondes noces Louis-Joseph marquis de Beauvau, maréchal de Lorraine, mort en 1732.

bien du monde, sy bien que je ne sçay pas ce qui en cera. J'ay eu la liste dé leutenant généros par Mme de Maré, qui me l'a envoié, Madame ; mes vous me faiste toujours bien du plaisir de me mender les nouvelles que vous soray, car Mme ne m'en mende presque jamais. Je ne suis pas grosse, Dieu mersy, comme je le croyois, insy cette raison n'empêchera pas nostre voiage, mes, à mon grand regret, je n'y voit guerre d'aparance du cauté de Son A. R., quoyque il dise toujours qu'il le désire fort pour moy....

—

A Lunéville, ce 21 may 1720.

Je vient de recevoir vostre lettre, Madame, du 18 de ce mois, par laquelle vous me mendé bien des mariage. Je ne sçay encore rien de celuy de mon neveu ; pour M^r le Duc, feroit fort bien d'épouser la princesse de Modène[1], sy il ne peu pas avoir de dispance pour épouser Mlle de la Rochesurions, ce qui ceroit bien extraordinaire que l'on luy refusà, plusieurs particulier aiant eu de pareille en Allemagne, témoins la comtesse de Staramberg, qui a épousé les 2 frère et a eu des enfans des 2, ce qui étoit encore plus fort ; et sy M^r le Duc épousoit Mlle de la Rochesurions, il ne ceroit pas obligé de luy rendre les 15 milions qui lui reviene de la sussétions de sa sœur, ny les 30 millions que M. le Duc a gagné au Mesisypy[2] ; et sy elle épouse le comte de Charolois, et luy la princesse de Modène, il faudera toujours rendre lé 15 millions, ce qui ne l'acomodera pas. Il me semble, Madame, que l'on ne parloit plus du mariage du duc d'Albret, mes apa-

1. Bénédicte-Ernestine d'Est, fille de Renaud d'Est, duc de Modène et de Reggio, et de Charlotte-Félicité de Brunswick.

2. Missisipi.

ramant qu'il est bien sûre avec Mlle de Moncha[1], car je voie que vous avet veu sa sœur, la chanoinesse, qui aparament vous l'a dit. Je vous prie de la remersier de ses compliment. L'on nous a dit que le prince de Vodémon et Mme de Remiremon avoit couché à Nancy, et qu'il doive venir ce soir isy. Nous avons eu hier, par l'Alemagne, la nouvelle que les Espagnoille on évacué la Sisille et la Sardagne, ce qui prouve que la paix d'Espagne avec l'empereur est faiste. Dieu veille que les autre alliet n'en soit pas les dupe. Je ne vous en diray pas davantage pour aujourd'huy, Madame....

—

A Lunéville, le 4 juillet 1720.

La poste est arivé sy tart avant hier, Madame, qu'il m'a été impossible de répondre à vostre lettre du 30 de l'autre mois, que j'ai resu. Je sçay le peu de nouvelle qu'il y a dans Paris, nous n'en avons pas plus isy. Nous avons eu une mitions, qui est à pressant finis, qui nous a fort ocupé tant qu'elle a duré ; depuis, Mme de Craon est tombé malade d'une grande colique qu'elle a depuis 3 jours, et qui est d'autant plus dangereuse parce qu'elle est grosse de 6 mois. Nous avons encore isy une fames malade, qui est Mme du Treuvous, d'une maladie assé extrordinère ; tout d'un coup estant à soupé chez Mme de Spada, elle a pleuray du sang, c'est donc je n'avois jamais ouy parler. On l'a saigné 3 fois, car la fièvre l'a prise avec cela, et elle est à pressant mieux, mes je n'avois jamais ouy parler d'une pareille maladie. Je vous prie,

1. Anne-Marie-Christine de Simiane de Gordes, fille d'Edme-Claude-François-Louis de Simiane, comte de Moncha, et d'Anne-Marie-Thérèse de Simiane de Gordes. Elle épousa le duc d'Albret, le 16 mai 1720, et mourut en couches le 8 août 1722.

Madame, de remersier Mme de Fors[1] et les sœur Pulchéry et Mélany de leurs souvenir pour moy....

—

Lunéville, ce 25 juillet 1720.

La méprise qui est arivé, Madame, que l'on vous et donné ma lettre de la princesse de Rohan et que vous l'aiet ouverte, n'est pas un grand mal. Je vous prie, au reste, de me mender des nouvelle de ce qui ce passe à pressant à Paris, car j'avous que je ne laisse pas que d'en avoir de l'inquiétude par raport à mon frère. L'on me mende pourtant que l'éloignement du Parlement n'a, Dieu mersy, causé auquen mouvement; mes je croy que cela n'en demeura pas là, et l'on trouvera encore que le Parlement est pousé par quelqu'en pour s'oposser à tout ce que mon frère souhaite. Je ne puis m'enpêchere de croyre que Mme du Maine ne tripote encore sou main, depuis son retour, quelque soulèvement. Dieu nous fasse la grâces quelle n'y réusise pas, mes je ne laisse pas que d'estre inquiète ; c'est pourquoy je vous prie, Madame, de me mender un peu ce qui ce passe, vous me feray bien du plaisir....

—

A Lunéville, ce 3 août 1720.

Dieu soit loué, Madame, que tout soit tranquille à pressant dans Paris ; j'espère qu'avec un peu de temps toutes les affaire ce racomoderont ; du moins, je le souhaite de tout mon cœur. J'arive de la chasse, où je croyois trouvé

1. Ce doit être la sœur de Courson, conseiller d'Etat, qui fut successivement intendant de Languedoc, puis de Bordeaux, où il se rendit célèbre par ses déprédations et ses violences ; sa sœur avait épousé M. des Forts, contrôleur général, qui fut compromis dans les affaires de la compagnie des Indes, et disgracié.

40 sanglié dans les toille ; on nous les avoit anoncé isy hier, et nous n'en avons pas trouvé un ceulle. Le pauvre marquis de Trichâto[1] est mort ce matin à 4 heur ; la maréchalle Bauvo est justement arivé hier l'après diné pour le voir mourir ; elle est très affligée, mes l'amour qu'elle a pour son mary la consolera, car il est des plus violant. Je ne vous en diray pas davantage, Madame....

—

A Lunéville, ce 2 septembre 1720.

Il est vret, Madame, que je suis bien tourmenté d'abcès sous les bras ; l'on m'a fait, il n'y a que 3 cemaine, une furieuse opérations sou le gauche, en m'en ouverant un qui n'estoit point assé mûre, ce qui m'a cruellement fait soufrir ; depuis, il m'en est venu un petit sou le bras deroit, qui a été guéry par une pière de Portugalle, que l'on donne pour les piqure vénimeuse. Il m'en est encore revenu 2 autre sou le mesme bras, où l'on m'avoit fait l'insitions, que cest mesme piere m'on presque guéry, c'est à dire il ont baucoup geté, mes cela n'est pas encore tout à fait guéry, et cela ne fait point easy de mal. Ces pière aute le feu et la douleurs ; c'est un très bon remède. Je suis bien aise que la pauvre M[lle] de Vilume soit à la fain venu à bou de ces affaires ; je vous prie de luy dire de ma part....

—

A Lunéville, ce 24 septembre 1720.

Il est vret, Madame, que mon fils François a eu un acès de fièvre de 40 heur, avec de grand vomisement, et

1. Honoré-Henri-Arnould du Châtelet, marquis de Trichâteau, conseiller d'Etat, capitaine des gardes du corps de Léopold, bailli de Nancy et gouverneur du prince François de Lorraine, abbé de Stavelo.

une indigétions violante, qui le fit aller plus de 20 fois à la garde robe et vomir 3 ou 4 fois, et ansuite il sua, de luy mesme, près d'une heure et demy, ce qui le guéry, et il ce porte à pressant à merveille, et est à Craon avec ces frère pour y passer les vacance. Je vous suis très obligé, Madame, de la part que vous avet bien voullu prandre à son mal. Mme vostre belle sœur est acouché samedy d'une segonde fille, ce qui ne plait pas, avec raison, à M. le marquis de Lenoncourt ; mes elle est sy jeune, qu'il y a aparance qu'elle ora encore bien des enfans. Je ne vous diray rien de plus....

—

A Lunéville, ce 10 dessembre 1720.

Je n'ay resu, Madame, vostre lettre du 4 que dimenche, car les lettre n'arive plus que les lendemain des jours ordinère. L'histoire que vous me mendé de cette chiene de Breste me paroit fort particulière, d'estant insy geté dans un privé, elle est pu avoir une sy grande race de chiens, qui ne ce sont aparament nourit et ellevet que d'ordure ; mes, Madame, cette histoire est telle bien vret? Pour moy, je la croy faiste exprès pour faire un comte à plaisir. L'on avoit mendé isy que les bénéfise alois estre donné, et je ne puis comprandre pourquoy la mort du pape empêcheroit cette nominations. Sy on les nome, Madame, je vous prie de m'en vouloir bien envoier la liste. Nous devons aller mécredy à Nancy ; mes ce voiage c'est remis tant de fois, que je ne le croyray pas que nous ne soions party. Son A. R. est fort enrumé, c'est ce qui l'a retardé les autre fois....

M^{r} vostre frère énée est bien incomodé d'un dévoiment qu'il y a plus de 3 mois qu'il a, mes cela ne l'empêche

pas d'aller et venir à son ordinère ; c'est sa fames qui me l'a dit.

—

A Nancy, ce 21 dessembre 1720.

La sertitude que vous me donné, Madame, de l'histoir de ce chiens qui en a fait tant d'autre dans le privé, fait que je n'en puis plus douté. Pour Mr Lasse[1], j'avous que je suis ravie qu'il soit chassé, mes je vouderoit que l'on le fit un peu parler sur tout l'argent qu'il a eu en mains, et que l'on luy en fit rendre une bonne party aussy bien qu'à ceux qui ce sont erichy par son moiens au dépand du publique. Je ne nome personne, mes je ne vouderoit pas qu'il y eù personne d'exempt, pour leur faire à tout rendre gorge, à comencer par les plus ellevet ; car c'est une chose indigne de sacrifict le royaume entière en son intérêt sordide ; mes il faut espéray que Lasse n'estant plus dans rien, que les affaire ce rétabliront, d'autant plus que Mr de la Housay[2] est un homme de très grand mérite et bien capable de mestre un bon ordre au finance ; mes je les trouve dans un térible état, ce qui ne ce peu pas racomoder en un jours. Pour Lasse, je m'étonne que le peuple ne l'ay pas lapidé, car c'est un grand misérable, et qui a plus abimé la France que n'a fait 30 ans de guère contre toutes l'Heurope. Vostre frère est à Blainville, mes je croy qu'il ce porte mieux, car Mme sa fames est isy. Pour Son A. R., est toujours fort enrumé ; mes son crachement de sang est arété moienent du baume blan de

1. Jean Law, écossais, célèbre par le ruineux système de finances qu'il établit en France pendant la régence.

2. Le Pelletier de la Houssaye, nommé contrôleur général des finances après la fuite de Law. Il était conseiller d'Etat et intendant d'Alsace.

Lamec, qu'il prand tout les jours. Nous n'avons pas isy la moindre nouvelle....

—

A Nancy, ce 2 jenvier 1721.

.... Vostre lettre m'a fort touchée en m'aprenant la mort de Mme la grande duchesse[1]; cepandent j'ay veu, Madame, des lettre plus fraiche que la vostre qui n'en parle pas, ce qui me fait encore espéray que c'est une fosse nouvelle que l'on vous a dit, car Mme ne m'en mende pas un mot dans sa lettre. J'atant le premier ordinère avec grande impatience pour voir ce qui en cera ; mes, comme nous voilà, Madame, au comencement de l'anée, je vous la souhaite bonne et heureuse. Je suis aussy très en paine de la pauvre duchesse de Sully[2], qui est mon amie depuis que je suis au monde, et Mme me mende, aussy bien que vous, qu'elle est très mal, sant me dire quelle mal elle a. Pour moy, j'ay un très violant rume de cervo, ce qui me fait finir en vous assurang, Madame....

—

A Nancy, ce 6 jenvier 1721.

Vostre lettre, Madame, par laquelle vous m'aviet mendé la mort de Mme la grande duchesse m'avoit fort alarmée,

1. Marguerite-Louise d'Orléans, née le 28 juillet 1645. Elle était fille de Gaston, frère de Louis XIII et de Marguerite de Lorraine, fille de François comte de Vaudémont et de Catherine de Salm. Elle épousa, le 19 avril 1661, Côme III de Médicis, grand-duc de Toscane. Elle mourut à Paris, le 17 septembre 1721.

2. Jeanne-Marie Guyon, fille de la célèbre Mme Guyon, qui épousa un fils du surintendant Fouquet, appelé M. de Vaux, décédé en 1705. Le chevalier de Sully, devenu duc et pair par la mort de son frère, épousa sa veuve par amour, et ne déclara son mariage que fort tard, à cause de la duchesse de Lude, sa tante, qui en fut outrée. (Saint-Simon, t. XIII, p. 288.)

car je l'ayme fort ; mes, Dieu mersy, j'ay été bientost détrompé de cette fause nouvelle, comme je vous l'ay mendé par ma dernière. Mes, tout les jours l'on prand plaisir à débiter de fause nouvelle à Paris et isy tout de mesme. Nous avons fait hier les Rois ; il y avoit à la mesme salle 172 personne, et le cervise fut relevet 3 fois, et le tout sant auquen embaras ; c'est tout ce que je vous puis dire d'isy. Mme du Hautoit, la St Ignon[1], que vous connoissé, fut la raine, et Mr de Mouchy, du prince de Vodémon, fut le roy. J'envoie le tout à Mme, c'est à dire la liste des valantin ; il y avoit encore outre cela 40 homme ché Mr de Fontenoy[2], qui n'avoit point de fames. Adieu, Madame....

—

A Nancy, ce 9 jenvier 1721.

Je vient de recevoir, Madame, encore une de vos lettre, par laquelle vous me souhaitet une segonde fois la bonne anée ; je vous en suis très obligé, comme aussy mes enfans ; mes, ce qui me pourois, je vous assure, estre le plus agréable et me faire le plus de plaisir au monde, c'est si le voiage de Paris, que vous me souhaitet, ce pouvoit acomplire, car je ne désire rien tant au monde que d'aller à Paris pour revoir Mme et mon frère. Je croy, Madame, que vous le croyet bien, et je vous prie....

—

1. Madelaine-Bernarde de Saintignon, dame de Villers-le-Prudhomme, chanoinesse de Remiremont, femme de Pierre-Paul-Maximilien du Hautoy, chambellan de Léopold, grand sénéchal. Il mourut en 1746, et sa femme en 1750.

2. Christophe-François le Prudhomme, comte de Fontenoy, chambellan et premier maître d'hôtel de S. A. R.

A Nancy, ce 14 jenvier 1721.

Je vous suis très obligé, Madame, de la liste que vous m'avet envoié des bénéfise ; elle m'a fait un vret plaisir. Je suis dans une inquiétude mortelle de Mme qui me mende qu'elle a la fièvre avec un gros rume. Vous pouvet bien croyre dans quelle état cela me met ; en vérité, il est bien cruelle de ce trouver éloigné des personne que l'on aime tendrement, quand elle sont malade ; je le resant bien vivement dans cette ocasions isy. Je ne vous en diray pas davantage....

—

A Nancy, ce 28 jenvier 1721.

Quoyque Madame est eu de la fièvre, Madame, elle n'a pas manqué un ceulle ordinère à m'écrire, ce qui m'a été d'une grande consolations. J'espère que ce n'est que le violant rume qu'elle a eu qui luy a causé cette fièvre ; mes, grâces à Dieu, elle me mende aujourd'huy qu'elle l'a entièrement quité, ce qui me fait un semsible plaisir, car j'en estoit, malgré ces lettre, dans une grande inquiétude. Mon frère est aussy guéry de son rume, sy bien que je n'ay apris, par cette ordinère, grâces à Dieu, que de bonne nouvelle. Je croy que vous savvet celle de la naissance du prince au roy Jasque[1], ce qui luy donne une grande consolations parmis tout ces malheur. Je ne vous en diray pas davantage....

—

A Nancy, ce 20 février 1721.

Je croy, Madame, que ce qui vient d'ariver à Mr le duc de la Force doit bien faire de la paine à Mrs les Ducs, qui

1. Charles-Edouard, né le 31 décembre 1720, mort à Rome le 31 janvier 1788, sans postérité.

ce croy sy fort au desus de la noblesse, car pas un seulle gentilhomme n'oroit voulu faire ce qu'a fait Mr de la Force[1]. Vous me feray bien du plaisir de me mender comme cette affaire finira, et de m'envoier et l'estemple et les chanson que l'on a fait desus luy. Nous alons ce soir à la comédie de Poursongnac, que mes filles d'honneur et de nos cavalié joue, et mes enfans danceront au balet de la fain. Il faut que je songe un peu à les bien faire ajusté, ce qui me fait finir....

—

A Nancy, ce 3 mars 1721.

Je n'ay pu répondre à vostre lettre, Madame, par l'ordinère d'hier, la poste estant arivé trop tar, et je devance celle de mardy, alant demain coucher à Lunéville jusqu'à mécredy. Je trouve le pauvre duc de la Force bien maltraité et les autre, qui en ont fait autant, bien heureux de n'avoir pas eu le mesme trétement, car l'on prétant qu'il n'a pas été le ceulle qui est trafiqué à Paris parmy les jans titeray[2]. Pour le prince Charle[3], j'avous que je suis

1. Henri-Jacques de Caumont, duc de la Force, pair de France, membre du conseil de régence et à la tête du conseil des finances, fut accusé d'avoir détourné à son profit des actions de la banque du Mississipi. Les princes et les pairs furent convoqués pour entendre la dénonciation du procureur général, le 6 février 1721. Le duc cherchant à gagner du temps, le procès dura plusieurs mois, et il finit par se blanchir. Il lui en resta pourtant une tache légère, car l'arrêt de la Cour contenait : que le duc de la Force serait tenu d'en user avec plus de circonspection, et de se comporter dans la suite d'une manière irréprochable, telle qu'il convenait à sa naissance et à sa dignité de duc et pair.

Saint-Simon, dans ses Mémoires, prétend que cette accusation était une infamie, et il en verse tout l'odieux sur le prince de Conti.

2. Titrés.

3. Charles de Lorraine, grand écuyer, qui dédaignait de s'appeler M. le Grand, comme son père l'avait toujours été, se faisait nommer

surprise et en mesme temps fâchée de son procédé avec Mme sa fames, mes il ente sy méchante compagny et a de sy movais conseillé, que cela l'a engagé a faire cest movaisse démarche, qui est infâmes, surtout quand c'est un suget de ville intérêt qui lui fait faire, comme on le dit. Pour les duc et maréchaux de France que vous me mendé, Madame, cela ceroit pas mal, mes on ne m'en a encore rien mendé du Palais Royalle. Pour ces 3 maréchaux, sy il ne le sont pas, du moins il l'on bien mérité de l'estre. Quand au Duc, Mr de Lévy[1] estant l'énée de la maison de Vantadour, il me semble que cela luy convienderoit ; pour le prince Talmon[2], le cera, sy son petit neveu meure sant enfans ; pour Lavalière[3] ce cera une grâces que mon frère luy fera de faire revivre pour luy la duchée de Vosjours que sa tante avoit, et que je croy que la grande princesse de Conty[4] luy a donné. Pour

le prince Charles, et sa femme Madame d'Armagnac, se brouilla avec elle sur quelques jalousies qu'il en prit à Saint-Germain, chez le duc de Noailles, son père, à qui un beau matin il la renvoya sans autres façons, sans en avoir voulu ouir parler depuis ni d'aucun Noailles. (Voy. Saint-Simon, t. XVIII, p. 358.)

1. Charles-Eugène de Lévis, duc de Lévis, pair de France, comte de Charlus, etc., chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées et de la province de Bourbonnais, mort à Paris, le 9 mai 1734, âgé de 65 ans. Sa branche s'est éteinte en sa personne.

2. Frédéric-Guillaume de la Trémoille, prince de Talmond, comte de Taillebourg, etc., lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Sarrelouis, mort en 1739, âgé de 81 ans.

3. Louis-César le Blanc de la Baume, fils de Charles François duc de la Vallière, par mutation du nom de Vaujour, en Anjou ; appelé d'abord le marquis de la Vallière, puis duc de Vaujour, et enfin duc de la Vallière, fut successivement brigadier d'infanterie, capitaine des chasses, grand fauconnier de France et chevalier des ordres du roi.

4. Marie-Anne, légitimée de France, princesse de Conti, douairière, fit donation du duché-pairie de la Vallière à Charles-François

Mr de Biron[1], c'est la pure amitié de mon frère pour luy, comme aussy pour Canilac[2], car je ne voit point nulle raison à ces 2 là, et je vous avouray que je n'ayme point ce premié, par raport à ce vilain non qu'il a produit dans le monde et qu'il c'est mellé de cette intrigue que vous savet ; cela ne m'a point [donné] d'amitié pour luy, je vous l'avous, car il est en quelque fasson cause de la mort de la pauvre duchesse de Bery ; outre cela, quand je luy et recomendé quelqu'en, il n'a jamais fait ce que je l'ay prié, c'est pourquoy je n'y prand nulle intérêt. La pauvre fames qui a eu le ventre brullé par son panié[3] est une cruelle avanture, Madame, et ora, je croy, bien épouvanté Mr le Duc et toute sa compagny qui avoit soupé ché elle. Voilà vostre lettre répondu, il ne me reste plus qu'à vous renouveller mon estime et mon amitié. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 6 mars 1721.

J'ay resu, Madame, par le dernier ordinère, les chanson sur Mr de la Force, donc je vous suis bien obligé ; mes je les avois déjà, et j'en et encore veu d'autre à Mr de Craon, que je trouve plus naturelle et plus jolly que cela.

le Blanc de la Baume, marquis de la Vallière, son cousin germain maternel. Il obtint, au mois de février 1723, l'érection des mêmes terres en duché-pairie, sous le nom de la Vallière, pour lui, ses enfants et descendants mâles.

1. Louis-Antoine de Gontault, duc de Biron, premier écuyer du duc d'Orléans, en survivance de son père. Il fut nommé maréchal de France en 1756.

2. Pierre-Charles de Beaufort-Montboissier, dit le marquis de Canillac, premier enseigne de la seconde compagnie des mousquetaires, et ensuite lieutenant général des armées du roi.

3. Accident qui se renouvelle continuellement de nos jours avec les crinolines.

Pour aujourd'huy, la poste nous a menqué tout nest, ce que je trouve bien désagréable. Nous repartons après demain pour nous en retourner à Nancy, ce qui fait, Madame, que je n'ay pas baucoup de temps à estre isy, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 19 juillet 1721.

Je suis surprise, Madame, que vostre belle sœur ne vous et pas mendé le mariage de sa niepce, Mlle de Craon, avec le chevalier de Lorraine[1], car ce mariage honnore assé leurs maison pour qu'il soit bien aisse de le publier. Son A. R. leurs donne, comme grand mestre, 60 mille livre de rente, sant conter 100 mille écus que Mr de Craon donne à sa fille ; voilà un bon mariage, la demoiselle estant de melieurs maison que bien d'autre de ces princesse là de la maison de Lorraine. Il faut que le duc de la Force est le cœur bien bas sy il a été plus touchée de ces marchandise que de la réprimande qu'il a resu an plain Parlement. Après une pareille avanture, il deveroit ce cacher dans ces terre et ne jamais reparoitre dans le monde, car cela est effroiable. Les autres, qui en ont fait autant que luy, sont bien heureux qui ne leurs en soit pas arivé autant. Mme de Lunaty est enfain arivé, Madame ; elle me parois bien contante de son voiage de Paris ; elle conte d'y retourner à la fain du mois prochain avec son mary, qui veut aussy y aller. C'est tout ce que je vous puis dire d'isy....

—

1. Ma fille est, grâce à Dieu, complètement remise ; il y a eu un mariage à sa cour : un prince de cette maison (qui s'appelle le chevalier de Lorraine et qui est fils du comte de Nassau) a épousé la seconde fille de Mme de Craon ; je parle exactement, car il est sûr qu'elle est bien la fille de sa mère. (Corresp. de Madame, t. II, p. 335.)

A Lunéville, ce 29 juillet 1721.

Voilà donc, Madame, l'arche[ve]sque de Cambray[1] cardinal ; je croy qu'il en ora bien de la joye, car il y a lomtemps qu'il désiroit de l'estre ; mes je ne sçay sy il bornera là tout ces souhaits, car il font[2] souvant bien loins. Il faut avouer que mon frère luy a fait une bien grande fortune ; après ce que nous voions en luy, il ne faut jamais déspéray de rien. La pauvre Mlle de Vilume me fait grande pitié que ces affaire ne soit pas encore achevet ; mes je croyois, Madame, que mon frère avoit donné ces ordre pour que l'on luy rendit justice ; elle doit craindre aussy la peste, car, estant dans le Gévodant, ce n'est pas loins, à ce que je croy, de ché elle[3]. La pauvre fille est bien à plaindre. Nous n'avons pas isy la moindre nouvelle, Madame, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, le 20 septembre 1721.

Je savois, dès l'autre ordinère, Madame, le mariage du roy. La princesse qu'il doit épouset[4] est encore bien jeune ; c'est tout ce que je vous en puis dire. Je vous suis très obligé de tout ce que vous pancé sur cela, et du compliment que vous me faiste sur le mariage de Mlle de Monpantié[5], qui ne me parois pas estre encore déclaré. Nous partons demain pour aller coucher à Nancy, et après de-

1. L'abbé Dubois.

2. Vont.

3. La duchesse fait allusion à la peste de Marseille, qui répandit l'épouvante dans toute l'Europe.

4. Marie-Anne-Victoire, infante d'Espagne, née le 31 mars 1718, fille de Philippe V.

5. Louise-Elisabeth d'Orléans, damoiselle de Montpensier, qui épousa le prince des Asturies.

main à Comercy. Je suis très touchée de la mort de Mme la grande duchesse, que Mme de Remiremon vient de me dire, quoyque il y eût lontemps que je m'y atandois. Adieu, Madame, je ne vous diray rien de plus par celle sy...

—

A Comercy, ce 25 septembre 1721.

J'ay resu, Madame, vostre lettre, et je savois déjà le testament de Mme la grande duchesse, et comme elle a fait Mme d'Epinois sa légatrice universelle ; mes je doute fort qu'elle en est grande chause. Nous somme venu isy voir le prince de Vodémon, et j'ay trouvé encore cette maison bien embelly depuis qu'elle est achevet. Nous nous en retournon demain à Lunéville, et j'ay isy très peu de temps à écrire, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 16 dessembre 1721.

J'ay depuis 3 jours, Madame, une flutions terible dans la teste et sur la poitrine avec de la fièvre, ce qui m'a obligé de me faire saigner ; l'on m'a tiray 12 onse de sang, et j'ay évanouit 4 fois après la saigné, ce qui me rang encore très foible, et mesme j'ay encore un peu de fièvre, ce qui fait que je n'ay la force que de vous remersié de vos nouvelle, et vous prie d'estre bien persuadée de mon amitié. Elisabeth Charlotte.

L'on me mende de Viéne que l'empereur a fait le prince Eugène vicaire général de tout ces paiis en Italy ; il ora sou luy 2 vice roy et deux gouverneur, celuy de Milan et de Mantou, et les vice roy de Naple et Sisille. L'on peu dire que c'est un grand poste pour ce prince, et qu'il a fait en Allemagne une belle fortune. Il n'est rien telle qu'en bonne fortune.

—

A Lunéville, ce 11 avril 1722.

Je vous suis bien obligé, Madame, de la part que vous avet bien voulu prandre à mes inquiétudes sur la maladie de mon frère, mes je n'en et pas été dehor, que j'en et eu d'autre pour Son A. R., qui a été assé mal d'un abecès que l'on avoit cru d'abort une fistulle au derière, ce qui m'avoit, comme vous pouvet bien croyre, très fort alarmée ; mes ce n'a été qu'en abecès à la fesse, qui l'a fait cruellement soufrir ; il a été guéry par la piere de Portugalle, n'y ayant fait nulle autre remède, et qui luy a plus tiray de supurations que n'orois fait tout les insitions et tout les remède du monde ; cela est à pressant presque guéry, et j'espère que, dans 3 ou 4 jours, il n'y paroistera pas. Ce pauvre Sauter, qui, je croy, estoit conu de vous, vient de moury ; sa pauvre fille est inconsolable. Je ne puis quiter Son A. R. pour lontemps, car il garde encore le lit, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 16 avril 1722.

Son A. R. n'est pas encore guéry, Madame, quoyque il soit baucoup mieux ; mes mon inquiétude n'est point finis du tout, car tant que son abecès ne sera pas guéry, je crainderay toujours pour la fistule, que les sirurgiens asure qu'il a, ce qui me donne, comme vous pouvet bien croyre, de mortelle alarme. Il est pourtant aujourd'huy abillé à son ordinère et mesme a diné et doit souper encore avec des M^rs qu'il a envoié à la chasse avec mes enfans ; mes tout cela ne me rasure pas. Je ne vous diray rien de plus, n'aiant qu'en moment à écrire, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 25 avril 1722.

Je n'avois pas tort, Madame, d'estre inquiète du mal ae Son A. R.; il a la fistulle dans toutes les forme, et est entre les mains d'un nomé Munié, qui en a guéry une grande cantité sant auquen retour, ce qui arrive rarement avec l'opérations. Il ne fait que des ingétions, qui font sortir des vileny orible, et qui, par ce moiens là, purifie le sang et nétoie toutes la fistulle et la guéry à jamais. Cela n'oblige point à garder la chambre, et Son A. R. va partout à son ordinère. Il a été aujourd'huy saigné et sera après demain purgé par ordre de cette homme, qui assure qu'il cera parfaitement guéry à la fin de may. Nous avons veu un chanoine de Metz, nomé l'abé de Laverne[1], qu'il a parfaitement bien guéry de ce mal, et nous avons, outre cela, 10 atestations d'autre personne qu'il a guéry, et qui ont donné ces atestations à un gentilhomme du prince de Lon (?), que Son A. R. avoit chargé luy mesme d'aller ché ces jans là s'ant informer. Vous pouvet bien croyre que ce n'a été qu'après bien des preuves de la bonté du remède de Munié, que Son A. R. c'es mis dans ces mains, et il est sûre qu'il luy fait un bien visible. Je ne vous en diray pas davantage pour aujourd'huy....

A Lunéville, ce 3 septembre 1722.

J'ay resu, Madame, vostre lettre par laquelle je voie que le sacre n'est point remis ; je n'y prand plus de part, car je crois que nous n'y alons plus, Son A. R. n'estant pas encore toutes affait guéry, sant comter d'autre raison qui nous en empêche. Je vous avous que je ne laisse pas

1. Antoine de La Vergne, princier de la cathédrale de Metz, décédé en 1748.

que de n'estre très touché, mes il ce faut soumetre à ce que Dieu veut, ou pour mieux dire les homme. Je suis bien aisse, Madame, que Mlle de Vilume ne soit pas morte comme on me l'avoit dit. Je ne sçay nulle nouvelle....

—

A Lunéville, ce 15 septembre 1722.

Je vous suis très obligé, Madame, de la part que vous voulet bien prandre à la semsible joye que j'oray de revoir Mme à Rhims et mon frère ; je ne pouvois en avoir, je vous assure, de plus grande en ma vie. Je croy que vous ceray bien aisse de voir Mr et Mme de Carlinfort[1] ; je vous prie de leurs faire mes compliment et d'estre bien persuadée....

—

A Comercy, ce 8 octobre 1722.

Comme je partoit pour venir isy, Madame, je n'ay pu répondre à vostre lettre par le dernière ordinère ; mes je vous suis très obligé de la part que vous voulet bien prandre à l'extrême joye que je vais avoir de revoir Mme et mon frère et de leur pressanter tout mes enfans. Je recarde ce moment que le plus heureux de ma vie, l'aiant toujours souhaité pasionément[2]. Pour à Paris, je ne croy

1. François-Taafe, comte de Carlinford, seigneur irlandais, qui s'était attaché au service impérial, conseiller d'Etat et général-major de l'Empire, gouverneur de Léopold, puis grand maître de sa maison.

2. Ma fille a été émue en me voyant ; elle ne croyait guère à ma maladie, et elle s'est imaginée que c'était seulement un peu de fatigue ; mais, lorsqu'elle m'a vue à Reims, elle a été si fort choquée que les larmes lui sont venues aux yeux ; elle m'a fait de la peine ; ses enfants sont bien venus ; je crains que l'aîné ne soit un géant, il n'a encore que quinze ans et sa taille est extraordinaire ; les quatre autres ne sont ni grands ni petits ; le plus jeune, Charles, est extrêmement drôle ; il se divertit avec ses sœurs et fait une foule de tours

pas que j'y retourne jamais, donc je suis, je vous assure, très fâchée ; pour à pressant, cela me ceroit mesme imposible, Son A. R. ne venant point à Rhims, et mesme estant encore assé incomodé, je ne le puis quiter pour lontemps, et outre cela il me faut bien ramener tout mes enfans, que je mene à Rhims, pour voir Mme. L'on atant isy Mme d'Epinois ; c'est tout ce que je vous puis dire, Madame. Mme de Craon écrit à Mme de Lenoncourt ; je ne doute pas qu'elle ne luy mende que je comte estre le 16 à Rhims, Mme y arivant le 17[1]. Adieu, madame...

—

A Nancy, ce 15 dessembre 1722.

Je n'ay pu vous remersier plus tost, Madame, de la part que vous prené à la cruelle perte que je vient de faire, estant sy acablé de douleurs qu'il m'a été imposible d'écrire. J'ay tout perdu en perdant Mme[2], et il n'y a que ma mort qui m'en puisse consoller ; et, pour achever de m'acabler, je voie Son A. R. à la veille de la grande opérations. Je ne sçay comme je pouray encore soutenir une pareille chause sant moury de douleurs ; mes, tant que je resteray dans ce monde, soié persuadée de mon estime et de mon amitié. Elisabeth Charlotte.

—

Madame d'Aulèdes, j'ay veu, par la lettre que vous m'avez escritte le 26 de ce mois, la joye que vous avez res-

plaisants ; on peut dire de lui, selon une expression de notre père, que sa langue ne moisit pas dans sa bouche ; le plus joli des trois garçons, selon moi, c'est le second. Quant aux filles, la cadette est, sans contredit, la plus jolie ; mais l'aînée a si bonne mine qu'on ne peut la trouver laide. (Corresp. de Madame, t. II, p. 377.)

1. Le sacre de Louis XV eut lieu le 22 octobre 1722.

2. Madame mourut le 8 décembre.

senty en apprenant l'heureux succez de l'opération que l'on a faitte à Son Altesse Royale, et j'en suis bien convaincue par touttes les preuves que j'ay toujours eu de vostre attachement. Une fluxion que j'ay depuis quelques jours m'empêche de vous escrire de main propre pour vous remercier du compliment que vous me faites à ce sujet, mes vous devez être persuadée que j'y suis fort sensible et que je seray toujours ravie de vous faire connoittre que je suis, Madame d'Aulèdes, vostre bien bonne amie. Elisabeth Charlotte.

A Nancy, le 31 dessembre 1722.

—

A Nancy, ce 19 jenvier 1723.

J'ay été bien aisse, Madame, de recevoir vostre lettre, car cela me prouve que vous este mieux de la goute que Mme vostre belle sœur m'avoit dit que vous avier bien fort. Vous soret sant doute la mort du pauvre prince de Vodémon[1]; Mme de Remiremon en est inconsolable, et j'en suis aussy très touchée, d'autant plus que cela m'a rapelée la mort de Mme, ce qui est pour moy un cruelle souvenir et que je n'oubliray de ma vie. Son A. R. va, grâces à Dieu, de mieux en mieux, et une grande marque de son bon état, c'est que Mr de la Pérony[2] l'a quité hier pour aller voir les aux de Plombière. Nous n'avons isy nulle nouvelle, Madame, et comme Son A. R. ne sort pas encore de sa chambre, je luy tiens compagni, cela m'oblige de finir....

—

1. Mort à Nancy, le 14 janvier, à quatre heures du matin.

2. François Gigot de La Peyronie, illustre chirurgien, né à Montpellier, le 15 janvier 1678, mort à Paris, le 25 avril 1747.

A Nancy, ce 9 février 1723.

J'ay resu, Madame, vostre lettre du 6 de ce mois ; je ceray très aisse de faire plaisir à Mr du Bâtiment[1], mes je vous diray que Mr le prince de Rohan[2] n'en fera pas plus pour tout ce que luy dira Mme sa fames ; je ne sçay pas mesme sy elle osseroit trop luy parler ; insy, il vosderoit mieux trouver quelquen qui pù solisiter pour Mr du Bâtiment. Elas ! sy feu Mme vivoit, elle oroit bien envoié quelqu'en de ces jans solisiter ; mes sy je savois, Madame, à quelle justice est ce procès, je pouroit bien trouver encore quelque moiens de le faire solisiter, car, pour la princesse de Rohan, ne peut pas grande chause sur Mr son mary. A tout assar, je m'envais luy écrire et vous envoier la lettre, que Mr du Bâtiment poura luy porter de ma part ; c'est tout ce que je puis faire pour vous contanter, Madame. Je vous assure que je souaite fort que vous le soié de moy....

—

A Nancy, ce 20 février 1723.

.... Nous somme isy toujours dans l'atante de l'arivé du prince de Portugalle ; il logera à l'hautelle de Craon, cette maison estant bien plus belle que la nostre, car elle est toutes achevet et très bien meublé, et la nostre est toujours dans le mesme état, c'est-à-dire la viele abatu et la nouvelle point bâty. Nous en avons 3 de mesme isy, la Malgrange et Lunéville, et il n'y a pas même d'aparance

1. Jacques de Bâtiment de Villelune, lieutenant de la première compagnie des gardes du corps du roi T. C., époux de Charlotte-Madelaine de Lenoncourt, qui était dame chanoinesse d'Epinal.

2. Hercule-Mériadec de Rohan, duc de Rohan-Rohan, pair de France, prince de Soubise et de Maubuisson, etc., etc, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la garde, puis lieutenant général des armées du roi.

qu'elle soit achevet auqune de lontemps, car l'on n'y travaille pas. Pour celle de Mr de Craon, vont bien plus vite, et sont toutes parfaiste, or les les 2 à Autré et à Harouet, qui ne sont commencé que de l'anée passé, mes qui ceront, celon toutes aparance, achevet cette anée ; pour les nostre, je croy qu'elle ne le ceront jamais, mes je n'en veut rien dire de plus et finis....

—

A Nancy, ce 4 mars 1723.

.... Nous avons eu isy le prince de Portugalle ; il est fort polly, à ce qu'il m'a paru ; il est reparty de lundy. Mr et Mme de Craon sont dans une grande afflictions de leurs fils le chevalié[1], qui est mort à Paris ; ils ont raison, car c'est le plus jolly de tout leurs enfans. Adieu, Madame, je ne sçay nulle nouvelle, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 12 juin 1723.

Je suis bien persuadée, Madame, de la part que vous avez prise à la cruelle perte que je vient de faire de mon fils[2] ; elle est pour moy iréparable, et ma vive douleurs ne finira qu'avec ma vie ; je ne sçay pas mesme comme je n'en suis pas encore morte ; mes tant que je ne la ceray pas, je vous prie d'estre persuadée de mon estime et de mon amitié. Elisabeth Charlotte.

Je vous prie de remersier pour moy Mlle de Vilume ; je ne suis pas en état de pouvoir le faire moy même, estant dans le dernier acablement.

—

1. Léopold-Clément de Beauvau-Craon, chevalier de Malte de minorité, né le 27 août 1714, mort à Paris le 27 février 1723.

2. Léopold-Clément, appelé le prince royal, né à Lunéville le 25 avril 1707, mort dans la même ville, le 4 juin 1723.

A Lunéville, ce 10 août 1723.

Nous avons eu ce matin, Madame, des nouvelle de mon fils[1], de Nuremberg ; il soutiens le voiage à merveille et n'en est point fatigué. C'est aujourd'huy un grand jours pour luy, et je vous avous que le cœur m'en bat, car c'est aujourd'huy qu'il ora l'honneur de faire sa première révérance à l'empereur. Mr votre frère, le comte[2], est avec luy, donc je suis bien aisse, estant sùr de son atachement ; il vous en mendera sant doute des nouvelle ; pour du vostre, Madame, je m'en flate, et vous n'en pouvet avoir pour personne qui vous estime et aime plus véritablment que moy. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 19 août 1723.

Comme il me parois, Madame, que vous este bien aisse de savoir des nouvelle de mon fils, je vous diré qu'il nous est arivé hier un courié de Prague, qui l'a lessé, le 13 de ce mois, en parfaiste santé et aussy tout ceux de sa suite. L'empereur l'a resu, le 10, dans la dernière perfections et lui a fait plus d'honneur que Son A. R. n'en a jamais resu à cette cours, luy fessant mesme la grâces de l'apeller mon fils. Il a eu l'honneur de diner seul avec l'empereur en publique ; toutes la cour de l'empereur luy ont fait tout les honneur du monde, le grand chambelant luy a donné la serviéte, a lavée les mains pour la pressanter à l'empereur, et le grand écuiier l'a mis à cheval, ce que

1. François-Etienne, devenu prince royal par la mort de son frère aîné, partit pour Vienne le 1er août ; le 15, l'empereur lui donna le collier de la Toison d'or.

2. Jean-Baptiste-François, marquis de Lenoncourt et de Blainville, comte du Saint-Empire, grand maître de la garde-robe du duc Léopold et guidon de gendarmerie.

il n'a jamais fait pour Son A. R. Tout les ministre l'on été voir; enfain, Madame, nous ne nous atandions point à une aussy favorable respétions[1] ; du reste, nous ne savons encore rien sur son sort, mes cette bonne resptions nous donne de bonne espérances, Dieu surtout ! Je connois assé vostre bon cœur lorraine pour me flater que vous ceray bien aisse des honneur que mon fils a resu, et je me flate mesme que j'oray un peu de part aussy à l'intérêt que vous y prené ; meś je vous assure, Madame, que je le mérite par l'estime et l'amitié que j'ay pour vous. Elisabeth Charlotte.

Je vous prie de faire mes compliment à Mlle de Vilune. Sa cousine Bauvo ce meure de mûre viellesse et foiblesse.

—

A Lunéville, ce 26 août 1723.

J'ay bien cru, Madame, que vous ceriet bien aisse de savoir la bonne respections que l'empeureur a fait à mon fils ; depuis ce que je vous en et mendé, nous n'en avons eu auqune autre nouvelle, estant encore à d'autre chasse avec l'empereur jusqu'o 27 de ce mois ; mes il n'y a encore rien de désidé sur sa fortune, et ce n'est que par amitié que l'empereur l'a traité de fils, car l'on n'a pas encore parlé de son mariage avec l'archiduchesse[2], qui n'a encore que 6 ans et demy; c'est toujours plus que l'infante. Je vous prie de remercier Mlle de Villume de la part qu'elle a prise à la bonne respétions de mon fils, et de luy dire que il n'est pas encore temps de travalier à l'épitaffe de sa cousine, car elle est encore or de danger

1. Réception.

2. Marie-Thérèse, née le 13 mai 1717, fille de Charles VI, empereur d'Autriche et d'Elisabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbuttel, depuis impératrice-reine de Hongrie et de Bohême.

et ce porte bien. L'orage effroiable qu'il a fait hier luy a redonné la santé, ce qui ne lesse pas que d'estre extrordinère, mes c'est la vérité. Je ne sçay, Madame, nulle nouvelle....

—

A Lunéville, ce 31 août 1723.

Je n'ay point eu de nouvelle de mon fils depuis ce que je vous et mendé, Madame, ce qui me déplait baucoup; mes il y a un grand dérangement dans les poste d'Allemagne; je n'en puis comprandre la raison, mes cela est bien dessagréable. Nous n'avons isy auqune nouvelle. Mme de Bauvo est toujours entre la vie ou la mort; un jour elle est à l'extrémité, le lendemain on la dit sauvé, mes j'ay pourtant paine à croyre qu'elle puisse revenir de cette maladie. Mr Talouet[1] est donc comdané, et l'abé Clément; cest exemple fera marcher les jans de robe plus droit qu'il n'avois fait jusqu'à pressant, car les robin ce croy tout permis, et qu'il peuve friponer impunément. Dieu veille que l'exemple de ces jans là les puisse coriger, non seulement en France, mes isy; mes je craint bien que cela n'y fera rien, car Son A. R. est trop aveugle pour eux, et cependant il ne luy acomode assurément pas ces finances, ny ces affaire, et sy l'on leurs rendoit justice, il mériteroit bien le mesme sort de Talouet; mes je n'en veut rien dire davantage, et je finis....

—

1. Talhouet, maitre des requêtes; l'abbé Clément et leurs suppôts, convaincus d'avoir détourné à leur profit au moins pour trente millions d'actions, furent condamnés, par la chambre de l'arsenal, le 27 août 1723, les deux premiers à avoir la tête tranchée, et les autres à être pendus.

A Lunéville, ce 7 septembre 1723.

J'arive de la chasse du cert, que nous avons pris, Madame ; mes elle a duray 7 heur, ce qui fait que j'ay très peu de temps pour écrire. Je suis très aisse que le vin de Tocay vous est fait plaisir. Nous avons eu des nouvelle de mon fils, du premié de ce mois ; l'empereur luy marque toujours mille amitié, mes il ne ce déclare sur rien, et comme l'impératrice est grosse de 3 mois, je doute que l'on marie sy tost l'archiduchesse. Insy, Madame, toutes les nouvelles qui ce dise ne parle pas juste, je croy mesme que mon fils reviendra isy quand l'empereur retournera à Viéne. Je vous suis très obligé, Madame, des bon souhait que vous luy faiste, mes il n'y a rien de désidé sur cela. Je vais souper, ce qui m'oblige de finir....

—

A Lunéville, ce 18 septembre 1723.

Je vous suis très obligé, Madame, des nouvelle que vous voulet bien me mender. Je ceray bien aisse sy il est vret que l'évesque de Laon[1] est l'archevêché de Cambray, car je l'ayme fort et luy souhaite tout les bien du monde. Vous me feray bien du plaisir de m'envoier, Madame, la lieste dé bénéfise aussy tost que vous l'oray, car je ne sçay jamais isy la moindre nouvelle que celle des gasetin. Nous venon d'en avoir de très fraiche de Prague ; elle sont du 14 de ce mois, et le courié a fait diligence. Mon fils est allé à une party de chasse avec l'empereur et l'impératrice, où il doive resté jusqu'o dernié de ce mois. Mr vostre frère est avec mon fils et ce porte à merveille, car il m'a écrit une grande lettre. L'empereur continue

1. Saint-Albin, bâtard non reconnu du régent et de la comédienne Florence, dont nous avons déjà parlé.

toujours à marquer à mon fils mille bonté et amitié, mes je doute qu'il ce déclare pour le mariage de l'archiduchesse, cette princesse n'aiant encore que 6 ans et demy, et la grossese de l'impératrice retarde l'empressement que l'on oroit eu de la voir marié ; cela estant, je croy que mon fils reviendra isy quand l'empereur retournera à Viéne, ce qui doit estre au mois de novembre ; du moins sy Son A. R. m'en veut croyre, il le fera revenir. Voilà, Madame, tout ce que je vous puis dire pour aujourd'huy...

—

A Lunéville, ce 28 septembre 1723.

Je n'ay point eu de nouvelle de mon fils, Madame, depuis le 14 de ce mois ; il y a un dérangement dans les postes d'Allemagne, qui désolle. Je ne sçay pas encore sy l'empereur voudera bien nous le renvoier, ou bien sy il le garder[a], c'est ce que j'atant d'aprandre avec grande impatience, comme vous pouvet bien croyre ; mes je sonhaiterois fort qu'il voulù bien nous le renvoier. Je vous plaint bien, Madame, d'estre à Paris, où il y a tant de petite vérolle, car je conois vos fraïeur sur cela ; il y en a aussy une grande cantité à Nancy ; tant qu'elle y dura, je feray mon posible pour que nous y alions point, Son A. R. ne l'ayant jamais eu, ny mes enfans, or ma fille énée ; mes on la peu avoir plus d'une fois. Je ne sçay nulle nouvelle. Je croy que Mrs de Bouillon ceront bien fâchée de ce que le roy leurs a défandu de prandre dans leurs titre : prince par la grâces de Dieu. Pour moy, je trouve que le roy a grande raison de ne le pas soufrir. L'on dit que la nouvelle princesse de Turène[1] est fort

1. Marie-Charlotte Sobieska, fille de Jacques-Louis Sobieski, prince royal de Pologne et du grand-duché de Lithuanie, et d'Hed-

laide, mes elle ajoute à cette maison de bien grande aliance, sant conter le bien. J'ay été 7 heur durang à la chasse du cerf, sant que nous l'aions pris ; cela m'oblige de finir....

—

A Lunéville, ce 9 octobre 1723.

Je vient de recevoir, Madame, vostre lettre du 6 de ce mois. Je vous diray qu'il n'y a encore nulle désisions sur le retour de mon fils dans ce paiis isy, est sur son séjours en Allemagne. Pour moy, d'abort que l'impératrice est grosse, je suis fort pour qu'il revienne, mais malheureusement je n'en suis pas la métresse. J'en et eu des nouvelles, par lesquelle l'on me mende que, grâces à Dieu, il ce porte à merveille ; mes je vouderois pourtant bien savoir son sort, car il en est temps, ce me semble, l'empereur partant les premié du mois prochain pour s'ant retourner à Viéne ; mes il sont aussy long dans leur désisions dans ce paiis là que dans celluy isy ; je vous assure que c'est tout dire. Il est vret, Madame, que j'ay su isy avant vous la mort de M[r] le prince de Turène. M[r] de Bouillon a raison de le bien regréter, car tout le monde en disoit du bien, sant comter le gros doire[1] qu'il est obligé de paiier, qui, celon que j'en et ouy parler, ne le touchera pas moins que la perte de son fils. Cette dames

wige-Elisabeth-Amélie de Neubourg, et petite-fille de Jean III Sobieski, roi de Pologne. Elle épousa 1°, le 20 septembre 1723, Frédéric-Maurice-Casimir de la Tour, prince de Turenne, grand chambellan de France en survivance, colonel du régiment de Turenne, qui mourut le 1[er] octobre suivant, onze jours après son mariage ; 2° le 1[er] avril 1724, son beau-frère, Charles-Godefroi de la Tour, duc de Bouillon, colonel du régiment de Turenne cavalerie.

1. Douaire.

part aujourd'huy de Strasbourg, à ce que m'a dit un résident du duc de Wirtemberg, qui a passé par isy, retournant à Paris, pour y aller avec le comte Devereux[1], qui est venu la chercher jusqu'à Strasbourg ; mes il doive passer par Metz. Je doute que le roy souffre, avec raison, prandre le titre à Mrs de Bouillon, de prince par la grâces de Dieu ; il leurs a acheté assé cher cette prinsipauté pour qu'il ne jouisse plus de ce titre, qui ne leurs étoit venu que par les fames, et qu'il ont vendu pour du bien. Je doute fort que l'on entre sur cela dans les raison qu'il pouroit donner. L'orage qui est arrivé à Madrit[2] fait trembler, et je plains bien les pauvre jans qui y ont été noié, sant les connoistre. La petite vérolle est sy movais à Nancy, Madame, qu'il en est mort, depuis le premier de ce mois jusqu'o 7, 50 enfans, et les grande personne en meure toutes aussy. L'on conte dans Nancy, depuis le mois de juin, 1700 personne de mort de cette maladie ; cela est effroiable, cela fera que nous passeront l'hivert isy pour ne point aller dans ce méchant air, d'autant plus que nostre maison isy est séparée de toutes la ville, et que celle de Nancy est des plus étouffé, sur tout où nous lojont, et cette maladie nous est trop funeste pour y assarder Son A. R. et mes enfans. Elas ! je resant tout les

1. Charles-Godefroi de la Tour, duc de Bouillon, dont il a été parlé dans la lettre précédente.

2. Ce fut en ce temps-ci qu'arriva cette subite inondation à Madrid, proche du Buen-Retiro, où la duchesse de la Mirandole fut noyée dans son oratoire, où le prince Pio et quelques autres périrent, et dont le duc de la Mirandole, le duc de Siria, l'abbé Grimaldo et l'ambassadeur de Venise se sauvèrent avec des peines infinies, tandis que la superbe maison du duc et de la duchesse d'Ossone, magnifiquement meublée, brûlait dans le haut de la ville, sans qu'on pût en arrêter l'incendie faute d'eau. (Saint-Simon, t. XX, p. 398.)

jours de plus en plus ce qu'elle m'a coûté par la mort de mon cher fils, qui est pour moy une perte iréparable ; aussy, rien que la mort ne m'en consolera, et je quitteray à pressant, je vous assure, cette vie sans auquune perte, en étant entièrement détachée depuis sa mort. Mes je ne veut pas, Madame, en dire davantage, et il vos mieux finir....

—

A Lunéville, ce 23 octobre 1723.

J'ay resu, Madame, vostre lettre à ce matin, avec la liste des bénéfise imprimé, donc je vous suis bien obligé. La nouvelle du retour du duc de Nouaille est très vret, et mon frère me la mende ; pour moy, j'en suis bien aisse. L'on peu dire avec vérité que mon frère a fait bien du bien depuis qu'il gouverne, et de mal à personne, pas mesme à ceux qui luy en ont voulu et donc il a eu les preuve en main. Ce que vous me mendé de Monpélier est térible, et pis que tout ce qui est arrivé à Madrit ; pour moy, je croyrois que ces signe marque la fain du monde. Nous atandons à tout moment un courié de Prague, pour savoir les résolutions de l'empereur pour mon fils, savoir sy il le gardera, ou bien sy il nous le renvoira, et sy il le garde, qui ceront les personne qui resteront auprès de luy. Je vous avous, Madame, que j'atant ce courié avec bien de l'impatience, pour savoir ce qui en cera. Pour isy, nous n'avons nulle nouvelle. Mr l'évesque de Metz[1] y a passé en alant et en revenant de Saverne,

1. Henri-Charles du Camboust, duc de Coislin, né en 1664, intronisé évêque de Metz en 1697, mort à Paris, le 23 novembre 1732. Il fonda dans la ville épiscopale de nombreux établissements, et fit construire à ses dépens les casernes qui portent encore son nom.

où il a été voir le cardinal de Rohan ; il est reparty ce matin d'isy pour son Frescaty, que l'on dit estre un très baux lieu. Le cardinal de Rohan conte de retourner pour la S[t] Martin à Paris, et M[r] de Metz pour le jour de l'an, affain d'y offisier, estant le ceulle comender de l'ordre. Mes le publique en nome sy nouvos, à savoir : les trois cardinaux Bisy, Gevvre[1] et Polignac[2] ; pour ce dernier, l'on peu dire que mon frère fait le bien pour le mal ; les 3 archevesque sont, à ce que l'on dit, Rhims, Narbonne et Aix ; au moins voilà ceux que l'on dit qui le ceront, dans le publique. Je suis ravie que S[t] Abin est Cambray. Je doute fort que la nouvelle que l'on vous a dite de la quoyjutory[3] de Paris soit vret, car la mesme raison que l'on ne le veut pas recevoir au Parlement, n'estant point reconue par mon frère, pour duc de Laon, ceroit de mesme pour Paris ; insy, Cambray luy convient mieux. L'on dit dans le gassetin que c'est M[r] de Baïeux[4] que l'on veut faire quoyjuteur de Paris ; mes, sy cela estoit, je croy qu'il fauderoit qu'il changà de santiment, et, en ce cas, il y pouroit espéray sy il estoit dans la bonne voie, ce que

1. Léon Potier, fils de Léon Potier, duc de Gesvres, pair de France, et de Marie-Françoise-Angélique du Val, archevêque de Bourges en 1694, cardinal en 1719 et commandeur des ordres du roi le 2 février 1724. Il mourut à Paris, le 19 novembre 1744, à 89 ans.

2. Melchior de Polignac, cardinal-prêtre de l'église romaine du titre de Sainte-Marie-des-Anges, abbé de Corbie, d'Anchin, etc., né au Puy-en-Velay, le 11 octobre 1661, diplomate aussi distingué que bon littérateur; on a de lui l'*Anti-Lucrèce* qui a fixé tous les suffrages. Il fut nommé cardinal en 1712, commandeur du Saint-Esprit en 1732, et mourut à Paris, le 20 novembre 1741.

3. Coadjutorerie.

4. François-Armand de Lorraine, fils de Louis comte d'Armagnac et de Catherine de Neufville, nommé à l'évêché de Bayeux le 7 mai 1718.

je désirois fort pour luy de toutes manière, car il ne convient point à un prince de la maison de Lorraine de prandre party contre l'Eglise et contre son chef, car il en ont toujours été les défanceur, et or de l'église point de sallut ; c'est ce que nous devons croyre. Pour cette lettre isy, Madame, est de bonne taille, mes il la faut finir après vous avoir bien assuray....

—

A Lunéville, ce 20 novvembre 1723.

Il est vret, Madame, que l'empereur garde mon fils à sa cour ; il luy a mesme donné à Viéne l'apartement de l'impératrice, sa mère, pour l'avoir plus proche de luy. Il luy a nomé pour gouverneur le comte de Cobensselle[1], qui est grand maréchalle de sa cours en mesme temps, et mon fils cera noury par les offisié de l'empereur et servuy de sa vaisselle, car il a renvoié toutes la nostre. Mr de Craon et les autre conduiront mon fils jusqu'à Viéne. Il n'y a que Mr vostre frère, qui ne ce portoit pas trop bien, qui revient isy avec Roier[2]. Il doive partir aujourd'huy de Prague pour revenir isy. Pour nouvelle, je vous diray, Madame, que la pauvre Mme de Bauvo est morte cette nuit à un heur, après avoir soufert une cruelle maladie pandent 3 mois et demy. Elle a conservé son bon cens et la connoissance parfaiste jusqu'o dernié soupir. Son A. R. ne l'a pas encore remplacé. Je vous suis très obligé, Madame, des offre que vous me faiste pour mes comitions ; pour à pressant, je n'en et bessoint d'auqune. Je croy que nous alons estre en deuil pour la

1. Cobentzel.

2. Jacques-Joseph Royer, seigneur de Hoéville et de la Tour de Fléville, gentilhomme ordinaire de Léopold.

mort du grand duc[1] ; nous atandons, pour le prandre, que l'on nous en est donné part, ce qui arrivera aparament demain, car c'est la poste d'Itally. Mr et Mme et Mlle de Guise[2] sont isy depuis 2 ou 3 jours ; je ne sçay pas combien il y resteront, mes je regrète extrêment Mme de Remiremon et Mme sa sœur, qui s'ant sont retournée à Paris. Cette première m'a fait espéray qu'elle reviendera ce printant....

—

A Lunéville, ce 4 dessembre 1723.

J'ay resu, Madame, vostre lettre du premié de ce mois. Je vous diray que Son A. R. ne me parois pas disposé de remplacer de sy tost la place de Mme de Bauvo ; il a ogment[é] à mes enfans un sous gouvernante de plus, qui est une fille très raisonable et qui sçay fort bien vivre, aiant été ellevet par la princesse de Vodémont[3] ; c'est une fille qui se nome Mlle Lagorge[4], qui a de l'esprit

1. Cosme III de Médicis.

« Le grand duc de Toscane mourut en trois ou quatre jours, le dernier d'octobre, et à près de quatre-vingt-deux ans, et cinquante-quatre années de règne, regretté dans ses Etats comme le père de son peuple, et dans toute l'Italie et à Rome comme le plus habile politique, le plus honnête homme et le plus sensé souverain qui eût paru depuis longtemps en Europe. » (Saint-Simon, t. XX, p. 409.)

2. Anne-Marie-Joseph de Lorraine, prince de Guise, en faveur duquel Essey-en-Voivre fut érigé en comté le 29 janvier 1724. Il avait épousé Marie-Louise-Christine de Montjeu, dont il eut : Louise-Henriette-Françoise de Lorraine, quatrième femme d'Emmanuel-Théodore de la Tour, duc de Bouillon et d'Albret, pair et grand chambellan de France, etc.

3. Anne-Elisabeth de Lorraine-Elbœuf, femme de Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudémont, souverain de Commercy; morte le 5 janvier 1714.

4. Fille de Mathieu de la Gorge, anobli le 20 décembre 1665 et de Claude d'Hennezel.

et du mérite, et cela estant, nous n'oront pas sy tost de gouvernante. Pour les nouvelles de Paris, je ne les croy pas fort vret ; cependent je ne doute pas, Madame, qu'il n'y est quelque promotions avant le jours de l'an, soit de duc et de chevalié de l'ordre, mes je croy que chaqun les nome à sa fasson. J'espère que mon frère m'en envoira la liste quand il ceron nomé. Je n'ay point eu de nouvelle de mon fils depuis le 22 du mois passé, où il avoit eu 3 acès de fièvre, à ce que l'on nous mendoit, mes qu'il en estoit guéry. J'avous que j'en atant des nouvelle avec grande impatience. La maladie de mon fils a retardé le retour de Mr vostre frère en ce paiis isy, Madame, car mon fils est revenu à Prague, donc il estoit déjà party, et l'on y a fait rester tout ces jans, tant ceux qui devoit revenir isy, que ceux qui devoit partir pour Viéne. Je ne puis comprandre qu'il ne nous et rien mendé depuis le 22 de l'autre mois, Son A. R. en ogure bien ; pour moy, je ne sçay qu'and croyre, et je craint tout, ce qui me met de très méchante heumeur....

—

A Lunéville, ce 10 dessembre 1723.

Je n'ay pas eu la force, Madame, de vous remersier, l'autre ordinère, de la part que vous avet prise à ma vive douleurs de la mort de mon frère[1]. Ce dernié coup qui

1. Mort subitement le 2 décembre. Ce prince venait de donner audience ; en rentrant dans son cabinet, il trouva Mme Falari, aventurière fort jolie, qui, dit Saint-Simon, avait épousé un autre aventurier, frère de la duchesse de Béthune. C'était une des maîtresses de ce malheureux prince. « Son sac était fait pour aller travailler chez le roi, et il causa près d'une heure avec elle en attendant celle de S. M. Comme il était tout proche, assis près d'elle, chacun dans un fauteuil, il se laissa tomber de côté sur elle, et oncques depuis n'eut pas le moindre rayon de connaissance, pas la plus légère apparence ». Il ex-

m'arrive, après en avoir essuié de sy cruelle depuis un ans, achèvet entièrement de m'acabler : mes je vous prie de croy[re] que, tant que je traineray ma tri[s]te vie, j'oroy pour vous tout l'estime et l'amitié posible. Elisabeth Charlotte.

Je vous prie que Mlle de Villume trouve isy mon remersiment, car je suis or d'état de pouvoir écrire, estant acablé de douleurs.

—

A Lunéville, ce 21 dessembre 1723.

Quoyque encore bien acablé de douleurs, Madame, de la mort de mon frère, donc je ne puis me consoler, vous me paroissé vous intéressé tant à ce qui regarde mon fils, que je ne puis m'empècher de vous mender qu'il doit ariver demain à Viéne, où l'empereur le fait traiter tout comme sy il estoit un archiduc, ce qui est bien agréable pour nous. Je croy qu'il ne restera de tout ces jans que Pfutschner[1], qui cera son gouverneur, qui est un garson très sage, et en qui j'ay baucoup de confiènce ; ce m'est une grande consolations qu'il reste auprès de luy. Il reste encore 3 valet de chambre ; tout le reste revient. M[r] vostre frère est déjà en chemain pour revenir isy, car sa santé

pira entre ses bras, ce qui fit dire malignement, dans une gazette étrangère, que le duc d'Orléans était mort assisté de son confesseur ordinaire. Il n'était âgé que de 49 ans. Nous trouvons dans une note des Mémoires secrets de Duclos, que M[me] de Phalaris était femme de Gorge d'Antrague, fait duc de Phalaris par le pape; qu'il était fils du financier Gorge, dont Boileau parle dans sa première satire. Il y avait dans la première édition :

Que Gorge vive ici, puisque Gorge y sait vivre.

On a mis George dans les éditions suivantes.

1. Le baron de Pfutschner, sous-gouverneur des fils de Léopold.

ne luy a pas permis d'aller jusqu'à Viéne, il revient avec Roier et doit arriver à la fin de ce mois. Voilà, Madame, tout ce que je vous puis dire....

—

A Lunéville, ce 30 dessembre 1723.

Je n'avois rien su, Madame, de tout ce que vous me mendé de l'établisement pour Mr le comte de Lenoncourt, vostre frère ; je ceray très fâchée sy le voiage qu'il a fait avec mon fils peu luy nuire dans son mariage ; sy je l'avois su devant, je luy oroit bien conseillé de ne le pas entreprandre, car nous n'avions pas bessoint de cela pour nous prouver le selle de toutes vostre maison pour nous, donc je suis, je vous assure, bien persuadée. Il n'est pas encore arrivé, mes on l'atant demain. Nous n'avons encore auqune nouvelle de l'arrivé de mon fils à Viéne ; c'est à pressant celle qui me tiene le plus au cœur, car, pour en France, je ne conte plus y avoir personne, surtout depuis que je voie que les jans à qui je me ceroit interessé tiene tout du movais cauté, et rien de celuy de mon frère, ce qui estoit le seul auquelle je m'intéresse. Je ne met pas la pauvre abesse de Chelle de ce nombre, car, pour elle, est digne fille de mon frère ; mes, pour les autre, comme il ce sousy peu de moy, je leurs rang la pareille. J'ay écrit ce que je croyois devoir à la mémoire de mon frère et à la tendresse que j'ay toutes ma vie eu pour luy ; l'on a mal resu mes avis, je ne m'en melleray jamais d'en donner, mes aussy je ne m'intéressay plus à tout ce qui peut arriver, et j'ay pris sur cela mon party, non pas sans paine, je vous l'avous....

—

A Lunéville, ce 4 jenvier 1724.

L'on m'a mendé, Madame, que la maison de mon ne-

veu estoit ogmenté ; mes, comme je ne sçay point les non des gentilhomme, or un ou 2 que Mme d'Epinois me mende, sy vous les savet, vous me feray plaisir de m'en envoié la liste ; mes je ne puis comprandre comme il n'a point pris de jans de mon frère, car il me semble qu'il n'en a que Mr de Clermon[1] ; car, pour le chevalié de Conflan[2], estant baux-frère des fille de Mme de Jusac[3], il n'est pas étonnant que Mme d'Orléans luy est donné ; pour tout les autre, je ne les connois point. J'espère que le vilain abbé d'Auvergne perdera son procès contre l'archevêque de Cambray, et je le souhaite de tout mon cœur, comme vous pouvet bien croyre ; mes il y a bien de l'ingratitude à luy. L'intérêt, avec ces jans là, va devant tout. M^r vostre frère n'est pas encore arivé, mes je sçay qu'il a céjourné avant-hier à Strasbourg avec Roïer, par un courié qui nous est arivé hier de Viéne, et nous a aporté des nouvelle de mon fils, qui y est arrivé le 22 de l'autre mois. L'empereur et l'impératrice le comble d'amitié et le font traiter tout comme un archiduc, aiant une pareille maison pour les offisier que l'empereur luy a donné, car, de tout

1. Pierre-Gaspard marquis de Clermont-Gallerande, seigneur de Loudun, de Méru, etc., brigadier des armées du roi, capitaine des gardes de Louis d'Orléans, duc de Chartres, premier écuyer du régent, chevalier des ordres du roi. Il avait épousé Gabrielle-Françoise d'O, seconde fille de Gabriel-Claude d'O, marquis de Franconville, qui fut faite dame d'atour de la duchesse d'Orléans, femme du régent, à la place de feu Marianne d'O, marquise d'Epinoy, sa sœur ainée, au mois d'avril 1727.

2. Philippe-Alexandre de Conflans, chevalier, non profès, de l'ordre de Malte, brigadier d'infanterie, premier gentilhomme de la chambre de Philippe duc d'Orléans, en 1719 ; il eut la même place, en 1724, près de Louis duc d'Orléans.

3. Françoise-Evrard de Saint-Just, épouse de Claude comte de Jussac, lieutenant général des armées du roi.

ces jans, il n'a gardé que Pfutschner, que l'empereur a fait son gouverneur, 3 valet de chambre et 2 page, autant de valet de piet, 2 coureur, 2 éduc. L'empereur luy a nomé le comte de Cobenselle pour premier gouverneur, Mr de Nieberg[1] pour premier chambelant, qui luy cervira aussy de gouverneur en segon ; il luy a donné 2 autre chambelan, donc je ne sçay pas les non, 2 page, de plus des autres domestique à proportions, enfain, la mesme maison qu'il avoit estant archiduc, et le fait servir en grande sérémony, de mesme qu'il l'a été, ce qui a un peu étonné mon fils d'aport, mes à pressant il y est tout acoutumé. Je vous fais, Madame, tout ce détaille, connoissant l'intérêt que vous voulet bien prandre à ce qui le regarde, et vostre amitié pour moy, donc je vous demende la continuations dans cette nouvelle anée, vous priant d'estre bien persuadée de la mienne. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 6 jenvier 1724.

Je vous suis très obligé, Madame, du soint que vous prené de me mender les nouvelle de la cours. La maladie de l'infante n'est pas dangereuse, sy ce n'est que la simple roujolle ; mes sy elle est mellé de petite vérolle, cela ceroit plus sérieux, car c'est de ce mal que sont mort mes 3 premié enfans. Le premier ordinère nous aprandera ce qui en cera. Mr vostre frère ariva hier au soir avec Roier, il est en parfaiste santé et fort engraissé ; l'air d'Alemagne ne luy a point fait de mal, mes il me parois pas fâché d'estre de retour. Je vous et mendé, Madame, par le dernière ordinère, nos nouvelle que nous avons eu de mon

1. Guillaume Reinhard comte de Neipperg, ou Neuperg, feld-maréchal autrichien, qui se distingua dans la carrière des armes.

fils depuis son arivé à Viéne ; pour aujourd'huy, je n'en sçay auqune, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 8 jenvier 1724.

Mme d'Epinois me mende, Madame, que l'infante est guéry ; insy vous voié bien qu'elle n'avoit que la roujolle ; j'ay toujours bien cru que son mal n'estoit rien. Je vous suis très obligé des bon souhait que vous me faiste pour mon fils ; l'empereur le traite tout comme sy il estoit le siens, et luy marque plus d'amitié que nous n'ussions jamais ossé l'espéray, et luy fait tout les honneur posible. Mr vostre frère est revenu, je vous l'ay déjà mendé par le dernier ordinère...

—

A Lunéville, ce 13 jenvier 1724.

Ce n'est que pour vous dire, Madame, que je vous suis bien obligé de la part que vous prené à tout les agrément que mon fils a à Viéne, que je vous écrit, estant acablé de mal de teste et de pituite. Je croy que les vigille que l'on a fait pour mon frère, et donc je sort, a un peu contribué à me causer ce mal, car j'ay un peu pleuray, et je vous avous que je ne m'en puis consoller. L'impératrice avance fort heureusement dans sa grossese, et tout ce que l'on nous a dit sur cela n'est pas vret....

—

A Lunéville, ce 15 jenvier 1724.

Je vous suis très obligé, Madame, de ce que vous me mendé de la maison de mon neveu ; mes, pour les 40 valet de chambre m'on surpris, car feu mon frère n'en a jamais eu que 16 et Mr autant, 4 par quartier, c'est pourquoy j'ay de la paine à croyre que cela soit vret. Je vous avous que je vouderois bien avoir tout les non de tout ces jans,

soubalterne aussy, pour voir sy il y en a quelqu'en de ceux qui ont été à mon frère, car l'on me mende que Mme d'Orléans n'en a point voulu, et mesme leurs a fait redemendé les clef de leurs chambre au Palais Royalle, ce qui n'a pas lessé que de me surprandre, car elle devoit avoir plus d'égar pour ce qui avoit été à feu mon frère, après le grand honneur qu'il luy avoit fait de l'épouser, et qui a bien été pour toutes notre famille un grand déshonneur; mes en voilà assé [de] dit....

—

A Lunéville, ce 24 jenvier 1724.

Je vous suis bien obligé, Madame, du soint que vous avet bien voulu vous donner pour m'envoier les non des jans de mon neveu, mes aparament que sa maison ne sera règlay qu'après le cervise de mon frère. Nous n'avons isy auqune nouvelle que celle de l'arivé de Mr de Craon, que Son A. R. a déclaré prince d'Empire de la part de l'empereur, et son fils est prince aussy, qui ce nome le prince de Bauvo; cela a donné bien de la joye dans toute cette maison, et, au lieux d'en estre plus glorieux, je trouve qu'il sont plus polly qu'il n'estoit auparavant. Voilà tout ce que je vous puis dire de nouvo d'isy. Il y a encore une nouvelle qui ne me fait pas grand plaisir, qui est des domaine considérable que Son A. R. a donné à Mr de Guise[1]; mes c'est l'ordinère, il ne vient jamais isy que pour avoir, estant fort intéressé; sa fames est party hier matin pour Paris....

—

A Lunéville, ce 1er février 1724.

Nous avons su isy, Madame, la nouvelle d'Espagne

1. Essey-en-Voivre, qui fut érigé en comté le 29 janvier 1724.

presque aussy tost que l'on la su à Paris. Il y a longtemps que l'on en parloit déjà sant qu'elle fut vret, c'est pourquoy j'ay un peu hésité à la croyre d'abort, d'autant plus que le roy d'Espagne est bien jeune pour ce démestre sy tost de son royaume, et ce qui me surprand le plus, c'est que la raine y est consanty. Cela me fait croyre qu'elle a quelque proget dans la teste, donc le temps poura nous éclersir; mes je ne doute pas qu'elle n'est fort enuié de venir avec le roy son mary en France; mes c'est à savoir sy on luy recevera. Je vous suis très obligé, Madame, de vostre compliment sur l'élévations de la princesse des Astury[1] au trône, mes j'orois autant aimé qu'elle l'ù eu plus tar, sy cela peu produire quelque dérangement en France; car, quoyque je n'ay pas fort suget d'estre contante de mon neveu, je l'ayme encore mieux qu'elle. Pour la dévotions de la raine d'Espagne[2], je n'y est pas grande foy, je vous l'avous, et je croy qu'elle a des veu qui ne sont pas difisille à deviner. Il est sûre que les nouvelle vont estre curieuse. J'espère, Madame, que vous vouderay bien me les mender régulièrement. J'en et eu aujourd'huy de Viéne, où mon fils est en parfaiste santé, et déjà acoutumé à la vie très sérieuse qu'il y mène.....

A Lunéville, ce 3 février 1724.

Je vous suis très obligé, Madame, de toutes les paine

1. Louise-Elisabeth d'Orléans, damoiselle de Montpensier, fille du régent, qui avait épousé, le 16 novembre 1721, Louis, prince des Asturies, qui monta sur le trône d'Espagne, par suite de la démission de son père, le 9 février 1724.

2. Elisabeth-Farnèse, héritière de Parme, de Plaisance et de la Toscane, née en 1692, épousa Philippe V, roi d'Espagne, en 1714, après la mort de Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, sa première femme.

que vous vous este donné pour m'envoier les nouvelle d'Espagne; nous les avons eu de Madrit mesme, où Son A. R. a un résident, qui nous a tout mendé cette nouvelle, qui ne lesse pas que d'estre bien extrordinère. Pour le roy d'Espagne, je n'en suis pas surprise, mes bien que la raine sa fames l'ût soufert. J'atant à pressant la liste des chevalié de l'ordre avec grande impatience; l'on dit qu'il y en ora 40 de nomé. Pour isy, nous n'avons rien du tout de nouvo, et sy il est arrivé aujourd'huy un courié de Viéne qui n'a apporté auqune nouvelle. Mon fils se porte, grâces à Dieu, à merveille, et estoit fort occupé d'une grande faiste que l'on devoit avoir à la cours, que l'on nome une mirschaf, c'est dans le mesme goûs de celle que nous fésions à Nancy au comencement de mon mariage. C'est tout ce que je vous puis dire pour aujourd'huy, Madame....

—

A Lunéville, ce 18 février 1724.

Je vous suis bien obligé, Madame, de la liste que vous m'avet envoié des maréchaux de France et des chevalié de l'ordre; cela fait bien des contant et aussy des mécontant. Nous en avons un isy, qui est Mr de Guise; mes c'est de quoy je ne me sousy guère, car, en vérité, il abuse trop des bontés de Son A. R. et ne songe qu'à nous ruiner, ce qui fait que je ne l'estime, ny ne l'ayme pas baucoup. Mr de Craon est prince d'Empire et son fils aussy; mes les fille, ny les fils cadet ne le sont pas. Mme de Craon dit qu'il ne l'on demendé que comme cela, aiant une trop grande cantité d'enfans pour qu'il fuse tout prince. Il me semble, Madame, que l'on ne parle plus de l'affaire d'Espagne....

—

A Lunéville, ce 29 février 1724.

Il me semble, Madame, que vous avet bien peu de nouvelle ; nous somme de mesme isy. J'ay eu aujourd'huy une lettre de mon fils ; il me parois qu'il se diverty très bien à Viéne, où il y a, pandent ce carnavalle, des opéra, comédy et bals en masque, et, dans le carême, il ira à la chasse avec l'empereur, ce qui est sa grande pations ; sy bien, Madame, qu'il est très contant, à ce qui me parois, et fort acoutumé à tout le cérémonial de cette cours là, et en est fort contan....

—

A Lunéville, ce 21 mars 1724.

Je vous suis bien obligé, Madame, du compliment que vous me faiste du mariage de mon neveu avec la princesse de Bade[1] ; mes je ne le sçay encore que par la voie publique, car il ne m'en a donné auqune part, ny Mme ma belle sœur non plus ; cepandent Son A. R. est tuteur de cette princesse, cela mériteroit bien que l'on luy en demendâ son agrément, d'autant plus que le prince Louis de Bade, en mourang, a nomé Son A. R. tuteur de ces enfans, et a recomendé à Mme sa fames de ne rien faire pour leurs étabisement sant l'avis de Son A. R. ; mes il me parois qu'elle ne suit guère les avis de son mary mourang....

—

A Lunéville, ce 22 avril 1724.

Je suis, je vous assure, Madame, bien persuadée de l'intérêt que vous prené à tout ce qui me regarde, et j'en suis très reconnoissante ; c'est donc, je vous puis assu-

1. Auguste-Marie-Jeanne de Bade, fille de Louis-Guillaume, prince de Bade, mort maréchal de l'Empire, le 4 janvier 1707, et de Françoise-Sibylle-Auguste de Saxe-Lawembourg.

ray, et que j'ay pour vous tout l'estime et l'amitié posible. Nous n'avons isy nulle nouvelle, sy ce n'est que le pauvre Mr de Martigny[1] est tombé hier en apoplecsy, et sa paralisy est toute sur sa jambe ; l'on oroit guère pu croyre qu'en homme de sa maigreur est eu ce mal là, car il est comme étique. Son A. R. a pris médecine, et je m'envais auprès de luy, ce qui m'oblige de finir....

—

A Lunéville, ce 1er juin 1724.

Je viens de recevoir, Madame, vostre lettre, et je voie, par le compliment que vous m'y faiste, que vous este mal informée des nouvelle. Le prince de Piémon[2] épouse une princesse de Hesse Rinfeld, qui est, à ce que l'on dit, un peu folle, toutes cette race l'estant ; mes c'est du choix du roy de Sardagne. Je croy que sy ma sœur avoit été la mètresse, que celuy que l'on vous avoit dit ce ceroit plus tost fait, car elle le désiroit fort, et j'en oroit aussy été bien aisse ; mes il sufisoit à Mr son mary de savoir que cela luy oroit fait plaisir pour faire le contraire ; mes cela ne m'empèche pas de vous estre très obligé de vos bon souhait pour mes enfans. Elas ! je suis aujourd'huy plus acablé que jamais de la perte de mon fils, car il y ora demain, par les jours, un ané qu'il est mort, et Son A. R. en fait faire le cervise, ce qui me rapelle bien ma cruelle perte, qui est plus grande pour moy que je ne vous le puis dire, car j'ay tout perdu en perdant ceste enfans ; c'estoit celuy de tout mes enfans que j'aymois le mieux,

1. Philippe-Louis comte de Martigny, grand veneur de Lorraine.

2. Charles-Emmanuel-Victor de Savoie, prince de Piémont, depuis IIIe du nom, duc de Savoie et roi de Sardaigne ; il épousa, le 2 juillet 1724, Polixène-Christine-Jeanne, princesse de Hesse-Rhinfeld-Rothenbourg.

et il m'émoit aussy de mesme. Mes l'on m'atant pour les vigille, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 11 juin 1724.

Comme S. A. R. envoie ce courié, Madame, qui doit revenir inssésament, j'espère que vous vouderay bien me mender par son retour les nouvelle qu'il y ora. Il en passa hier un du cabinet du roy, venant de Viéne, qui dit que, dans ce paiis là, l'on n'y parle point du tout de guerre ; cepandent il parois que ce n'est pas de mesme en France et que il y a un grand mouvement dans les troupe, car il vient en Allsace 16 bataillon de plus qu'il n'y avoit ; nous le savons, puisque il passe ché nous. Je vous assure que je désire bien qu'il n'y est point de guerre, car nous en soufrons plus que personne, par la méchante situations où se trouve nos Etats. Son A. R. a pourtant pris la bonne résollutions de gardé sa neutralité, quelque chause qui arive, et je trouve que c'est le melieurs party qui puisse prandre. Il me parois, Madame, que le roy va toujours de plus en plus à Rembouillet ; je croy que cela ne plait pas fort à la raine, mes je ne la croy pas assé ardy pour s'ant plaindre, car, dans la vérité, le roy n'est pas fait pour se contraindre, surtout pour une fames comme elle.....

—

A Lunéville, ce 13 juin 1724.

J'ay resu, Madame, à ce matin, vostre lettre du 7 de ce mois. Je vous avoit bien mendé que vous vous estiet trompé dans le compliment que vous m'aviet fait, puisque le prince de Piémon épouse une princesse de Hesse Rinfled. Le mariage de la princesse de Bade et de mon neveu doit ce faire à Rachetat, dimenche prochain ; c'est

le prince de Bade qui l'épousera par procurations. Sy le temps qu'il fait continue, elle ora bien chaux dans son voiage, car [la] challeurs est excésive ; cela joint au peu de nouvelle que je n'ay, me fait finir....

—

A Lunéville, ce 24 août 1724.

Il est vret, Madame, que le mesme mal que j'ay eu à la jambe, il y a 3 ans, m'est revenu avec de grande douleurs ; mes ce n'est pas un rumatisme, ce sont des varise qui s'ouvre et qui me sont resté de ma dernière couche, où l'on m'acoucha de force, et c'est ce qui m'a causé ce mal ; mes j'ay bien une autre paine, c'est que mon fils Charle a la disantery, ce qui me donne une mortelle inquiétude. On luy a donné aujourd'huy l'ipépacouana[1], et je me fais porter auprès de luy et rouler dans un fauteuille, comme le feu prince de Vodémon, ne pouvant pas du tout marcher....

—

A Lunéville, ce 2 septembre 1724.

Mon fils est, grâces à Dieu, guéry, Madame, de sa disantery ; pour ma jambe, va un peu mieux, mes elle ne guérira pas, à ce que je croy, de sy tost. Il est vret que les excesive challeurs que nous avons eu on bien cont[r]ibué à ogmenter mon mal. Il fait aujourd'huy un peu moins chaux, et sy ce temps continue, j'espère qu'il contribura à ma guérison....

—

A Lunéville, ce 7 septembre 1724.

Je vous suis obligé, Madame, de la joie que vous me marqué de la guérison de mon fils, qui ce porte, grâces

1. Ipécacuanha.

à Dieu, très bien ; ma jambe va aussy bien qu'il ce puisse souhaiter, et j'espère, dans peu de jours, en estre entièrement guéry. Mr le maréchalle du Bourg[1], qui passa hier isy, m'a dit que le roy c'estoit fort ennuyé à Fontaineblaux dans le comencement, mes qu'à pressant il s'y divertisoit très bien et n'avoit pas envie de le quiter. Je suis ravie, Madame, que Mme d'Orléans soit grosse, et je souhaite fort, comme vous pouvet bien croyre, qu'elle est bien des garson, car, pour des filles, j'en ceroit très fâchée. Le feu qu'a causé celuy que l'on devoit faire pour la convalessance du prince de Conty est térible, et il y a fort à craindre, sy le feu a pris comme vous le mendé dans la cavve, où il y a de la poudre, que cela ne fasse encore bien du ravage....

—

A Lunéville, ce 12 septembre 1724.

Celon ce que je voie, Madame, par toutes les nouvelle de Paris, je croy le roy d'Espagne mort, mes je suis bien curieuse de savoir sy le roy Philippe remontera sur le tronne. Je croy que le conseille d'Espagne ora bien de la paine à y consantir, non pas par raport à luy, car il est le mélieurs prince du monde, mes à cause de la raine, sa fames, qui est bien en horeur dans ce paiis là, l'aiant abimé et fait passer tout l'argent en Itally, ce qu'elle fera bien encore sy le roy Philippe revient sur le tronne. Le temps nous aprandera ce qui en cera, et vous me feray bien du plaisir, Madame, de me mender tout ce que vous en soray. Mr d'Harlay[2] est arivé ce matin isy de Stras-

1. Eléonor-Marie du Maine, comte du Bourg, né en 1665, servit avec distinction sous Louis XIV, commanda en chef l'armée du Rhin en 1709, fut fait maréchal de France en 1724, et mourut en 1739.

2. Louis-Achille-Auguste de Harlai, comte de Celi, etc., maître des requêtes, intendant de Metz, puis de Strasbourg.

bourg, exprès pour me voir, n'aiant pu passer par isy y allant, estant trop pressé à cause du passage de Mme la duchesse d'Orléans, et aussytost que Mr du Bourg a été de retour et qu'il a pu quiter, il est venu nous voir. Je vous mende cela, parce que l'on avoit trouvé assé extrordinère qu'il ne fût pas venu en allant à Strasbourg ; mes il l'a bien réparé. Ma jambe est, grâces à Dieu, Madame, bien guéry pour cette fois isy, et je marche à mon ordinère. J'ay baucoup à écrire, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 21 septembre 1724.

Je vous remercie, Madame, du compliment que vous me voulet bien faire au suget de la mort du roy d'Espagne, mon petit neveu[1] ; cela m'a bien rapellé la mort de mon fils, qui estoit aprochant du mesme âge, et qui est mort de la mesme maladie. Nous avons su dès hier, par un courié de Cambray, qui aloit à Viéne, que le roy Philipe avoit repris la couronne ; mes elle va après luy à don Ferdinant[2], sant que l'on luy puisse auter, puisque il est l'énée. L'on dit que ma belle sœur a envoié M^r^ d'Argenson[3] pour ménager que la raine veuve l'épouse, ce qui ne cera, je croy, pas bien difisille, aiant bien des exemple de fames qui ont épousé leurs baux frère, té-

1. Louis Ier, fils de Philippe V et de Louise-Marie-Gabrielle de Savoie, sa première femme, nièce d'Elisabeth-Charlotte.

2. Frère de Louis Ier, du même lit, né le 6 avril 1712; il monta sur le trône d'Espagne après la mort de son père, arrivée en 1746, sous le nom de Ferdinand VI, et fut surnommé le Sage.

3. René-Louis de Voyer, marquis d'Argenson, né le 18 octobre 1694; conseiller au Parlement en 1716; il était entré au conseil d'Etat en 1720, et avait été nommé, la même année, intendant du Hainaut et Cambrésis; il finit par être ministre des affaires étrangères. Il a laissé des mémoires.

moins la duchesse de Parme[1] et la princesse de Turène en dernié lieux ; insy il pouront suivre cette exemple....

—

A Lunéville, le 3 septembre 1724, à honce heur du soir.

Ce n'est que pour vous remersier, Madame, des nouvelles que vous avet bien voulu me mender, que je vous écrit celle sy, estant lasse à moury d'une très violante chasse de cerf que nous avons faite aujourd'huy sant rien prandre ; nous avons fait plus de 30 lieux, et nous ne fessons que de revenir il n'y a pas lontemps....

—

A Lunéville, ce 3 octobre 1724.

Je vous suis très obligé, Madame, de vouloir bien me mender toutes les nouvelle que vous soret, ce qui me fait un vret plaisir. Pour d'isy, nous n'en avons auqune. Je croy vous avoir déjà mendé le mariage de Mme de Moléon avec Mr de Bousé, sy est à pressant maréchalle de Lorraine[2]. J'ay été aujourd'huy faire vandange à ma ménagerie, ce qui fait que je n'ay pas grand tant pour écrire...

—

A Lunéville, ce 10 octobre 1724.

Je suis bien fâchée, Madame, que vous aiet été incomodé, mes ce temps isy est bien propre à donner des flutions, car il gelle toutes les nuit, et avec cela il fait des

1. Dorothée, fille de Philippe-Guillaume duc de Bavière, de Neubourg, de Juliers et de Bergues, comte palatin du Rhin, laquelle épousa : 1°, le 3 avril 1690, Edouard Farnèse, prince de Parme, mort le 5 septembre 1693 ; et 2°, le 8 décembre 1695, François Farnèse, frère de son premier mari.

2. Nicolas-Joseph de Bouzey, maréchal de Lorraine, qui épousa en premières noces Barbe-Françoise le Bègue, et en secondes, Louise de Mauléon, chanoinesse de Poussay.

brouillar térible. Je croy que la cours cera bien fâchée de re[s]ter sy tart à Fontaineblaux, car c'est une maison bien froide et guère propre à passer l'hiver ; mes le roy changera petestre encore de santiment, car il me parois qu'il en change assé souvant, et cela est de son âge. Nous avons eu une petite alarme toutes à leurs pour le feu qui a pris dans l'apartement du prince de Lixsin[1] ; mes, par bonheur qu'il y a pris de jour et qu'il a été étin dans le moment ; il en a été quite pour un lit brullé et sa tapisery ; mes c'est un miracle que toutes l'aille où il loge, n'est pas été brüllé ; sant le pront cecours que l'on y a donné, elle l'oroit été. Mme du Hautoit, la cénéchal[2], est acouché hier d'un garson, au grand contantement de son mary. C'est Son A. R. et moy qui avons été parain et maraine. Mme de Craon n'atant plus non plus que le moment d'acoucher. Voilà, madame, tout ce que je vous puis dire d'isy....

—

A Lunéville, le 12 octobre 1724.

Il y a déjà du temps, Madame, que Mme de Craon a fait faire son oncle, Mr de Bousé, maréchalle de Lorraine ; Mme sa fames est très incomodé depuis son mariage et ne sort pas de ché elle ; mes l'on ne la peu pas soubesonné de grossese, à moins du miracle de Ste Elisabeth. Je plaint

1. Jacques-Henri de Lorraine, de la branche de Marsan, appelé le chevalier de Lorraine, dont nous avons déjà parlé, prince de Lixheim et grand maitre de la maison de S. A. R. Il fut tué devant Philipsbourg, le 2 juin 1734, en combattant dans les rangs de l'armée française.

2. Madelaine-Bernarde de Saintignon, femme de Paul-Maximilien du Hautoy, grand sénéchal de Lorraine, etc.

bien Mlle de la Rochsurions[1] sy elle a une abcès dans la teste, car elle ora paine à en revenir; pour moy, il y a lontemps que je ne monte plus à cheval, et c'est en calèche que je cours le cerf, Madame ; insy, pareille acident ne me peut point ariver....

—

A Lunéville, ce 26 octobre 1724.

J'arive, Madame, de la chasse du cerf, qui a été très belle. J'ay resu vostre lettre et je vous suis très obligé des nouvelle que vous voulet bien me mender. Je vous avous que la Toison de Mr de Morville[2] m'a surprise, car, de mon temps, les ministre n'oroit pas été chevalié, ny de la Toison, ni de l'ordre; mes tout change, comme nous voions. Je ne suis point surprise que Samuelle Lévy[3] est fait banqueroute à Paris; il y a lontemps que nous le conoissont pour un grand fripon. Je n'ay pas de paine à croy[re] que les Espagnoille oroit mieux aimé que l'infant don Ferdinant eût été roy que le roy Philipe, qui ne gouverne que par la raine sa fames, qui n'est pas fort

1. Louise-Adélaïde de Bourbon, damoiselle de la Roche-sur-Yon, née le 2 novembre 1696, fille de François-Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, et de Marie-Thérèse de Bourbon, sa cousine.

2. Charles-Jean-Baptiste Fleuriau comte de Morville, fils du garde des sceaux Fleuriau d'Arménouville. Il fut successivement conseiller au Parlement de Paris et procureur général au grand conseil, puis il remplaça Chateauneuf à l'ambassade de Hollande. Il fut envoyé comme plénipotentiaire au congrès de Cambrai et chargé, après son père, du département de la marine, puis du portefeuille des affaires étrangères, qu'il conserva jusqu'au 19 août 1727, époque de la disgrâce de celui-ci. Il mourut le 2 février 1732.

3. Charlatan qui sut gagner la confiance de Léopold par de séduisantes promesses sur le rétablissement de ses finances. Il fut nommé par ce prince trésorier général de Lorraine, charge qu'il exerça pendant dix-huit mois, fit banqueroute et fut mis en prison. Quand il en sortit, il se retira à Paris, où il fit une nouvelle banqueroute.

aimé en Espagne, à ce qu'il parois. Mon neveu m'a mendé qu'il envoiroit Mr de Conflan faire compliment de sa part au roy d'Espagne et à la raine sa sœur. Nous n'avons isy nulle nouvelle....

—

A Lunéville, ce 7 novembre 1724.

Je suis assûrément, Madame, fort dans le goûs de la chasse ; nous en avons fait une fort belle le jours de la St Heubert ; mes le soir il fessoit un vent qui geloit, et mon fils y a gagné un bon rume, qui m'inquiète fort, car il est dé plus violant, mes il y est fort suget. J'avois déjà ouy parler du parit que Mr de Courtanuos contre Monconseil, mes il s'ant est heureusement tiray. Je suis bien fâchée du pauvre marquis de la Rochefoucaut ; c'est la vilaine Monchy qui l'avoit fait quiter la duchesse de Berry, car [elle] luy éloignoit toutes les personne qui luy estoit le plus atachée, parce que il voioit toutes ces friponnery et qu'elle craignoit qu'il ne les fit connoitre à Mr de Bery. Nous avons isy Mr l'évesque de Montauban[1] qui est arivé hier au soir. C'est tout ce que je vous puis dire pour aujourd'huy, Madame, ne sachant auqune nouvelle....

—

A Lunéville, ce 9 novembre 1724.

Je croy vous avoir mendé, Madame, par l'autre ordinère, que nous avions isy Mr l'évesque de Moutauban ; il est reparty ce matin, mes il m'a paru un peu sour depuis que je ne l'ay veu ; je l'ai chargé de compliment pour Mme d'Estin et pour vous ; mes je ne sçay sy il m'ora en-

1. Henri de Nesmond, évêque de Montauban, d'Alby et de Toulouse, reçu à l'Académie française en 1710, nommé prélat commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1727.

tandu. L'affaire des garde et des gendarme et chevos léger[1] est donc jugé, Madame ; il me parois que il n'y avoit qu'à suivre ce qui c'estoit passé du temps du feu roy, l'on ne pouvoit prandre de melieurs modèlle ; mes il me semble que c'est ce que l'on ne suit guère à pressant, que ce qui ce fessoit alors, et que la cours est bien changé ; je n'en dit pas davantage. Je suis très fâchée, Madame, de la mort du marquis de la Rochefoucaut, je le conoissoit il y a lontemps, estan mon contanporain, et nous avions renouvellé connoissance à mon dernié voiage de Paris, où je le voiois souvant avec Mme la duchesse de Bery, à qui il estoit capitaine des garde. Comme l'on dit, Madame, que le roy c'est déclarée qu'il ne vouloit point revenir de très lontemps ny à Paris, ny à Versaille, je craint bien, pour l'amours de vous, que l'on ne fasse le canal progeté, qui doit tourner autour de Paris, pendant que le roy en cera éloigné, car sûrement cela y aportera du movais air, mes aussy après cela rendra Paris bien plus baux ; mes aussy il y fera bien plus heumide, car il cera comme dans une hille après cela. Son A. R. est allé à la chasse du cert, mes je n'y et point été, aiant un comencement de rume. Adieu, Madame....

---

1. Sur la contestation survenue entre les officiers des gardes du corps et ceux des gendarmes et chevaux-légers de la garde, pour la place que chacun d'eux devait occuper près du carrosse du roi dans ses voyages, Louis XV fit un règlement, daté du 11 novembre 1724, portant que les officiers des gardes marcheraient à droite et à gauche du carrosse, à la hauteur des roues de derrière, et les officiers des gendarmes, chevaux-légers et mousquetaires, à la hauteur des roues de devant ; les uns et les autres de manière que les portières fussent libres et laissassent au peuple la facilité de voir le monarque.

A Lunéville, ce 18 novembre 1724.

Nos rume sont, Dieu mersy, guéry, Madame, or ma fille cadete[1], qui comence à l'estre. Il est vret que mon fils Charles ce trouve assé bien, et j'espère qu'il poura un jour nous donner de la consolations à Son A. R. et à moy; pour celluy qui est à Viéne, y est, grâces à Dieu, assé aimé, et l'empereur luy témoigne mille bonté et amitié, mesme aiant fait le comte de Cobensel, qu'il avoit charge d'avoir soint de mon fils, son grand chambelant; il luy a ordonné en mesme temps d'avoir toujours le mesme soint de mon fils et de ne le pas quiter pour cela, ce qui prouve bien comme il a la bonté de le traiter avec disti[n]gnetions, puisque il veut que son grand cha[m]-belant en soit toujours gouverneur, malgré ceste grande charge auprès de sa perssonne. Pour de ce qui ce passe à Paris, Madame, je n'ay pas de paine à croyre que les garde est été fâchée de la désisions que l'on a fait à leur préjudise, et cela n'aiant jamais été, car il ont toujours gardé les portière du roy, et ne les gardent pas, l'on peut très bien ataquer le roy, comme l'on a fait à Hanry 4; cela fait trembler seullement à pancer. Je vous plaint, Madame, du canal que l'on va faire à Paris, sy cela vous oblige d'en sortir; mes je croy, comme vous, que l'air n'y sera pas bon dans ce temps là, car les maret où l'on comte de le faire sont plaint d'égous bien puant pour peu que l'on les remue, et cela poura causer des maladie, ce qui est pourtant bien à éviter. Je seroit bien fâchée du pauvre Alincours sy il mouroit, car c'est un bon garson, que j'ayme bien, et il a passé une bonne party de l'été isy,

1. Anne-Charlotte, née à Lunéville, le 17 mai 1714; elle fut abbesse de Remiremont, et mourut à Mons, le 7 novembre 1773.

où il m'a bien amusé par ces plaissantery. J'espère pourtant, Madame, sy il est mieux, qu'il se tira d'affaire. Je ne diray plus rien de l'évesque de Montauban, il est reparty pour Paris....

—

A Lunéville, ce 21 novembre 1724.

Mme de Remiremon m'a envoié, Madame, le règlement qui a été fait pour les offisier des garde du corps et ceux des gendarme et chevos léger de la garde, et je vous et mendé, dès le dernière ordinère, ce que j'en pance. Sy la raine d'Espagne, ma niepce, revient en France, il faut que Mme sa mère est quelque veue pour elle ; je croy que vous m'entandé. Je suis très aisse, pour l'amours de vous, Madame, sy le canal progeté ne ce fait pas, car vous ne cera[y] pas obligé d'abandonner la bonne ville de Paris. Nous n'avons pas isy la moindre nouvelle, du moins que je sçache, ce qui fera que ma lettre cera fort courte....

—

A Lunéville, ce 28 novembre 1724.

Aparament, Madame, que le roy reviendera le 2 de l'autre mois, comme on l'avoit dit, puisque l'infante est party aujourd'huy de Fontaineblaux pour regagner Verssaille. Je ne sçay sy elle cera bien aisse du retour de la raine, sa belle sœur, à Paris, car l'on dit qu'elle a une esprit au dessus de son âge. Voilà bien du changement, Madame, arivé en Espagne. Dieu veille que cela ne produisse point quelque guère, car j'en cerois bien fâchée ; mes, pour le rétablisement du roy Jasque, j'avous que j'en cerois bien aisse, car je vouderois que ce pauvre prince là eût ce qui luy apartiens sy légitimement ; mes je doute fort que ce soit une chause fort aissé, et que Albérony y puisse réusir. Le revoilà donc premié ministre

en Espagne ; il aime bien la guere, Dieu veille qu'il n'en susite pas quelqu'une ! Je croy, Madame, Mr de Chaune[1] bien affligé de son fils ; je l'ay veu à Rhims, et il m'a paru assé bien fait et plus jolly que son père. Je vous diré pour nouvelle qu'il nous arive isy un vieux prince de Hesse Rinfled[2] qui nous vient faire visite ; il a près de 80 ans. Je trouve qu'il prand mal son temps pour voiager ; il ramène son petit fils isy à l'académy[3], qui estoit retournée ché luy pour les nosse de la princesse de Piémon, sa sœur. Je meure de peur que ce bonhomme ne préne en chemain une flutions de poitrine et ne viéne moury isy. L'on le dit un peu fol, et il n'y a rien qui n'y paroise de voiager par le temps qu'il fait et à son âge. Je me passerois fort bien de l'honneur qu'il me veut faire de me venir voir. Comme il devoit ariver aujourd'huy, et qu'il ne l'est pas, j'espère que de la moitié chemain, où un de nos mestre d'hautelle l'a rencontré, il s'ant cera pestestre retourné ; j'en cerois bien aisse, car cela ne lesse

1. Louis-Auguste d'Albert, 5e fils de Charles-Honoré duc de Luynes et de Chevreuse, et de Jeanne Colbert, substitué au duc de Chevreuse, son père, dans la succession de Charles d'Albert d'Ailly, dernier duc de Chaulnes, cousin germain de son aïeul. En 1704, il obtint la charge de lieutenant des chevaux-légers de la garde, fut chevalier des ordres à la promotion du 3 juin 1724, et maréchal de France en 1741. Il se maria, le 31 janvier 1704, à Marie-Anne-Romaine de Beauvoir, dont il eut plusieurs enfants, entre autres Louis-Marie d'Albert d'Ailly, vidame d'Amiens, reçu, en 1717, lieutenant de chevaux-légers de la garde, en survivance de son père, mort sans alliance en 1724.

2. Guillaume, landgrave de Hesse-Rhinfelds, né en 1645, mort à Schwalbach, le 20 novembre 1725, passant pour être le plus âgé des princes de l'Empire.

3. L'académie d'exercices créée par Léopold pour les jeunes gentilshommes.

pas que d'estre embarassant. Voilà, Madame, la ceulle nouvoté que nous aions isy, après quoy je finis....

—

A Lunéville, ce 5 dessembre 1724.

Je vient de recevoir, Madame, vostre lettre du 2 de ce mois, par laquelle je voie que l'on croy que la raine d'Espagne logera au Palais Royalle ; effectivement, mon neveu a l'apartement que j'ocupoit à mon dernié voiage, à luy donner; mes j'ay paine à croyre que l'on la lesse demeuray à Paris. L'on dit que ce cera à Luxembourg qu'elle demeura. La pauvre Mme de Maré a grande peur que l'on ne luy aute son logement, mes je la rasure sur cela le mieux qu'il m'est posible, car, aiant été gouvernante de cette raine, il n'y a pas d'aparance qu'elle la déloga, d'autant plus qu'il y a assé de logement dans cette maison sant prandre le siens, car je doute que la maison de la raine d'Espagne soit plus grande que celle de Mme la duchesse de Bery. Je croy, Madame, que l'on fait cette raine plus riche qu'elle n'est, et je ne doute pas mesme qu'elle ne reviéne sur les croché du roy et de mon neveu, car, en Espagne, on luy prométera baucoup et on ne luy paiera rien, non plus qu'à la pauvre raine, qui est à Baïone, que l'on ne paie pas, quoyque elle soit propre tant[e] de la raine raignante d'à pressant. Il n'y a pas d'aparance qu'elle traite mieux la raine, ma niepce, qui n'est que la veuve de son baux fils, qu'elle n'aimoit point, que sa propre tante. Isy je croy qu'elle n'ora que des promesse d'Espagne et rien d'effectif. Je voie que vous avet très peu de nouvelle ; nous n'en n'avons aussy nulle isy. Le lengrafe de Hesse Rinfeld est reparty hier ; c'est un bon, mes bien vieux pour voiagé par le temps qu'il fait, car il est abominable de pluie et de vent, ce qui doit bien gâter

les chemain. Adieu, Madame, ne sachant rien au monde, je finis....

—

A Lunéville, ce 26 dessembre 1724.

Je suis, grâces à Dieu, guéry, Madame, et je vous suis bien obligé des inquiétude que vous a donné mon incomodité. Je croy que c'est les jeûne du jubilé qui m'on guéry, car je me suis toujours mieux porté depuis. Je vous suis très obligé, Madame, des nouvelle que vous me mendé, qui me font un vret plaisir. Sy la princesse de Conty, la jeune, est une intandente de l'infante, aparament qu'elle ce racomodera avec Mr son mary; pour Mme d'Epinois, qui n'a plus de famille à soutenir, je suis surprise qu'elle veulle estre dames d'honneur, car c'est une furieuse sugétions, et elle n'est plus jeune. Je trouve qu'elle ferois mieux de vivre tranquillement ché elle, du moins je le pance insy. Nous avons pancé avoir une petit guerre dans nostre voisinage. L'on a cru le prince des Deux-Ponts[1] mort, estant tombé d'apoplecsy, et le prince de Birdinfled[2] a demandé des troupe pour en prandre portion[3], je croy, au maréchalle du Bourg, car il prétant que ce duchée luy apartiens. L'électeur palatin[4] y a aussy fait marcher des siéne, prétandent que c'est à luy que le duché doit revenir, et comme ces 2 troupe estoit prête de ce disputer, le duc des 2 Pont est revenu de son apo-

1. Gustave-Samuel-Léopold, duc de Bavière, comte palatin du Rhin, duc de Deux-Ponts.

2. Possession.

3. Christian III, duc de Bavière, comte palatin du Rhin, prince de Birckenfeld. C'est à lui que la chambre aulique adjugea la succession du duc de Deux-Ponts, mort sans postérité le 17 septembre 1731.

4. Charles-Philippe, électeur, comte palatin du Rhin.

plecty, sy bien que les troupe ce sont retiray des 2 cauté sant ce rien faire. La pauvre Mme de Tavagny[1], qui estoit abesse de l'Estange, est morte d'apoplecty ; il y en a baucoup cette anée. Pour moy, Madame, je vous avous que je n'y pance pas sant trembler après l'exemple de feu M^{r} et de mon frère. Je ne puis m'auter de la teste que je mouray de mesme[2]. Voilà, Madame, tout ce que je vous puis dire pour aujourd'huy....

—

A Lunéville, ce 4 jenvier 1725.

Les lettre ne sont arrivé, Madame, qu'après que les poste estoit party, ce qui fait que je n'ay pu répondre à la vostre plustost. Je suis bien fâchée de la pauvre Mme de Merinville ; c'estoit une bonne fames, et de mon ensiéne connoissance ; sa mort est bien pronte et bien traguique, puisque son mary et son fils l'on suivy de sy prèt. Pour le prioray de la Madelaine, je ne doute pas que Mme de Chelle n'est les déférance qu'elle doit à la volonté de Mme sa mère. Vous avet perdu, Madame, une cousine germaine que je regrete très fort, qui est Mme de Lemberty[3], religieuse à la Visitations de Nancy ; elle est bien regreté aussy dans son couvant. Je vous suis trés obligé de tout les bon souhait que vous me faiste dans cette nouvelle anée ; je vous y désire, je vous assure, tout les bonheur du monde, et je vous prie de croyre....

—

1. Anne de Tavagny, abbesse de l'Etanche, de 1700 à 1725.

2. Ce triste pressentiment se réalisa.

3. Marie-Gabrielle-Jeanne-Françoise-Thérèse de Lambertye, fille de Georges marquis de Lambertye, baron de Cons-la-Grandville, maréchal de Lorraine, et de Christine de Lenoncourt.

A Lunéville, ce 16 jenvier 1725.

La poste ariva sy tar, Madame, l'autre ordinère, qu'il ne m'a pas été possible de répondre à vostre lettre. Je suis bien fâchée d'avoir été la premier à vous aprandre la mort de vostre cousine Mme de Lemberty; Mme de Gerbévillé, sa sœur, a été aussi fort mal d'une érésibelle, est à pressant or de danger et sant fièvre. Pour l'infante, a baux estre malade, Madame, elle reviendera toujours de toutes ces maladie; l'on la dit naine; sy cela est, elle ne fera pas baucoup d'enfans, à moins qu'elle ne soit aussy bruse (?). Je ne comprand pas comme Mr le Duc ne cherche pas à faire marié prontement ce roy, car c'est son avantage que le roy est protement des enfans pour se maintenir par là l'autorité, et, avec l'infante, il n'en ora de bien des anée. Vous me feray bien du plaisir, Madame, de me mender des nouvelle de l'affaire de M. le Blan[1], car je m'y intéresse sant le connoistre, part la considérations qu'il a toujours eu pour mes recommendations, et je sçay très bon gré à mon neveu d'aller à toutes les odiance de cette affaire, car l'on doit toujours soutenir ces amie le plus qu'il est posible, et cela marque qu'il a un bon cœur, ce qui me fait bien du plaisir, car je préfère le bon cœur à toutes autre perfections. Le prince de Lixsin part aujourd'huy pour Paris. Voilà, Madame, tout ce que je sçay; pour Mr de Guise, reste encore isy; mes ce n'est pas pour nostre avantage, car il est insatiable et demende toujours; mes ce qu'il y a de plus cruelle, c'est

1. Claude le Blanc, intendant d'Auvergne, de Bordeaux, de Dunkerque, secrétaire d'Etat de la guerre, disgracié et emprisonné à la Bastille et à Vincennes; rétabli dans sa charge de secrétaire d'Etat de la guerre, à l'avènement du cardinal de Fleury au ministère, en 1726; mort le 10 mai 1728.

qu'il obetiens ces demende et a presque toutes la Loraine ; donc j'enrage de bon cœur....

—

A Lunéville, ce 25 jenvier 1725.

Je souhaite fort, Madame, que Mr le Blan puisse estre justifié de toutes les accusations que l'on a fait contre luy, et j'espère que vous vouderay bien me mender ce qui en cera quand vous le soray. Je sçay très bon gré à mon neveu de ce qu'il a fait à cette occasions, car cela prouve qu'il est bon amie et a un bon cœur, et c'est donc je fais grand cas. Pour dé nouvelles, Madame, nous n'en avons isy aucune. Son A. R. donna hier une faiste au dames de Nancy, donc M. de Guise fessoit les honneur ; il y eut comédie au grand téatre, un soupé après de 40 couvert et ensuite le bals dans la gallery des cerf. Il y en ora ce soir un isy et aussi comédie, donc mes enfans ce réjouise bien, car pour moy je ne suis plus de tous ces plaisirs là, je ne dance plus il y a longtems, insy les bals ne me regarde plus, mais j'avous que ceux en masque me divertise plus que les autre, quoyque je ne me masque pas. Mr de Creil[1] donne aujourd'huy un bals et un soupé à Metz, où plusieur des Mr d'isy sont allé ; M. de Guise est du nombre et de là il s'ant retourne à Paris, donc je ne suis pas fâché. Il y ora aussy des faiste à Viéne, Madame, à ce que mon fils me mende, donc il se réjouit bien, car les plaisir sont plus rare dans ce paiis là

1. Jean-François de Creil, marquis de Creil-Bournezeau, maître des requêtes en 1710, devint conseiller d'Etat ordinaire et fut intendant de la généralité de Metz, du 17 août 1720 au mois de mars 1754. Il quitta les fonctions d'intendant, sur sa demande, et sa retraite fut accompagnée de distinctions glorieuses. (E. Michel, Biographie du Parlement de Metz, p. 111.)

qu'isy. L'empereur lui marque plus d'amitié que jamais : il a été le voir au manége et luy a fait la grâces de luy dire qu'il en estoit fort contant ; il n'en pouvoit pas faire davantage pour son propre fils. Je vous mende cesy, Madame, sachant l'intérêt que vous y voulet bien prandre...

—

A Lunéville, ce 27 jenvier 1725.

Je viens de recevoir, Madame, vostre lettre du 24, j'ay été ravie d'y voir Mr le Blan justifié par le Parlement de toutes les fausse accusations que l'on avait faite contre luy. Je me suis toujours flatté que cela ceroit insy, sy on luy rendoit justice ; mes comme il avoit fort party, je craignois fort pour luy, et je suis ravie de le voir justifié, et aussy de ce que mon neveu a marqué, en cette occasions, son bon cœur et comme il est bon amie. Comme Son A. R. envoie, Madame, un courié à Paris, j'envoie ma lettre par luy. En cas que vous sachiet quelque nouvelle, je vous prie de me le mender par son retour, qui doit estre très peu de temps après son arrivé ; mes, comme l'on voie toutes les lettre à la poste, il est plus sûre d'écrire par un courié. C'est ce qui me fait vous adresser celle-cy par cette voie....

—

A Lunéville, ce 3 février 1725.

Quoyque acablé, Madame, d'une très violant rume de servo qui m'empêche presque de voir mon papié, je ne veux pas manquer à vous remersier des nouvelle que vous voulet bien me mender et à vous prié de vouloir continuer à me mender toutes celle que vous soray. Il est vret que d'Aubonne[1] est un grand fripon, et c'est un

1. Regard d'Aubonne, chevalier d'industrie, qui promit à Léopold de rétablir ses finances et de payer les dettes de l'Etat, si on lui ac-

grand bonheur qu'il soit arêté. Pourveu qu'il rende tout ce qu'il a vollé à Son A. R. et au autre. Il estoit sous la protections de Mme Grimaldy, la fille de la vielle Mme de Gournay et du feu prince de Lixrin, qui estoit religieuse à Toul et qui demeure depuis quelques temps au Port Royalle. La mort de Mr de la Feuillade[1] a été bien pronte et térible pour Canilac. Je ne le regrète nullement; après les ingratitude qu'il avoit eu pour mon frère, j'en fessoit peu de cas. Mon rume, Madame, m'oblige de finir....

—

A Lunéville, ce 6 février 1725.

Je voie, Madame, par vostre lettre du premier de ce mois, que je vient de recevoir, que nostre courié vous a rendu la miéne. Je sçavois bien tout la brouillery qu'avoit causé dans la famille le prioray de la Madelaine[2]; mes la fille n'a rien à ce reprocher, aiant fait son devoir auprès de sa mère; après cela, sy elle est fâchée sant raisson, ce n'est pas sa faute : mes la mère n'a jamais aimé sa fille, non plus que ces autre enfans; mes je vous avous que, pour mon neveu, il me parois surprenant qu'il ne veulle pas voir sa sœur; mes ce sont leurs affaire et non les miéne. Je suis acablé de rume, cepandent, Madame, je vouderois bien qu'il peu aller mieux après demain, que nous avons isy une faiste à la fasson d'Allemagne, dont je doit être l'hautesse du cabaret. C'est ce qui me fait me ménager et m'oblige de finir....

—

cordait un privilége pour quatorze années et d'autres avantages. Les affaires eurent l'air d'abord de bien marcher; mais d'Aubonne, au bout de quelques mois, leva le pied, emportant la caisse, ce qui aggrava encore la situation financière.

1. Louis, vicomte d'Aubusson, duc de la Feuillade, maréchal de France.

2. Couvent des Bénédictines de la Madelaine de Tresnel.

A Lunéville, ce 20 février 1725.

J'espère, Madame, que le baux temps qu'il fait ora guéry vostre flutions sur les yeux ; pour mon rume, dure encore, mes c'est plustost une pituite qu'un vret rume, à laquelle je suis fort suget ; mes cela ne m'enpêche pas d'aller à mon ordinère. L'archevesque de Cambray m'a envoié, Madame, ces factome et mesme celuy de son deverser le prince Frédéric d'Auvergne[1]. J'avous que je souhaite bien, de toutes fasson, qu'il gagne son procès, premièrement par l'amitié que j'ay pour luy, et en segon lieux, pour punir l'archevesque de Viéne de sa faussceté et de sa trahison : car, après avoir donné sa parolle à feu mon frère, il est bien indigne de vouloir en revenir après sa mort, et tout son procédé dans cette affaire est d'un vret traitre, et je ne puis les soufrir, je vous l'avous. Pour les fiensaille du roy, je croy qu'elle ne ce pouront faire sant dispance de Rome, l'une pour l'âge, l'autre pour la paranté de cousin germain ; le temps nous aprandera ce qui en cera. Pour la raine d'Espagne, ma niepce, l'on m'a promis de m'envoier la liste de sa maison quand elle cera déclaré, car, jusqu'à pressant, Madame, je croy qu'il n'y a encore rien de désidé ; mes il me semble que l'on disoit que ce seroit la duchesse de Léria[2], belle fille du maréchalle de Barevyk, qui ceroit sa camarera major.

1. Frédéric-Constantin de la Tour, comte d'Auvergne, chanoine de Strasbourg, dont il fut élu grand doyen le 22 juin 1722, prévôt de l'église de Liége, prieur de la Charité-sur-Loire, mort à Strasbourg, le 5 avril 1732.

2. Sœur unique du duc de Veragua, qui avait épousé le comte de Tinmouth, duc de Liria, fils aîné du maréchal de Berwick, qui l'avait établi en Espagne, en lui cédant sa grandesse et les biens qu'il avait reçus du roi d'Espagne.

Mme de Besgue cera petestre dames du palais ; pour Mr de Never[1], je ne doute pas que Mme d'Orléans ne le meste auprès d'elle, par raport à Mme de Sforce[2]. Je vous envoie cette lettre par un de nos courié qui va de Paris à Cambray, et, au retour, il ira prandre vostre réponce, car il reviendera aussy par Paris, et si vous savet, Madame, quelque nouvelle particulier, tant sur les fiensaille du roy que d'autre, vous me feray bien du plaisir de me les mender, car ceste voie est plus sûre que la poste, où l'on lit toutes les lettre, et où l'on en rang comte à Mme de Prix[3]; car c'est elle, à pressant, à ce qui se dit dans les paiis étrangé, qui gouverne la France ; je l'en plaint de tout mon cœur, car elle la ruinera et ne fera que bien pillé. Les créature comme elle ne sont pas propre à autre chause. Je ne vous diray rien de plus....

—

A Lunéville, ce 6 mars 1725.

J'ay resu, Madame, vostre lettre par la poste avant hier, et hier, celle par le courié, à laquelle je vais répondre : j'ay apris avec bien de la joye le rétablisement de la santé

1. Philippe-Jules-François Mazarini-Mancini, duc de Nevers, neveu de Mme de Sforce.

2. Louise-Adélaïde de Damas, fille de Claude-Léonor de Damas, marquis de Thiange, et de Gabrielle de Rochechouart. Elle fut la seconde femme de Louis Sforce, duc d'Ognano et de Segni, comte de Santaforce, etc., chevalier des ordres ; elle était dame d'honneur de la duchesse d'Orléans et de la reine d'Espagne.

3. Agnès Berthelot, marquise de Prie, maîtresse du duc de Bourbon, qui succéda au régent. Elle était fille d'Etienne de Berthelot de Pleneuf, riche financier, et l'un des premiers commis du chancelier Voysin. Elle mourut à l'âge de 29 ans, après quinze mois d'exil, le 6 octobre 1727.

du roy[1] ; mes on fera bien de l'empêcher, le plus lontemps que l'on poura, de faire de sy violant excesise. Pour le party de le marié, Madame, de la fasson que l'on m'en a parlé, j'aymerois autant que cela ne fût pas, par bien des raison que je ne diray pas par la poste ; mes je vous suis très obligé toujours des vœux que vous voulet bien faire pour nous ; mes nous ne somme pas assé heureux pour que jamais auqun bonheur nous arrive, et, outre cela, n'aiant pas d'argent à donner à de certaine jans qui l'aime fort, nous ne réusirons jamais en rien. Pour l'infante, je vous avous que je doute fort qu'elle épouse jamais le roy, car son âge est si peu avancé et sa taille sy petite, qu'il n'y a pas d'aparance que cela souhait[2]. Dieu veuille que son mariage ne ramaine pas en France la mauvaisse religions ! Je n'en dit pas davantage, mes je ne doute pas que le maréchalle de Tessé[3], sachan ce qui ce passe, ne soit fort empressé de revenir d'Espagne et de revoir la France. Stainville[4] a envoié à Son A. R., Madame, 6 bou-

1. Le 18 février, le roi s'est éveillé avec la fièvre, et a entendu la messe dans son lit.... C'était une indigestion, dont les deux saignées et les remèdes l'ont dégagé ; de sorte qu'on a été sûr, vers les neuf heures du matin, que cette petite maladie n'aurait pas de suites fâcheuses. (Villars, Mémoires.)

2. Soit.

3. René de Froulay, comte de Tessé, nommé maréchal de France en 1703, mort le 10 mai 1725, peu de jours après son retour d'Espagne.

4. François-Joseph de Choiseul, marquis de Stainville, baron de Beaupré, fut institué héritier universel par le comte de Stainville, son oncle maternel, à la charge de porter son nom et ses armes. Le duc Léopold le nomma son envoyé extraordinaire à la cour de la Grande-Bretagne, en 1725. L'année suivante, il vint en France pour y résider en la même qualité. Il avait épousé, en 1717, Françoise-Louise de Bassompierre, dame d'honneur d'Elisabeth-Charlotte, dont il eut :

teille de vin de M[r] d'Aulède[1], qu'il a trouvé excélant ; pour moy, je n'en et pas gouté, ne pouvant soufrir le vin rouge. L'on dit qu'il ce nome le vin de Margo ; j'ay trouvé le nom fort plaisant....

—

A Lunéville, ce 17 mars 1725.

Il est vret, Madame, que Son. A. R. a trouvé le vin de M[r] le marquis d'Aulède excélant, et il vouderoit bien, sant compliment, qu'il voulù bien luy en faire vendre en provvisions. Sy vous voulet bien m'en envoier un essay du blan, vous me feray plaisir, car, pour moy, je ne boit jamais de rouge ; mes, pour Son A. R., en feuroit sa boite au conditions de l'acheter. Vous voié que je vous parle franchement et, pour cette année, il en vouderoit avoir en bouteille sy cela estoit possible. Je vous prie de me faire savoir sy vous en oriet assé pour pouvoir vous deffaire

Etienne-François de Choiseul de Stainville, né à Nancy, le 28 juin 1719, qui devint ministre de Louis XV. Nous trouvons, dans les Mémoires de la baronne d'Oberkirch (1853), l'anecdote suivante, qui a été reproduite dans une note de la Correspondance de Madame, p. 201 : « Le grand-père du duc de Choiseul, ministre de Louis XV, était envoyé du duc de Lorraine auprès du régent ; il fut un jour apostrophé par ce dernier, mécontent sans doute de quelques procédés de la part du duc. Je crois, en vérité, que votre maitre se f... de moi. — Monseigneur, répliqua fièrement l'envoyé lorrain, le duc mon maître ne m'a pas chargé d'en informer Votre Altesse Royale. »

Cette anecdote ne peut être attribuée au grand-père du ministre de Louis XV, car François-Joseph de Choiseul, baron de Beaupré, capitaine des vaisseaux du roi, gouverneur de Saint-Domingne, aïeul d'Etienne-François, non-seulement ne fut jamais envoyé du duc de Lorraine près la cour de France, mais il fut tué en mer en 1711, quatre ans, par conséquent, avant la régence. Si elle est vraie, ce serait plutôt le président de Mahuet, ou Bourcier de Villers, qui auraient fait au régent cette fière réponse.

1. Nous avons dit précédemment que M. d'Aulède était seigneur de Margaux en Médoc.

d'une centaine de bouteille du rouge, car, pour les vin blan, or celuy du Raint, Son A. R. ne l'aime pas. Vous voïé que je vous parle tout franchement, et je vous prie d'en euser de mesme avec nous, en voulant bien faire vendre à Son A. R. de vostre vin, car l'on dit que l'on en vent jusque en Danemarc. Je croy, Madame, que personne ne doute plus du départ de l'infante, ny du mariage du roy avec la segonde fille du prince de Galle, et que le fils du roy de Prusse épouse l'énée, pour mentenir la race protestante, quoyque il y est encore bien des prince, et l'on dit que la 3[e], qui n'a que 12 ans, épousera M[r] le Duc. Mes filles ne sont qu'à un ans prèt de ces deux princesses et on l'avantage d'estre de même religions que le roy, et j'osse dire que leurs généalogie n'a rien qui cloche comme au autre, donc la grande mère n'est pas des melleurs; mes nous ne somme ny riche ny heureux, et l'argent fait beaucoup dans ce temps isy...

—

A Lunéville, ce 22 mars 1725.

Je ne doute pas, Madame, que la nouvelle du départ de l'infante n'est bien surpris en Espagne ; pour le roy, quand on le prandera par la consience, je ne doute pas qu'il n'y consante ; mes, pour la raine, je doute fort qu'elle soit de mesme avis, insy je ne sçay comme tout cela tournera. L'on dit que l'on atant la réponce d'Espagne avant que de la faire partir, et que, le lendemain de son départ, le mariage du roy cera déclarée avec la segonde fille du prince de Galle, et celuy de la 3[me] avec M[r] le duc. Les dames du palais que l'on nome à Paris pour la jeune raine sont toutes très propre à luy donner de bonne instructions et à la randre telle quelle, ce qui cera bien avantageux au roy ; je n'en dit pas davantage.

Vous me feray grand plaisir, Madame, de me mender tout ce que vous soret de nouvelle, quoyque elle ne soit pas sûre, je ceray toujours bien aisse de savoir ce qui ce dit dans Paris de ces mariage. Je n'ay pas encore eu la liste des dames de la raine d'Espagne ; ma belle sœur a cru me l'envoier, mes l'a oublié. Il me semble, Madame, qu'après la justification de Mr le Blan en plain Parlement, il est bien extrordinère que l'on retiéne encore en prison ; mes, pour moy, je ne suis surprise de rien à pressant...

—

A Lunéville, ce 27 mars 1725.

J'ay dit à Son A. R. ce que vous m'avet mendé, Madame, pour Mr le marquis d'Aulède, et je croy qu'il cera bien aisse qu'il luy viéne par la Haulande, mes il m'a dit qu'il vous le fera savoir ; c'est tout ce que j'en puis dire, Madame. Il me semble que l'on traine bien le départ de la pauvre infante en longueur ; pour le mariage du roy avec la fille du prince de Galle, la segonde, personne n'en doute qu'il ne soit arêté, mes que l'on en garde le cegret parce qu'il a fait malgré le parlement d'Englettere, qui s'y opose, et il n'ont pas tort, car, quand la France cera réuny avec la maison de Hannovre et le roy de Prusse, il trouveront bien moiens de le soumetre et de le rendre aubéissant au roy, comme l'est celuy de France, et c'est ce que les Englois craigne, et c'est pour ceste raison que l'on n'en veut pas parler ; mais on l'assure fait, et je n'en doute pas ; du reste, je ne sçay nulle nouvelle. J'en et eu de mon fils à Viéne, qui ce porte, grâces à Dieu, à merveille ; mes l'impératrice n'est pas bien, ce qui m'inquiète fort...

—

A Lunéville, ce 31 mars 1725.

Je croy, Madame, que la pauvre infante cera bien affligé quand elle sora son malheur, car l'on dit qu'elle croy qu'elle va seulement voir le roy et la raine sa mère, sur la frontière, et qu'elle reviendera après ; on lui a dit cela pour l'amuser. Je croy, Madame, que, pour le mariage du roy, personne n'en sçay encore rien, cependant il y a grande aparance que ce cera les princesse d'Engletterre ; le temps nous aprandera ce qui en cera. Pour la raine d'Espagne, il me semble que son retour, d'alieur assé insertain par le refus que le roy d'Espagne fait de luy paier son doire sy elle revient en France, pour moy je trouve que l'on feroit bien mieux de la lesser en Espagne, que de la faire revenir en France, pour estre à charge à toute sa famille, et pour n'y avoir pas le moiens d'y soutenir le rang de raine. Je croy que les jans bien cencé panceront comme moy sur cela....

—

A Lunéville, ce 5 avril 1725.

Je comenceray, Madame, par vous remercier des 6 bouteille de vostre vin blan que vous m'avet envoié ; je les et donné à Son A. R. qui l'a trouvé très bon, mes la difiqulté de faire venir ce vin par la Holande luy a fait passer l'envis qu'il avoit d'en avoir ; il oroit sellement voulu en avoir quelque centaine de bouteille, que l'on luy oroit pu envoier de Paris, ne pouvant faire sa boite de vin rouge et ne le prenant que comme un cordial ; mes, comme cela ne ce peu pas, il ne s'ant sousy pas. Voilà donc, Madame, l'infante party ; je croy que l'on ne tardera pas à déclaré le mariage du roy. Bien heureuse cera la princesse qui l'ora, car il est bien aimable, outre le poste de raine de France, qui, à mon gré, est le plus ai-

mable et le plus grand de tout. J'espère, Madame, que vous me menderay toutes les nouvelle que vous soray, qui vont estre curieuse par raport à cette événement....

—

A Lunéville, ce 10 avril 1725.

Je vous suis très obligé, Madame, de tout les bon souhait que vous me faiste, mes je n'ay plus rien à me flater sur cela[1], car je vient d'aprandre que le mariage du roy est fait avec la fille du roy Stanislas[2]. J'oroit cru que cette demoiselle estant aliet à cantité de simble gentilhomme et à nulle prince, n'oroit pas été digne du roy, son père mesme n'estant que gentilhomme, et qu'elle oroit mieux convenu à Mr le Duc, sy il avoit voulu quelque aliance avec les Polonnois ; mes je voie que je me trompe en cela. Sy le feu roy pouvoit voir ce qui ce passe en France, je croy qui ne lesseroit pas de n'estre surpris. Je n'en dis rien de plus, la volonté du Saigneur soit faite en toutes chause. Je ne suis pas née pour estre heureuse dans ce monde, le bon Dieu me fasse la grâces de l'estre dans l'autre, aussy bien que toutes ma famille ; c'est donc je le prie de tout mon cœur. Son A. R. a un très violant rume qui m'inquiète extrêment ; il a été hier saigné pour un crachement de sang, et bien loins de luy diminuer, cela luy a ogmenté ; je vous avous, Madame, que son mal me donne une mortelle inquiétude....

—

1. L'espoir de faire épouser une de ses filles à Louis XV.

2. Marie Leckzinska, princesse de Pologne, fille de Stanislas Leckzinski, roi de Pologne, grand duc de Lithuanie, et de Catherine Opalinska, née le 23 juillet 1703. Elle épousa Louis XV le 5 septembre 1725, et mourut le 24 juin 1768.

A Lunéville, ce 14 avril 1725.

Il me semble, Madame, que vous faitte la mal instruite sur le mariage du roy, l'on dit et assure pourtant qu'il est fait avec la fille du roy Stanislas, qui est une demoiselle polonnoisse, et puis c'est tout. J'avous que, pour le roy, donc le sang estoit resté le seul de pure en France, il est surprenant que l'on luy fasse faire une pareille messalience et épouser une simble demoiselle polonnoisse, car, je le répète encore, elle n'est pas davantage, et son père n'a été roy que 24 heure ; et sy Mr le Duc prétant par là s'atiray un party en Pologne pour en estre roy, il n'avoit qu'à l'épouser. Pour à luy, elle luy oroit convenu de toute fasson, car l'âge est même plus propre pour Mr le Duc qu'à celuy du roy, aiant 25 ans, quoyque l'on ne luy en donne que 23, qui ceroit l'âge d'une sœur cadet[1] que le père aimoit pasionément et qui luy est morte il y a 2 ou 3 ans. Je vous assure que, les intérêt de mes enfans à part, que j'osse dire qui oroit mieux convenu, et par leurs nessance et par leurs âge, au roy. Comme bonne françaisse, et estant de la famille royalle, je ne puis voir ceste messalience pour le roy sant en ressanty, je vous l'avous, une paine mortelle, et je ne puis comprandre comme toutes la France ne s'y oposse pas, à comencer par les prince de la maison royalle. Mes, élas !

1. Anne Leczinska, fille aînée de Stanislas, morte à Deux-Ponts, le 20 juin 1717, âgée de 18 ans ; elle fut inhumée au prieuré de Grevendhal, à une lieue de Sarreguemines. Sa sœur Marie, qui épousa Louis XV, étant née le 23 juillet 1703, n'avait encore, au moment où écrivait Elisabeth-Charlotte, que 21 ans 9 mois. La mauvaise humeur que la duchesse éprouve en voyant se conclure ce mariage, et tout ce qu'elle peut dire de la future reine de France, trouve son excuse dans l'anéantissement des projets d'établissement qu'elle avait formés pour ses filles.

c'est que, par eux, il ont tant de messalience, que cela leurs paroit comme rien d'en faire ; mes pourtant il est bien triste que le roy épouse insy une simple demoiselle polonoisse et rien de plus, la branche raignante en France estant la seul qui n'a pas été messalié jusqu'à pressant. L'on dit que c'est le cardinal de Rohan qui a ménagé ce baux mariage ; en vérité, je lui oroit cru plus de cœur que de vouloir insy faire faire un movais mariage à son roy, pour complaire à Mr le Duc. Sy cela est, mes j'ay de la paine encore à le croy, je le mépriseroit bien ; mes je n'en veut pas parler davantage et je finis....

A Lunéville, ce 19 avril 1725.

Mme de Remiremon ariva hier au soir, Madame, en bonne santé, mes un peu fatigué du voiage. Il me parois que le mariage du roy est fait avec la fille du roy Stanislas ; je souhaite fort qu'il en soit contant, mes l'on n'a pas veu encore de roy de France épouser de simple demoiselle comme elle l'est ; insy ce cera une grande nouvoté ; outre cela, elle a 10 ans plus que le roy, car elle a 25 ans et on luy en aute 3, luy donnant l'âge de sa sœur cadéte, qui est morte il y a 5 ou 6 ans. Il me parois que les messalience sont bien à la mode en France, puisque elle vont à pressant jusqu'à la sacré peresonne du roy ; je n'en diray pas davantage. Son A. R. a été quelque jours, Madame, sant craché de sang, mes il luy est revenu un nouvo rume, et il en a encore craché cette nuit. Sas santé ne me plait point du tout, et mesme m'inquiète fortement. L'on n'est dans cette vie que pour y soufrir, je l'éprouve bien, mes ma seul consolations est d'espéray au bien éternelle, qui valle mieux que ceux de ce monde ; car, pour dans ce monde isy, je ne voie que chagrin et

paine pour moy. Mes la sainte volonté de Dieu soit faiste en toutes chause....

—

A Lunéville, ce 21 avril 1725.

Quoyque le mariage du roy ne soit pas encore déclaré, Madame, il me parois qu'il est assé sûre que c'est la fille du roy Stanislas qu'il épouse, et que cela est mesme puplique. J'avous que ce mariage est des plus surprenant et nullement sortable par raport à l'âge et encore plus à la naissance de cette demoiselle, qui, je croy, n'a jamais pancé à un telle honneur. Pour Mr le Duc, cela luy oroit bien convenu, aiant des veux pour estre roy de Polongne; mes, pour le roy, il luy falloit une princesse d'autre naissance que cette demoiselle, car elle n'est seulement pas princesse en Pologne, à plus forte raison dans les autre paiis. Pour moy, qui est l'honneur d'estre de la famille royalle, j'avous que je soufre plus qu'ne autre de voir faire au roy une pareille messalience. Outre que cette fille a 10 ans plus que luy, car elle a 25 ans, quoyque l'on ne le veulle pas dire; mes enfain l'on assure que cela est fait. Sy ma fille avoit été assé heureuse pour estre choisy, son âge estoit plus convenable, n'ayant que 20 mois moins que le roy, et j'orois été charmée que la maréchalle de Boufler[1] eût été sa dame d'honneur, car c'est une fames qui a bien du mérite; mes je vous avous que je ne puis m'intéser[2] à rien de tout ce qui regardera cette raine là. Je suis bien

1. Catherine-Charlotte de Gramont, fille d'Antoine Charles de Gramont, duc de Gramont, pair de France, et de Marie Charlotte de Castelnau, femme de Louis-François de Bouflers, duc de Bouflers, comte de Cagni, vicomte de Pouches et maréchal de France.

2. Intéresser.

aisse que le P. [prince] et la princesse de Conty soit racomodé ; tout ce qu'il y a à souhaiter, c'est que ce racomodement dure lontemps, Madame. Son A. R. est, grâces à Dieu, guéry de son rume et ce porte assé bien....

—

A Lunéville, ce 24 avril 1725.

Vous me faite bien du plaisir, Madame, de me mender les nouvelle de Paris ; mes je doute fort que celle que vous me mendé de la fille du prince de Galle soit vret, car l'on assure fort que c'est la fille du roy Stanislas que le roy épouse : mes, quiconque ce puisse estre, il me parois que l'on deveroit, avant que d'achever ce mariage, s'informer de la santé de celle qui doit épouser le roy par des personne qui ne soit point partialle, ny pour les un, ny pour les autre, car il seroit triste que le roy eût une fames qui n'oroit point d'enfans, sant conter bien d'autre maladie qui peuve estre dans des famille aussy peu connu qu'est celle de ce roy Stanislas[1] ; c'est pourquoy l'on deveroit s'ant informer à fon avant que d'achever ce mariage ; mes il me semble que c'est à quoy on ne pance guère ; cela est pourtant d'une grande concéquance. Je ne vous diray rien de plus, Madame, et je suis bien persuadée, je vous assure, de vostre atachement pour moy

1. Sur la fin du mois de mai, le roi déclara son mariage avec la princesse de Pologne, fille unique du roi Stanislas, qui avoit régné bien peu d'années. Il aurait été déclaré plus tôt sans quelques mauvais bruits mal fondés que le duc régent ne crut pas devoir négliger. Madame l'abbesse de Remiremont avait écrit à Paris, à un homme attaché au prince de Vaudémont, que cette jeune princesse tomboit du haut mal. Ce bruit devint public dans Paris. J'en avertis M. le duc, qui envoya Mogne, un des plus habiles médecins du royaume, au roi Stanislas ; et il se trouva que la calomnie n'avoit pas la moindre apparence de vérité : de sorte qu'il n'y eut plus de difficulté. (Villars, Mémoires.)

et mes enfans ; mes nous ne somme pas heureux dans cette vie ; le bon Dieu veille que nous le soions plus dans l'autre, je l'en prie de tout mon cœur....

—

A Lunéville, ce 1er may 1725.

Vous ne savet pas encore, Madame, toutes les raison qui devoit empêcher le roy d'épouser la fille du roy Stanislas, mes je ne puis vous les mender, car je ceroit suspecht à en rien dire ; mes la moindre et la diférance de naissance. Celle qui regarde sa santé est bien autre chause ; mes je vous l'ay déjà mendé et je vous le répeste : il est étonnant que l'on marie le roy à une particulier donc l'on ne connois nullement la race, ny de cauté de père, ny de celuy de mère, sant s'informer auparavant bien exactement de la santé de cette demoiselle, qui ne passe pas pour estre bonne dans tout le voisinage des 2 Pont, où elle a demeuray plus lontemps qu'à Visembourg. L'on pouvoit s'informer aussy de quelle maladie sa sœur est morte, car l'on prétant qu'elle a été aussy ataqué ; mes tout cela ce sont les affaires de Mr le Duc et non les miene ; mes l'on ne soroit trop examiné quand il y va de la vie et de la santé du roy, qui doit estre bien présieuse à tout ces suget. Je ne puis vous en dire davantage sur cela, synon que bien des saigneur allement, à commencer par le prince de Fustemberg d'asseteur, l'a refusé, c'estant informé de sa santé, et aussy, à la vérité, parce qu'elle ne pouvoit pas prouvé en chapitre. Il n'est pas le seul en Allemagne qui n'en a pas voulu ; c'est tout ce que je vous en puis dire, et il est surprenant que l'on la donne au roy. Je ne vous en diray rien de plus, Madame, mes je vous avous que ce mariage m'aflige doublement, tant par raport à mes fille, qui, j'osse dire, n'estoit point

indigne de cette honneur, que pour voir insy messalié le roy, qui est le chef de ma famille, et qui estoit le seul en France donc le sang estoit resté pure. Mais il faut offrir toutes nos paine au Saigneur, et j'espère qu'il nous fera miséricorde dans l'autre vie, car, pour dans celle sy, je ne suis pas destiné pour y estre heureuse....

—

A Lunéville, ce 5 may, 1725.

Je ne suis pas surprise, Madame, que les bon Parisien et tout les bon François, est paine à croyre le mariage du roy avec la Polonoisse, fille du roy Stanislas; mes l'on assure pourtant que cela est fait. Ce mariage oroit mieux convenu à Mr le Duc, ou à son frère, le comte de Charolois, sy ce premié n'avoit pas voulu ce marié. Mes il faut avouer que, pour le roy, il est bien au desou de luy; c'est la vérité, mes je n'en diray pas davantage. Pour les princesse d'Engletterre ou de Prusse, à la religions pret, oroit été bien plus sortable, car elle sont d'ensiéne maison souveraine, qui sont devenu royalle; cela est bien diférang d'une simple demoisselle de Lituany. Mes, encore une fois, je n'en veut pas parler davantage. Pour la raine d'Espagne, je doute fort, Madame, qu'elle aille demeuray à Rome, comme on vous la dit; sy elle n'avoit pas voulu revenir dans sa famille, je croy qu'elle ceroit resté en Espagne, et elle n'en oroit pas plus mal fait sy elle avoit pris ce party....

—

A Lunéville, ce 12 may 1725.

Je croy, Madame, que le mariage du roy cera déclaré avant que cette lettre parvienne jusqu'à vous, et il me parois que ce n'est plus un segret et que personne n'ignore que ce ne soit la fille du roy Stanislas. La nais-

sance de cette demoiselle ne ce raporte pas fort à celle du roy, et il fera, en l'épousant, une grande nouvoté, car il cera, à ce que je croy, le premié de nos rois qui ora épousé insy une simple demoiselle. Pour Mlle de Clermon[1], d'abort que le roy l'a épousé, et qu'elle est sa raine, peut bien estre à elle ; mes ce qui est surprenant et ce qui le paroit telle à toutes l'Heurope, c'est que le roy l'épouse ; voilà ce qui est le plus surprenant, et que l'on messalie insy le roy. Tout le monde en rit, ceux qui ne sont pas atachée à la France ; pour moy, j'ay plus d'envis d'en pleuray que d'en rire, non seulement pour mon propre intérêt, mes pour celuy que je prand à la gloire du roy et à l'honneur de ma maison, donc il est le chef. Je croy le pauvre M^r le Blan bien aisse d'estre or de prison ; il y a été bien lontemps depuis sa justifications. Je suis surprise, Madame, que l'on ne dise rien de la paix de l'empereur avec l'Espagne, qui a été siné le 30 du mois passé, sant que personne des autre puissance s'ant soit mellé, et les plénipotansier de l'empereur son rapellé de Cambray, n'y aiant plus affaire, la paix estant fait sant médiateur...

—

A Lunéville, ce 17 may 1725.

Il est vret, Madame, que j'ay eu une très grande joye de la naissance du duc de Chartre[2], et, de lontemps, je ne m'en suis santy une pareille. Je vous suis très obligé de

1. Marie-Anne de Bourbon-Condé, sœur de M. le duc et cadette, de Mlle de Charolois.

2. Louis-Philippe, duc de Chartres, fils de Louis d'Orléans et d'Augustine-Marie de Bade, né le 12 mai 1725. Il épousa Louise-Henriette de Bourbon-Conti, qu'il perdit en 1759. En 1773, il se lia par un mariage secret à Mme de Montesson. Il était le père de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, connu sous le nom d'Egalité.

la part que vous y voulet bien prandre. J'avois grand besoint de ce plaisir pour me soutenir dans mes autre paine de tout ce qui ce passe à pressant, que je resant doublement, tant pour la gloire de ma maison que pour mon propre intérêt. Je croy que vous entandé ce que je vous veut dire, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 22 may 1725.

Les nouvelle que vous voulet bien me mender, Madame, me font toujours bien du plaisir, et je vous prie de continuer à me faire savoir toutes celle que l'on dira. Pour isy, nous n'en avons auqune. J'ay eu aujourd'huy des lettre de mon fils, et il y a aussy peu de nouvelle où il est qu'issy; l'empereur et l'impératrice luy marque tout les jours plus de bonté, ce qui me fait un semsible plaisir; pour, du reste, je ne sçay rien du tout. Je souhaiteray, pour l'amours du roy, que les nouvelle que l'on dit à Paris fuse vret. Je ne puis vous rien dire de plus, synon que je suis toujours très semsible, Madame, à tout les bon souhait que vous me faiste, mes auquelle je ne voie jusqu'à pressant nulle aparance....

—

A Lunéville, ce 5 juin 1725.

J'ay vu, Madame, bien prontement, la déclarations du mariage du roy par un courié de Mr de Guise, qui est revenu de Paris et qu'il y avoit envoié. L'on peu dire que c'est une grande nouvoté pour la France de toutes fasson; je n'en dit pas davantage. Nous avons eu isy 2 jours le prince et la princesse de Montauban[1]; je trouve cette

1. Charles de Rohan, prince de Montauban, né le 7 août 1693, colonel du régiment de Picardie, brigadier des armées du roi, gouverneur de Nîmes; il épousa, le 24 septembre 1722, Catherine-Eléonore de Bethisi, fille d'Eugène-Marie marquis de Maisières, lieutenant général des armées du roi, etc.

fames très jolly et bien faiste et très bien ellevet et polly ; l'on peu dire qu'elle fait honneur à l'éducasion que Mme de Mésière, sa mère, luy a donné ; elle est reparty ce matin pour Savverne. Pour dé nouvelle, je n'en sçay auqune. Son A. R. a pris médecine, et je m'en vais luy tenir compagny ; et Mme de Remiremon s'ant va demain à Remiremon, à mon grande regret, ce qui m'oblige de finir....

—

A Lunéville, ce 9 juin 1725.

Je ne croyois pas les jésuite sy riche, Madame, que de donner 2 millions pour faire épouser au roy Mlle Linchiska[1], et je ne puis comprandre quelle raison il on pour tant souhaiter ce mariage, ce qui me fait un peu douter de cette nouvelle, et je ne doute pas que ce ne soit les janscéniste qui font cours ces bruit là pour rendre leurs adeverser audieu en France, et je ne puis croyre que cela soit vret, car ces jans de moral sy sevvère, mente aussy bien que plusieurs autre. Je doute fort encore, Madame, que la maréchalle de Boufler c'et refusé de prêté cerment entre les mains du roy, car il me semble que cela luy doit estre bien plus honnorable que de le prêter entre les mains d'une sy chétif raine qui ne la vos pas par la naissance. Il fauderoit que la teste luy eût tourné, sy elle avoit fait une pareille chause ; insy, je ne croy pas cette nouvelle ; pour isy, nous n'en avons auqune. Le roy Stanislas nous a envoyé un gentilhomme, qui est, je croy, le seul qu'il est pour nous donner part du mariage de sa fille avec le roy, et Son A. R. luy a renvoié le marquis de Lemberty luy en faire ces compliment et les miens. C'est tout ce que je vous puis dire....

—

1. Leckzinska.

A Lunéville, ce 5 juillet 1725.

Je suis bien fâchée, Madame, de la flutions que vous avet sur les ieux, car je vous souhaiterois, je vous assure, une santé parfaiste. Je ne doute pas, Madame, que vous ne sachiet à pressant que M. de Pisiterieder[1] n'a pas été à Paris, comme on l'avoit dit; pour mon neveu, je vous avous, Madame, que j'orois une grande joie de le revoir; mes, comme tout ce que je souhaite n'arive jamais, je ne croyray pas qu'il passe par isy, que je ne le voie luy mesme. J'ay envoié un courié à Paris à ma belle sœur et à luy, pour en savoir la vérité, car je n'ay eu auqune de leurs nouvelle; mes je croy qu'il oront tout été sy ocqupé de l'arivé de la raine d'Espagne, qu'il n'oront pas songé à m'écrire sy il passera par isy. Il faut espéray, Madame, que la prossetions de Ste Ceneviève amènera du baux temps. Nous avons trouvé les blé les plus baux du monde, en alant à la Malgrange, où j'ay été voir 3 cent 3 orangé que Son A. R. a acheté à Coublance, à très bon marché, ce qui fera dans quelque anée une magnifique orangerie...

—

A Lunéville, ce 14 août 1725.

.... Pour dé nouvelle, Madame, je ne vous en diray auqune, en sachant fort peu et demeurang assé dans la solitude. Mme de Remiremon est party avant hier pour Paris, parce que l'on luy a mendé que Mme sa sœur a eu la fièvre; voilà tout ce que je sçay. Le prince de Craon est à Strasbourg pour faire nos compliment à la raine de France le jour de son mariage, qui doit estre demain, à ce que l'on dit, et que, pour s'y preparée, la raine sa mère

1. Penterrieder, secrétaire de la cour impériale, ministre de l'empereur à Cambray et à Paris.

et elle sont en retraite. Mlle de Clermon est, il y a 3 jours, à Savverne, et mon neveu est depuis avant hier à Strasbourg. Voilà, Madame, tout ce que je vous puis dire...

—

A Lunéville, ce 13 octobre 1725.

Je vous suis très obligé, Madame, de la part que vous prené à la joye que j'ay eu de revoir la princesse de Modène; elle l'a été d'autant plus que je ne m'y atandoit pas. Je l'ay trouvé un peu engraisé, mes point changé du reste du visage, mes changé à son avantage par ses manière, qui sont plus résonnable qu'elle n'estoit. Pour Mr son mary, n'est ny baux, ny lait, il a le née fort grand, deux baux ieux noir, pas grand, mes bien fait dans sa taille, de belle jambe et l'air fort noble. Il parois qu'il l'aime fort et a infiniment de complaissance pour elle. Sy son baux père pouvoit ce lessé moury, elle ceroit fort heureuse; mes, jusqu'à ce temps là, il ne le ceront pas, car il les traite tout les 2 avec grande tirany, défandent à toutes la noblesse du paiis, or ceux qui sont à leurs servise, de les voir, sou paine de leurs bien confisqué. C'est ce qui fait que il voiage pour éviter les dégoùs continuelle qui leurs donne, quand il sont à Regio, qui est un fort triste céjours, car, pour à Modène, il ne les veut pas souffrir. En vérité, je les plaint de tout mon cœur. Il sont reparty hier pour s'ant retourner. Je vous avous que j'ay pleuray à leurs départ, car ma pauvre niepce ce despéroit en me quitant, et je m'en suis séparée avec bien du regret. Je les et été conduire jusqu'à Craon; Son A. R. a envoié M. de Stinville jusqu'à Sarbourg, où il ont dû couché; j'espère qu'il m'en raportera des nouvelle, car ma niepce estoit fort enrumé cand elle est party....

—

A Lunéville, ce 30 octobre 1725.

Je voie, Madame, par vostre lettre du 26 de ce mois, que je vient de recevoir, que vous avet resu la miéne par Talange[1]; j'espère que vous me récriray par luy. Pour celle sy, cera fort courte, car j'arrive de la chasse du cerf, et je m'envais soupé ché Mr le marquis de Lemberty, qui donne à soupé à la nosse de Mr le prince de Chimé[2], qui, comme vous le savet, a épousé, il y a 3 cemaine, Mme de Bauvo, qui estoit à Pousé, et que l'on apeloit Niescte....

—

A Lunéville, le 20 novembre 1725.

Comme Mr de Honnechetain va à Paris, Madame, je l'ay chargé de vous rendre ce petit paquet, où il y a 25 milliton, que je vous prie d'emploier à une de ces petit coffre, où il y a une petite cocolatière d'argent, avec les porcelaine et ce qui faut pour le prandre. Vous voié bien, par le prix que j'y veut mestre, que ce n'est pas grande chause. Mes c'est pour donner à mon fils Charle, ceullement pour l'amuser. Je vous prie de l'envoier par le cauche le plus tost que vous pouray. Je vous fais bien des excequse de la paine que je vous donne ; mes je conte assé sur vostre amitié pour croyre que vous me vouderay bien faire ce plaisir...

—

1. Jean-François Tallange, conseiller secrétaire du cabinet, cour, mandements et finances de S. A. R., anobli le 23 avril 1720.

2. Alexandre d'Alsace de Bossut, prince de Chimay, gouverneur d'Oudenarde, feld-maréchal-lieutenant des armées de l'empereur Charles VI et de la reine de Hongrie, qui épousa, le 19 août 1725, Gabrielle-Françoise de Beauvau, chanoinesse de Poussay, fille de Marc de Beauvau-Craon et de Marguerite de Lignivílle.

A Lunéville, ce 11 dessembre 1725.

J'ay encore eu aujourd'huy, Madame, des nouvelle de Viéne, et l'impératrice n'est sûrement pas grosse, et les gassete ne savet ce qu'elle disse ; pour la raine, je doute, je vous l'avous, qu'elle le soit de sy tost avec les maladie qu'elle a, qui sont, à ce que l'on dit, aprochante de celle de Mme de Gerbevillé. Je ne sçay sy le peuple de Paris en cera bien contant quand il l'ora veu à Nostre Dames, où vous me mendé qu'elle doit venir. Je croy, Madame, que vous oret veu Stinville, quoyque vous ne m'en mendiet rien ; mes c'est que l'on a gardé vostre lettre d'un ordinère à l'autre, car elle est du 5, et j'oroit dû la recevoir samedy passé ; mes cela est bien heureux encore quand on les envoie après les avoir lu à la poste, car, pour l'ordinère, on les garde sant les envoié et on les brûlle, ce qui est, je vous l'avous, bien déplaisant, car que l'on les lise, on le sçay bien, mes il fauderoit au moins les renvoyer après. Je ne suis pas surprise que la raine l'est été de la magnificence de Verssaille, en y arrivant ; elle n'estoit pas acoutumé à voir de pareille palais, ny née pour s'ant voir mêtresse. L'apoplecty de Talange, Madame, retarde bien son départ ; mes, comme je croy que le courié que doit renvoié Stinville viendra à cheval, vous feray mieux de mestre au cauche la petite casséte que vous avet bien voulu m'acheter. Nous n'avons isy nulle nouvelle, et je suis acablé de rume, tant du servo que de la poitrine, ce qui m'oblige de finir....

—

A Lunéville, ce 13 dessembre 1725.

Je vous suis bien obligé, Madame, de m'avoir envoié la casséte que je vous avoit demendé par le cauche ; j'espère que je l'oray dimenche prochain, pourveu que l'on

est eu le soint de la faire charger, car, sant cela, les balot reste dans les magasin et ne viéne point. Je sçay cela, parce que j'avois fait demender à Joffroit, l'apotiquère, du quinquina en vin, ne voulant jamais estre sant cela, et Mme d'Epinois m'a dit que l'on l'avoit porté au cauche devant son départ pour venir isy, il y a 3 mois, et je ne l'ay point resu, par concéquand il est resté dans le magasin, donc je suis bien fâchée, et je crainderoit qu'il ne fût de même de ce que vous m'envoié, à moins qu'en de vos jans ne l'est fait charger....

—

A Lunéville, ce 18 dessembre 1725.

J'ay resu, Madame, la petite casséte que vous avet bien voulu m'acheter, donc je suis charmée, car elle est de très bon goûs et les porcelaine très belle ; je vous remersy de la paine que vous avet bien voulu prandre pour cela. Nous avons isy un temps bien extrordinère ; il geloit et négoit hier très fort ; aujourd'huy, il fait une pluie et un vent très chaux, mesme il a tonné et éclairay. Ce temps là est bien malsain, je m'en resant, Son A. R. et mes enfans aussy, car nous somme tout acablé de rume. Mme de Craon est acouchée, dimanche, du garson ; elle s'ant porte à merveille, c'est son 17me enfans....

—

A Lunéville, ce 20 dessembre 1725.

.... Il a fait avant hier isy un térible orage de vent et de tonnière ; plusieur vilage ont eu des maison renversé ; celuy d'Harocours a été très endomagé ; l'église a été découverte et le cloché en est tombé, et la vielle maison du marquis de Bissy[1] a été presque renversée et toutes dé-

1. Anne-Claude de Thiard, marquis de Bissy, fils de Jacques de Thiard, marquis de Bissy, et de Bonne-Marguerite marquise d'Haraucourt et de Franquemont, lieutenant général des armées du roi.

couverte ; à Marcinville, auprès de Craon, 12 maison ont été renversé ; enfain, il a fait un furieux ravage. Pour isy, il n'y a eu que la fondrie de S. A. qui a été découverte, mes les planche en voloit ; c'est un bonheur que personne n'en est été tué. La raine doit donc aller à l'Opéra à Paris, Madame ; je croy que la salle cera bien plaine pour la voir....

—

A Lunéville, ce 8 jenvier 1726.

L'on a eu le temps, Madame, de lire vostre lettre à la poste, car je ne fais que de recevoir, à ce moment, celle du 30 du mois passé ; je vous en suis pas moins obligé pour les bon souhait que vous me faiste pour cette nouvelle anée ; mes cela fait voir comme il n'y a nulle sûreté à écrire par la poste auqune nouvelle que l'on ne veulle bien qui soit veu. Je vous y et mendé seullement la resptions[1] de toutes celle que j'ay resu de vous par les courié et par Mr de Stinville ; mes, ce que je vous y peu dire, Madame, en toutes sûreté, et ce que je suis bien aise que tout le monde sçache, c'est que l'on ne peu vous estimer et aimer plus véritablement que je le fais ; soié en, je vous prie, bien persuadée. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 5 février 1726.

Comme Son A. R. envoie, Madame, ce courié à Paris, et qu'il doit revenir inssésament, je n'ay pas voulu manquer de vous l'adresser pour vous prié un peu de me mender par luy, estant une voie sûre, les nouvelle que vous soret. Je n'ay point resu de vos lettre depuis le retour de Mr de Stinville ; sy vous m'avet écrit, l'on les a

1. Réception.

gardé et brûllé à la poste, ce qui arrive à pressant assé souvant, car je n'en et eu auqune ; mes, pour par nostre courié, j'espère que vous m'écriray et que vous me menderay sy il est vret que Mme de Prix et du Vernet[1] vont ce retiray, comme on le dit, et que l'on croy que l'on ora la guère. Je croy que ce ceroit dans le temps pressant le plus grand malheur qui pù jamais ariver en France que la guère, car, or Mr le maréchalle de Borwik[2], je ne voit guère de généros en France en état de cervy, et, pour les offisié, l'on a réformé les plus ensiens et les melieurs, ce qui me donneroit bien movais opinions de la guère, sy il venoit à en navoir. J'ay encore baucoup à écrire par ce courié, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 5 mars 1726.

Le courié de Mr de Guisse m'a rendu hier, Madame, vostre lettre du 2 de ce mois ; il a fait bonne diligence ; je méteray à une autre temps à y répondre. Le nostre est encore à Paris, et j'espère que vous m'écriray encore par luy quand il reviendera. Dieu veille qu'il nous aporte les nouvelle que je désire, je croy, avec toute la France ! Je vous diray, Madame, que nous avons eu hier un faiste charmante ; j'espère que l'on vous en fera la relations,

1. Joseph Pâris-Duverney, célèbre financier, né à Moras, dans le Dauphiné, est le plus connu des quatre frères Pâris, qui, sur la fin du règne de Louis XIV, se firent un nom par leur habileté dans l'administration des finances. (Voy. Saint-Simon, t. XVII, p. 416 et suiv.)

2. Jacques Fitz-James, duc de Berwick, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre, et d'Arabelle Churchill, sœur du duc de Malboroug, né en 1671, fait maréchal de France le 15 février 1706, général des plus distingués, qui fut tué d'un coup de canon le 12 juin 1734, devant Philipsbourg. Il a laissé des mémoires qui sont fort appréciés.

mes jamais l'on a eu isy tant de magnificence qu'il y en a eu assé faiste[1], et qui estoit aussy des plus galante. Pour aujourd'huy, Mr de Guise nous a donné un grand diné et très bon, et il donne encore à soupé à nos enfans, et nous, nous soupons chez la princesse de Craon, et le bals cera ensuite isy, qui dura, celon toutes aparance, toutes la nuit....

—

A Lunéville, ce 16 mars 1726.

Je viens de recevoir, Madame, vostre lettre du 11 de ce mois, que j'orois dû recevoir avant hier, ce qui vous doit prouvé, et à moy aussy, qu'elle a été lu. Je croy que vous oret veu la gassette de Holande, du 8 de ce mois, et que cela vous fera voir aissément la raison qui rang l'argent rare en France ; sy l'on en avoit eusé de mesme isy qu'à Bruselle, l'on en oroit arété bien davantage, car il y en a passé bien plus ; mes tout cela ne me surprand pas. Je ne vous en diroit rien sy cela n'estoit dans les gassete, qui sont assé publique. Mon fils Charle a pancé avoir, hier, l'œuil crevé par une clef en ouvrant une porte, qui luy a donné un sy violant coup au desou de l'œuil, qu'il luy a entamé ; une ligne plus haut, il avoit l'œuil crevé. Je ne puis encore pancer à cela sant trembler, je vous l'avous. Il l'a très rouge et enflé ; mes j'espère que ce ne cera rien. L'on luy met de l'aux d'arquebusade desus, et de l'aux rose et plantin dedans. Mr du Hautoit[2], le cénéchal, qui ce portoit mercredy à merveille, estoit hier à la mort,

1. A cette fête.

2. Pierre-Paul-Maximilien comte du Hautoy, grand sénéchal de Lorraine, nommé par Léopold surintendant des chemins, ponts et chaussées de ses Etats, par lettres patentes du 15 janvier 1715. Ce fut le dernier qui exerça la charge de grand sénéchal.

d'une grosse fièvre, avec une abesces très considérable, qui c'est formé en 24 heur dans son bas ventre ; il est un peu mieux, mes pourtant toujours en grand danger. En vérité, les maux qui viéne si prontement font trembler. Bossemar[1], sou-gouverneur de mon fils, en a eu une pareille, et on luy a fait une térible opérations ; l'on la fera de mesme à Mr du Hautoit ; il sont tout les 2 en grand danger. Il y a encore une fames de chambre de mes fille, la petite Chatilon[2], à qui on en a fait une pareille, aussy pour une abecès dans le bas ventre ; ces maux là sont fort à la mode isy, ce qui ne me plait pas du tout, Madame. L'hiestoire que vous me mendé de ces 2 homme qui ont été brûllé, est effroiable ; l'on n'entant parler que de chause triste à pressant. Le bon Dieu nous veulle bien assister ! Je croy que Stinville partira dans peu pour Paris ; je vous écriray par luy...

—

A Lunéville, ce 28 mars 1726.

L'œuil de mon fils Charle est, Dieu mersy, guéry, Madame ; il ne luy reste plus qu'en peu de rouge et de jaune, qui est la fain ; pour Mr du Hautoit, va assé bien, à ce que dise les sirugiens ; mes, pour le pauvre Bousmar, qui est à mon fils, est or de toutes espérance, aussy bien de la fames de chambre de ma segonde fille, qui ce nome la Chatillon. Il est sûre que le temps qu'il fait cause une infinité de maladie extrordinère, et qu'il est bien mal sain, car il fait chaux et heumide ; pour mon fils, qui est à

1. Henri Bousmard, sous-gouverneur des princes de Lorraine, fils de Charles Bousmard, conseiller en la cour de Saint-Mihiel, maître des requêtes et conseiller d'Etat, et de Claire l'Escuyer.

2. Elle devait être de la famille de Regnault de Chatillon, anoblie le 25 avril 1665.

Viéne, Madame, ce porte, grâces à Dieu, très bien, et est toujours bien aimé, à ce qui parois, de l'empereur et de l'impératrice, malgré tout ce que l'on en dit dans les gassete, qui sont, je croy, des nouvelle très fause, d'autant plus que cela ceroit contre l'intérêt de toutes l'Heurope, que l'Espagne ce pù réunir avec les paiis éréditaire de l'empereur; ce qui ceroit bien fasille sy l'archiduchesse épousoit donc Carlos; mes je doute fort que cette nouvelle là soit vret, quoyque elle soit dans la gassete, et je vous assure mesme qu'elle ne me donne nulle inquiétude, ce qui ne ceroit pas, sy je la croyois vret....

—

A Lunéville, ce 21 may 1726.

J'ay resu, Madame, vostre lettre, à ce matin, par le cegrétaire de Mr de Stinville, par laquelle je voie que vous croiet toujours la raine grosse; pour moy, je vous avous que je ne le puis croyre, et mesme je doute fort qu'elle est jamais d'enfans avec les perte blanche continuelle qu'elle a; c'est ce qui luy cause ces foiblesse, joint encore à son ensiens mal, donc elle a petestre quelque resantiment. Pour la rareté de l'argent donc vous me parlé, ne me surprand pas, puisque l'on a fait passer dans les paiis étrangé tout ce qu'il y en avoit en France dans les coffre du roy. De savoir sy c'est au profit du roy, ou à celuy de ceux qui gouverne, c'est ce que je ne sçay pas; mes, des jans d'isy, qui sont revenu de la foire de Francfort, disse que l'on ny voioit des louis mirliton en grand nombre et point d'autre monois; cela n'est pas étonnant, l'on en donne dans ce paiis là 15 livres, et à Paris l'on n'en donne que 12; cela est bien diférang. Le bon Dieu veille, Madame, présever de la guerre, car il ne manqueroit plus que cela pour tout abimer....

—

A Lunéville, le 15 juin 1726.

J'ay resu hier, Madame, vos 2 lettre par le courié de Mr Stinville ; mes la dernière m'a fait un semsible plaisir, quoyque je savois déjà comme Mr le Duc avoit été arêté, et que sa charge de premié ministre estoit suprimé, par un courié de Mr de Guise, qui ariva avant hier, à 4 heur après midy, et par qui Mme de Guise me l'écrivy ; mes elle n'en savoit auqune particularité, ny comme il avoit été arêté ; insy, vostre lettre m'en a apris plus que la siéne, et toutes les autre que le courié m'a aporté, or une de mon neveu, qui me le mende, et Mr de Stinville aussy ; toutes les autre n'en disse pas un mot, aiant été écrite avant cette grande nouvelle, qui, j'espère, va rendre à la France la paix et l'abondance, et à nous la tranquilité. J'ay un très grand mal de teste, Madame, ce qui m'empêche de vous pouvoir écrire davantage....

—

A Lunéville, ce 22 juin 1726.

J'ay resu, Madame, vostre lettre, hier, par le courié de Mr de Stinville, avec la harangue que le roy a fait à son conseille, où je trouve que il ce pouvoit bien pancer de ce louer des cervise que Mr le Duc luy avoit rendu, car il n'estoit pas fort avantageux, ny à luy, ny à son royaume. Pour moy, je suis toujours surprise que l'on est pas arêté les Pâris[1] en mesme temps que Mr le Duc, et saisy tout leurs papié et ceux de Mme de Pris, car c'estoit ché elle que l'on donnoit tout les ordre pour faire passer tout l'argent or du royaume ; et, marque qu'il y en est bien passé, c'est que l'on n'a veu, à la dernière foire de Franc-

1. Les quatre frères Pâris, savoir : Pâris l'aîné ; Pâris, dit la Montagne ; Pâris, dit Montmartel, et Pâris-Duverney ; nous renvoyons à la note que nous avons donnée sur ce dernier, p. 213.

fort, que des louis, et que le roy de Prusse et celuy de Pologne en paie leurs troupe avec de l'or de France; cela est très sûre, sant comter ce qu'il y en a à Hanôwre et en Holande. De pareille somme mériterois bien quelque recherche, et cependant l'on n'en fait auqune, ce qui cause un grand étonnement à toute l'Heurope. Mr le Duc poura ce plaindre autement que l'on luy a auté sa charge sant raison, et aiant suget de ce plaindre, et sachant le déplorable état où il a réduit la France, que c'est son prétexte, ira tille soulever une guerre? Enfain, je n'en réponderois pas, et sy l'on avoit fait les recherche de l'argent, il n'oroit pas un mot à dire, et seulement à implorer la clémance du roy; et il me parois que l'on l'oroit réduit à cela bien aissément sy l'on avoit arêté les Pâris à tant et demendé à voir leurs compte, et à quoy avoit été embloié l'argent que mon frère avoit lessé dans les couffre du roy, et celuy qui y estoit entré depuis, puisque ny pantions ny gage ne sont paiés; cela estoit tout naturelle et justifie plainement ceux qui on ouvert les ieux au roy sur le chapitre de Mr le Duc; il me semple que cela estoit tout naturelle. Vous me feray grand plaisir à me mender toutes les nouvelle que vous soret, et dorénavant les poste ne sont plus à craindre, car le gouvernement d'à pressant me parois des personne très juste et équitable; j'en loue Dieu de tout mon cœur....

—

A Lunéville, ce 9 juillet 1726.

J'ay resu ce matin, Madame, 2 de vos lettre en même temps, l'une du 3 et l'autre du 6 de ce mois. Vous me mendé par cette dernière une nouvelle qui me feroit un semsible plaisir, sy elle est véritable, touchant les honneur que le roy a donné à mon neveu, comme les avoit

feu mon frère ; mes j'ay paine encore à m'en flaté, car je croy que, sy cela estoit, mon neveu me l'oroit mendé luy mesme, car il connois assé ma tendresse pour luy pour croyre que je ceray plus semsible que personne à toutes les grâces que le roy luy fera ; cela me fait encore un peu douter de cette nouvelle. Pour le mal que j'ay au piet, ne va pas trop bien, Madame, et je croy que j'ay encore du temps à pouvoir rester sans me promener. Je suis très semsible à la part que vous y voulet bien prandre, comme aussy à toutes l'amitié et l'atachement que vous me marqué en toutes ocasions ; je vous assure que je la mérite par l'estime et la sinsère amitié que j'ay pour vous...

—

A Lunéville, ce 13 juillet 1726.

Je vous assure, Madame, que j'ay été bien touchée de l'acident qui est arivé à Mr vostre frère avant hier à Blainville, où il c'est casé la jambe. Lenoir, qui luy a remis, assure qu'elle l'est très bien, et depuis il va autant bien qu'il est possible dans l'état où il est ; mes, à un homme de sa taille, c'est une cruelle soufrance de garder le lit 40 jours. Je vous assure, Madame, que j'en partage bien la paine que vous avet....

—

A Lunéville, ce 15 juillet 1726.

L'acident qui est arivé, Madame, à Mr vostre frère, va de mieux en mieux jusqu'à pressant, et il y a tout lieux d'espéray qu'il en cera quite pour un peu de soufrance à garder le lit ; mes, pour la challeurs, est, Dieu mersy, suportable par un vent du nort qui fait et qui rafraichy le temps. Pour le mal que j'ay au piet, Madame, devient toujours plus grand ; mes le bon Dieu le veut insy ; pourveu qu'il me fasse miséricorde, je ne puis trop soufrir

pour luy. Comme cette lettre va par un courié qui doit revenir, je n'ay pas voulu menquer, Madame, à vous écrire et à vous priere de me mender ce que vous soret de nouvelle. Il me semble que tout ce que l'on en avoit dit touchant mon neveu ne ce confirme pas, donc je suis bien fâché ; j'avous que j'atant avec grande impatience ce que le roy luy rende justice, ce qui n'est pas encore arivé jusqu'à pressant ; mes il faut espéray, Madame, que le roy récompancera en luy les servise que luy a rendu mon frère. L'on peu voir la diférance qu'il y a eu entre son gouvernement et celluy de Mr le Duc. La douleurs que j'ay au piet ne me permet pas de vous rien dire de plus et me fait finir....

—

A Lunéville, ce 23 juillet 1726.

L'on a levet, Madame, vendredy dernié, le premié apareille à Mr vostre frère, et sa jambe va par merveille, et il y a tout lieu d'espérer que il en cera très bien guéry. Il ce portoit très bien hier au soir, car tout les jours il va du monde à Blinville, qui nous en raporte des nouvelle ; mes, pour mon piet, va à sa guérison ; mes cela dura un peu plus lontemps, car l'on n'a pas jugé à propos d'y rien mestre pour le faire supuret, et comme la petite écorchure qui y estoit sur les nerf et tenderont, j'en soufre bien davantage. Cepandant les sirugiens et Lenoir, en qui j'ay grande confience, m'assure fort qu'il n'y a rien à craindre. Je n'ay pu me faire saigner, car j'ay eu quelque chause, mesme assé fort, mes j'ay eu encore une grande inquiétude pour ma fille Charlotte, qui a eu 4 accès de fièvre tierce, avec, au 2 dernié, de grande sueur ; les 2 premié, elle les a cachée ; on luy a donné aujourd'huy, qui est son bon jours, de la mane, qui l'a purgé à

merveille ; j'espère que cela diminùra son acès pour demain, qui en est le jours. J'ay une grande consolations dans toutes mes paine, c'est d'avoir isy Mme de Remiremon ; je vous avous que cela me fait un grand plaisir, aiant toutes confience en elle. Pour tout ce qui regarde mon neveu, Madame, il n'y a encore rien de fait ; mes j'espère tout de la justice et de l'écuitté du gouvernement du pressant, tant pour luy que pour nous; insy, cella me tranquillise fort. Je ne sçay de ces cauté isy nulle nouvelle....

—

A Lunéville, ce 30 juillet 1726.

Je n'ay pu répondre samedy, Madame, à vostre lettre que le courié de Stinville m'a apporté, parce que il estoit trop tar et que je n'avois pas le temps. J'estoit très inquiète de la santé du roy, mes un courié du cabinet, qui a passé hier isy, m'a fait le plaisir de me venir dire qu'il étoit or de tout dangé, et mesme il m'a aporté le détaille de toutes sa maladie, écrit par Dodar[1] ; il aloit à Viéne, mes il m'a fait bien du plaisir d'avoir cette atantions, et ces nouvelle estoit du samedy 27, à midy ; il n'y en pouvoit avoir de plus fraiche. La fièvre a aussy quité à ma segonde fille, par le secours du quinquina ; pour mon piet, me fait toujours bien du mal, et il est pire qu'il n'estoit il y a 8 jours ; l'on m'y a mis aujourd'huy le baume du samaritin, qui est de l'heuil de millepetuy, avec du gros vin et des rosse de Provin ; il me parois que cela a un peu adousy mes douleurs. Mr vostre frère va de mieux

1. Jean-Baptiste Claude Dodart, premier médecin du roi, mort à Paris en 1730. Il était fils de Denis Dodart, conseiller, médecin du roi, premier médecin du prince et de la princesse de Conti et enfin de Louis XIV, membre de l'Académie des sciences, mort en 1707.

en mieux ; mes cela luy fait une cruelle paine d'estre sy longtemps sur son dos, et je le comprand aissément, mes les sirurgiens espère fort qu'il en cera quitte pour le mal....

—

A Lunéville, ce 3 août 1726.

Je suis ravie, Madame, de la bonne santé du roy et qu'il soit guéry, car sa maladie nous avoit bien alarmés. La fièvre a quité aussy à ma petite fille, par le cecours du quinquina ; mes il c'est joint à mon mal de piet un rumatisme sur la mesme jambe, qui me fait extrêment soffrir, surtout la nuit, que je ne puis dormir et que mes douleurs redouble d'abort que je suis dans le lit. Sant ce mal, mon piet ceroit guéry dans 3 jours ; mes cela me fait plus soufrir que tous les maux que m'a faict mon piet. Je dore un peu les après diné, ne pouvant dormir la nuit ; c'est ce qui fera, Madame, que ma lettre cera tout courte....

Mr vostre frère va de mieux en mieux, mais on ne le lessera pas marcher de lontemps, car on le dit encore engraissé depuis qu'il est au lit, et sa pesanteur fera que l'on ne le lessera pas marcher sy tost qu'un autre.

—

A Lunéville, ce 13 août 1726.

Quoyque je n'avois jamais veu Mme la duchesse d'Orléans, Madame, je n'ay pas lessé que d'estre touchée de sa mort[1], par raport à mon neveu, car c'est une très grande perte qu'il fait d'une famme d'un tel mérite que celuy qu'elle avoit. Je vous assure que je la resant bien pour luy, l'aimant comme mon propre enfans. Je vous

1. Elle mourut à Paris, le 8 août 1726, âgée de 21 ans.

suis très obligé, Madame, de l'inquiétude que vous avet pour mon mal de piet ; il n'est pas encore guéry et me cause toujours bien de la douleurs. Je suis toutes épouvanté des apoplecty qui sont dans ma maison : la Leurie, ma première fames de chambre, en est morte la cemaine passé, et du Ménil[1], mon écuier, en est tombé hier à sa campagne, et l'on ne croy pas non plus qu'il en puisse revenir ; je vous avous que cela m'éfroit fort....

—

A Lunéville, ce 5 septembre 1726.

Il est vret, Madame, que la maladie de Son A. R. m'a fort alarmée, mes, Dieu mersy, il en a été quite pour 3 accès de fièvre tierce, que le quinquina lui a auté ; il le prand encore, ce qui l'a empêché d'aller aujourd'huy à la chasse du cert, où est allé le prince et la princesse de Birkinfled[2]. Je devoit aller avec eux, mes mon piet n'est pas encore assé rafermit pour pouvoir cours en calèche, sy bien que c'est Mme de Lixsin qui les conduit à ceste chasse, Mme de Guise n'aiant pas ossé y aller, craignant en courre, car elle est aussy isy avec sa fille et le chevalié de Bétune[3], qui est venu avec elle. Voilà donc la raine entièment guéry, Madame ; l'on dit mesme qu'elle ira dans peu à Fontaineblaux ; ces maux sont violant, à ce qui me parois, mes elle s'ant tire bien. Je croy que ce ne

1. Gabriel du Mesnil, seigneur d'Ohéville et de Varincourt, gouverneur des pages du duc Léopold, puis écuyer de S. A. R. Madame, en 1708. Il fut déclaré gentilhomme avec Gabriel son frère, par lettres patentes expédiées le 10 avril 1701. (Dom Pelletier, p. 571.)

2. Christian III, duc de Bavière, comte palatin du Rhin, prince de Birckenfeld. Il avait épousé, le 21 septembre 1719, Caroline de Nassau Sarbruck.

3. Louis-Basile de Béthune-Charost, né en 1674, chevalier de Malte, capitaine de vaisseau en 1696, mort à Paris le 21 mars 1742.

cera pas la dernière alarmes qu'elle donnera, car je croy qu'elle retombera quelquefois encore dans les mesme accident....

—

A Lunéville, ce 29 septembre 1726.

Il y a un temps infiny, Madame, que je n'ay eu de vos nouvelle ; je n'ay pas voulu lesser repartir Mr le marquis de Stinville sant vous donner des miene. Je vous avous que je suis ravie de le revoir partir, et que j'ay grande impatience qu'il soit à Paris. Nous n'avons isy auqune nouvelle ; nous y allons souvant à la chasse : nous en avons fait hier une, la plus belle du monde. Mme de Chimé s'ant va après demain à Brusselle, avec son mary ; je croy qu'elle trouvera bien du changement, au honneur que Son A. R. a voulu que l'on luy fasse isy, à ceux qu'elle ora là, où son mary n'a point de rang et s'y apelle le marquis de la Nerf, et non pas prince de Chimé, car il n'y a que l'énée qui a rang de prince d'empire et luy ne l'a eu que isy, parce que Son A. R. l'a voulu, à cause de son mariage. La faveur des Craon est plus violante que jamais, c'est tout ce que je vous en puis dire....

—

A Lunéville, ce 17 octobre 1726.

Je vient de recevoir, Madame, vostre lettre par le courié de Mr de Stinville ; mes il me parois que vous ne savet nulle nouvelle ; nous n'avons isy que celle du mariage de Mlle de Vidempiere, qui épouse Mr d'Anonville[1],

1. Elisabeth-Charlotte-Léopoldine Cardon, fille d'honneur de S. A. R. Madame, fille de Jean-Philippe de Cardon, IIe du nom, chevalier, comte de Vaudeville, dit le comte de Cardon-Vidempierre, seigneur de Vidempierre, chambellan de Léopold Ier, ensuite con-

donc la mère estoit M[me] d'Esbestain, chanoinesse de Remiremon. Cette nosse ce fera mardy. J'ay une bonne flutions dans la teste, Madame, et sur le cou, ce qui fait que je ne vous diray rien de plus....

—

A Lunéville, ce 24 octobre 1726.

Celle sy n'est seullement, Madame, que pour vous remersier des nouvelles que vous me mendé, par vostre lettre du 15, que je vient de recevoir. J'espère que M[r] de Stinville ora ordonné, de ma part, nos porteret de mes enfans et de moy à Gobert[1] pour vous les donner....

... Pour le roy Stanislas, je n'y prand nulle intérêt, et ne m'en soucy guère. J'arrive de la chasse du cert, que nous avons pris et je suis un peu lasse, Madame, ce qui m'oblige de finir....

—

A Lunéville, le 2 novembre 1726.

J'ay resu hier, Madame, vostre lettre par Lefort, et je vous suis bien obligé des nouvelle que vous m'y mendé. Je vous diray que Son A. R. en a eu hier de Viéne, par lesquelles on luy mende que les rois de Suède et de Prusse[2] ont acédé au traité de Viéne, et que le sénat de

seiller d'Etat et premier gentilhomme de la chambre des princes de Lorraine et bailli de Saint-Mihiel, et de Françoise-Gabrielle-Charlotte-Eugénie Capitzuchi de Bollogne; mariée, en 1726, à François, comte de Bloise, chevalier, comte d'Hannonville.

1. Ce peintre avait fait, en 1709, les portraits des princes et princesses de la famille de Léopold, moyennant une somme de 427 louis d'or. Cette particularité est consignée dans un mémoire, daté de Paris, le 15 mars de cette année, et qui est conservé dans les pièces justificatives du compte du trésorier général de Lorraine, pour l'année 1711.

2. Frédéric-Guillaume I[er], roi de Prusse, né le 15 août 1688. Il commença à régner en 1713 et mourut le 31 mai 1740. C'était le père de Frédéric II, dit le Grand.

Suède y a consanty, et que le roi de Prusse a révoqué son accestions à celuy de Hannôwre. J'espère que cela empêchera la guerre, et je le souhaite de tout mon cœur, car elle est bien à craindre, surtout pour ce paiis isy, où nous somme agoméré entre 2 grandes puissance. Il fait un temps abominable de pluie et de vent, et ce mesme temps là dure depuis mécredy. Mes, Dieu mersy, Mme de Remiremon est arrivé la veille que le movais temps est venu. Je m'envois, Madame, au salut de l'octave des mort, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 14 dessembre 1726.

Comme je n'ayme point, Madame, à donner de movaisse nouvelle, je n'ay pas voulu vous écrire tant que M^{r} vostre frère a été mal d'une éresypelle à la jambe qu'il a eu cassé ; mes, comme il est à pressant guéry, je vous écrit par ce courié. Il ceroit bien à souhaiter, pour luy et sa famille, qu'il voulû ce faire trensporter isy, car il fait une dépance très grande à Blainville, qui ne luy fait pas grand honneur, n'estant que pour des jans de son voisinage ; outre cela, c'est que, sy il luy prenoit quelque acident, ce que l'on ne soroit prévoir, et que les aux des 2 petites rivière fusse débordé, ce qui arrive assé ordinèrement dans l'hivert, il ne pourroit y avoir nulle cecours ; mes il est sur cela d'une ostinations qui n'est pas pardonnable et qui fait bien de la paine à tout ces amie. Le pauvre Mr de Lemberty est bien mal à Nancy, ché Mme sa sœur, d'une flutions de poitrine ; il est mesme en dangé....

—

A Lunéville, ce 24 dessembre 1726.

C'est avec grande présipitations, Madame, que je vous

écrit celle sy, pour vous dire que j'ay resu la vostre, du 18 de ce mois, hier, par un courié. Je souhaite fort que les espérance que l'on a qu'il n'y ora point de guère soit véritable, car j'ayme fort la paix. Mme d'Estain est reparty et conte de rester encore quelque jours à Vobecour, avant que de retourner à Paris. Elle vous dira des nouvelle de Mr de Lenoncourt, car elle l'a été voir à Blainville ; il ce porte assé bien, et Mr de Lemberty est or de dangé, mes il est au lait de fames et taiste une nourise ; je trouve cela bien dégoûtant. Pour des nouvelle, nous n'en avons auqune, et comme il faut songer à sa conscience pour faire mes dévostions à la messe de minuit, cela me fait finir...

—

A Lunéville, ce 31 dessembre 1726.

Je vous suis très obligé, Madame, des bon souhait que vous me faiste pour la nouvelle anée où nous alons entré, et aussy de vouloir bien vous informer des nouvelle de mon fils, qui est à Viéne ; il est, grance à Dieu, en très bonne santé, à un peu de rume prest, mes qui n'est pas grande chause, car il me mende qu'il aloit au vespre de la Toison, m'aiant écrit le jours de St Tomas, et, dans cette ordre, l'on y faiste en grande cérémony les 12 apauttre. Je ne croy pas, Madame, que Mme d'Estain soit encore de retour à Paris, car elle contoit de rester encore quelque temps à Vobecours. L'histoire que vous me mendé, Madame, de ce docteur de Sorbonne et chanoine de Nostre Dame, est bien surprenante de c'estre abillé en fames pour aller à la comédie ; il valoit mieux y aller et mestre ceulement une cravate et un surtout ; il faut qu'il est perdu l'esprit de c'estre mis en famme....

—

A Lunéville, ce 14 jenvier 1727.

Je voit, Madame, par vostre lettre du 11 de ce mois, que vous croyet que Mr de Stinville estoit isy, mes il est resté à Paris, Son A. R. luy aiant envoié un ordre pour y rester, aiant bien des affaire qui l'empêche de pouvoir venir isy ; mes je suis bien fâchée de voir par cette mesme lettre que vous avier un grand mal de teste, car je vous souhaite, je vous assure, une santé parfaiste ; mes le mauvais temps qui fait peu bien y avoir contribué, car il est térible. Mme vostre belle sœur n'a peu estre d'auqune de nos 2 faiste des roy, donc la segonde c'est faiste hier, estant au lit depuis Nouel avec sa perte de sang ordinère, mes qui luy a bien plus duret cette fois isy que les autre, car elle est encore au lit. Je suis, en vérité, bien fâchée de la guerre, et encore plus, parce que plus je pance pour quelle suget la France l'a fait, moins je le puis comprandre, car je n'en voit auquen que ce traité de Hannôwre, qui me parois une pauvre raison ; car, aiant été fait par Mr le Duc, sy j'estoit du roy, je ne le tiendrois assurément pas, d'autant plus que la France n'en tira nulle avantage, et que c'est contre le roy d'Espagne, qui est de la maison de France, que ce fait cette guerre. Je vous avous, Madame, que, pour moy, je ne la puis comprendre....

—

A Lunéville, ce 11 février 1727.

J'ay eu des nouvelle de mon fils, Madame, par un segrétaire de Son A. R., nomé Point, qui est revenu de Viéne. Mon fils me mende que jamais le carnaval y a été sy gay que cette anée, et que l'on sy est très bien diverty. La grossese de l'impératrice ne subesite plus, mes je voie que celle de la raine rasure tout les jours de plus en plus ; ce cera une grande joye sy elle donne un dophin. Pour

moy, quand je le veray, je le croyray. Pour isy, nous n'avons nulle nouvelle. Je croy que vous soret déjà, Madame, que Mme de Gustine[1] a perdu son fils énée, qui estoit un garson de mérite. Je croy que son père en moura de douleurs ; pour elle, aime mieux son cadet, qui est d'un caraqueter bien diférant de l'énée. Mlle de Ville[2] me reviendera donc avec Mme de Stinville. Je souhaite fort que l'air d'isy puisse luy rendre la santé ; il n'est pas trop bon jusqu'à pressant, car il y a isy une cantité de malade très grande et bien des mort subite ; mes c'est dans le menu peuple. Je croy que le temps inconstant qu'il fait cause cela, car il fait un jours chaux et un froit. Pour moy, je m'en sant bien avec mes pituite donc je suis acablé, et Son A. R. est de mesme. Vous ne me dit rien, Madame, du mariage de la Villemoras ; il me parois pourtant assé extrodinère pour estre digne d'estre mendé, d'épouser à 85 ans un homme de 30 ans ; il faut estre bien enragé pour cela ; Mme de Mene en est dans une fureur extrême, estant sa proche parante....

—

1. Antoinette de Nettancourt, fille d'honneur de la duchesse de Lorraine, et fille d'Emont comte de Nettancourt, baron de Frenel, seigneur de Condé-sur-Moselle, et de Marie Joly, gouvernante des filles d'honneur de S. A. R. Madame. Elle épousa Christophe, marquis de Custine, seigneur de Pontigny, de Condé-sur-Moselle, etc., etc., colonel du régiment des gardes des ducs Léopold et François III, leur premier chambellan et conseiller d'Etat. Leur fils aîné était Louis-Charles marquis de Custine ; le cadet, Marc marquis de Custine, colonel du régiment de Hainault pour le service du roi.

2. Ce doit être Thérèse Canon de Ville, chanoinesse de Clairvaux à Metz, morte en 1754, fille de Charles Canon, baron du Saint-Empire, conseiller d'Etat de S. A. R., marquis de Ville, et de Jeanne-Henriette de Ficquelmont.

A Lunéville, ce 20 février 1727.

Mr de Stinville m'a rendu hier vostre lettre, Madame ; mes je n'ay pas grand tant à i répondre, car nous somme dans la grande ocupations d'une faiste que nous avons ce soir, et des répétisions de dance de mes enfans, qui doive dancer 2, entre les 2 dernié jours du carnaval. Pour la guerre, il me parois que, malgré tout les préparatif que l'on fait de tout cauté pour cela, que personne ne la croy. La grossese de la raine n'est pas cru davantage. Il est vret que Mme de Bauvo, fille du maréchalle, épouse Mardy des Armoise[1], le lieutenant des garde. Sy il ont de baux enfans, cela cera surprenant, car il sont bien lait tout les 2, et elle est borgne de la petite vérolle et très grosse par la taille ; mes, comme vous dite très bien, tout cours à la fortune, et celle de cette race là est bien grande. Mme de Craon est fort alarmée de son fils Lolo, qu'elle aime fort, que l'on croy qui a la roujolle ; sy cela est, nous couront tout grand risque de la gagner, car Son A. R. y va à l'ordinère, et elle est toujours Auprès de cette enfans. Je ne la craint pas pour moy, mes bien pour mes enfans....

—

A Lunéville, ce 27 mars 1727.

J'ay resu à ce matin, Madame, vostre lettre du 24 de ce mois, par laquelle je voit que vous avet resu celle que je vous mendois des nouvelle de mon fils. Il est, Dieu mersy, mieux que jamais avec leurs Mté Ial, et mesme

1. N. des Armoises, lieutenant des gardes et chambellan de S. A. R., épousa, en juin 1727, Anne de Beauvau, fille de Louis marquis de Beauvau, IIe du nom, seigneur de Fléville et de Fains et marquis de Noviant, conseiller d'Etat, bailli d'Allemagne et maréchal de Lorraine, et de Jeanne-Marie-Madelaine de Ludre, sa première femme.

l'impératrice luy fait la grâce de le faire entré quand elle garde le lit; qui est un très grande distinctions, que n'on jamais eu que les archiduc, et mon fils a les mesme entré. Insy, vous voié, Madame, qu'il est à Viéne bien agréablement. Il est party ce matin 2 de vos neveu à la mode de Bretagne pour aller dans le régiment de Mr de Lignéville; l'un est le segon fils de Mr de Lemberty[1] et l'autre son cousin; un 3me fils de Mme de Grune, c'est bien le 4me, mes le 3me qui a été à nous page, est allé avec eu, 2 autre de nos page et le jeune Martigny[2], qui s'ant retourne, car il y a déjà 2 ans qu'il cert en Allemagne. Je ne doute pas, Madame, que la raine aiant eu une étoille assé heureuse pour épouser le roy, ce qui paroissoit assé incroyable, ne l'est de mesme pour donner un dophin à la France. Peu de temps éclersyra de ce qui en cera, car on la dit à my terme. Je vous assure que la paix est bien à souhaiter pour tout le monde, et je vouderois bien que la France lessâ batre l'Espagne et l'Engleterre, sant s'ant mellé; en ce cas, mes vœux ceroit tout pour l'Espagne, je vous l'avous. Je croy que la nouvelle que l'on vous a dit des Holandois n'est pas vret, mes je vouderois de tout mon cœur qu'elle la fût, car cela empêcheroit bien sûrement la guerre....

—

A Lunéville, ce 22 avril 1727.

Comme Son A. R. envoie, Madame, un courié à Paris, et qu'il doit revenir dans peu, je vous prie de vouloir bien me mender par luy ce que vous soret de nouvelle. L'on ce flate fort à Viéne qu'il n'y ora pas de guerre; il

1. André de Lambertye.
2. Louis du Hau, comte de Martigny.

nous en est venu hier un courié. Mon fils s'y porte, grâces à Dieu, à merveille ; mes celuy qui est isy a un très gros rume avec un dévoiement qui m'inquiète cruellement. Je vous prie, Madame, de me mender au vret ce que l'on croy de la grossese de la raine, car il me parois étonnant, depuis le temps que l'on la dit grosse, qu'elle ne sante pas remuer son enfans. Stinville est toujours isy, et je ne croy pas qu'il s'ant retourne encore de sy tost. Mme de Remiremon doit arivé demain, donc j'ay bien de la joye ; Mme sa sœur vient aussy quelque jours ensuite, cela fait, Madame, que, sy vous ne me mendé pas quelque nouvelle, je n'en soret plus du tout....

—

A Lunéville, ce 29 avril 1727.

J'ay resu, Madame, par nostre courié, vostre lettre du 24 de ce mois. Je vous suis très obligé de l'inquiétude que vous avet de la maladie de mon fils Charle ; il en ceroit déjà guéry sant un cruelle mal de dant qui le reprand de temps en temps, et qui est sy violant que cela luy cause la fièvre, et cepandent il n'a point de dent gâté. Il faut que ce soit une flutions, mes je croy que le temps qu'il fait y contribue baucoup, car il fait très chaux le jours et toutes les nuit il gelle. Il est bien à souhaiter, je vous assure, Madame, par toutes sorte de raison, que la paix continue, et j'ay trop bonne opinions du cardinal de Fleury[1], que je connois pour un parfaistement honeste homme, et qui n'a que le bien du roy et de l'Etat en teste, n'aiant ny enfans, ny famille donc il ce sousy, pour croyre

1. André-Hercule de Fleury, né à Lodève, le 22 juin 1653, nommé à l'évêché de Fréjus en 1698, puis précepteur de Louis XV et cardinal en 1726 ; enfin, il fut mis à la tête du gouvernement et mourut en 1743, dans sa 90e année.

qu'il fasse prandre au roy le party des Englois contre le roy d'Espagne, qui est propre oncle du roy, frère de son père et de sa mesme maison, et pour qui ? pour les Englois, qui ont toujours été de tout temps les plus mortelle enemis de la France, et qui, après c'est agrandy et rendu puissant par le moiens de la France, ce cerviront de cela contre la France mesme ; c'est la pure vérité. J'espère que le bon Dieu ouvrira les ieux au cardinal de Fleury et au roy mesme, et qu'il quitera cette maudite aliance d'Engleterre et cera plus tost pour l'Espagne. Nous avons isy, Madame, le jubilé et je vais faire mes stastions....

—

A Lunéville, ce 8 may 1727.

Je suis bien fâchée de voir, Madame, que vos espérance de la paix change ; pour moy, je l'espère encore, je vous l'avous. Pour le prince de Conty[1], quoyque il fût un peu fol, je ne lesse pas que de le regréter, car il a toujours été pour le bien du roy et de l'Etat. Je vous avous que j'orois moins regreté Mr le Duc que luy, car il n'a jamais fait que du mal, et cela est bien diférang du prince de Conty. Je croy que sa fames en cera touchée par tout les repanty qu'il a eu à sa mort des movais traitement qu'il luy a donné. Pour moy, j'ay été atandry en

1. Le prince de Conti, attaqué d'une fièvre violente, est mort le 4 mai. La division était terrible entre lui et sa femme. Ce pauvre prince avait le malheur de l'aimer presque autant qu'il en était haï.... Dans ses derniers moments, il parla à sa femme de son inclination violente pour elle, la pria de régler son testament elle-même, chassa ceux de ses gens qu'il avait chargés de l'avertir de la conduite de sa femme, et qui l'avaient trop fidèlement servi, entre autres la comtesse de La Roche. Enfin, ce pauvre prince est mort victime de deux cruelles passions entre mari et femme, l'amour et la jalousie. (Villars, Mémoires.)

lisant tout ce qu'il luy a dit de touchant ; pour la vilaine la Roche, est un monstre à ne jamais soufrir dans auqune maison. Pour Mr le Duc, ne lesse pas que de me faire pitié, car d'estre aveugle est bien triste ; mes cela prouve bien la justice de Dieu, qui comence à punir en luy tout les crime qu'il a comis. Il ceroit plus heureux d'estre mort que d'estre comme il est ; mes il a fait dé tort à la France iréparable ; je n'en dit pas davantage, et, pour luy, je croy, sy il meure, qu'il cera peu regreté, ny du peuple, ny de la noblesse. Le cardinal de Rohan, qui estoit son bon amie, arive ce soir isy, à ce que l'on m'a dit ; j'estime autant l'un que l'autre....

—

A Lunéville, ce 24 may 1727.

J'ay resu hier par nostre courié, Madame, vostre lettre du 21 de ce mois, par laquelle je voit que vous croyiet la guerre ; toutes les nouvelle de Viéne disse la paix ; le temps nous aprandera ce qui en cera. Son A. R. a eu 2 accès de fièvre tierce ; c'étoit aujourd'huy son jours, mes elle luy a manqué par le cecours du quinquina ; mes il ce plait[1] fort de mal a [ux] raint et à la teste, ce qui me fait craindre quelque resantiment. Cela fait, Madame, que je le quite peu, ce qui fait que je n'ay que le temps de vous bien renouvellé....

Mr vostre frère c'est mis entre les mains d'un homme de Mirecours, qui luy a déjà fait désenfler la jambe, et l'on a veu qu'il avoit eu la cheville du piet cassé ; il promet de luy remestre et de le faire marcher avant qu'il soit peu ; cela cera bien heureux sy il réusy.

—

1. Plaint.

A Lunéville, ce 3 juin 1727.

Son A. R. n'a eu, Madame, que 2 accès de fièvre ; le quinquina luy a arétée d'abort ; il vous est bien obligé de la recette que vous m'avet envoié pour la fièvre ; c'est un remède bien inossant, et on le va faire expérimenté, car baucoup de personne isy ont des fièvre tierce et double tierce, et cela cera aissé à essaié ; je vous menderay l'éfait que cela ora fait. Pour la guerre, Madame, je me flate fort qu'il n'y en ora pas. Mr vostre frère est entre les mains d'un homme qui assure qui le fera marcher ; ce qui est de sûre, c'est que sa jambe est fort désenflé, et qu'il luy a remit, à ce qu'il dit, la cheville du piet, qui avoit été démise, sant que les sirurgiens s'ant fusse apersu. Après cela, l'on dit de cette homme qui le traite est un grand manteur, et ne dit pas un mot de vret ; mes, pourveu qui le guérise, c'est bien le plus essancielle. Je vais souper, ce qui m'oblige de finir....

—

A Lunéville, ce 11 juin 1727.

Je suis, je vous assure, Madame, bien charmé de la paix ; nous l'avons su isy plus tost qu'à Paris. Mr vostre frère va à merveille avec son charlatant, et il a parfaistement guéry baucoup de nos jans qu'il a traité, ce qui me donne bonne espérance pour Mr le marquis de Lenoncours. Pour le congret qui ce doit tenir, je vous avous que j'orois été bien aisse qu'il eût été à Nancy, car cela nous oroit procuray une bonne compagni. Je vous diray qu'à la prossétions d'aujourd'huy il y avoit sy peu de Lorrains, que les chambelant, dont il y en avoit plus d'étrangé que du paiis, ont été obligé de porter 5 fois le dais, n'en aiant point pour rellever. Depuis que Son A. R. a tout donné et n'a plus rien à donner, auquen des

Lorains, or quelque uns qui demeure isy, n'y viéne ; il est mesme souvant sant chambelant, quoyque il en est plus de 2 cent, parce que il ne veulle pas cervir, et, sant l'Académy, l'on ne veroit pas un homme isy. En vérité, les Lorains n'on, quoyque l'on puisse dire, guère d'affections et n'en n'on que pour leurs intérêt ; c'est la pure vérité, nous le voiont bien à pressant. L'on m'atant pour les vespre, ce qui me fait finir, Madame, en vous embrassant de tout mon cœur ; mes vous oriet été honteuse pour la nations du peu de Lorrains qui estoit isy pour suivre Son A. R. à la prossétions. En voilà la liste que je vous envoie. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 21 juin 1727.

Je vient de recevoir, Madame, vostre lettre du 18 de ce mois ; je ne diray plus rien des Lorrains[1], mes il est sûre que, depuis que Son A. R. a donné ces domaine, et qu'il n'ont plus rien à demender, que nostre cours en est fort déserte, à paine trouve tont par mois 2 chambellant qui veulle servir, or ceux qui sont étrangé, et Son A. R. en a pourtant 2 cent ; mes je lesse cela. Mr vostre frère

1. Il paraît que Mme d'Aulède avait répondu vertement à la sortie faite contre les Lorrains dans la lettre précédente. Ce n'était certes pas le manque d'affection à leur prince qui éloignait les gentilshommes lorrains de la cour de Léopold, mais le mécontentement qu'ils éprouvaient de le voir entouré d'étrangers qui l'avaient suivi lors de son retour dans ses Etats ou qu'avait amenés avec elle Elisabeth-Charlotte, et qui accaparaient les faveurs et les places, sans compter les prodigalités faites à la famille de Craon. Ils avaient prouvé leur dévoûment à leurs souverains, le siècle précédent, en leur sacrifiant leur vie et leurs biens ; à peu près délaissés pour de nouveaux venus, les uns restaient dans leurs terres, cherchant à réparer les brèches faites à leur fortune ; les autres ne pouvaient se présenter à la cour à cause de la gêne dans laquelle ils se trouvaient.

commance à ce lasser de l'homme qui le traite. Mme de Netancours, vostre tante, qui est isy, dit qu'elle luy a parlé et que c'est un fol. Mr vostre frère comte de ce faire porter à l'arièr saison à Plombière, et ces aux luy feront plus de bien, à ce que j'espère, que tout les charlatant donc il c'est servy jusqu'à pressant. C'est un grand bonheur, Madame, pour le petit fils de milort Malberon, que de c'estre converty à la mort ; mes je vous prie de m'en mender le non. Pour les changement de la maison de la raine d'Espagne, je n'en sçay auquen, et vous me feray encore plaisir de me le mender au retour du jésuite qu'elle a envoié en Espagne. Mme de Maré est à St Clou ; Mme de Remiremon et d'Epinois isy et à Remiremon, sy bien que je n'ay plus nulle nouvelle de Paris, Madame, que celle que vous voulet bien me mender....

—

A Lunéville, ce 22 juin 1727.

Comme Mme de Stinville m'a mendé, Madame, que vous aviet bien voulu aller avec elle pour choisir des point et dentelle donc je luy avoit donné la comitions, et vous charger en mesme temps de les faire employer quand l'ocasions s'ant pressantera, je n'ay pas voulu menquer à vous remersiere de la paine que vous voulet bien vous donner pour cela ; mes j'ay été ravie qu'elle vous est mis dans notre segret sur cela, estant bien sûre que vous avet assé d'atachement pour Son A. R. et pour moy pour nous garder le segret[1]. J'atant à tout moment la désisions pour le temps que toutes ces chause nous ceront nessésaire et pour vous envoier les mesure et modelle pour faire em-

1. Il s'agit du mariage projeté entre le duc d'Orléans et Elisabeth-Thérèse, fille aînée de Léopold.

ploié ce que vous et Mme de Stinville avet choisy, car un an de plus ou de moins fait une grande diférance pour les mesure ; insy, il faut atandre la désisions du temps pour faire travvalié. Mes, Madame, avoir grand soint que les lingère ne change pas ce qui a été choisy, car je n'ay pas oublié que Mme Gilon a une fois changé à Mme de Maré une garniture de point et d'une très belle de 2,800 livres, elle avoit mis à la place, en ayant resu l'argent, une qui ne valoit pas cent écus ; par bonheur, Mme de Maré ouvrit le paquet, et vit cette friponnery ; elle retourna chez la marchande, qui luy dit que s'avoit été une méprise, et reprit celle qu'elle avoit choisy. Cette avanture me fait, je vous l'avous, un peu méfiere des lingèr de Paris. Je vous mende cesy pour vous prier d'y avoir un peu l'œuil que pareille avanture ne vous arive pas dans cette ocasions. L'on dit que Mme de Stinville doit arivé isy le 26 de ce mois ; cela estant, elle ne cera plus à Paris à l'arivé de ce courié. Je vous et répondu par la poste à la lettre que vous m'avet écrit, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 3 juillet 1727.

J'ay resu hier, Madame, par le retour de nostre courié, qui est revenu avec Mr de Stinville, la réponce à la lettre que je vous avoit écrite par luy. Comme celle sy va par la poste, je n'ay qu'à vous y remersier de ce que vous voulet bien, à l'abessance de Mme de Stinville, vous charger de toutes mes comitions. Je comence par vous prié de vouloir bien m'envoié un mantau et une jupe de ras de St Mort noir pour le deuille du roy George, et une boutonne noir et clau telle[1] que vous la jugeray à propos,

1. Close.

avec quelque garniture éfillé, très claire, pour mon deuil. Mes je vous prie que la boutonne soit très légèr, car il fait isy une challeurs excessive, surtout les soir, qui est le temps que je la met. Mme de Stinville ne doit ariver isy que ce soir, Madame, estant resté à Nancy. M^r^ vostre frère a quité son charlatan et c'est mis entre les mains du frère Elisé de la Charité, qui est venu de Paris pour l'établisemant que le prince d'Elbeuf fait de ces père là à Gondreville. Il a trouvé que la jambe n'estoit point remise, et il luy a, par le moiens de bandage qu'il luy fait, raproché les os le plus qu'il est posible, et depuis qu'il l'a pancé, sa jembe est diminué au lieux d'enfler, ce qui luy fait espéray qu'il ce guérira ; mes il demende pour cela 4 mois ; ce temps me parois bien long, mes M^r^ vostre frère ne s'ant sousy pas, pourveu qu'il puisse remarcher. Mme de Netancour est auprès de luy, car Mme de Lenoncours est allé à Remiremon avec ma fille énée. C'est Son A. R. qui a ordonné de tout ce voiage, que je trouve pour moy assé inutille ; mes Son A. R. l'a voulu. Voilà, Madame, tout ce que je vous puis dire. Pour la boutonne, Mme de Stinville vous ora aparament indiqué la couturière qui a un de mes corps pour luy faire faire mes abit. Sy Son A. R. vouloit que l'on en fasse à Paris à mes petite fille, je vous envoiroit leurs corps par la première ocasions ; mes il faut devant savoir ces volonté sur cela, et finis....

—

A Lunéville, ce 12 juillet 1727.

Je vient de recevoir, Madame, vostre lettre du 9 de ce mois ; je suis bien fâchée d'y voir que vous vous este trouvé incomodé. M^r^ vostre frère va de mieux en mieux depuis que le frère Elisée de la Charité le pance, et ces

pancement sont sant douleurs, à ce que m'a dit Mr le comte de Lenoncours, qui l'a veu pancer hier. Le père Elisée en a bonne opinion ; il espère que, dans 3 mois, il poura marcher, mes il ne peu l'empêcher d'estre boiteux, car cest nerf, depuis un ans qu'il a eu la jambe sant avoir été remise, sont sy racoursy, que l'on ne pouroit les luy alonger sant d'afreuse douleurs, et même il y oroit du dangé ; mes pourveu qu'il marche, il est contant. Les chemains de Remiremon sont à pressant, Madame, les plus baux du monde. Son A. R. y a fait faire une chausé, qui ne passe pas à Epinal, mes à Rembervillé, et qui acoursi fort le chemains. Ma fille y a été en 6 heur de chemain, et l'on dit que c'est aussy baux qu'en promenade dans un jardin. Elle en doit revenir mardy, et Mme vostre belle sœur est avec elle. Je vous suis très obligé, Madame, de toutes les paines que vous voulet bien prandre pour mes comition ; pour mon deuil, arivera isy à tant, sy il est party aujourd'huy de Paris comme vous me le mendé, car l'on ne nous a pas encore donné part de la mort du roy George. J'ay resu ausy le conte que vous m'avet envoié, Madame, de l'argent que Mme de Stinville vous a lessé pour les autre comitions donc vous avet bien voulu vous charger ; je doute, à voir ce que je voit, qu'elle soit excéquté de sy tost, encore sy cela arive, car je ne sçay plus qu'and croyre, à voir comme cela traine, et souvant, en trainant, les chause deviene à rien. Je ne puis parler plus clairement sur cela. En vérité, Madame, l'on doit bien faire des vœux en France pour la conservations de M. le cardinal de Fleury, car c'est un digne homme, qui ne veut que le bien du roy et de l'Etat. Il n'y a rien qui n'y paroisse par l'atresse qu'il vient de faire, et par les impôt du 50me qu'il a auté ; il ceroit à souhaiter

que des ministre telle que luy fusse immortelle. Je ne trouve pas que la princesse lutériene est grand tort de ne pas vouloir changer de religions pour épouser Mr le Duc; en vérité, il n'en vos pas la paine. C'est aparament, Madame, sur les voiage de Rembouillet que la raine ora parlé à Mr le cardinal de Fleury, car je croy que ces voyage là ne luy plaise pas baucoup. Je savois déjà, Madame, la mort de Mr de Coaquin[1]; pour le bonhomme Hautefort[2], estoit d'une viellesse décrépite, et de n'avoir pas été maréchal de France, a encore avancé ces jours....

—

A Lunéville, ce 15 juillet 1727.

Je vient de recevoir, Madame, vostre lettre du 12 de ce mois, par laquelle je voit que mon deuil est party; nous le prenon après demain, et je le comenceray avec mes vieux abit, car ceux que vous m'envoié n'ariveront à Nancy que samedy. Ma fille ne revient que ce soir de Remiremon, Madame, et Mme l'abesse ne revient point avec elle, c'étant trouvé un peu incomodé de vapeur et de dégoû auquelle elle est à pressant assé suget. Je trouve tout le mémoire de mon deuil à bien bon marché, Madame; j'espère qu'avec les garniture de casse effillée il y ora des engagente et tour de gorge; sy il n'y en avoit pas, je vous priroit de m'en envoié, et aussy une écharpe qui ce puisse mestre en deuil, car le nostre cera de 6 ce-

1. Jules-Malo marquis de Coetquen, mort, suivant La Chenay des Bois, le 13 janvier 1727. Il avait épousé, le 29 octobre 1721, Marie-Charlotte-Elisabeth de Nicolaï.

2. François-Marie marquis de Hautefort, de Pompadour et de Sarcelles, comte de Montignac, vicomte de Ségur, etc., etc., brigadier d'infanterie en 1691, maréchal de camp en 1696, lieutenant général en 1702, chevalier des ordres en 1724, mort à Paris le 8 juillet 1727.

maine, estant roy et mon oncle à la mode de Bretagne. Je croy, Madame, la nouvelle que l'on débite du jeune tear très fausse, car les gassetier l'on dit et s'ant son dédit l'ordinère d'apret. Je vais au devant de ma fille, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 18 juillet 1727.

Comme vous avet bien voulu, Madame, vous chargé de mes comitions au départ de Mme de Stinville, je vous prie de vouloir bien m'envoier, par le retour de ce courié, 5 livres de laine, 3 de brune, comme l'échantille que je vous envoie, et 2 de claire asortissante à la brune, de mesme couleurs. C'est pour un ornement que ma fille a comencé pour Rembervillé, qu'elle veut donner à ce lieux là, et nous sommes très pressé de cette laine. Mme de Craon est acouchée hier d'une fille ; c'est la seulle nouvelle que nous aions isy. Je craint que le courié ne parte, ce qui m'oblige de finir....

—

A Lunéville, ce 22 juillet 1727.

J'ay resu, Madame, tout mon deuil que vous avet bien voulu me choisir, et j'en suis très contante. Nous avons isy une challeurs excésive, ce qui me rang d'u[n] abatement très grand. Je suis très aisse que l'on est été contant de ma fille à Remiremon et que les dames l'est mendé à Paris. Mmes de Remiremon et d'Epinois, et Mme de Villers, sont arrivé hier isy ; elle m'on dit qu'elle avoit été contant de ma fille, ce qui me fait bien du plaisir. Mr vostre frère va de mieux en mieux, mes il ne marche pas encore ; mes l'on espère fort qu'il poura remarcher dans quelque temps d'isy. L'extrême chaleurs qu'il fait, Madame, m'oblige de finir....

—

A Lunéville, ce 24 juillet 1727.

J'ay resu, Madame, par Maisonneuve[1], les 5 livres de laine, donc je vous suis bien obligé ; pour l'écharpe, il n'y a rien qui presse. Nous avons isy, depuis lundy, Mmes de Remiremon et d'Epinois, ce qui me fait bien du plaisir. Cette dernière ne sort que le soir après soupé, ne ce pouvant encore résoudre à voir le monde ; elle dine et soupe dans sa chambre et ne voit personne ; elle est aussy affligé de ces enfans que le premié jours. Il est vret, Madame, que ma fille a eu le bonheur de réusir assé bien à Remiremon, et je me flate que, quand l'on la connoitera, on la trouvera diférante des orible porteret que nos énemis en ont fait ; je n'en dit pas davantage. M^r vostre frère a envoié cherché, à ce que m'a dit Mme de Lenoncours, les père de la Charité pour luy lever l'apareille, aiant une petite écorchure sou le jaret, et elle y est allé pour le voir. Du reste, il ce porte très bien, à sa jambe pret. Elas ! sy il ne c'estoit servy que de Duratfort, qui est un remboiteux, qui demeure isy, et qui le fut trouvé d'abort, il ceroit bien guéry ; mes les sirugiens l'on mit dans l'état où il est, et aussy les carlatan, car il en a eu de toutes les espèce. Mme de Craon me parois assé bien soutenir, Madame, la naissance de sa 12me fille ; il ne luy en coûte pas baucoup pour les marié ; je n'en dit pas davantage...

—

A Lunéville, ce 30 juillet 1727.

J'ay resu, Madame, les laine, par le courié, pour l'ornement de ma fille, et celle sy vous cera rendu par une autre courié ; c'est ce qui m'a empêchée de vous écrire hier par la poste, S. A. R. m'aiant assuray qu'il feroit

1. Louis-Ignace de Maisonneuve, doyen des exempts de S. A. R.

party aujourd'huy un courié, et comme M[mes] de Remiremon et d'Epinois sont party ce matin, la première pour Savverne et la segonde pour Paris, je n'ay pas écrit hier, pour demeurer avec elle. Je comte que nous avons un anée bien complète encore pour nos comitions ; insy, nous oront tout le temps de les faire ; je ne vous en dit pas davantage sur cela, Madame. Je donneray à M[me] de Fustemberg ce que vous avet mis avec mon écharpe. Pour elle, elle est allé à Savverne avec M[me] de Remiremon, la doiéne de Remiremont[1] et M[me] de Villers. Voilà tout ce que je vous diray par celle sy, estant ordinère de Viéne, et aiant encore à écrire à Paris par le courié....

—

A Lunéville, ce 9 août 1727.

J'ay resu avant hier, Madame, par nostre courié, vostre lettre du 5 de ce mois. Ce n'est que la volonté de mon neveu qui fait retarder les emplète donc vous avet bien voulu vous charger, Madame, à l'anée prochaine, aiant dit qu'il ne ce remariroit que 2 ans après la mort de M[me] sa fames ; il n'en veut pas démordre ; cela le doit bien faire songer à très peu parler, puisque il ne dit rien qu'il ne tiéne, quoyque cela ne soit pas mesme à son avantage ; mes cela prouve sa droiture et le doit encore faire plus estimer. Je trouve, Madame, les laine et l'écharpe que vous m'avet envoié à très bon marché ; l'on vent toutes ces chause là le trible à Nancy, et ce n'est que du rebut. Banière, le courié du cabinet, passa hier isy et nous assura fort que l'histoire que l'on dit de M[r] de Richelieux est fausse ; cependent toutes les lettre des particulié de Viéne ne parle d'autre chause, et, ce qui est fort sûre,

1. Barbe des Armoises

c'est que Mr de Westerlo est chassé de sa charge de capitaine des garde traban de l'empereur, et que c'est un comte d'Aterne qui a la charge, et cela pour cette mesme histoire. L'on dit que Mr de Morville dit aussi bien que le courié que cela n'est pas vret, mes cela a été trop publique pour que cela soit cachée. Je ne croy pas, Madame, que le roy Jasque soit passé en Engleterre ; ce pauvre prince est sy malheureux, que jamais ces entreprise ne réusise, donc je suis bien fâchée. Spada reviendera donc bientôt, Madame ? Je souhaite fort qu'il gagne son procès. Je n'ay rien pour le pressant à faire revenir de Paris, que quelque piéry, donc Mme la princesse d'Epinois c'est chargé de faire racomoder à mes petite fille, qu'il me poura raporter. Mme de Stinville c'est lessé tomber il y a 3 jours sur le pavvé, mes elle ne c'est point blessé et s'ant porte à merveille....

—

A Lunéville, ce 23 août 1727.

Je n'ay point eu de vos nouvelles, Madame, par le courié qui est arivé ce matin, ny par la poste ; il me parois pourtant qu'il y a bien des nouvelle et des changement dans le minister. Pour nos comitions, sont toujours remise à l'anée prochaine, autant que je le peu croyre, mes en voisy une petite que je vous prie de m'envoié par la poste : c'est du galon d'or, autant qu'il en est marqué sur ce mémoire, où vous trouveray la largeur en galon de soix, n'en pouvant trouver à Nancy en or surdoré, et l'or palle est très vilain. Il en faut sy peu pour ce que j'en veut faire, c'est pour une chasuble à nostre chapelle. Je vous prie de me l'envoier par la poste, car nous n'avons plus de courié à Paris. M^r vostre frère n'est pas trop bien, aiant de la fièvre ; mes l'on espère que cela mangera ces

méchante heumeur, et, pour sa jambe, va fort bien, à ce que l'on dit. Il fait une challeurs excesive, ce qui me fait finir....

Mr d'Audifroit[1] m'a aporté ce matin une lettre du roy, qui me donne part de la naisance des 2 princesse que la raine luy a donné[2] ; je n'ay point eu de vos nouvelle depuis ce grand événement.

—

A Lunéville, ce 31 août 1727.

Spada m'a rendu hier au soir vostre lettre, Madame, et le gallon que vous m'avet envoié, donc je suis assé contante pour un ornement, quoyque il ne soit pas de l'or de Paris. Vous avet grande raison, Madame, de ne vous pas trop fiere à la poste, car il est sûre que l'on y lit toutes les lettre ; sy c'estoit Mr le cardinal de Fleury quil les lû, je ne m'en sousiroit pas, car c'est l'homme du monde le plus juste et le plus équitable ; mes ceux qui luy rende comte des lettre peuve les expliquer mal sy il ont méchante intantions, et c'est ce qui est fort à craindre. Celle sy va par un de nos courié ; insy elle vous cera rendu sûrement. Pour nos emplète, Madame, sont retardé, à mon grand regret, jusqu'à l'anée qui vient, à moins que le bon Dieu ne veulle ouvrir les ieux au aveugle, qui éloigne par là leur avantage, car le roy n'aiant que des princesse, il leurs ceroit bien nessésaire

1. Jean-Baptiste d'Audiffret, né à Draguignan, auteur d'une géographie ancienne, moderne et historique très-estimée, mais qui ne fut point achevée. Il était envoyé du roi en Lorraine depuis le mois de juillet 1702. Il en remplit les fonctions jusqu'au 29 juin 1732, et prit ce jour-là son congé de la régente. Il mourut à Nancy, le 9 juillet 1733, âgé d'environ 76 ans. (Durival, t. I, pp. 141 et 142.)

2. La reine accoucha le 14.

d'avoir plus d'un fils pour assuray la couronne et l'éloigner en mesme temps d'une branche qui [doit] être odieuse à toutes la France, après le tort que Mr le Duc y a fait; mes, comme cela me regarde, je n'en osse parler, sant cela, j'en écriroit bien vivement à mon neveu; mes il croyroit que c'est parce que cela feroit une établisement à ma fille, et cela luy ceroit suspech; c'est ce qui m'empêche de luy en parler. Pour à ma belle sœur, je luy et mendé ce que j'en pance, et elle m'a répondu qu'elle passoit comme moy, mes qu'elle ne pouvoit faire entandre raison à son fils sur cela. Voilà, Madame, où en sont les chause. Pour la raine, a une étoille sy heureuse, que je ne doute pas qu'elle n'est un dophin l'anée prochaine. Pour les changement qui sont arivé[1], je trouve le personnage que fait le chancelié bien heumiliant pour luy; celuy de Mr d'Armenonville est encore plus honnorable, pour Mr Chauvelin, est, à ce qui parois, dans la grande favveur et au plus au point qu'il puisse espéray. J'ay ouy dire que Mme de Burque a infiniment d'esprit, et que son esprit tiens un peu de celuy de son père; je n'en dit pas davantage, mes, sy cela est, elle est bien fine et rusé, et peu à conter sur elle, car cela tourne toujours à la favveur d'un moment à l'autre. Mr vostre frère ce porte con-

1. Le 15 août, Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau d'Armenonville, garde des sceaux depuis le 28 février 1722, les avait fait remettre au roi par son fils, M. de Morville, ministre des affaires étrangères, qui prit la résolution de se retirer en même temps que son père. Les sceaux furent donnés, le 17, à Germain-Louis de Chauvelin, président à mortier au Parlement; choix qui fut très-peu approuvé. Dans le conseil d'Etat, tenu le 24, le nouveau garde des sceaux fit les fonctions de secrétaire d'Etat et de ministre des affaires étrangères. Ainsi, en quatre jours, dit le maréchal de Villars dans ses Mémoires, Chauvelin a été revêtu des deux plus importants emplois de la cour, à l'âge de quarante ans, et sans avoir rendu aucune sorte de service.

sidérablement mieux ; il n'a plus de fièvre, et comence à remuer la jambe et à santir son piet, ce qu'il n'avoit pas fait jusqu'à pressant ; ce qui prouve, à ce que tout le monde dit, que son calus est formé. C'est assurément une belle cure que fait le frère Elissé ; il passe aussy pour le plus abille sirugiens qui soit au monde, et ce n'est que par jalousy que Lapéronny l'a empèchée de travvalier, estant plus abile que luy. Pour dé nouvelle, nous n'avons isy que le retour de Mr de Lignéville, que le prince de Lixsin a demendé à Son A. R., et l'a tant tourmenté qu'il l'a obtenu. Je doute si les Craon en sont fort contant, mes cela est baux au prince de Lixsin et pour nous, je l'en loue fort. Il est revenu hier, et Mr de Lixsin l'a mené à Son A. R. Je trouve, Madame, que la raine aiant des princesse, l'on fera fort bien de donner la survivance de gouvernante à la maréchalle de Boufler plustost qu'à Mme de Talar, car des fille asurément ne seroit pas bien entre ces main....

J'oubliois de vous dire que l'impératrice m'a envoié un pressant charment : c'est une étuy à l'engloisse, de porcelaine, garny d'or, et tout ce qu'il y a dedans est d'or aussy, et le bouton pour l'ouvrir est de diament brilant. Il y a aussy une tabléte de porcelaine avec la garniture d'or et le lon de l'éguille de diament brilant. Mes la peinture de cette porcelaine est la plus belle chause que l'on puisse voir, et elle m'a écrit avec la lettre du monde la plus gracieuse, plaine d'amitié pour moy et mon fils.

—

A Lunéville, ce 4 septembre 1727.

Je ne sçay plus rien, Madame, de tout ce qui arivera des comitions donc vous avet bien voulu vous charger, car je n'entant plus parler de rien du cauté de mon ne-

veu. Mr de Stinville ariva hier, et on ne luy a parlé de rien du tout. En vérité, les jans obestiné à tenir les parolle qu'il ont lâgé[1] légèrement, impatiente bien, je vous l'avous. Je ne vous en diray pas davantage sur cela. Comme je croy, Madame, que les étoffe d'hivert vont estre à bon marché, à cause du deuil de Mme Lenos, grand mère de la raine[2], je vous prie de me vouloir bien choisir un abit pour la St Léopold, qui, comme vous savet, et le 15 de novembre ; mes il faudera mieux m'envoier isy l'étoffe pour le faire faire ; mes je vous priray d'y asortir les crevvé, la sinture et le ruban pour la teste, le tout assortisant à l'étoffe. Cela n'est pas pressé, comme vous voié, puisque ce n'est que pour le 15 de novvembre ; vous oret tout le temps de lé choisir. Mr vostre frère va toujours de mieux en mieux, et il y a toutes aparance que le calus de sa chambe est déjà formé depuis que le frère Elissé le pance. C'est un bien excelant sirugiens que ce frère là, et c'est parce que il est plus habile que ceux du roy, qu'il luy on défandu de travvalier, ce qui l'a fait venir dans ce paiis isy pour estre dans la maison de leurs ordre, que le prince d'Elbeuf a étably dans ce paiis isy. Vous me feray bien du plaisir, Madame, de me mender tout ce qui se passera de nouvo pandent l'abessance de Mr de Stinville....

—

1. Lâché.

2. Anne Jablonowska, mère du roi Stanislas, appelée Madame la Palatine et Madame Royale, morte à Chambord, au mois de septembre 1727. Cette princesse, douée d'un grand courage, était fille de Stanislas Joblonowski, palatin de Russie et grand général de l'armée de la couronne de Pologne. Elle avait épousé, en 1670, Raphaël Leckzinski, comte de Lezno, général de la grande Pologne et grand trésorier, qui mourut à Oels, le 31 janvier 1703. (Durival, t. I, p. 126-127.)

A Lunéville, ce 13 septembre 1727.

J'ay resu, Madame, avant hier, vostre lettre du 8. Le gallon que vous m'avet envoié n'est pas suredoré, mes c'est bon pour ce que j'en veut faire. J'ay resu, à ce matin, vostre lettre du 10 de ce mois, où vous me parlé de mon abit que je vous et demendé pour la S[t] Léopold ; quand il m'arivera isy les premié [jours] de novembre, il cera assé à tant ; insy, il n'y a rien qui presse sur cela. Le jupon cera fort nessésaire, aussy bien que les crevet, sinture et rubans asortissant, car l'on ne trouve rien du tout isy. Toutes les couleurs modeste me convienderont, or le gros bleu, parce que j'en et déjà 2 abit de cette couleurs, j'en et aussy un baux canelle et argent ; insy, je le vouderois en pourpre ou violet, ou mesme à fon noire, sy vous en trouvet un baux de cette fasson, mes qu'il soit un peu riche ; mes, sy ce peut, pas pessant, car je la suis sy fort moy mesme, que j'ay paine à me trainé, surtout aiant toujours un peu mal à la mesme jambe, où je l'ay déjà eu plusieurs fois. M[r] vostre frère va à merveille ; pour mon neveu, je vous avous que son obestinations à atandre les 2 ans de la mort de sa fames me parois bien grande ; ma belle sœur me parois en estre fort fâchée ; cepandent, quoyque elle puisse dire, elle a un si grand crédy sur son fils que, sy elle le vouloit véritablement, je croy qu'il luy obéiroit. Pour la raine d'Espagne, sy j'avois été en comerce de lettre avec elle, je luy oroit bien conseillé de ne pas ce brouiller avec le roy son baux père et de renvoié plustost et M[me] de Sforce et tout les Nevers[1] du monde ; mes, quand je luy écrit, elle est 3 mois sant me faire de réponce, cela fait que je ne l'importune pas,

1. Neveux de M[me] de Sforce.

ny de mes lettre, ny de mes conseille ; mes je suis plus fâchée de cette brouillery pour l'amours de la pauvre Baujollois[1] que j'ay[me] fort, que pour elle, car cela empêchera que jamais son mariage ce racomode avec Don Carlos, donc je suis très fâchée. En vérité, l'on ne voit dans cette vie que des chause extrordinère de tout cauté...

—

A Lunéville, ce 23 septembre 1727.

La santé de Mr vostre frère, Madame, continue d'aller de mieux en mieux ; il est sûre que le père Elissée est un bien abille sirugiens, et c'est par jallousy que les sirugiens du roy luy ont fait défandre de travvalier à Paris, parce que il en sçay plus qu'eux ; mes cela est un grand bien pour ce paiis isy. Je n'ay, Dieu mersy, pas mal à la jambe, Madame ; insy, je n'en et pas de bessoin. Je ne savois pas la chute que le roy a fait de cheval à Fonténeblau ; en vérité, cela fait trembler, car il assarde tout les jours sa présieuse vie. Pour la raine, l'on dit que, depuis ces couche, le roy n'a pas encore couché avec elle ; on l'a mesme mis dans les gassete ; cela estant, il cerroit surprenant qu'elle fût grosse. Nous avons isy Mme et Mlle de Pons[2] ; elle va estre chanoinesse de Remiremon ; c'est

1. Philippe-Elisabeth d'Orléans, damoiselle de Beaujolais, fille du Régent, née le 18 décembre 1714. Son contrat de mariage avec l'infant Don Carlos, bientôt souverain en Italie, avait été signé le 26 novembre 1722. Elle partit de Paris, le 1er décembre, pour aller en Espagne, d'où elle revint en 1725, sans que son mariage ait eu lieu. Elle mourut à Bagnolet, près de Paris, le 21 mai 1734.

2. Léopoldine-Elisabeth-Charlotte de Lorraine-Marsan, damoiselle de Pons, née le 2 octobre 1716, appelée Mme de Marsan, depuis qu'elle a été reçue chanoinesse. Elle fut apprébendée le 1er octobre 1727 par Mme Elisabeth de Raigecourt et cœffée par Mme Barbe des Armoises, dame doyenne de Remiremont.

Mme de Rachecours qui la présante. Mme de Remiremon est à Plombière, qui y prand les aux. Je vous avous, Madame, que sa séparations a été bien dure pour moy, car elle dit qu'elle ne reviendera plus isy, et ce m'étoit une grande consolations quand elle y estoit ; je n'en dit rien de plus. Quand à l'abit que je vous et prié de m'acheter, je ne le veut que pour la St Léopold, qui est le 15 de novvembre ; insy, Madame, vous avet encore tout le mois prochain pour le choisir ; mes je vous prie de m'envoier les rubans, crevet et sinture assortissante, car, à Nancy, l'on ne trouve rien au monde d'asorty. Sy la raine d'Espagne atant de l'argent du roy son baux père, je croy qu'il faut auparavant qu'elle ce soumete à ces volonté, et, pour moy, je trouve qu'elle ne peu rien faire de mieux, car elle luy doit honneur, respech et somission comme à son baux père, et aussy comme à son énée ; c'est pourquoy elle ne [sau]roit rien faire de mieux que de luy obéir, et Mme de Sforce ne peut rien faire de mieux que de la quiter, pour n'estre pas cause de son malheurs, et cela feroit que l'on la louroit fort et que c'est à pressant tout le contraire. Je vous le dit, Madame, comme je le pance. Je vais faire une visite à Mme la prince[sse] de Pons....

—

A Lunéville, ce 2 octobre 1727.

Le prince d'Elbeuf nous aiant prié, Madame, d'aller à Gondreville, nous avons été coucher à Nancy 2 nuit, en alant et revenant, pour ne pas faire une sy grande journée, surtout aiant nos enfans avec nous ; c'est ce qui m'a empêché de répondre à vostre lettre mardy, car c'estoit le jours que nous avons été diné à Gondreville et soupé au retour ché Mme de Gerbévillé, qui m'a promis qu'elle

vous le menderoit. Pour les étoffe, je vous avous que je les trouve exsorbitament chère ; je ne puis plus porter d'abit pessant ; insy, je vous pris de m'en prandre un qui soit un peu léger. J'en et de riche en beut[1] et en canelle ; insy, Madame, je vous prie que celuy que vous me pranderay ne soit point de ces 2 couleurs ; mes j'ayme autant un fon gros de Tour qu'en damas, et mesme mieux, pourveu qu'il soit un peu riche, car il pessera moins et le glacé parois plus que le frisé et pesse bien moins ; mes je vous avouray que j'ayme un peu les nuance et point du tout les abit or et d'une seulle couleurs. Vous voyé que je vous dit franchement mon goùs : soit or et argent, j'ayme les nuance avec, pouveu que le font soit d'une couleurs brune qui conviéne à mon âge....

—

A Lunéville, ce 5 octobre 1727.

Je vous et mendé, Madame, par le derniere ordinère, comme j'émoit autant un font de gros de Tour qu'en de damas, à l'abit que vous vouderay bien me choisir pour la S[t] Léopold, et vous me le pourié envoié par le retour de ce courié avec la sinture, les crevet et les rubans asortisant, car, pour isy, l'on ne trouve rien de tout cela. Pour dé nouvelle, je n'en sçay auqune. M[me] de Pons est revenu avant hier de Remirmon avec sa fille, que l'on nome M[me] de Marsan, depuis qu'elle est chanoinesse. Je vous et mendé nostre voiage de Gondreville et de Nancy; mon fils y a gagné un bon rume, pour lequelle on le purgera demain avec de la mane....

—

A Lunéville, ce 14 octobre 1727.

Je vient de recevoir, Madame, vostre lettre du 11 de

1. Bleu.

ce mois, par laquelle je voit que vous avet resu la miéne pour mon abit et tout ce qui le doit asortir de la S[t] Léopold, qui est le 15 du mois qui vient. La raine va donc à Fontaineblau ; son étoille est si heureuse, que je ne doute pas qu'elle n'en reviéne grosse d'un prince. Vous avet grande raison, Madame, de dire qu'il oroit été bien heureux pour la France que M[me] de Pris fût morte il y a 5 ans, car elle a fait bien du mal pandent le couvernement de M[r] le Duc, et mesme des maux iréparable ; je n'en dit pas davantage. Nous avons isy, Madame, une challeurs excesive, et mesme, cette nuit, il y a eu de l'orage avec bien du tonner et des éclaire térible ; je croy qu'il y en ora encore ce soir, car la challeurs est plus violante qu'elle n'a été dans la canicuIle, ce qui cause bien des maladie. Un tressorier de Son A. R., qui estoit l'homme du monde le plus fort et le plus robuse, qui n'avoit que 55 ans, est mort en 7 jours de fièvre et trensport au servo ; il ce nomoit Barail[1] ; il est générallement regreté de tout le monde, car il ne cherchoit qu'à faire plaisir. En vérité, sy cette challeurs continue, je croy que tout le monde moura ; c'est ce qui m'oblige de finir....

—

A Lunéville, ce 21 octobre 1727.

J'ay resu hier vostre lettre, Madame, par le courié, et l'étoffe que vous m'avet envoié, que je trouve fort belle, mes très chère, et le jupon est fort jolly aussy ; j'ay eu la sinture, et j'espère que vous m'enveray le ruban et les crevé par la poste. J'ay été hier bien alarmée : mon fils Charle aiant pris médesine le matin pour quiter son lait,

1. Joseph-François Barail, conseiller de Léopold et trésorier des parties casuelles, anobli par lettres patentes données à Nancy, le 6 mars 1720.

qui luy avoit donné un grand dévoiment, le frison le prit à midy, et il a eu la fièvre très fort jusqu'à 10 heur du soir. Aujourd'huy il est assé bien, mes je crains fort pour demain ; j'en suis dans une très grande inquiétude. Mme de Remiremon ariva hier isy, et devoit repartir demain ; mes elle veut atandre pour voir sy la fièvre ne reprandera pas à mon fils. Je vous avous que j'en suis très inquiète. Les chasse du roy font trembler pour luy, et je doute que l'arivé de la raine à Fontaineblau les diminue. Je ne vous en diray pas davantage, Madame, aiant baucoup à écrire et étant bien aisse d'estre un peu avec Mme de Remiremon dans le peu de temps quele re[s]tera isy...

—

A Lunéville, le 25 octobre 1727.

Je vous et déjà mendé, Madame, que j'avois trouvé l'étoffe que vous m'avet choisy très belle, mes à la vérité un peu pesant, y aiant baucoup d'or frisé, et c'est aussy ce qui la rang sy chère. Je voit que vous avet aussy peu de nouvelle à Paris que nous en avons isy. Le marquis de Bisy y est depuis quelque jours, et Mr de Luxbourg, qui vient des eaux de Ais-la-Chapelle, et qui s'ant retourne inssésament à Dredxe[1] ; Mme de Remiremon est party avant hier, et contoit d'ariver ce soir à Paris ; elle a eu un très baux temps pour son voiage. Voilà, Madame, tout ce que je vous puis dire. Mon fils Charle a eu une acès de fièvre qui nous avoit fort alarmée, mes, Dieu mercy, il en est bien guéry, et mesme cette fièvre luy a guéry son rume et un peu de dévoiment qu'il avoit. Mr vostre frère va de mieux en mieux de sa jambe ; il comence à la porter par tére et la sant bien remise. J'ay mendé à Mme de Le-

1. Dresde.

noncours, qui est toujours malade, qu'elle trouveroit dans un paquet des crevvé et rubans pour moy, Madame ; mes je croy que cela n'arivera que dans 8 jours...

—

A Lunéville, ce 2 dessembre 1727.

Comme Mr de Stinville s'ant retourne, Madame, je l'ay bien chargé de vous remerciere des soins que vous avet bien voulu prandre, pandent l'abesence de Mme sa fames, qui est déjà party, pour mes comitions. Tout le monde a ademiray mon abit que vous m'avet envoié pour la St Léopold, qui estoit du mélieurs goûs du monde et choisy par merveille. Mr de Stinville s'ant retourne avec la charge de grand veneur, que Son A. R. luy a donné, Mr de Martigny s'ant étant démis, ne la pouvant plus faire à cause de ces incomodité. Il y a 4 jours que Son A. R. remet toujours le départ de Mr de Stinville, mes il me vient d'assuray qu'il partira aujourd'huy sant faute. Je ne sçay nulle nouvelle. L'on m'a dit que la raine d'Espagne, ma niepce, avoit cassé toutes sa maison et s'étoit retiray au Carmélite de la rue de Grenelle. J'atant les lettre d'aujourd'huy pour voir sy cette nouvelle est vret ou non. La poste n'estant pas encore arivé, et craignant que Mr de Stinville ne parte sant que j'ay le temps d'écrire, cela me la fait prévenir pour vous renouveller....

—

A Lunéville, ce 16 dessembre 1727.

J'ay resu vostre lettre à ce matin, Madame, avec un comte bien exacte de toutes les comitions que vous avet bien voulu faire pour moy en l'abesance de Mme de Stinville, que je croy à pressant de retour à Paris, et donc je vous remer[c]ie encore. Vous oret su, sant doute, la cruelle inquiétude où j'ay été de la petite vérolle de mon

fils ; mes, grâces à Dieu, la bonne nouvelle de sa guérison nous est arrivé hier par son premié page, qu'il nous a envoié le 10 de ce mois, et qui ariva hier matin, avec une de ces lettre, qu'il m'a écrit de sa main, pour me prouvé son bon état, Madame ; ce qui m'a fait une très grande joye, comme vous pouvet bien croyre. Sy Son A. R. pouvoit estre aussy guéry du rume térible qu'il a, et pour lequelle il a été saigné avant hier et hier encore, je ceroit dans un contantement parfait. Je suis bien aisse que la raine d'Espagne ce plaise dans les Carmélite, car je croy qu'elle y re[s]tera encore longtemps. Je vous prie, Madame, quand vous iray, de faire mes compliment à M[me] de Feriere (?), autrement dit Mouton. Je vais encore au prière que l'on continue pour mon fils....

—

A Lunéville, ce 29 dessembre 1727.

J'ay resu, Madame, ce matin, vostre lettre, où vous voulet bien me témoigner vostre joye de la parfaiste guérison de mon fils, à laquelle je suis très sensible. L'on en chante isy tous les jours des Tédéom ; c'est aujourd'huy M[r] de Spada qui le fait chanter au Capucin, et qui de là nous y donne une grande colations dans leurs réfectoire, sa maison à luy estant trop petite pour y contenir tout le monde. Insy, j'ay é[c]ry en grande hâte par ce courié, qui doit partir ce soir ; j'espère qu'à son retour, sy vous pouvet savoir quelque chause du sort de la raine d'Espagne, ma niepce, vous me le mender[ay], et comme le roy son baux père ora pris sa retraite au Carmélite. Pour la Baujolois, me fait une grande pitié, car cette affaire de la raine, sa sœur, lui a coupé la gorge, et elle le resant bien vivement, quoyque très jeune. Elle n'a pas grand sujet d'aimer M[me] de Sforce, car elle est bien cause

de toutes fasson de son malheur. On me presse de finir, à paine voige ce que j'ay é[c]ry....

A Lunéville, ce 9 jenvier 1728.

La poste n'ariva hier, Madame, qu'à 8 heur du soir, ce qui m'empêcha de pouvoir répondre à vostre lettre du 3, que j'ay resu. Il est sûre que l'on a chanté isy bien des Té déome avec une grande joye pour la guérison de mon fils ; mes, depuis sa guérison, il luy est arivé une accident des plus fâcheux, c'est que, tournant sa teste trop vite, il c'est donné une entorce au cou, donc il a été très mal, on l'a mesme saigné pour cela ; mes, grâces à Dieu, il en est très bien guéry, et il me l'a mendé luy mesme par le retour d'un courié de Son A. R. Pour la raine d'Espagne, il me parois que c'est un grand bonheur pour elle de s'acomoder au Carmélite, car, de la fasson que l'on me mende que ce tourne son affaire, je doute qu'elle en sorte de lontemps. Je ne doute pas que la promotions des chevalié n'est fait baucoup de mécontant, car tout le monde le vouderoit estre. J'ay eu la liste de Marly ; mes ny le duc de Levvy, ny le prince Tingris[1] n'estoit desus. L'un a très bien servy, et tout 2 sont d'une grande naissance pour prétandre à cette honneur, sy les chevalié de l'ordre estoit comme autrefois avec preuve, mes la promotions que Mr le Duc en a fait les a, en vérité, bien avilly, car il y en a bien mis qui ne peuve y faire preuve. Je n'en dit pas davantage, Madame, synon que qui avilly son roy, peu bien faire la mesme chause à son ordre....

---

1. Chrétien-Louis de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingri, souverain de Lux, marquis de Breval, etc., maréchal de France.

A Lunéville, ce 20 jenvier 1728.

Mon fils et, grâces à Dieu, Madame, en parfaiste santé; j'ay resu de ces lettre ce matin; il estoit dans la grande ocupations de recevoir bien dé visite, ces 6 cemaine de sa petite vérolle estant passé. Toute la cours et la ville l'est venu voir, et mesme les bourgois et le peuple; tout a marqué bien de la joye de sa guérison. Il devoit, le lendemain, avoir l'honneur de voir l'empereur et l'impératrice. Ce que vous me mendé, Madame, de la pauvre Baujollois me touche extrêment; je vous avous qu'elle me fait grande pitié. Je la trouve encore bien bonne d'aller voir la raine, sa sœur, qui luy coûte sy cher. Pour Mme de Sforce, l'on dit qu'elle ne la veut pas voir, et je luy en sçay bon gré; mes il est étonnant qu'il n'y est nulle réponce d'Espagne pour cette raine. Nous n'avons isy nulle nouvelle; toutes la jeunesse est dans l'occupations des bals en masque, que nous aurons 3 fois la cemaine, les mardy, jeudy et samedy, l'abé d'isy, qui est ausy curé, aiant défandu qu'il y en est le dimenche, ny de comédy, croyiant empêcher par là les jans de la ville d'y venir; mes cela ne les empêche pas....

—

A Lunéville, ce 16 mars 1728.

Je vous envoie isy, Madame, la lettre que vous souhaité pour mon neveu, et je croy que vous feret bien de luy rendre vous mesme quand il va au Carmélite voir la raine sa sœur, car, franchement, je voit tant de fausseté dans cette vie, qu'il y a fort peu de personne à qui ce fiere qu'à soit mesme. Je luy recomende vostre neveu[1] le mieux qu'il m'est posible, et je souhaite fort que cela puisse pro-

1. Charles-Jean de Choisy, né le 19 août 1709.

duire un bon effaict pour ce que vous souhaité. Pour le compliment, Madame, que vous me faite, est, je vous assure, sant auquen sugest, car nous ne somme pas plus assuray sur cela que nous n'étions il y a 2 ans asseteur, où il n'y avoit, comme vous savet, nulle aparance. L'on dit isy le mariage de Mr vostre frère, le comte de Lenoncours, fait avec Mlle de Lemberty[1], que l'on dit que Mme de Gerbévillé luy donne en luy fessant bien des avantage. Je le souhaite fort, car je vous avous que je m'intéresse véritablement à tout ce qui regarde vostre famille, par l'amitié que j'ay pour vous et que j'ay toujours eu pour Mme vostre mère[2]; mes l'on n'en a pas encore parlé à Son A. R. J'espère pourtant que cela réusira, sy plaît à Dieu, quoyque cela ne me paroisse pas estre du goùs des Lignéville. Que ce que je vous mende là soit pour vous seul.

—

A Lunéville, ce 13 avril 1728.

Je ne manqueray pas, Madame, de recomender vostre neveu à Mr de Ségure[3], sy il vient isy. Je n'ay resu nulle réponce du mieux[4] sur la lettre que vous luy avet rendu de moy. La dévotions, qui est, je croy, un peu jenséniste, le rang très dure pour toutes sa famille. Je ne puis vous en dire davantage. Je suis, Dieu mersy, très bien guéry, Madame, de la violante colique

1. Catherine-Antoinette, née comtesse de Lambertye.

2. Charlotte de Nettancourt, fille de François de Nettancourt, seigneur de Passavant, et de Henriette des Armoises.

3. Henri-François comte de Ségur, officier général, né en 1689, mort à Metz en 1751. Il avait épousé Philippe-Angélique de Froissi, fille naturelle, non reconnue, du Régent et de la comtesse d'Argenton.

4. De mon neveu, sans doute, quoique *du mieux* soit très lisiblement écrit.

que j'ay eu, et mon fils ce porte bien aussy, à un peu de rume près qu'il a, mes que j'espère qui cera bientost guéry, le temps semblant remis au baux depuis hier. Je ne sçay nulle nouvelle, que la mort de Mr d'Udicours, qui avoit 80 ans. Mr vostre frère va au aux de Bourbonne pour sa jambe. Il est, à ce que l'on dit, encore fort grosit depuis qu'il ne marche pas....

—

A Lunéville, ce 24 avril 1728.

Je vous assure, Madame, que je ne manqueray pas de recomender ce que vous souhaitez de mon mieux à Mr de Ségure, sy il vient isy. Je ceray très aisse d'y voir sa fames, ne l'aiant jamais veu, et tout ce qui vient de feu mon frère m'étant cher, je ne doute pas que je ne l'aime quand je la connoistré. Mr vostre frère par pour Bourbon[ne] ; le cadet n'atant plus que les dispance de Rome pour finir son mariage avec Mlle de Lemberty. Mr de Gervillé a été assé mal d'un vomisement de sang, mes il en est guéry à pressant....

—

A Lunéville, ce 22 may 1728.

Je n'ay pu répondre à vostre lettre, Madame, le dernié ordinère, aiant esté assé incomodé ; pour à pressant, je me porte bien mieux, et mesme j'ay été aujourd'huy entendre la messe à Bonceecourt, ce qui m'a un peu fatigué. Je pranderay lundy ma dernière médesine, et, après, je ceray entièrement à mon ordinère ; mes je croy que l'heumeur de la jaunisse poura bien me revenir encore quelquefois sant m'épouvanter....

—

A Lunéville, ce 1er juin 1728.

Il est vret, Madame, que nous avons siné le contra de

mariage de M^r vostre frère avec Mlle de Lemberty, mes il n'est pas encore achevet ; Mr de Lemberty a la fièvre, ce qui l'a empèché de pouvoir aller à Nancy. Je croy qu'il atandent sa guérison. Mme de Monnéville vous doit mener, Madame, une de vos petite niepce, qui se nomme Lolote[1]; c'est une jolly enfans, elle a de l'esprit et est fort amusante ; elle resemble baucoup à feu Mme vostre mère ; je croy que cela vous la fera aimer. Nous avons eu isy le comte de Rinsindorf[2] ; je le croy arivé à Paris d'hier, il le contoit au moins....

—

A Lunéville, ce 17 juin 1728.

Je suis bien fâché, Madame, que ce soit vos incomodité qui vous est empêché de m'écrire. M^r vostre frère, le comte, s'est marié lundy à minuit ; mes la fièvre a pris ce mesme soir là au marquis de Lemperty et il n'a pu estre au mariage. Il est revenu isy ce matin ; mes je le trouve assé mal, et il parois qu'il tombe dans la consomptions ; il deveroit aller à Monpélié, mes il veut aller à la Grandville, où il n'ora ny médecins, ny cecours, donc sa famille est bien fachée. Mr de Craon est aussy revenu de cette nosse avec la fièvre, mes, pour luy, cera bientost guéry, prenant du quinquina. L'on dit que tout y a été magnifique, aussy bien que vos pressant à la marié, Madame, donc Mme de Fontenoy[3] m'a fait le résit, car elle

1. Charlotte-Thérèse de Lenoncourt, qui était dame secrète à Remiremont en 1749.

2. Sinzendorff, principal ministre de l'empereur.

3. Louise de Bastiment de Villelune, dame chanoinesse de Remiremont, fille de Jacques de Bastiment de Villelune, lieutenant de la première compagnie des gardes du corps du roi, et de Charlotte de Lenoncourt, femme de Christophe François le Prudhomme, comte de Fontenoy, etc.

y a aussy été. Je n'entant plus parler du départ de vostre niepce Lolote ; ce sera bien domage si Mr de Lenoncours ne vous l'envoie pas, car je craint fort qu'elle ne ce gâte beaucoup à Blainville, aiant bien de l'esprit et de la douceurs, enfin elle tiens tout de Mme vostre mère, donc je suis très aisse pour l'amours d'elle, car c'est le mieux qui luy puisse arriver. J'espère, Madame, sy le congré produit quelque nouvelle, que vous vouderay bien me les mender, car, pour Mme de Stinville, est sy lendor, qu'elle ne m'en mende auqune, mesme elle oublie souvant de m'envoié les gassetin. Son mary n'est pas de mesme quand il est à Paris; mes, pour le pressant, il est encore en Engleterre. Mr d'Harlay passa hier isy, il va prandre possétions de son intandence de Paris ; il parois en estre très aisse. Voilà, Madame, tout ce que je vous puis dire. Je suis plus mal que jamais de ma jambe, et je craint fort qu'à la fain elle ne me joue un movais tour....

—

A Lunéville, ce 26 juin 1728.

Mon mal de jambe, Madame, est le mesme, que j'ay toujours de temps à autre depuis ma dernière couche, qui me fait soufrir, mes où il ny a nulle dangé, à ce que tous les sirugiens et médecin m'assure ; du reste, ma santé est très bonne, et j'ay été purgé 3 fois et saigné le moins[1] passé ; insy, je suis or de tout dangé de ce cauté là. Il me semble que l'on deveroit parler d'autre chause, à pressant que le congré est comencé à Soisson, que des repas que l'on y fait. Nous avons isy Mme vostre

1. Mois.

nouvelle belle sœur, qui est, je vous assure, très jolly, et elle le deviendera encore davantage quand elle engressera, car elle est un peu maigre, ce qui est ordinère à son âge, où l'on croy beaucoup, car elle n'a que 15 ans du mois passé. Elle est née le jours que le chevalié de St-George arriva isy pour la première fois ; ce mesme jours le comte de Lemberty[1], son oncle, mouru, et Mme Taxcis[2] fut marié ; je m'en resouvient très bien. M^r vostre frère l'aime pasionément, et à raison. Mme de Lemberty m'a dit que l'on la soubeson[ne] grosse, aiant eu quelque chause qui lui a quité d'abort, ce qui en est une sûre marque. J'en revient, Madame, au congré : je vous avous que je vouderois de tout mon cœur que la France, l'Espagne et l'empereur ce joigne ensemble pour montrer au Englois et Holandois que ce n'est pas à eux à donner la loix, et qu'il ce doive soumetre à ces puissances là. Sy cette alians pouvoit ce faire, il meteroit bien les Holandois en premié lieux à la raison et les Englois ensuite, qui, de tout temps, ont été les plus mortelle ennemis de la France et de la religion ; et voilà avec qui Mme de Prie avoit lié le roy contre le roy d'Espagne, son propre neveu, parce qu'elle en retiroit bien de l'argent. C'est la vérité, et le bon cardinal Duboy aussy, du temps de mon pauvre frère. J'atant le retour de Mr de Stinville avec grande impatience pour savoir l'acouchement de la raine. Le cardinal de Rohan s'ant retourne inssésament à Paris, pour s'y trouver, à ce

1. André, comte de Lambertye, capitaine au régiment des gardes de Léopold, mort le 2 mai 1712.

2. Charles-Elisabeth comtesse de Ligniville, femme de Jean-Jacques comte de Taxis.

que nous dit hier son frère, le prince de Rohan, qui a passé isy en retournant à Paris. Les poste sont toutes dérangé, Madame, jusqu'à pressant que l'on étably des grand courié. Je vous assure que j'en suis bien aisse, car j'espère que M[rs] les mestre de poste leurs perméteront de m'aporter quelque fois quelque paquet, courang à 3 chevos. Sy j'avois été grosse, ce qui ne peu plus estre, mon enfans oroit été marqué de macraux, car j'en et une envie épouvantable d'en menger et cela ne peu venir que par la poste, et mesme les fessant grillé à demy avant que de les envoier. J'espère que M[r] de Stinville m'en envoira, et que M[r] Paiot[1] ordonnera au courié de s'ant charger. Nous n'avons isy nulle nouvelle, Madame, que dé jans qui meure enragé, aiant été mordu par des loups quil l'étoit; c'est quelque chause d'afreux que cela. Mes je m'apersoit, Madame que ma lettre est trop longue....

—

A Lunéville, ce 5 juillet 1728.

Je vous suis très obligé, Madame, des macraux que vous m'avet envoié ; il y en a de gâté ; c'est que, quand vous vouderay envoié quelque chause à manger, il le faut mestre dans un pané[2] à jours, où l'air passe, et comme cela, cela ne ce gâte jamais ; mes je vous en et la mesme obligations que sy il estoit arivé bon. La poste, depuis les changement qui y sont arivé, poura nous aporter bien des chause, car le courié mène pour la mal une petit charéte, et, cela estant, avec la permitions de M[r] d'Ossembret, il poura nous aporter quelquefois quelque chause de bon à menger de Paris, ou quelque paquet pressé. Je

1. Pajot, fermier des postes.

2. Panier.

croy que le retour du cardinal Albérony ne fera pas grand plaisir au Englois et Holandoit ; le temps nous aprandera ce qui en cera. Pour le roy d'Espagne, je doute fort que la raine, sa fames, le lesse abediquer une segonde fois ; à moins que je ne le voit, je ne le croyray pas. La raine de France peut acoucher à pressant quand il luy plaira, le roy estant de retour à Versaille. On ne parle en rien de ces cauté isy de Mme la duchesse nouvelle[1], ny de ces équipage ; je ne croy pas mesme qu'el est encore passé à Vic. Il me parois, sy l'on a refusé l'abéis de Royaumon à Mr de Clermon[2], que la branche de Condé n'est pas trop bien à la cours. Mr de Stinville, Madame, ne m'a ny écrit, ny rien envoié ; depuis son voiage d'Englettère, je n'ay pas ouy parler de luy. Pour Mme sa fames, m'écrit quelquefois, mes elle est devenu sy politique qu'elle ne me mende pas la moindre nouvelle ; c'est pourquoy je vous pris de vouloir bien me faire l'amitié de me mender celle que vous oret, et je vous en ceray très obligé....

—

A Lunéville, ce 12 juillet 1728.

Je comenceray, Madame, par vous remercier des bon macraux que vous m'avet envoié ; pour cette fois isy, malgré la grande challeurs, il sont arivé très bon, aiant eu de l'air. Les nouvelle que vous voulet bien me mender me font un vret plaisir. J'en et très rarement de Mme de

1. Caroline de Hesse-Rhinfeld, qui épousa, le 23 juillet 1728, Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé, dont il eut un fils, Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, né le 9 août 1736, qui mourut à Paris, le 12 mai 1818.

2. Louis de Bourbon, comte de Clermont, né le 15 juin 1709, abbé de Saint-Germain-des-Prés et du Bec, chevalier des ordres, lieutenant général des armées du roi, gouverneur général de la province de Champagne.

Stinville, et je n'en et pas eu de son marie depuis son retour d'Engletterre ; mes elle m'a mendé qu'il estoit malade. Je savois bien, Madame, par un courié de Mr de Rinsindorf, qu'il restoit à Paris et qu'il avoit loué une maison auprès de Paris ; mes je ne savoit pas dans quelle vilage c'estoit, et je voit par vostre lettre que c'est à Boulongne, auprès de St Clou. Je craint bien, sy le cardinal de Polignac reprand la place du cardinal de Fleury au congré, qu'il n'an aille pas sy bien, car j'ay grande confience en Mr le cardinal de Fleury et à sa sagesse, et l'autre a toujours embrouillé les affaire donc il c'est mellé. Sy l'on donne au cardinalle de Polignac l'archevêché de Paris, ce sera un baux morsaux ; mes je la souhaiteroit plustost au cardinal de Fleury, car je luy souhaite, Madame, je vous assure, tout les bonheur posible, et l'on ne soroit trop récompensé un homme telle que luy, et qui l'a aussy bien servy, car, quand il a pris le gouvernement, il estoit dans un pitoiable état, et il l'a bien remis par ces soins. A propos de son devantié, Mr le Duc, Mme sa fames part aujourd'huy de Strasbourg pour Paris. Ma santé va, Dieu mersy, très bien, Madame, et ma jambe ce guéry, mes un peu lentement, surtout par la chaleurs qui fait, car elle est des plus movaise et y est très contraire ; mes, malgré cela, elle ne lesse pas que de guéry....

A Lunéville, ce 24 juillet 1728.

Je vous suis bien obligé, Madame, d'avoir encore voulu m'envoier des macraux ; mes, par la challeurs, il ce gâte ; c'est pourquoy je vous prie de ne m'en pas envoier. Pour les couche de la raine, retarde bien, ce qui prouve qu'elle ora un dophin, ce qui fera un grand plaisir à toutes la France ; pour moy, ma joye en oroit été parfaiste sy

c'estoit une raine digne du roy; je n'en dit pas davantage. Je croy Mme la jeune duchesse arivé à pressant à Chantilly. Je ne suis pas fort édifié de la politesse ny du savoir vivre des personne qui sont avec elle, car Son A. R. luy a envoié M^r^ vostre frère luy faire compliment de nostre part, et elle ne nous a renvoié personne nous en faire; cela s'apelle ne savoir pas vivre, car Mr de Tavvane oroit dû venir; mes, à pressant, personne ne sçay ce qui doit, on le voit en toutes rencontre. Je suis bien fâchée, Madame, de la mort de Mr de Beneteriesder[1], car c'estoit un homme bien ataché à Son A. R. et bien enpressé de nous faire plaisir, tant au congré de Soisson qu'à Viéne, et c'est une vret perte pour nous; je le regrete infiniment. Il est vret que nous ne somme pas heureux dans ce monde; il faut, pour ce consoler, espéray de l'estre dans l'autre, qui est de plus longue durée....

—

A Lunéville, ce 31 juillet 1728.

Mr de Stinville n'a point envoié de courié, Madame, pour nous aprandre la nouvelle des couche de la raine; éfectivement une 3me princesse n'en valoit pas la paine; je ne doute pas que cela n'est bien mortifié toutes la France, et tout les préparatif que l'on avoit fait pour un dophin ceront de reste[2]. Je ne connois point Mr de Laval[3],

1. Le baron de Penterrieder, ministre de l'empereur à Cambray et à Paris, mourut à Soissons.

2. Ce même jour (28 juillet), la reine est accouchée d'une fille. L'espérance d'un dauphin avait flatté, et on avait préparé de grandes magnificences. (Villars, Mémoires.)

3. Claude-Charles de Laval, seigneur châtelain de la Fraigne, Chesnebrun, Gournay-le-Guérin, etc., né à Paris, le 12 décembre 1672, capitaine dans le régiment du roi, exempt des gardes du corps de la duchesse de Berry, puis chevalier d'honneur de la duchesse douairière d'Orléans, au mois de mai 1728. Il mourut le 2 août 1743.

que ma belle sœur a pris pour son chevalié d'honneur, mes je connois Mme sa fames, qui estoit à Mme [la] duchesse Béry, qui est la sœur de Mr d'Hauteffort. Pour les macraux, me sont arivé ; les dernié que vous m'avet envoié excelant, Madame ; mes, pour qu'il soit bon isy, il faut qu'il soit bien fraix à Paris, sant quoy il ne ce pouroit trensporté ; c'est pourquoy je vous et remersié de ne m'en avoir pas envoié quand il n'estoit pas de la dernière bonté à Paris. Mr le Duc a réparé la sotisse qu'avoit fait les personne qui estoit avec Mme sa fames, car il nous a renvoié de Challon le chevalié de Dempiere[1], nous remersié des atantions que nous avions eu pour Mme sa fames et nous faire ces compliment. Je soupesonne Mme sa mère d'avoir eu grand part à cette envoie, mes c'est toujours bien réparet la fautes qu'il avoit fait. Nous avons eu isy Mr le comte et Mme la comtesse de Kinkry[2], qui vont embassadeur de l'empereur en Englettere ; il en sont reparty hier....

—

A Lunéville, ce 7 aout 1728.

Je ne manqueray pas, Madame, de recomender à Mr de Ségure, le mieux qui me cera posible, Mr de Moignéville[3], vostre neveu ; je ceray ravie de trouver cette ocasions de pouvoir vous faire quelque plaisir ; mes je ne le croy pas encore arrivé à Toul, où est le régiment d'Orléans. Je croy de vous avoir mendé le tremblement de terre que

1. Louis-Félicien de Cugnac, chevalier de Malte, officier de marine, dit le chevalier de Dampierre, enseigne de galères, puis gentilhomme de M. le duc. Il mourut, le 30 avril 1737, d'une fluxion de poitrine, à l'hôtel de Condé.

2. Kinski.

3. Charles-Jean de Choisy, né le 19 août 1709.

nous avons eu isy mardi dernié, qui a été des plus violant à Strasbourg, où il y a eu baucoup de cheminé et de cloché renversé, à ce que l'on nous a dit. Pour d'autre nouvelle, je n'en sçay auqune. Vostre niepce Lolote est allé à Remiremon pour y estre aprébendé par Mme de St Jeüs[1], et je croy pas qu'elle tarde, à son retour, de partir pour vous aller trouver, Madame....

—

A Lunéville, ce 16 août 1728.

Je sçay, Madame, par Mr de Pinarçon, qui est arrivé hier isy, que Mr de Cégure est à Toul, mes je ne croy pas qu'il viene isy; à tout assar, sy il y vient, je vous puis assuray que je luy parleray de mon mieux pour Mr de Choisy, vostre neveu, et ce ne sera pas de ma faute sy ce que vous souhaité ne réusy pas. Vous soret sans doute que la petite Bassemon[2], 6me fille de Mr de Craon, est abesse d'Epinal, et que Lolote[3], qui est la 8me, est quoyjudrice de Mme de Pousé. L'on peut dire que leurs fortune à toutes cette famille va bon train dans le monde, et que l'on ne songe qu'à établir cette race, sant songer à la siéne propre. Je n'en dit pas davantage, mes je le resant bien vivement. Je vous prie que ce que je vous mende là ne soit que pour vous seul, Madame, en qui j'ay toute confience....

—

1. Marie-Thérèse de Saint Just, dame de Remiremont.

2. Louise-Eugénie de Beauvau-Craon, née le 29 juillet 1715, élue abbesse d'Epinal le 7 août 1728, morte à Nancy en 1736.

3. Charlotte de Beauvau-Craon, née le 8 novembre 1717, coadjutrice et ensuite abbesse de Poussai, le 2 mai 1730, par la démission volontaire de Marie-Elisabeth de Grammont, mariée ensuite à Léopold-Clément marquis de Bassompierre, chambellan du roi Stanislas.

A Lunéville, ce 23 août 1728.

Mr de Cégur n'est point encore venu isy, Madame ; je ne sçay s'il y viendra, mes, sy il y vient, je luy parleray de mon mieux pour Mr vostre neveu. Pour Mme sa fames, est resté à Paris. Comme mon frère n'est plus, et que je n'ay nulle crédy à pressant en France, cela fait que l'on ne ce sousy plus guère de moy dans ce paiis là ; mes il faut prandre patience sur toutes les chause de la vie. Il est sûre que les enfans de Mr de Craon son bien étably et qu'il n'y a point de rois qui est fait à leurs fawaris une plus belle fortune que Son A. R. affait à Mr de Craon ; je n'oroit qu'à souhaitz qu'il songà autant à l'établissement de nos enfans qu'à ceux de ces jans là ; je n'en dit pas davantage[1]. Je suis très sensible, Madame, au souhait que vous me faiste en châto en Espagne ; les nouvelle que vous voulet bien me mender me font un vret plaisir. Je doute fort que la raine d'Espagne consante jamais que le roy, son marie, abedique la couronne une segonde fois ; pour moy, j'en ceroit très aisse, le prince des Assetury estant mon petit [neveu], et je croy, comme vous, que, sy il estoit roy, il n'achèveroit pas son mariage avec l'infante de Portugalle, qu'il a en horeur. Le temps nous aprandera, Madame, ce qui en cera, mes je suis toujours très sensible à l'atachement que vous me marqué....

—

A Lunéville, ce 9 septembre 1728.

Je connois trop, Madame, vostre amitié pour moy,

1. Je voudrais que ma fille n'eût pas aimé son mari autant qu'elle l'a fait ; le duc ne songe qu'à faire du bien à ses favoris les Craon, il ne s'inquiète pas de ses propres enfants ; cela cause à ma fille un chagrin extrême. (Corresp. de Madame, t. II, p. 335.)

pour n'estre pas bien persuadée de la part que vous avet prise à la cruelle perte que je vient encore de faire de la raine, ma sœur[1]. Nous n'étions plus que nous deux de toute nostre famille, car, pour ce qui en reste à pressant, me marque sy peu d'amitié que j'ay paine à les en croire. Je vous parle, comme je pance; insy, j'ay été pénétré de douleurs de la mort de ma sœur, qui m'a encore rapellé toutes mes autre perte. J'ay parlé de mon mieux à Mr de Cégure, qui me paroit fort bien intantionée pour vostre neveu, et quil fera de son mieux pour ce que vous désiré ce fasse....

—

A Lunéville, ce 26 septembre 1728.

La poste n'ariva hier, Madame, que comme je m'aloit mestre au lit; insy, je n'ay pu répondre à vostre lettre du 20, qu'elle m'aporta, et que j'oroit dù avoir l'avant dernié ordinère. Je suis ravie que ma recomandations est produit un bon effait auprès de Mr de Ségure pour vostre neveu. Je vous prie, Madame, de remersier Mme vostre sœur de ce que vous me mendé pour elle. L'on m'a mendé que la raine est entièrement rétably de l'incomodité qu'elle a eu après ces couche; la joye qu'elle a resanty de la petite visite que le roy luy a fait, luy fera encore du bien. J'ay veu dans les gassetin les mesme nouvelle que vous me mendé d'Espagne; je vous avous que je cerois très aisse sy les mariage du Portugalle estoit rompu, car cela pouroit me donner quelque espérance pour une de mes

1. On a appris, par un courrier du roi de Sardaigne, la mort de la raine sa femme, d'une attaque d'apoplexie; ce qui cause un grand deuil à la cour. C'était une princesse très-sage et très-vertueuse, avec laquelle le roi son mari a toujours très-bien vécu, et même dans le temps de ses plus vives amours avec Mme de Verue. (Villars, Mémoires.)

fille ; mes je craint bien que ce ne soit une fausse nouvelle, et quand mesme elle ceroit vret, élas ! nous n'y gagneriont petestre rien, car je ne suis pas heureuse, ny mes enfans non plus. Il n'y a rien qui n'y paroisse, à voir comme tout tourne à mal pour nous. Sy ma pauvre sœur n'estoit pas morte et que le mariage du Portugal fût rompu, elle oroit écrit vivement à son petit fils pour qu'il épousâ une de mes fille ; mes, de tout cauté, Dieu prand toutes les personne qui s'intéressoit pour moy. Sa sainte volonté soit faiste ! Il faut espéray, sy il m'envoie des paine dans cette vie, qu'il m'en récompancera dans l'éternité, qui dure plus lontemps et qui vos mieux que tout les bien de cette vie. Pourveu qu'il me donne et à mes enfans la pasience de soufrir toutes nos paine ; c'est donc je le prie tout les jours. Je suis bien aisse, Madame, que Mme Lolote, vostre niepce, soit guéry ; ce ceroit bien domage sy elle mouroit, elle a bien de l'esprit et est fort amusante. Je croy qu'elle vous amusera. M^r^ son père n'est pas encore revenu des aux ; vous avet bien fait de luy cacher la maladie de cette enfans, car il l'aime pasionément, et cela oroit troublé ces aux. Mme de Lenoncours est à Hoécourt, chez son père, il y a déjà lontemps, avec sa sœur, la fille d'honneur. Je suis ravie que vous aiet la Lolotte, car elle est mieux avec vous qu'elle ne ceroit avec sa mère....

Je vous prie de m'écrire les nouvelle que vous soret, car, pour Mme de Stinville, est sy pareseuse, qu'elle ne m'en mende jamais, et m'écrit mesme très rarement, et Stinville n'écrit qu'à Mr de Craon et point à d'autre, à moins que je ne luy écrive la premier, auquelle cas il est obligé de me faire réponce ; il est devenu grand politique depuis qu'il est à Paris ; il ne l'étoit pas tant isy.

—

A Lunéville, ce 3 octobre[1] 1728.

Je vous suis bien obligé, Madame, des bonne nouvelle que vous me donné de la santé du roy ; mes l'on ne peu luy savoir une maladie aussy traitre que l'est la petite vérolle, sant trembler pour sa présieuse santé. Son A. R. a envoié un courié pour en aprandre des nouvelle. Pour la raine, il me semble que l'on est sûre qu'elle n'est pas grosse, et, ce qui le prouve, c'est qu'elle voit le roy. Mr vostre frère ce porte à pressant très bien ; je vient de voir à la chasse son provos, qui m'a dit qu'il estoit entièrement guéry de son érésipelle, et qu'il avoit très bien passé la nuit ; car j'arive à ce moment de la chasse du cert, qui a été des plus belle, car nous l'avons veu à tout moment, et il a été pris par les chiens à cauté de ma calèche, é, depuis que je suis en Lorraine, je n'ay pas veu une sy belle chasse que celle d'aujourd'huy, et par le plus baux temps du monde. Sy le roy est guéry, comme je n'en doute pas, il regrétera bien de n'avoir pu aller à la chasse aujourd'huy, qui est la St Hubert. Son A. R. n'y a pas été non plus, estant fort enrumé ; je luy avoit aporté le piet du cert, mes il estoit allé ché Mme de Craon ; je vient de luy envoié....

—

A Lunéville, ce 11 novembre 1728.

Il est vret, Madame, que c'est un miracle que la petite vérolle du roy est aussy bien été qu'elle l'a été ; je croy que les prière du cardinal de Fleury, que je regarde comme un saint, y ont bien contribué, car, à la vie que le roy mène, il devoit estre bien échaufé ; ce qui est très dangereux quand la petite vérolle prand dans cette état.

1. C'est novembre qu'il faut lire.

Le bon Dieu soit loué qu'il en soit sy bien guéry! Vous n'avet donc plus avec vous, Madame, Mme Lolote? Je vous en plaint, car je suis persuadée qu'elle vous amusoit fort. Je suis ravie que Mlle de Baujolois l'est recomendé à la Madelaine, où vous l'avet misse; je n'y est auqune part, je vous assure, car je ne la savois point à ce couvant, et je ne luy avoit point, par concéquand, recomendé. Mr vostre frère a encore eu une rechute d'érésipelle à sa bonne jambe, Madame, depuis que je vous et mendé la guérison de la première, ce qui fait craindre au médesins pour luy, trouvant que ce mal là revient trop souvant; Mme sa fames est auprès de luy....

—

A Lunéville, ce 22 novembre 1728.

Je croy, Madame, que l'arivé du roy à Verssaille donnera encore bien de la joye au publique, à qui cela prouve bien sa parfaiste guérison; pour les clou qu'il a eu, c'est la suite ordinère de la petite vérolle; cette vilaine maladie continue toujours isy; la jardinière de ma ménagerie l'a, ce qui fera que je n'iray de lontemps. Mme vostre belle sœur est retourné hier à Blainville, Mr vostre frère aiant eu un peu de fièvre. Il a été fort touchée de la mort du pauvre Louviot; il luy estoit aussy bien ataché. L'on atant isy, à tout moment, le comte de Rinsindorf, et Mr de Stinville comte de retour[ner] à Paris aussy tost après qu'il ora passé isy. Le temps qu'il fait n'est pas fort agréable pour les voyageur, car il pleu continuellement, ce qui gâte fort les chemin; nous nous en apersevons bien, car les courié des lettre n'arrive plus que le lendemain des ordinère, ce qui fait que l'on ne soroit répondre que d'un ordinère à l'autre....

—

A Lunéville, ce 20 dessembre 1728.

Je vous suis bien obligé, Madame, des inquiétude que vous a donné la maladie de mes enfans ; celle de l'énée a été des plus violante, mes, grâces à Dieu, elle en est entièrement guéry. Elle onte été à la messe et au salut dimenche, et dessanderont inssésament ché moy. Mes le temps est sy humide et malsain, que j'ay jugé à propos qu'elle ne sorte pas de leurs chambre encore sy tost, or pour la messe. Mme vostre belle sœur est revenu hier de Blainville, où elle m'a dit que, depuis 2 ans, elle n'avoit point trouvé Mr de Lenoncours aussy bien qu'il l'est à pressant. J'ay été ravie, Madame, d'avoir cette bonne nouvelle à vous mendez....

—

A Lunéville, ce 17 février 1729.

Il est vret, Madame, que la situation où ce trouve M^r^ vostre frère énée est bien triste, mes il conte d'aller dans peu à Paris, espérang y trouver quelque soulagement à ces maux ; du moins, Mme de Lenoncours, qui est allé passer le reste du carnaval auprès de luy, me l'a dit insy. Nous avons isy aussy peu de nouvelle que vous ; la jeunesse n'y est ocupé que des bals et comédie ; Mme de Lixsin rejoura la siéne lundy, qui est, je vous assure, mieux joué que sy cestoit des vret comédiens. Il y a, ce mesme jour, une faiste à Nancy, qu'en gentilhomme englois, fort riche, nomé le chevalié Morise, donne, et il a emprunté pour cela la salle des Cert. La pauvre Furtsemps[1] s'ant va tant qu'elle peut, donc je suis bien fâchée ; elle est à Nancy avec la fièvre et des foiblesse qui la préne à tout moment, ce qui n'est pas bon à son âge....

—

1. Sans doute abréviation familière du nom de Furstemberg.

A Lunéville, ce 24 février au soir 1729.

Je me flate assé, Madame, de vostre amitié pour moy pour ne pas douter que vous ne prenié part à la joye que j'ay du mariage de ma fille avec mon neveu[1]. Je vous avous que j'en suis charmée. Je ne doute pas que Marton n'en soit bien aisse, et que l'amitié qu'elle a toujours eu pour moy et pour feu Madame, rejalira un peu sur ma fille. La poste repar à ce moment, ce qui fait que je n'ay que le temps de vous embrasser de tout mon cœur. Elisabeth Charlotte.

—

A Lunéville, ce 7 may 1729.

Madame la marquise d'Aulède, J'ay receu les deux lettres que vous m'avez écrittes les 30 mars et 2 avril dernier, et j'ay veu, par ce que vous me marqués sur l'affreuse perte que je viens de faire par la mort inopinée de Son Altesse Royale, la vive douleur que vous avez ressentie en apprenant un événement aussy cruel pour moy. L'accablement où il m'a jetté est inconcevable, et, dans la triste situation où je me trouve, je ne dois attendre que du Ciel le soulagement dont j'ay besoin dans l'affliction où je suis ; je vous prie d'adresser vos vœux au Seigneur pour ce sujet et de me croire, comme je le suis[2], vostre bien bonne amie, Elisabeth Charlotte.

—

1. Charles-Emmanuel III, fils de Victor-Amédée II, duc de Savoie, premier roi de Sardaigne, et de Anne-Marie d'Orléans, sœur consanguine de la duchesse de Lorraine, n'épousa Elisabeth-Thérèse de Lorraine, née à Lunéville le 15 octobre 1711, que le 4 mars 1737. Elle avait été agréée pour coadjutrice de l'abbesse de Remiremont, le 19 octobre 1734.

2. Cette lettre a été dictée à un secrétaire ; la duchesse n'a écrit de sa main que ce qui suit le renvoi.

Le mardi 22 mars, vers le soir, il (Léopold) se sentit incom-

A Lunéville, ce 11 juin 1729.

Je n'ay fait que rendre la justice, Madame, à M^r vostre frère, qu'il méritoit, insy, cela ne mérite nulle remersiments ; mes, à luy comme à toutes vostre maison, je ceray ravie quand je pouray trouver les ocasions de vous donner à tout des marque de mon estime et de mon amitié, aiant fort aimé Mme vostre mère et toutes vostre famille. Je vous suis bien obligé du poille de chèvre que vous m'envoié ; je ne l'ay pas encore resu, le grand courié n'estant pas encore arivé ; mes cela arive très à propos, car le chaut est revenu aujourd'huy. Je suis, je vous l'avous, plus acablé de douleurs que jamais, et, plus le temps passe, plus je voie la cruelle perte que moy et mes enfans, qui sont isy, ont faite. Je n'ay pas la force de vous rien dire de plus....

—

A Lunéville, ce 27 juin 1729.

Je vient de recevoir, Madame, vostre lettre du 27 de ce mois, par laquelle je voie que l'abé de Lorrandière est arivé à Paris ; je voie qu'il a fait diligence, car il n'y a pas lontemps qu'il estoit isy. Aparament que Mr de Stinville luy a donné l'argent pour vous porter, car je l'en avoit chargé. Ma douleurs va, je vous assure, Madame, tout les jours en ogmentant, de la cruelle perte que j'ay faite, et l'insertitude où je suis du retour de mon fils dans ce paiis isy, me l'ogmente encore, car il est gouverné là

modé ; le lendemain matin il se leva pour tenir le conseil, mais il eut un frisson, la fièvre augmenta et continua jusqu'au 27 mars 1729 ; ce bon prince expira doucement, à cinq heures et demie du soir, dans la cinquantième année de son âge, après cinq jours de maladie, laissant de ses vertus une mémoire qui ne finira jamais. (Durival, t. I, p. 133.)

La douleur de la veuve et des enfants de Léopold fut extrême, mais égala à peine celle que ressentaient les Lorrains. (Digot, t. VI, p. 110.)

bas par des jans qui, assurément, ne conoisse pas ce qui est de son bien et de ces véritable intérêt, ce qui me fait moury; et, sy il pouvoit estre isy, on luy feroit connoistre. Outre cela, cela retarde toutes les affaire, car il ne veut pas que l'on fasse la moindre chause qu'il n'en soit averty auparavant, et la réponce est longue à venir; enfain, tout cela me désole, je vous l'avous, et je ne sçay comme j'y peu résitier. Quand au mariage de ma fille, je croy qu'il atant son retour pour l'achevé, et c'est ce qui me le fait encore plus désiray....

—

A Lunéville, ce 16 juillet 1729.

Il est vret, Madame, que ma joye cera grande de revoir mon fils; mes, ce qui la renderoit parfaiste, c'est sy le mariage de sa sœur avec mon neveu s'achevoit, car, je vous avous que je le désire plus que jamais, et que je mouray de douleurs sy il ne s'achevet pas. Je ne puis vous rien dire de plus, aiant beaucoup à écrire....

—

A Lunéville, ce 15 octobre 1729.

Il est vret, Madame, que j'ay été sy lontemps sant avoir de vos nouvelle, que je craignois que vous ne m'eusié oublié; donc je cerois bien fâchée. Pour moy, j'ay été fort incomodé d'une colique, ce qui m'avoit mis dans les remède et m'avoit empêché de vous écrire, et j'ay chargé Mr de Chabane[1] de vous le dire; pour à pressant, ma santé va un peu mieux, quoyque bien languissante; mes je croy que le grand chagrin donc je suis acablé ne con-

1. Thomas de Chabannes, fils de Gilbert de Chabannes, IIe du nom, et d'Anne-Françoise de Lutzelbourg, né le 6 décembre 1688, servit dans la guerre de Hongrie, où il se distingua, et mourut le 7 juin 1735, à l'armée du Rhin, où il était employé.

tribue pas peu à me mestre dans cette état. J'avois espéray le retour de mon fils, du moins pour quelque temps, et pour connoistre ces affaire par luy mesme, ce qui oroit été bien à souhaiter pour moy ; mes je n'y voit nulle aparance, ce qui achève, je vous l'avous, de me désoller ; mes, en quelque état que je puisse estre, Madame, je vous prie d'estre....

La pauvre Monby ce meure ; elle vient de recevoir ces sacrement ; c'est encore un triste spectacle dans la maison. Elle a suivi de pret la Fustemberg, qu'elle a contrefait jusqu'à moury de mesme qu'elle. Le voyage de M[r] de Guise à Viéne n'a pas été long ; il est à Guise d'hier au soir.

—

A Lunéville, ce 20 octobre 1729.

J'ay resu, Madame, vostre lettre du 17 de ce mois, par laquelle je voie que M[me] la duchesse Sforce a a[c]epeté la charge de dames d'honneur, ce qui m'a surprise, car elle l'avoit refusé du vivant de mon frère, quand la maréchalle de Rochefort[1] voulu ce retiray ; mes c'est sant doute pour montrer qu'elle n'est plus à la raine d'Espagne, qu'elle l'a accepeté. Je ne doute pas que la faiste que donnera les embassadeur d'Espagne ne soit bien magnifique, aussy bien que le feu d'artifice. J'ay eu hier une joye aussy grande que j'en puisse avoir dans mon malheureux état, c'est d'aprandre que mon fils revient le mois qui vient ; il me mende qu'il partira inssésament après la S[t] Charle, et M[r] de Guise, qui est arivé hier de Viéne, m'en a aussy assuray. Il n'a pas fait un long céjours en ce paiis là, et

1. Madelaine de Laval, femme de Henri-Louis d'Alongui, marquis de Rochefort, capitaine d'une compagnie des gardes du corps du roi, chevalier de son ordre et maréchal de France.

n'y a pas mesme veu l'empereur, ny les impératrice. Mon fils l'a renvoié prontement, c'est tout ce que je vous en puis dire ; cepandent il parois très contant de son voiage ; d'autre ne le [c]eroit pas tant. Il a lessé à Viéne le comte de Brancas, qu'il avoit mené avec luy ; c'est un que l'on nome Siteme (?) Voilà donc Mme de Nelle[1] morte et sant confésion ; cela est térible. Je ne doute pas que sa mort ne donne un grand mouvement dans les dames de la cours pour la remplacer. Pour la petite Pisieux, j'en ceroit fâchée, Madame, par raport à sa mère, qui a été de mes amie, et je l'ay veu avec elle au sacre du roy ; elle m'a paru une jolly fames. Toutes la Lorraine est, comme vous pouvet bien croyre, dans une grande joye du retour de mon fils, et je croy que luy en est aussy aisse que personne, car rien n'est telle que de vivre dans un paiis où l'on est le mestre, du moins je le trouve comme cela, et surtout quand ce paiis ce trouve le vostre. M^r^ vostre frère n'est pas encore arivé à Blainville, Madame ; je le croy arêté dans le Barois, ché Mme de Moignéville ; du moins on l'a dit isy...

—

A Lunéville, ce 22 octobre 1729.

Je vient de recevoir, Madame, vostre lettre du 22 de ce mois ; vous soret à pressant que je suis hor d'inquiétude sur le retour de mon fils, aiant apris, par un courié qu'il m'a envoié, qu'il partiroit peu de jours après la St Charle pour revenir isy, ce qui m'a fait, je vous l'avous, un grand plaisir, car sy on a de la bonne volonté pour luy, d'estre dans ces Etat n'y gâtera rien et acomodera

1. Armande-Felice de la Porte-Mazarin, dame du palais de la reine, femme de Louis de Mailly, marquis de Nesle, etc.

fort ces affaire. Mr de Guise m'a paru fort contant de son voiage ; il n'a pourtant point veu l'empereur, ny les impératrice, et n'a veu que 2 fois mon fils, pour le bonjours et l'adieu, et rien de plus. Je plaint Mme de Sforce d'estre sy mal ; je croy que le chagrin de n'estre plus camarera major de la raine d'Espagne ne contribue pas peu à la rendre malade. Je ne connois point Mme de Mailly la jeune[1], mes il ceroit bien triste pour elle de moury à son âge, et avec une nouvelle charge que l'on luy vient de donner, et de n'en pas profiter. Je ne connois ny les non, ny les abée qui ont eu les bénéfisse. Mr le comte d'Holstain[2] est donc arivé. Or de vous, Madame, je n'ay resu auqune lettre, cette ordinère, de Paris ; je croy que c'est que nous avons un courié en chemain pour en revenir....

—

A Lunéville, ce 27 octobre 1729.

Je comte assé sur vostre amitié, Madame, pour croy[re] que vous partagé la joye que j'ay du prochain retour de mon fils ; j'espère qu'il arivera le 18 ou 20, au plus tar, de l'autre mois, voulant encore célébré la St Charle à Viéne, estant la faiste de l'empereur. Il est sûre que son retour donne une grande joye dans tout le paiis et à ces

1. Louise-Julie de Mailly, fille du marquis de Nesle, née le 16 mars 1710, épousa, en 1726, son cousin, Louis Alexandre comte de Mailly, mort en 1747. Elle tient une place dans l'histoire des faiblesses de Louis XV, ainsi que sa sœur, Marie-Anne, qui la supplanta. Mme de Mailly se retira de la cour et mourut en 1751. Quant à sa sœur, le roi lui donna le duché de Châteauroux et la fit dame du palais de la reine. C'est elle qui fut éloignée pendant la maladie de ce prince à Metz. Elle fut rappelée, mais une maladie violente prévint son retour et l'emporta, le 8 décembre 1744, âgée de 27 ans.

2. François comte d'Honelstein, chambellan de Léopold, époux de Jeanne-Charlotte née baronne d'Eltz.

bon suget ; mes il y en a à Bar qui, je croy, en ceront bien fâché et qui ont fait ce qu'il ont pu pour y susiter des révolte ; mes je me flate que l'arivé de mon fils les remétera à la raison. Un nomé la More[1], petit fils d'Aliot, le médesin, est un des plus mutin, et c'est luy qui susite les autre ; mes, quand il veront mon fils, j'espère que tout cera calmé. Ma belle sœur me parois bien contante, Madame, d'avoir Mme de Sforce pour dames d'honneur ; elle ne me parle jamais de la raine, sa fille ; insy, je ne sçay sy son acomodement est fait, ou non, avec le roy son baux père ; mes je souhaiterois fort pour elle qu'il fùt fait. Nous avons isy un prince de Meclebourg, mes qui est incognito, et mesme n'a pas voulu loger à la cours, ny avoir de nos jans pour le cervir. Il est allé avec mon fils diné à Guise, et il revienderont ce soir. M^r^ vostre frère n'est pas encore arivé, Madame, c'estant arêté au Barois. Nous n'avons pas isy la moindre nouvelle ; Mlle de Monby est toujours comme à l'agonye depuis 15 jours, et elle a perdu la raison, cela fait grande pitié....

—

A Lunéville, ce 3 novembre 1729.

J'ay resu hier, Madame, vostre lettre du 31 du passé. J'espère que mon fils arivera isy le 22 ou le 23 de ce mois. Il doit partir mécredye 7 de Viéne, et comte d'estre 15 jours en chemain, qu'il trouvera, je croy, bien movais. Je vous avous que je me fais un semsible plaisir de le revoir, et j'espère bien que sa pressance produira un bon

1. Jean-Baptiste de Lamorre, conseiller auditeur en la Chambre du conseil et des comptes de Bar, fils d'Alexandre de Lamorre, IIe du nom, et de Marie Alliot, fille de Jean-Baptiste Alliot, natif de Bar, conseiller du roy T. C. et son médecin ordinaire, servant près de sa personne.

effait dans ces Etas, où elle estoit bien nessésère. Mme de Fontenoy m'a dit, Madame, que M^r^ vostre frère estoit arivé avant hier à Nancy en bonne santé, au jembe pret, et qu'il y va demeuray. Je trouve qu'il a raison, et qu'il y cera bien mieux, et y ora melieurs compagny qu'à Blainville, et il luy en coûtera moins, et ora, sy il ce trouve mal, tout les cecours nessésère, ce qu'il ne pouvoit avoir à Blainville quand les aux estoit débordé. Je trouve que la duchesse de Richelieux a fait un baux pressant au segon fils du duc de Nouaille[1]; il sont bien heureux qu'elle est tant aimé son premier mary que de donner son bien à son petit neveu, préférablement à ces propre parand à elle mesme. La pauvre Mlle de Monby est morte le jours de la Tousain, après avoir été 3 jours à l'agony, et 3 cemaine en létargie. Vos lettre, Madame, me font un vret plaisir, et j'espère que vous vouderay bien continuer à me donner de vos nouvelle. Il y a isy grand monde d'arivé pour demain, qui est la St Charle. Tout les prince et princesse de la maison qui sont dans ce paiis isy arive aussy; cela fera un grand monde...

—

A Lunéville, ce 10 novembre 1729.

Mon fils doit estre party hier de Viéne, Madame, et le bon Dieu bénit son[2] voiage, car le temps est le plus baux

1. Philippe de Noailles, second fils du maréchal de Noailles, appelé d'abord le marquis de Mouchy, puis le comte de Noailles, gouverneur et capitaine des chasses, villes, châteaux et parcs de Versailles, Marly et dépendances. Il devint chevalier des ordres et maréchal de France.

2. Le duc de Lorraine est parti de Vienne, après avoir reçu de grands présents de l'Empereur, en argent et en pierreries; et l'archiduchesse aînée lui a donné son portrait enrichi de diamans, ce qui paraît un présent de noces. (Villars, Mémoires.)

du monde. J'espère d'avoir le plaisir de l'embrasser de mécredy en 8 jours, qui est la plus grande consolations que je puisse avoir. Je vous assure que j'en et grand besoint. Je comte de me faire saigner demain par précautions, car mon rume est, grâces à Dieu, finis. L'intérêt que je suis sûre, Madame, que vous prené à ma santé me fait vous en dire des nouvelle....

—

A Lunéville, ce 24 novembre 1729.

Je suis ravie de voir, Madame, que vous este guéry. Je n'ay encore nulle nouvelle de l'arivée de mon fils; c'est aparament les méchant chemain, Madame, qui l'on retardé. Je suis bien aisse que le prince des Astury soit mieux, car je vous avous que je craignois fort pour luy. L'on dit que la faiste des embassadeur d'Espagne cera magnifique. Il me semble, Madame, qu'il y a lontemps, en France, que les messalience sont à la mode, insy je ne suis point surprise du mariage de Mr de Nesle; mes celuy de sa fille est diférang, car quitter celuy de Mailly pour prandre celuy de Bonié (?) me paroit bien indigne. Pour la duchesse de Richelieux, ces parang de son cauté on raison de n'estre pas contant de son testament, qui les désérite pour des jans qui ne luy sont de rien. Nous avons isy, Madame, une cantité de monde prodigieux, et nulle nouvelle que la maladie du pauvre Stinville; il a la fièvre continue depuis vendredy, qui est le mesme jour que sa fames est acouchée, et il est aujourd'huy très-mal, donc je suis, je vous assure, très fachée, car c'est un très honeste homme et bien capable de bien cervir mon fils. La grande cantité de monde m'oblige de finir au plus vite....

—

A Lunéville, ce 28 novembre 1729.

Les movais chemains ont retardé, Madame, l'arivé de mon fils, et il ne comte d'estre isy qu'après demain; mes j'espère le ramené demain de Blâmon, où il comtoit de coucher et où g'iray au devant de luy pour le ramener. Je vous avous que j'atant le moment de l'embrasser avec grande impatience; je croy que vous n'en douté pas. Le duc d'Elbeuf et le prince Charle d'Armagniac [sont] arivet hier isy. Mr de Stinville, qui a été fort mal, est or de danger, n'aiant plus de fièvre. La roujolle de Mme la duchesse m'inquiète fort pour elle, car elle est bien âgée pour avoir une telle maladie, et je vous avous que je l'aime toujours, et que, dans toutes les occasions, elle m'a aussy donné des marque d'amitié, et je cerois fort fâchée de sa mort. Pour Mme de Sforce, sy elle est étique, il est fort à craindre qu'elle ne meure, car elle n'est pas jeune, mes bien veille. Ce cera une grande douleurs pour ma belle sœur sy elle meure, mes je croy que le reste de la famille s'ant consolleront, surtout Mlle de Baujolois, qui n'est pas insensible au bien ou mal que l'on luy fait. Mme de Lenoncours m'a dit, Madame, que la Lolote avoit eu aussy la roujolle, mes quelle s'ant portoit bien; c'est un mal bien à la mode cette anée. Ce ceroit une triste chause sy Mr de Bouillon venoit à moury le même jours que les ambassadeur d'Espagne donneront leurs faiste; ce seroit deux spectacle bien diférang dans la mesme maison....

—

A Lunéville, ce 3 dessembre 1729.

Mon fils est enfain, Madame, grâces à Dieu arivé en bonne santé, mes à un heur où on ne l'atandoit pas, car s'a été à 6 heur du matin, aiant marché toutes la nuit du

28 au 29 de l'autre mois, et il mit piet à tère à une demy lieux d'isy pour n'estre pas conu, et vint à piet tout seul avec le général Niepret. Il a eu contantement, car on le connait sy peu que l'on luy refussoit toutes les entré de sa maison, et sy il n'avoit fait la confidence à un garde, de qui il demanda le cegret, qui il estoit, il oroit resté dehor. J'ay été, comme vous pouvet bien croyre, réveillé bien agréablement par luy, et, grâces à Dieu, jusqu'à pressant, je ne le trouve nullement changé, nous marquand, à ces sœur, son frère et moy, mille amitié. Je ne le croy pas fâchée d'estre de retour dans ces Etat ; rien n'est telle que d'estre le mestre dans son pays, quelque petit qu'il puisse estre....

—

A Lunéville, ce 10 dessembre 1729.

Je ne puis vous envoier, Madame, de porteret de mon fils, car tout ceux que l'on a fait en Allemagne ne luy resemble pas, et, pour le miens et ceux de mes autre enfans, Coubert les a tout les dernié fait, et je chargeray Mr de Stinville, Madame, qui retourne inssésament à Paris, de vous les faire donné, car il n'y a point de pintre isy, et je ne croy pas même que mon fils voulû ce donner le temps de ce faire pindre ; mes petestre que vous le veray dans peu en original, car il comte d'aller cette hiver à Paris pour ces foy et homage du Barois. La poste arive sy tar, Madame, que je n'ay que le temps de vous renouveller....

—

A Lunéville, ce 26 dessembre 1729.

Mon rume est, grâces à Dieu, bien diminué, Madame, et sant avoir été saigné. Mon fils Charle l'est encore un peu, mes il guérira aussy, à ce que j'espère, de mesme que moy. Je ne prand que des bouilon avec du vaux et

du poulet et des navvet, et cela me guéry mes rume. Nous avons demain isy, Madame, la cérémony de la toisson que mon fils donnera à son frère[1]. Je croy qu'il y ora bien du monde pour la voir. Mr de Stinville est, je croy, arivé à Paris; il y a 8 jours qu'il est party d'isy, mes il devoit s'arèter quelque jours chez luy. Il estoit encore bien foible quand il est party. Le froit est venu assé violament, Madame, mes c'est un vilain froit noir, qui est bien malsain. Les poste arive à pressant sy tar, que l'on ne peu répondre les jours d'ordinère. Mes ce froit là n'enpêche pas que l'on ne ce mary, à ce que je voie. Le prince de Ligne[2] m'a donné part de son mariage, et à mon fils aussy, car vous savet bien qu'ene de ces folly, c'est d'estre de la maison de Lorraine, et mesme l'énée, après nostre branche; il l'a mendé insy à mon fils. Celle qui l'épouse est, je vous assure, à plaindre, car il est fol à lié, et un triste fol, et il n'a point de rang. Je ne savois pas que Mr de Polignac[3] eût des enfans; je croy la petite fille de Samuel Bernar[4] bien riche; insy, c'est un bon ma-

1. C'était de la part de l'empereur que le duc François remettait à son frère l'ordre de la Toison. Durival donne la date du 11 décembre à cette cérémonie; mais on voit, par cette lettre, qu'elle eut lieu le 27.

2. Claude prince de Ligne, d'Amblise et du Saint-Empire, grand d'Espagne, marquis de Roubaix, etc., etc., pair, sénéchal et maréchal du Hainault, etc., etc. Il épousa Elisabeth-Alexandrine-Charlotte princesse de Salm.

3. Sidoine-Apollinaire-Gaspard-Scipion marquis de Polignac (frère du cardinal), lieutenant général des armées du roi, gouverneur du Puy, mort à Paris, le 4 avril 1739, laissant plusieurs enfants de Françoise de Mailly, sa seconde femme.

4. Samuel Bernard, comte de Coubert, qu'on pourrait appeler le Lucullus de son siècle pour ses richesses immenses, brilla dans les finances sous Louis XIV, et mourut à 88 ans, en 1739. Il était fils de Samuel Bernard, professeur de l'Académie royale de peinture à Paris, qui s'est distingué par ses ouvrages en miniature et par des gravures qui ne sont pas moins appréciées.

riage, car, pour les messalience, c'est à quoy l'on ne regarde plus en France....

—

A Lunéville, ce 4 jenvier 1730.

Je comence, Madame, par vous souhaiter une bonne et heureuse anée, et vous remersier des bon souhait que vous me faiste pour cette anée.... Mon fils[1] et son frère, et tout les prince et les homes de cette cours sont tout à Nancy depuis hier; il doive y rester jusqu'à samedy; il n'y a isy que des fames, mes il y en a assé grand nombre. Voilà, Madame, tout ce que je vous puis dire d'isy....

—

A Lunéville, ce 23 jenvier 1730.

J'espère, Madame, que vous veret mon fils avant vostre départ pour la Guiéne, car il part jeudi, et comte d'estre dimenche prochain à Paris[2]. Il logera au Palais Royalle, mon neveu l'en aiant prié. Autrefois, j'orois bien souhaité d'y aller; mes, pour asseteur, je vous avous que la retraite est tout ce que je désire le plus. Il ne va avec mon fils que Mr de Lemberty, Kinigl[3] et Ulteme (?); l'on ne

1. Le 3 janvier 1730, le nouveau duc de Lorraine montra à ses peuples un digne fils de Léopold, et fit son entrée solennelle à Nancy. Le 5, il assista à la procession commémorative de la veille des Rois. (Durival, t. I, p. 138.)

2. Gardant l'incognito sous le nom de comte de Blâmont, François partit de Lunéville le 26 janvier, et coucha à Saint-Mihiel; le 29, il arriva à Paris. Le duc d'Orléans vint au-devant de lui jusqu'au Bourget et le conduisit au Palais-Royal, où le comte de Blâmont logea avec les seigneurs de sa suite. (Durival, t. I, p. 138.)

Le duc de Lorraine est arrivé le 30 janvier, et a fait son hommage le 1er février. Ce jeune prince est d'une figure agréable et marque beaucoup d'esprit. Le cardinal de Fleury lui a donné à dîner : j'y ai été invité avec quatre ou cinq autres personnes. (Villars, Mémoires.)

3. Jean-Georges de Kœnigl, chambellan du duc François III, bailli de Vosge.

peu pas avoir moins de monde : 2 page et 2 valet de chambre. Nous avons isy le comte de Lanoy[1], frère de Mme de Keniestz, qui est venu nous faire compliment de la part de l'archiduchesse ; sa fames est avec luy, qui est belle et bien faiste ; c'est la niepce de Mme des Armoise...

—

A Lunéville, ce 16 février 1730.

Je suis bien aisse, Madame, que vous aiet veu mon fils et que vous l'aiet trouvé à vostre gré. Il doit estre bien contant assurément de son voiage, et de toute l'amitié que l'on luy a témoigné à Paris[2]. Je l'atant isy après demain ; je croy qu'il s'y ennuira baucoup, après c'estre aussy bien diverty qu'il a fait à Paris, car nostre cours, cette anée, est bien triste. J'adresse ma lettre à Mr de Stinville pour vous la faire tenir, car je vous croy party, Madame, pour Bordos. Ne sachant nulle nouvelle, et aiant

1. Eugène-Marie de Lannoy, comte de la Motterie, grand maréchal de la cour de Bruxelles, et le seizième de sa maison chevalier de la Toison d'Or. Il avait épousé Lambertine La Moraldine de Faing, comtesse d'Hasselt, baronne de Jamoigné.

Il avait pour sœur Marie-Thérèse de Lannoy, mariée, en 1716, à Joseph-Lothaire comte de Kœnigsegg, chevalier de la Toison d'or, maréchal, et grand chambellan de l'Empire, et ambassadeur en Angleterre.

2. Comme on savait que le mariage de François avec Marie-Thérèse était définitivement arrangé et devait ouvrir au prince lorrain l'accès du trône impérial, on eut pour lui mille égards, tandis que ses prédécesseurs avaient eu souvent à se plaindre des procédés des rois et de leurs ministres. Louis XV accueillit le duc avec affabilité, l'engagea à l'accompagner à de grandes chasses organisées tout exprès, lui fit visiter les maisons royales, ainsi que les curiosités de Paris, et lui donna une superbe tenture des Gobelins, composée de sept pièces, enrichie d'or, exécutée d'après Raphaël, et représentant des sujets mythologiques. (Digot, Hist. de Lor., t. VI, p. 162.)

2 doit estropié par des maux d'avanture, cela m'oblige de finir....

—

A Lunéville, ce 20 mars 1730.

Je vient de recevoir, Madame, vostre lettre du 13 de ce mois, par laquelle je voie que vous avet couru de grand risque dans votre voiage, mes que vous avet trouvé l'arivé de Bordaux bien belle. Je souhaite fort que vous y terminié vos affaire, celon ce que vous désiray, et que vous en revenié en bonne santé. Pour vostre retour, les chemains ceront plus baux, car il faut espéray que le vilain temps qu'il fait ne dura pas toujours. M[me] vostre belle sœur, la comtesse de Lenoncours, est grosse, et a santy remué son enfans. Je souhaite fort, Madame, qu'elle est un fils, car je ne doute pas du plaisir que cela vous feroit, et personne ne vous souhaite plus de bonheur et de contantement que moy....

—

A Lunéville, ce 5 juin 1730.

Je vous suis tout aussy obligé, Madame, du sidre que vous avet eu intantions de m'envoié, que sy je l'avois resu ; mes de quoy je suis en paine, c'est de vostre santé que vous me mendé estre movaisse. Depuis que vous ne m'avet pas écrit, la miéne ce soutiens toujours assé bonne ; mes je vous avouray que ma douleurs ne ce peut passer, et que la perte de Son A. R. m'est tout les jours plus semsible, Madame, surtout par la tendresse que j'ay pour mes fille, et à qui on a coupé la gorge par les renonsiations que l'on exige d'eux, et qui a rompu le mariage de mon neveu, en empêchera leurs établisement, estant une nouvoté qui n'a jamais été dans ce paiis isy. J'avous qu'il m'est cruelle que cela comence par mes

fille, et cela me met toujours la mort au cœur quand jy pance. Pour dé nouvelle, Madame, je n'en sçay auqune. J'ay une de mes filles qui ce marie, qui est Mlle Schak[1], que vous ne connoisé pas ; et la pauvre petite du Châtellet[2], qui est à moy aussy, ce meure d'une flutions de poitrine, avec la fièvre avec redoublement. Son mal l'a pris sy pro[mp]tement, que l'on ne la pu trensporter, et elle est dans le coridor des fille. C'est un triste spectacle, mes il semble qu'il me suive de tout cauté....

—

A Lunéville, ce 24 juin 1730.

Je suis bien en paine, Madame, de vostre santé ; cependent, comme vous m'écrivé vous mesme et que vostre colérea morbus estoit passé, j'espère que vous vous en porteret mieux par la suite ; mes ce sont de violante douleurs que ces colique là, je le sçay, en aiant eu plusieurs fois. Mme la princesse de Conty aime à voiagé, et ce qui me parois plus extrordinère, c'est que l'on dit qu'elle voiage sant avoir auqune fames avec elle. Je croy qu'elle a fait le tour du royaume avec son fils[3]. Je vous avous que je ne puis m'acoutumer au manière de la jeunesse d'à pressant, surtout de celle des filles de Mme la duchesse. Je n'en dit pas davantage, et je vous souhaite, Madame, une bonne santé, vous assurang que personne n'y prand plus d'intérêt que moy....

—

1. Fille du baron de Schack, que François III nomma chef de son Académie de Lunéville, le 15 novembre 1730.

2. Charlotte-Antoinette du Châtelet, fille d'honneur de S. A. R. de Lorraine, née le 25 novembre 1710, fille de René-François du Châtelet et de Grandseille, et de Marie-Catherine de Fleming.

3. Louis-François de Bourbon, prince de Conti, duc de Mercœur, pair de France, comte de la Marche, etc., né le 13 août 1717.

A Lunéville, ce 31 juillet 1730.

Je vient de recevoir, Madame, vostre lettre du 25 de ce mois. J'ay bien cru que vous ceriet touché de la mort de Mme de Fort, c'est ce qui m'a fait vous en faire mon compliment. Je vous diray, pour nouvelle de ce paiis isy, que Mr de Craon a gagné, avec dépand, le procès qu'il avoit avec Mme d'Armailly pour le marquissa d'Haroué, et donc je suis très aisse, car elle a dit, en cette ocasions, bien des impertinance contre feu Son A. R., et elle n'avoit suget de ce plaindre, puisque la deste qu'elle avoit sur la maison de Bassompière luy a été paié au double ; mes je ne croy pas, à pressant, qu'elle veulle revenir une segonde fois redemender une chause aussy injuste, car elle est condané à paiier l'amande. Nous alons mécredy, qui est après demain, coucher à Frouar, ché Lunaty, et jeudi, diné à Frescaty, ché Mr l'évêque de Metz. Nous vérons sa maison et son jardin, et nous reviendecont encore le soir coucher à Frouar, et vendredy nous ceront de retour isy, où j'espère trouver Mes de Remiremon et d'Epinois arivée, car elle me mende qu'elle part inssésament pour venir....

—

A Lunéville, ce 12 août 1730.

C'est avec bien du plaisir, Madame, que je vous fais mon compliment sur la naissance d'un neveu donc Mme la comtesse de Lénoncours est acouché hier. Je ne doute pas que cela ne vous fasse grand plaisir, car je vous assure que je l'ay resanty pour vous et toutes vostre maison, que j'estime et aime fort depuis lontemps, et que j'orois été très fâchée de voir finir. Il faut espéray que ce ne cera pas le seul qu'ora Mr vostre frère, sa fames estant très jeune et de bonne race, pour avoir bien des enfans,

sa mère en aiant déjà eu 18. Je vous prie d'en faire mon compliment à Mme vostre sœur, et d'estre bien persuadée que l'on ne peut prandre plus de part à tout ce qui vous arive que je le fais....

—

A Lunéville, ce 21 aoust 1730.

Je suis, Madame, dans une cruelle inquiétude ; mon fils Charle a, depuis 13 jours, la fièvre double tierce, et Mr Bassarant[1], médecin de mon fils, c'est obestiné à ne luy pas donner de quinquina ; mes son acès est aujourd'huy sy violant, que il conte luy en faire prandre demain. Je viens de recevoir vostre lettre du 15 de ce mois ; mes je vous avous que je suis sy pénétré de la maladie de mon fils Charle, que j'adore, que je n'ay que la force de vous renouveller ma sinsère amitié.

—

A Lunéville, ce 11 septembre 1730.

Je vous suis bien obligé, Madame, de la part que vous prené, et Mme vostre sœur, au rétablissement de la santé de mon fils Charle. Nous partons, luy, moy et mes 2 filles, demain matin, pour aller rejoindre mon fils énée à Commercy[2], où il est depuis jeudy passé, et Mme vostre belle

1. Jean-Baptiste Bassant, docteur en médecine de la faculté de Salerne, fut anobli par lettres patentes données à Lunéville, le 23 mars 1726, en considération des services qu'il avait rendus près de la personne du prince royal, en qualité de son médecin ordinaire, et notamment à Vienne, pendant la maladie qu'il eut.

2. La cour de Lorraine fit, dans ce temps, un voyage à Commercy. Il y avait, au-dessus de cette ville, sur la Meuse, un camp commandé par le comte de Belleisle, qui faisait tous les jours exercer un corps nombreux de cavalerie : le duc de Lorraine y alla, passa dans les rangs, vit tous les exercices et les grandes manœuvres. (Durival, t. I, p. 140.)

sœur, Mmes de Benes et Linage (?) avec Mlle de Matigny, Spada et de Lunaty viéne avec nous. Mon fils m'a dit qu'il contoit d'envoier Mr le comte de Lenoncours faire compliment au roy sur la naissance du duc d'Ajou[1] ; cela marque qu'il a bien de la considérations pour luy, donc je suis très aisse, m'entéresant fort, Madame, je vous assure, à tout ce qui vous touche et toutes vostre maison....

—

A Comercy, ce 15 septembre 1730.

Nous sommes isy du 12 de ce mois, Madame, et mon fils Charle est parfaistement bien guéry, et a déjà couru hier un cert avec son frère. Nous somme dans une très belle maison, et où il y a des chasse charment. Je vous avois mendé, comme c'étoit l'intantions de mon fils, d'envoié le comte de Lenoncours à Paris faire compliment au roy sur la naisance de Mr le duc d'Ajou ; mes le cardinal de Fleury a mendé à mon fils de n'y point envoié, et qu'il sufisoit d'écrire, et que Bourcié de Villé[2], qui est à Paris, renderoit nos lettre ; insy, il n'a pas fait ce voiage. Mon fils a fait tiray isy, pour le jours de ma naissance, Madame, un très baux feu d'artifice dans la préry, sur la rivière ; je doute fort que celuy que l'on ora fait à Paris pour la naissance du duc d'Ajou est été plus baux. L'on ce diverty isy très bien avec le jeu, les chasse et les pipé...

—

A Comercy, ce 15 octobre 1730.

Vous oret apris, Madame, par mes dernière lettre, les

1. Le duc d'Anjou, né le 30 août 1730, mort le 7 avril 1733.

2. Jean-Baptiste de Bourcier, seigneur de Villers-en-Haye, conseiller d'Etat et maître des requêtes ordinaire de l'hôtel de François III et son envoyé en France.

cruelle inquiétude où j'ay été pour mon fils Charle, qui a eu la petite vérolle, sant qu'elle luy est paru en dehor que par quelque petit bouton comme des elleveure ; mes il a rendu la supurations de ce mal par les urine, et ce n'est que d'aujourd'huy qu'il ne pisse plus de pu. Quand nous l'avons cru guéry, la fièvre luy a reprise ; mes, grâces à Dieu, le médecin que mon fils a amené de Viéne avec luy, l'a sy bien traité, que j'espère à pressant qu'il est entièrement guéry ; il est mesme abillé en galla pour le jours de la naissance et de la faiste de sa sœur. Celon vostre dernière lettre, Madame, que j'ay resu du 6 de ce mois, je vous croy à pressant de retour à Paris, et je vous en fais mon compliment. Je me réjouit fort de l'espérance que nous retourneront dans 8 ou 10 jours à Lunéville, car cette maison isy est belle pour l'été, mes l'on y gelle en hivert, et le froit commence à estre très violant. Je souhaite, Madame, que vous aiet fait une bonne vandange où vous avet été...

—

A Lunéville, ce 6 novembre 1730.

J'ay été surprise, Madame, en recevant vostre lettre, du 27 du passé, de Bordaux, car je vous croiois de retour à Paris, et je vous y et même adressé mes lettre. Nous avons eu un très grand froit à Comercy, et, à pressant, il fait très chaut et humide, ce qui n'est pas fort saint ; mes, comme il fait un baux soleille le long de la journée, cela fera, Madame, que vous oret un temps bien agréable, sy il continu comme cela, pour vostre retour à Paris, car je ne croy pas que vous vouliet passer encore l'hivert où vous este. Mes de Remiremon et d'Epinois arrive, Madame, et je vais les voir, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 18 jenvier 1731.

Les aux de Balam me guérirons, Madame, à ce que l'on me fait espéray ; mes, jusqu'à pressant, elle me cause d'affreuse douleurs, mon mal estant sur la cheville du piet, où réponde tout les nert et tandon ; cepandant je n'ay plus de fièvre, mes mes douleurs sont bien vive. Mon fils a donné à Mr vostre frère, le comte de Lenoncours, la charge de grand mestre de sa garde robe, qu'avoit Mr de St-Balmont[1]. Cela m'a fait, je vous l'avous, Madame, bien du plaisir, par l'amitié que j'ay pour toutes vostre maison et pour vous en particulié....

—

A Lunéville, ce 1er février 1731.

Je vous suis bien obligé, Madame, des nouvelle que vous voulet bien me mender ; mes je les croy compossé par les nouveliste de Paris, car je doute fort que l'empereur est un traité avec l'Espagne ; pour avec l'Engleterre, je n'en juroit pas. Mon mal de jambe va mieux, à ce que dise les médecins ; pour moy, je trouve que cela va bien lentement, mes, ce qui m'acable, ce sont des vapeur noir, qui est un mal que je n'avois jamais conu. Je croy que la cantité de remède que l'on me fait me les cause, car je n'y suis pas acoutumé....

—

A Lunéville, ce 8 février 1731.

Mes vapeur son cassy finis, Madame, mes mon mal de jambe ne l'est pas, et, à mesure qu'elle guéry d'un cauté, elle ce récorche d'une autre, et g'y sant toujours baucoup

1. Jean-François-Paul des Armoises, chevalier, seigneur de Saint-Baslemont, Sandaucourt, etc., etc., grand maître de la garde-robe de François III, décédé en son château de Saint-Baslemont, le 6 janvier 1731.

de douleurs. Cependant Mr Basrant, en qui j'ay toutes confience, m'assure que j'en guériray parfaistement, mes je croy que le mauvais temps qu'il fait en est cause. Il est vret que, de ma vie, je n'ay veu tant de nège que nous en avons isy. Mes enfans en profite en alant en trainaux; les voilà qui vont encore y aller à ce moment pour ce consoller du carnaval....

—

A Lunéville, ce 17 février.

Je suis bien sensible, Madame, à vostre atantions pour me faire avoir du vin de Grave; jusqu'à pressant je n'en et pas bu, Mr Basrant prétant qu'il est plus saint que le vin de Champagne, que je boit toujours, mes je croy[1] fort les vins violant, et l'on dit que celuy là l'est baucoup. Je vous remersy d'avance de celuy que vous voulet bien m'envoier; j'en gouteray, et je vous menderay, Madame, comme je le trouveray, puisque, sy je peut m'en acomoder, vous vouderet bien vous donner la paine de m'en faire avoir ma provisions. Je devient for caduc, car j'ay pancé moury cette cemaine d'une colique, avec de grand vomisement, qui m'a duray 4 jours; mes, Dieu mersy, je ne l'ay plus, mes je suis très foible....

—

A Lunéville, ce 25 février 1731.

Il est vret, Madame, que, depuis 3 mois, je suis dans les soufrance, tant par le colique que j'ay eu que par mon mal de jambe, qui n'est pas encore guéry. Les maux du corps me sont venu ensuite de ceux de l'esprit, je ne sçay quand j'en guériray. Quand au vin que vous voulet bien m'envoié pour essait, je doute fort, Madame, que je

1. Sans doute, *crains*.

puisse jamais m'y acoutumer, ne pouvant soufrir le goûs du vin d'Espagne, ny des vins fort, comme le sont ceux de Guiéne, sy bien que je m'en tienderay à mon vin de Champagne ou à celuy de Bar, sy il peu redevenir bon, car, depuis plusieur anée, il l'est moins que les autre, ce qui me fait espéray qu'il ce remétera à redevenir bon. Il me parois, Madame, que l'on comence à espéray qu'il n'y ora point de guerre ; je vous avous que je ceroit bien aisse sy l'empereur, la France et l'Espagne ce joignois ensemble pour montrer au Englois que il ne sont pas fait pour recevoir les loix de jans autant au desous d'eux, et qu'il puisse un peu leurs donner sur les oreille ; j'en ceroit bien charmée, et cela ne ceróit pas difisille si ces 3 puissance estoit amis ensemble. Mr de Guise ariva hier isy....

—

A Lunéville, ce 15 mars 1731.

Mr de Lemberty m'a aporté, Madame, le vin de Grave que vous m'avet envoié, donc je vous remersy ; mes c'est un vin donc je ne puis jamais m'acomoder, santant comme les vins de Raint et de Moselle, donc je ne soroit boire. Je ne vous suis pas moins obligé, Madame, de vostre atantions pour moy. Je comence à espéray que ma jambe guérira dans peu ; mes il m'est survenu un rume de servo qui m'acable ; mes, pour de ce mal là, j'espère que je ne m'en porteray que mieux après ; mes cela me fait sy fort pleuray les ieux, et avec cela mal à la gorge, c'est ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 26 mars 1731.

Je suis, grâces à Dieu, Madame, guéry et de mon rume et de mon mal de jambe ; mes, comme ma jambe ne lesse

pas que d'enfler un peu le soir, cela fait que je me ménage encore. Je trouve que Mr de Tingris a fait un très bon mariage pour son fils, qu'en fille qui doit avoir 6 cent mille livre de rante ; pour les messalience, elle ne font plus rien en France, et la mode en est bien étably depuis le premié mesme : je n'en dit pas davantage ; mes, quand le bien ce joint à la messalience, il parois qu'elle est encore plus pardonnable. L'on a trouvé isy le pauvre Mr d'Oiselle mort dans sa chambre sant avoir été malade ; à la vérité, il estoit très vieux. C'est le mary de celle qui estoit à Mme la duchesse de Mantou[1]....

—

A Lunéville, ce 2 avril 1731.

Je suis bien semsible, Madame, à la joye que vous me marqué de ma guérison ; mes, comme je suis destiné au paine dans cette vie, je ne sort pas d'une que je ne rentre dans une autre, qui [est] l'inquiétude où je suis de mon fils Charle, qui a eu hier un très violant accet de fièvre avec des vomisement et asopisement. Pour aujourd'huy, grâces à Dieu, il n'en a point ; mes je craint fort qu'elle ne luy reviéne demain ; et, comme la maladie qu'il a eu à Comercy, que l'on a nomé petite vérolle, quoyque il ne luy en a pas poussé un seul grain en dehor, luy a pris de mesme ; je vous avous que cela me fait trembler. Je ne sçay nulle nouvelle, Madame, qui me puisse faire plaisir, je vous assure, et je n'entrevoit pas mesme qu'il m'en puisse arivé de bien lontemps. Je croy que celle que l'on

1. Susanne-Henriette de Lorraine, fille de Charles III de Lorraine, duc d'Elbœuf, mariée, le 8 novembre 1704, à Ferdinand-Charles de Gonzague, ou Charles IV duc de Mantoue, morte à Paris, le 19 décembre 1710, dans sa 25e année.

débite à Paris ne sont pas trop vret, et [à] moins que je ne voie arivé quelque bonheur à ma famille, je ne le croiray jamais d'avance, car je ne suis pas assé heureuse dans cette vie pour me flaté que ce que je pouroit désiray arivâ, et je ne croy pas vivre assé lontemps pour avoir la consolations de voir auquen de mes enfans marié, telle que je le souhaiteroit. C'est, je vous l'avoue, une de mes plus grande paine que cela, de ne voir nulle espérance d'établisement à pas un des 4 ; mes je n'en dit pas davantage...

—

A Lunéville, ce 9 avril 1731.

Mon fils Charle est, grâces à Dieu, entièrement guéry, Madame, de sa fièvre, donc il n'a eu que 2 accet ; insy, me voilà tranquille à pressant ; il a mesme diné avec son frère et ces sœur et moy dans son petit apartement, et il soupera encore avec nous, estant en parfaiste santé. Pour mes pancé noir, je vous avous, Madame, que je fais mon posible pour les éloigner ; mes, tant que je veray auquen de mes enfans marié et étably, je vous avous, que je n'en puis avoir d'autre ; mes je suis bien semsible à tout l'atachement que vous voulet bien me témoigné....

—

A Lunéville, ce 30 avril 1731.

Il est vret, Madame, que mon fils est party pour Bruselle[1], et qu'il doit aller de là voir la Holande. Il comte estre 2 mois dans son voiage ; voilà ce qu'il m'a dit en partant. Il est vret aussy que son départ, quoyque pas pour lontemps, n'a pas lessé que de me coutet des larmes ;

1. Le 15 du même mois d'avril, ce prince (François III) partit, continuant l'incognito de comte de Blâmont, et ne revit plus ses Etats, laissant à Madame la régente une administration qui devint très-laborieuse. (Durival, t. I, p. 140.)

du surplus, je ne sçay rien, mes je vous suis toujours très obligé de tout les contantement que vous me souhaité. Je ne sçay sy il m'en viendera quelqu'en sur la fain de mes jours ; mes, jusqu'à pressant, je ne suis pas fort acoutumé d'en avoir ; mes, au contrère, bien des chagrin et des paine....

—

A Lunéville, ce 26 juillet 1731.

Je comprand aissément, Madame, que c'est un empéchement de pouvoir écrire que d'avoir une maison à meubler ; mes c'est, à mon gré, un agréable amusement. Je connois fort Coulombe, donc vous m'écrivé : feu Monsieur y avoit 2 maison, où j'alois me promener dans ma jeunesse : l'une estoit en au du vilage, et l'autre em bas ; celle d'haut a été vendu à Mr Loujoue (?), fermier général, dans ce temps là, et l'autre à Mr Millon. Je vous fais ce détaille, Madame, pour savoir sy ce n'est pas une de ces 2 maison que vous avet acheté. Nous somme aujourd'huy isy en gala ; mes il y ora bien peu de monde, car Mr de Martigny est à l'agony, et ces 3 fille et sa niepce, Mlle de Lunaty, ne vienderont pas, ce qui fera qu'il y ora fort peu de monde au bal. Le pauvre Lunaty n'est pas bien remis de son ataque d'apoplexty, et je craint fort que la mort de Martigny ne luy en fasse revenir une autre. Vous soret sant doute, Madame, que le mariage de sa fille avec Fontenoy estoit arêté ; je vous assure qu'il deveroit l'achever prontement, car, sy Lunaty mouroit, il pouroit bien ce rompre[1] ; je le sçay savament, que les

1. En effet, ce mariage n'eut pas lieu : Anne de Lunati-Visconti, fille de Ferdinand marquis de Lunati-Visconti et de Jeanne-Thérèse de Roquefeuille, épousa Paul-Antoine d'Esterhazy et Galantha, prince du Saint-Empire romain.

frère ne tiéne pas ce que les père ont fait ; je n'en dit pas davantage....

Mon fils est enfain party de Bruselle, le 23 de ce mois, pour aller faire la tournée des place des Paiis Bas autrichiens, et il reviendera de là à Bruselle, et ira petestre voir la Holande, à ce qu'il me mende.

—

A Lunéville, ce 9 août 1731.

Je suis très aisse, Madame, que Mr du Batiment est gagné son procès. Je croy que son neveu, Mr de Fontenoy, ce marira dans peu, c'est à dire au retour de Lunaty des aux de Bourbonne, où il est allé. Il cera bien heureux d'avoir pour fames Mlle de Lunaty, car elle est bien aimable et très sage, avec une très bonne conduite ; elle a tout l'agrément de sa mère, et elle n'en a pas le movais ; elle luy resemble fort par la figure, mes elle n'est pas quoqueste et n'aime pas le jeu. Pour le mariage du fils du duc de Vilars, il est très bon pour le bien, mes il est à craindre pour luy que Mme sa fames ne tiéne de sa mère et grande mère, qui, comme vous savet, ont été fol à lié, sant remonter encore au père de sa grande mère, qui en tenoit aussy ; insy, ce cera un miracle sy sa fames ne l'est pas. La pauvre Mme Decriene (?), qui aimoit tant la duchesse de Vilars, n'a pas eu la consolations de voir ce mariage, car elle est morte samedy passé. Je la croix bien en paradis, car elle a soufert tout ces maux avec une grande patience. Nous n'avons pas la moindre nouvelle, Madame ; mon fils continue son voiage des place de Flandre, et conte d'aller encore en Holande ; insy il ne reviendera de lontemps....

—

A Lunéville, ce 21 août 1731.

Je resoit, Madame, vostre lettre du 17 de ce mois. Je croy que mon fils ne sçay pas encore luy mesme quand il reviendera isy, aiant encore le voiage de Holande à faire après celuy de Flandre, qui n'est pas encore achevet ; mes je croy qu'il cera de retour à Bruselle le 28 de ce mois, qui est le jours de la naissance de l'impératrice, pour y célébré cette faiste. J'arive de la chasse du cert, que nous avons pris à 5 lieux d'issy. Nous avons passé, en revenant, par Blainville, où j'ay envoié savoir des nouvelle de Mr vostre frère, qui est en bonne santé. Le comte et l'abé sont isy, qui me paroisse aussy ce très bien porté. Le cardinal de Rohan a passé le soir isy, et a, je croy, marché toutes la nuit pour aller à Saverne....

—

A Lunéville, ce 17 dessembre 1731.

J'ay bien cru, Madame, que la petite vérolle, qui estoit à Paris, vous empêchoit d'y revenir sy tost de vostre campagne. Je souhaite fort que les aux que vous avet prise vous fasse du bien. Je vous suis très obligé du compliment que vous me faiste, Madame, sur le mariage de Mlle de Chartre[1] ; il m'a fait plaisir, aimant fort tout les enfans de mon frère, donc la mémoire m'est toujours bien cher. Pour mon fils, est toujours en Engletterre, et je n'en et pas eu de nouvelle depuis le 28 du mois passé, ce qui me déplait fort ; mes consolations est que je sçay, par Mme de Nepert, qui resoit très régulièrement dé lettre de son mary, qu'il ce porte bien, et qu'il conte de repar-

1. Louise-Diane d'Orléans, damoiselle de Chartres, dernière fille du régent, née le 27 juin 1716, mariée, le 22 janvier 1732, à Louis-François de Bourbon, prince de Conti, gouverneur, lieutenant général pour le roi du Haut et Bas-Poitou.

tir de Londre le 18 de ce mois, sy le vent est favorable, pour repacer en Holande, et, pour de là, sa marche nous est entièrement cachée. Dieu veille, Madame, que tout ce tourne pour son bien, mes je ne le croyray que quand je le veray, car, dans cette maison, il n'est encore rien arivé d'heureux, mes bien des malheurs ; cela me fait toujours douter de tout les bruits que l'on répand dans le monde, et je ne croy que ce que je voie ; mes je vous suis très obligé des bonheur que vous nous désiray à toutes ma famille, et de l'atachement que vous voulet bien avoir pour nous....

—

A Lunéville, ce 6 jenvier 1732.

Je vient de recevoir, Madame, vostre lettre, et je vous assure que je suis bien touchée des bon souhait que vous m'y faiste pour cette nouvelle anée, où je vous désire toutes sorte de bonheur et de contantement. A l'égar de mon fils, je ne sçay pas encore où il ira en sortant de Berlin, où il est allé voir le roy de Pruse, car il ne me l'a pas encore mendé, et je doute fort qu'il le sçache encore luy mesme ; insy, les gassete, sy elle dise vret, en sont mieux informé que nous. Le mariage de Mlle de Baujolois avec M. le comte de Charolois, je n'en et pas entandu parler ; mes, à moins qu'il ne soit changé, je croy qu'elle ceroit très malheureuse avec un homme comme luy, et, comme je l'aime fort, je luy souhait un marie dous et point brutalle, et c'est ce que n'est pas Mr de Charolois. Il me semble qu'il vos mieux rester fille que de ce marié pour estre malheureuse....

—

A Lunéville, ce 4 février 1732.

Je vous assure, Madame, que je ne mérite nulle remer-

siment pour la justice que je rang à Mr vostre frère, l'abé de Lenoncours, car cela n'en mérite pas, et je vouderoit pouvoir luy estre bonne, comme à toutes vostre maison, en chause plus essatiel, pour vous marquer à tout l'estime et la considérations que j'ay pour vous. Il me parois, Madame, que les nouvelle sont aussy stéril en France que dans ce paiis, où il n'y en a auqune. Mon fils est, je croy, encore ché le duc de Vidfinbutelle[1], et je ne sçay encore rien de ce qu'il deviendra après qu'il ora été ché le roy de Prusse. Les gassete d'isy [disent] qu'il va à Viéne; mes, pour à moy, l'on ne m'en a pas mendé un mot; mes, ce qui me le fait croyre, c'est que Tousaint[2] a vendu sa maison qu'il avoit isy, et fait vendre toutes les provisions qu'il y avoit, et baucoup de ces arde, et a fait emballé les autre. Voilà tout ce que j'en sçay....

—

A Lunéville, ce 21 février 1732.

J'ay resu, Madame, vostre lettre du 16, et je ne puis trop vous remersier des bon souhaits que vous faiste pour ma famille; mes, jusqu'à pressant, je ne voie point d'assurance au nouvelle que l'on dit touchant l'infan don Carlos. Je ne sçay pas mesme encore sy mon fils ira en Itally, comme le dise les gassete; les dernière nouvelle que j'en et eu estoit du 11, et il partoit pour aller ché le roy de Pruse, où il contoit d'ariver le 15 de ce mois; mes il ne m'a encore rien mendé où il iroit de là; insy, à moins que il ne me le mende, je n'ajoute point de foy

1. Louis-Rodolphe duc de Brunswick-Wolfenbuttel-Blanckenberg, beau-père de l'empereur d'Autriche Charles VI.

2. François-Joseph Toussaint, conseiller secrétaire du cabinet de Léopold, anobli le 10 avril 1729. Il fut créé baron et conseiller intime de François III, devenu empereur, et son principal ministre.

au gassete, qui mente bien souvant. Pour isy, nous n'y avons nulle nouvelle ; l'on n'y parle que des plaisir du carnaval, qui ceront bientost finis, à la grande douleurs de toutes la jeunesse. L'on dit qu'il y a de baux bals aussy à Nancy; il y a de nos dames qui y ont été, mes qui trouve la salle trop petite....

—

A Lunéville, ce 6 mars 1732.

Je n'ay pu répondre plustost, Madame, à vostre lettre du 2 de ce mois, aiant été saigné et aiant eu de cruelle ala[r]me pour ma fille énée, qui a été à la dernière extrémité de la roujolle ; elle a resu le viatique ; mes, grâces à Dieu, elle est à pressant or de dangé. Je vous avous que, sy je l'avois perdu, je n'orois pu la survivre, car elle est ma seul consolations, et j'en et été sy mal que j'ay été obligé de me faire saigné. Pour mon fils, je le croy à pressant avec le roy de Pruse, et, grâces à Dieu, sa maladie n'a pas duray lontemps, et il estoit, le 20 février, qu'il m'a écrit, en parfaiste santé et partoit le lendemain pour Posdame, où l'atandoit le roy de Prusse. Mr de Lemberty est party hier matin pour Paris ; je ne vous et pas écrit par luy, Madame, mes j'espère qu'il vous fera bien des compliment de ma part. Je souhaite fort qu'il y trouve une bonne sussétions, comme il s'ant flate, car c'est un homme à qui je désire, je vous assure, toutes les bien du monde....

—

A Lunéville, ce 13 mars 1732.

Je suis, Dieu mersy, Madame, or d'inquiétude jusqu'à pressant pour mes 2 filles ; elle sont or de tout dangé ; l'énée comence à venir ché moy, et a diné ce matin avec moy, et la cadéte a changé de tout cest après diné, et est

aussy bien qu'elle le puisse. Je vous avous que j'ay eu de cruelle alarme, car ma fille énée a été à la dernière extrémité, et les médesins n'en espéroit plus rien ; mes le bon Dieu me l'a rendu, pour ma consolations. Je suis très semsible, Madame, à la part que vous avet prise à toutes mes paine....

—

A Lunéville, ce 20 mars 1732.

Je comte assé sur vostre amitié, Madame, pour ne pas douter que vous n'aiet pris part à ma joie de la guérison de mes 2 fille d'une maladie aussy dangereuse que l'est la roujolle ; mes, grâces à Dieu, les en voilà quite. Ma belle sœur me mende que elle ne sçay pas en quoy elle peu cervir Mr le marquis de Lemberty, ne sachant pas quelle afaire il a à Paris ; je vous prie, Madame, de luy dire que, sy il croy que ma belle sœur puisse luy faire plaisir, qu'il veule luy dire en quoy, car elle me mende qu'elle le fera volontié, i[n]sy il n'ora qu'à lui demendé ce qu'elle poura faire pour luy. Pour moy, il ne me reste plus qu'à vous remersier de tout les bon souhait que vous me fait et à toutes ma famille....

—

A Lunéville, ce 31 mars 1732.

Je resoit dans le moment, Madame, vostre petite lettre, et j'ay veu que vous aviet dit à Mr de Lemberty ce que je vous et mendé pour luy. Je souhaite fort qu'il puisse avoir sa sussétions. J'ay eu aujourd'huy des nouvelle de mon fils de Breselaux, du 23 de ce mois, par une estaffait. Il espère d'aller dans peu faire sa cours à l'empereur, à Laxsembourg ; voilà tout ce qu'il me mende, et il fait venir les chevos qu'il avoit amené isy de Viéne à Viéne

avec un courier allement, et ne m'en mende pas davantage....

—

A Lunéville, ce 10 avril 1732.

J'ay resu, Madame, vostre lettre du 6 de ce mois, et je suis très semsible à tout les bon souhait que vous m'y faiste; mes je suis très touchée, je vous l'avous, de perdre toutes affait l'espérance de revoir mon fils, car l'empereur vient de luy donner le gouvernement de la Hongris[1], et il doit fixser son céjours à Presbourg, capitalle de ce royaume; insy, je n'est l'espérance de le revoir jamais. Dieu veille que ce soit pour son bien! Mes je ne ceray pas contante que le mariage ne ce fasse, et c'est de quoy l'on ne parle pas en nulle fasson; et, pour estre gouverneur, il ceroit à mon gré mieux dans ces Etas que d'estre gouverneur de Hongris, où la pluspart de ces jans là son rebelle et fort à craindre. Mes il faut tout remettre entre les mains du Saigneur. Je vous prie, Madame, que ce que je vous mende là soit pour vous seul, et de n'en point parler, surtout du mariage, qui n'est pas fait, car, pour le gouvernement, est publique, mes ne rien dire de ce que je ne suis pas contant de l'un sant l'autre, car j'espéroit que cela ceroit déclaré en mesme temps....

—

A Lunéville, ce 14 avril 1732.

Je ne sçay plus que croire, Madame, de la nouvelle que l'on assure dans le publique, et que l'on mende de tout cauté, que, le 25 de mars, l'empereur a déclaré mon fils gouverneur général de la Hongris. J'ay eu pourtant

1. Il (François III) partit de Berlin le 15 mars 1732; le 28, il fut déclaré vice-roi de Hongrie. Le 6 juin, il fit en cette qualité son entrée publique à Presbourg. (Durival, t. I, p. 240.)

une lettre de mon fils, du 31 de ce mois, qui ne m'en mende pas un mot de Breselaux, qui n'est qu'à 2 journée de Viéne. Il me mende qu'il en part le lendemain, et va passer la cemaine sainte à Olmtz[1], et comte d'estre pour le lendemain des faiste de Pasque à Viéne. Voilà tout ce que j'en sçay, mais je ne vous en suis pas moins obligé de la joye que vous me témoigné et des bon souhaits que vous faiste à mon fils. Pour moy, je ne croy rien que les chause ne soit tout affait faiste....

—

A Lunéville, ce 19 avril 1732.

Il me parois, Madame, que voilà bien des ducs d'Aumont qui meure en peu de temps, car j'ay paine à croire que celuy sy reviéne de la petite vérolle. L'on mende de Viéne que l'électeur de Maience[2] est mort à Bresselaux, peu de jours après que mon fils en est party, et que l'on atandoit mon fils mécredy passé à Viéne. Pour ces jans, m'on écrit, mes il ne me mende jamais rien, ny de sa marche, ny des nouvelle qui le regarde ; leurs lettre son très stérille. Pour mon fils, ne m'a pas écrit depuis 3 ordinère. Le pauvre Mr Cardon[3], qui a été ellevet avec mon fils Charle, ce meure ; je le regréte infiniment, car c'ettoit un très sage garson. Mr et Mme de Vidempière sont inconsolable avec raison ; il n'a que 20 [ans], mes il est sy mal que les médesins en dessepère ; ce sont des abcès que l'on prétant qu'il a dans l'estomac et la poitrine...

—

1. Olmutz, sans doute.

2. François-Louis prince palatin de Bavière, évêque de Breslau, puis électeur de Mayence, le 3 février 1716.

3. Philippe-Gabriel Cardon de Vidempierre, fils de Jean-Philippe comte de Cardon de Vidempierre, sous-gouverneur des princes fils de Léopold.

A Lunéville, ce 1 may 1732.

J'ay resu hier, Madame, vostre lettre du 29 du passé, et je vous suis très obligé des bon souhait que vous me faiste pour mon fils ; mes je ne voie pas encore d'aparance que son mariage ce fasse sy tost, et il n'en est pas encore questions. Il est vret que ce ceroit une grande joye pour moy quand il s'acomplira, car, dans cette vie, l'on n'est sûre de rien que les chause ne soit faiste. Pour ce que vous me mendé, Madame, du duc de Brisac[1], il me parois surprenant qu'en prêtre prétande l'avoir plus tost que celuy qui ce peu marié, et, par concéquand, soutenir son non et sa maison. Pour Mme d'Alicours[2], j'en suis fâchée de l'état où elle est, car, quoyque Mme sa mère, qui avoit été mon amie de tout temps, ne me donne plus signe de vie depuis plusieur anée, je ne lesse pas encore de m'intéressé à ce qui la regarde, et surtout sa fille, que j'ay conu à mon dernié voiage de Paris. Le vilain moine bénédictin qui vouloit disputer l'abéiis de St Miel à vostre frère[3], a eu l'insolance de venir malgré la défance

1. Jean-Paul de Cossé, duc de Brissac, pair de France, pourvu de la charge de premier panetier du roi, au lieu et place de feu son frère, le 20 avril 1732.

2. Marie-Joséphine de Boufflers, née le 10 septembre 1704, mariée, le 4 septembre 1720, à François-Camille de Neufville-Villeroy, marquis, puis duc d'Alincourt. Elle mourut à Paris, le 18 octobre 1738. Sa mère était Catherine-Charlotte de Gramont, femme de Louis-François de Boufflers, maréchal de France.

3. Dom Benoit Bellefoy. Dom Gabriel Maillet était en possession de l'abbaye de Saint-Mihiel, quand il y fut troublé, en 1711, par l'abbé de Lenoncourt, qui obtint contre lui des bulles de dévolut et fut maintenu, en 1719, par un arrêt du conseil de S. A. R. Mais D. Benoit Bellefoy ayant, à son tour, jeté un dévolut sur l'abbaye, en 1723, a remis l'abbaye en règle par un indult qu'il a obtenu du pape Innocent XIII. (D. Calmet, Hist. de Lor., t. III, p. 109.)

qu'il a de feu Son A. R. et renouvellé par mon fils de ne pas mestre les piet dans les Etas, y est revenu et est actuellement à Bar, aparament dans l'espérance de trouver de l'apuy en France contre nous, ce que j'espère bien qui ne cera pas, et que nous le feront sortir de nos Etas, en dépit des Bénédictin, où nous leurs saisiront leurs temporelle; car c'est aller contre les ordre du souverain, ce qui ne ce doit pas soufrir. M^r l'abé de Lenoncours est celuy qui m'a averty que cette homme estoit en Lorraine malgré nous tout; mes j'espère qu'il n'y restera pas lontemps, car je vous assure, Madame, que je soutienderay le bon droit de M^r vostre frère envers et contre tout, aiant pour toutes vostre maison tout l'estime et la considérations posible, et que je ceray en toutes ocasions très aisse de vous en donner des marque....

—

A Lunéville, ce 10 may 1732.

Je vous suis très obligé, Madame, de la part que vous voulet bien prandre à la joye que j'ay eu de la guérison de ma niepce, car je vous avous que je l'aime comme ma propre enfans. Par tout ce que l'on m'en mende, sa maladie a été tout comme celle de ma fille énée; mes, Dieu soit loué, qu'elle s'ant soit toutes les deux bien tiray. L'équipage de mon fils est party hier, Madame, pour l'aller trouvé; je vous avous que j'ay été un peu atandry en le voiant partir, en pançant que je ne le revéroit jamais; mes je me chasse tant que je peu cette pancé qui m'aflige; mes mon contantement ne cera pas que je ne le voie marié, et l'on dit que ce ne cera que dans un ans; bien des chause peuve changer d'isy à ce temps là; insy, je ne suis sûre de rien, ce qui ne me rang pas, je vous assure, l'esprit bien tranquille. Pour les affaire de M^r vostre

frère l'abé, j'espère, Madame, qu'elle iront bien. Mon fils m'a mendé qu'il ne vouloit pas que l'on soufre Don Belfoy dans ce paiis isy, et je vous assure qu'il faut qu'il en sorte, ou nous soront punir son ordre, en saissisant leurs temporel, tant qu'il cera dans nos Etas...

—

A Lunéville, ce 17 may 1732.

Je croy, Madame, que Mlle de Baujollois ora été bien touchée de toutes l'amitié que l'on a bien voulu luy témoigner pandent sa maladie, et bien reconnoissante de ceux qui oront assisté au Tédéome que l'on a chanté au Quinvint[1]. Nous somme aujourd'huy isy en gala, estant le jours de la naissance de ma fille Charlotte ; il y a comédie et bals après soupé. Je vous assure, Madame, que mon fils énée a pris aussy vivement que moy le party de M^r vostre frère l'abé, et m'a bien mendé de ne pas soufrir dans ces Etat ce moine, qui a voulu luy disputer l'abéiis de St Miel ; aussy n'y est tille plus, mes il est dans les abéis des Bénédictin à Toul ; mes je ne le soufriray sûrement pas en Lorraine, et je ne croy pas qu'il osse aller non plus à Bar. Il me parois, Madame, qu'il y a de grand trouble dans le Parlement ; sy l'on s'ant pouvoit passer de tout ces jans de robe là, ce ceroit un grand bonheur. Le cardinal de Rohan, qui vient de passer, et qui m'a envoié faire compliment de ne me pouvoir pas voir, aiant la goute bien fort, son gentilhomme dit que le grand courié qu'il a rencontré luy a dit qu'il y avoit 3 conseillé du Parlement exsillé, que l'abbé Passel (?) en estoit un, et il a oublié le non des autre. Je vais souper pour le bals que nous oront après, Madame, ce qui me fait finir...

—

1. Quinze-Vingts.

A Lunéville, ce 2 juin 1732.

Je ne trouve pas, Madame, l'obéisance du Parlement sy grande pour enregistrer les patante du roy; il falloit bien qu'il le fasse, ou il oroit couru risque d'estre casé, car le roy en est le mestre absolu; mes, de vouloir encore apeller comme d'abus du mendement de l'archevesque, qui est ce que le roy leurs a défandu, ne me parois pas une sy grande obéissance à ces ordre. Mon frère n'est plus, il y parois bien, car il savoit soumétre le Parlement au ordre du roy, comme cela ce doit; aussy je n'en veut pas dire davantage. Les trouble de Remiremon ne sont pas encore finis, Madame, et Mme des Armoise[1] veut absolument n'estre plus doiéne; elle dit qu'il y va de sa consience et de sa vie; que, sy je luy ordonne, qu'elle restera, mes que je ceray homiside de sa mort, et c'est ce que je ne veut assurément pas; insy, j'atant l'arivé de Mme de Remiremon pour voir ce qu'il y ora affaire pour maintenir la paix dans ce chapitre....

—

A Lunéville, ce 9 février 1733.

Il est vret, Madame, que les rume raigne baucoup isy; mes ce ne sont pas des rume ordinère, mes une maladie extrordinère donc personne n'est exemps[2]. Cela a com-

1. Barbe des Armoises, doyenne de Remiremont, fille de Jean-Albert des Armoises, seigneur de Jaulny, Sandaucourt, Neuville-en-Verdunois, etc., et de Bernarde de Safre.

2. La coqueluche, maladie épidémique qui régna avec violence en France en 1414, 1510, 1558 et 1580, reparut en 1732 et 1733 avec fièvre, maux de tête, toux violente, et parcourut non-seulement l'Europe, mais encore la Jamaïque, le Pérou, le Mexique, etc. En France, on l'appelle folette et depuis, la grippe; elle n'épargna pas la Lorraine et fit périr beaucoup de monde, surtout dans le bas peuple. (Durival, t. I, p. 141.)

mencé en Allemagne, et cela est venu en Allassace et isy. Pour moy, je l'ay depuis un mois, et, quoyque j'ay été saigné, purgé 2 fois, je touce plus que jamais. Mme de Remiremon l'a eu aussy et Mme d'Epinois l'a actuellement. Il est mort bien du monde ; cette mesme maladie est une contagion, car, à Nancy, à Bar et dans tout les ville et vilage, tout en est plaint : jeune, vieux et enfans, tout le monde l'a. Pour moy, je l'ay encore assé fort, ce qui me fait finir....

—

A Lunéville, ce 9 jenvier 1736.

Je vous assure, Madame, que le mariage de mon fils, bien loins de me donner du contantement, m'acable de douleurs, sy la cessesions de la Lorraine à la France en est le prix. J'ay[me] tout mes enfans autant les un que les autre, et je ne puis voir, sant avoir la mort au cœur, que l'on sacrifie les autre à l'énée. Voilà tout ce que je vous en puis dire, et, outre cela, c'est que je suis bien persuadée que, à la mort de l'empereur, tout ce baux proget donc l'on nous leurs[1] à pressant, trouvera bien des difigulté ; et ce[ux] qui leurs du contrère ceront les premié contre nous. Je ne le véray pas, car, estant bien plus vielle que l'empereur, je ceroy morte avant ce temps là ; mes, santant aller ce mesfait, surtout depuis le départ de mon fils Charle[2], qui estoit mon unique consollasions, et que l'on a fait aller à Viéne, bien malgré luy et moy aussy. Enfin, je n'ay d'espérance que dans la justice du bon Dieu, et je suis, je vous assure, aussy désollé que toutes

1. Leurre.

2. Le prince Charles, accompagné de beaucoup de seigneurs, partit pour Vienne, le 6 janvier 1786, quittant la Lorraine avec un extrême regret. (Durival, t. I, p. 144.)

la Lorraine, et c'est tout dire. Le bon Dieu veille bien ne nous pas abandonner; toutes mon espérance est en luy. Sy mon fils cède la Lorraine, que ce soit à son frère; je répond qu'il y cera toujours heureux, vivant bien avec la France. Voilà tout ce que je vous puis dire, je vous connois bonne lorraine, c'est pourquoy je vous ouvre insy mon cœur, contant fort sur vostre amitié pour moy, que je mérite par la très sinsère que j'ay pour vous....

—

A Lunéville, ce 11 juin 1736.

Je resoit, Madame, vostre compliment sur la grâces que le roy veut bien me permetre de rester isy, dans mon abitations, qui m'a été donné par contra de mariage. D'abort que le roy le permet, je n'en sortiray sûrement pas, et je ne suis pas comme mon fils, qui préfère d'estre simble suget de l'empereur à estre souvereint. Je ne reconois en rien mon sang dans tout ce qui vient de faire contre luy mesme, son frère et ces sœur, et je l'orois cru plus de fermeté. Pour le cadet, en a baucoup, et n'a rien consanty à tout ce que les ministre de l'empereur on voulu sur le chapitre de la cessetions de la Lorraine, et je l'en aime encore davantage. Pour l'éné, vouderoit aussy me rendre suget de cette empereur, qui coupe la gorge à sa fille énée et à tout mes enfans, en me voulant faire aler à Bruselle; mes c'est à quoy je ne consantiray jamais, et resteray isy, puisque le roy le trouve bon, pour y finir mes jours. J'ayme fort et la Lorraine et les Lorrains; je n'en suis point hais, et, par concéquand, je resteray avec eux jusqu'à la fain de mes jours; mes, pour l'empereur, j'aymerois mieux mourir tout à leurs que d'estre sous sa dominations. Je vivray de ma vie, car je ceray isy, ou bien à Paris, sy le roy le veut. Pour à luy, il est

le chef de ma maison, et je luy obéirray toujours, mes à nulle autre puissance ; et, comme il me permet de rester isy, j'y finira[y] mes jours, à ce que j'espère. Je croy que vous trouveray que j'ay raison ; je vous conte trop sur vostre amitié pour ne pas croire que vous pancé comme moy sur cela....

—

A Lunéville, ce 2 jenvier 1738.

Je ne doute pas, Madame, que les souhaits que vous me voulet bien faire pour cette nouvelle anée ne soit bien sinsère, connoissant vostre bon cœur et me flatant de l'amitié que vous avet pour moi et pour toutes ma famille et vostre patrie. Elas ! Madame, je mourois contante sy jamais mon fils Charle pouvoit revenir dans ce pays isy ; c'est tout ce que je désire le plus, et ce ceroit luy rendre justice, car, n'aiant renoncé à rien de ces droit, son frère n'a peu les céder pour luy ; insy, la Lorraine est à luy bien légitimement. Il faut espéray dans le bon Dieu, qui, quelquefois, reng la justice quand l'on n'y voie nulle aparance ; c'est en luy seul que j'espère, car, pour au homme, tout est contre nous. Mes deux fils vont encore faire la campagne contre les Turc ; je prie Dieu, du melieurs de mon cœur, que la paix ce fasse cette hivert ; car jugé, Madame, dans quelle cruelle état je me met de les voir tout les 2 exposssé, non seulement d'estre tué, mes d'avoir la peste, qui est très violante dans l'endroit où est l'armée impérial. Cela n'est pas étonant, car celle de l'anée passé, estant péry de fain et de maladie, y a mis le méchant air. Je vous avous que je suis désollé quand j'y pance ; mes, en quelque état que je puis estre, je vous prie, Madame, d'estre bien persuadée de ma très.... (La suite manque.)

—

TABLE

DES NOMS DE PERSONNES MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

Z.

L'éditeur du *Recueil de documents* a l'honneur de prévenir les souscripteurs qu'il reste encore quelques exemplaires du *Commentaire sur la Chronique de Lorraine*, servant de complément au 5e volume de ce *Recueil*.

Nancy, imp. de A. Lepage.


3 2044 036 000 883



